



Université d'Oran 2
Faculté des Langues étrangères

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat « L.M.D »
En Langue Française

**La construction de l'ethos dans le discours politique
à travers
les relations algéro – françaises de 1999 à 2016**

Présentée et soutenue publiquement par :
M. KAOUADJI Charef Eddine

Devant le jury composé de :

BOUTALEB Djamila	Professeur	Université d'Oran2	Présidente
CHIALI-LALAOUI Fatima Zohra	Professeur	Université d'Oran 2	Rapporteur
BENMOUSSAT Boumediene	Professeur	Université de Tlemcen	Examineur
BOUMEDINI Belkacem	MCA	Université de Mascara	Examineur
BAGHLI Farida	MCA	Université Sidi-Bel-Abbès	Examineur
HARIG Fatéma Zohra	MCA	Université d'Oran 2	Examineur

Année 2018/2019

Remerciements

Ce travail n'aurait pu aboutir à bon terme sans le soutien et la bienveillance de ma directrice de recherche Mme. Chiali - Lalaoui Fatima Zohra dont les conseils et la critique m'ont été d'une grande utilité.

Mes sincères remerciements vont également à Mme. Boutaleb Djamila, M. Benmoussat Boumediene, M. Boumedini Belkacem, Mme. Baghli Farida et Mme. Harig-Benmostefa Fatéma d'avoir accepté de siéger dans ce jury et d'examiner mon travail.

J'exprime ma gratitude particulièrement à tous mes enseignants qui m'ont encouragé à mener ce travail jusqu'au bout.

Dédicaces

La réussite ne se trouve pas dans la meilleure des places, la plus haute ou la plus payante, mais dans le maximum qu'on peut tirer de soi-même.

C'est avec humilité et gratitude que je reconnais ce que je dois :

À Dieu tout puissant de m'avoir donné santé, énergie et persévérance.

À mes très chers parents, ce travail représente la conclusion de l'assistance et des encouragements qu'ils m'ont prodigués tout au long de mes études. Qu'ils en soient remerciés par cette modeste dédicace.

À mon très cher frère Riad qui a beaucoup contribué dans l'accomplissement de ce travail.

À ma très chère femme, pour ses encouragements et sa présence dans les moments difficiles de ce travail.

À M. Lançar Djilali pour ses conseils et ses encouragements.

J'exprime ma parfaite reconnaissance à tous mes amis, surtout Zatout Fatéma Zohra, Boudjemaa Elbachir Hichem, Lachachi Amina, Belmokhtar Redouane, Kies Hafida. Je les remercie sincèrement de m'avoir encouragée et soutenue durant ces années de travail.

Sommaire

REMERCIEMENTS.....	01
DEDICACES	02
INTRODUCTION.....	07
PREMIERE PARTIE, L'ETHOS DISCURSIF DANS LE DISCOURS POLITIQUE À CARACTERE DIPLOMATIQUE	
CHAPITRE I. Le discours politique. Un masque du pouvoir.....	18
CHAPITRE II. Le discours diplomatique. De quoi s'agit-il ?.....	51
CHAPITRE III. L'ethos, histoire et caractéristiques d'une notion.....	63
CHAPITRE IV. L'ethos politique et ses classifications.....	83
CHAPITRE V. L'auditoire, description et catégories.....	96
SYNTHESE GENERALE.....	108
DEUXIEME PARTIE. L'ANALYSE DES STRATEGIES DISCURSIVES DANS LE DISCOURS POLITIQUE	
INTRODUCTION.....	112
CHAPITRE VI. Visite officielle du président algérien Abdelaziz Bouteflika en France le 14 juin 2000.....	117
CHAPITRE VII. Visite officielle du président français Jacques Chirac en Algérie le 02 mars 2003.....	214
CHAPITRE VIII. Visite officielle du président français Nicolas Sarkozy en Algérie le 03 décembre 2007.....	248

CHAPITRE IX. Visite officielle du président français François Hollande le 19 décembre 2012.....	292
CHAPITRE X. Discours officielle du président français Françoise Hollande le 19 mars 2016 en hommage aux victimes de la guerre d'Algérie.....	316
SYNTHESE GENERALE.....	329
CONCLUSION GENERALE.....	333
BIBLIGRAPHIE.....	338
TABLE DES MATIERE.....	350
ANNEXES.....	357

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La communication linguistique est avant toute chose une quête d'influence¹. En plus d'exposer les choses, la parole a la faculté de métamorphoser les faits du monde. Elle peut se transformer en un instrument très efficace pour celui qui dispose de l'art de bien la manipuler pour parvenir à ses objectifs.

La quête d'influence est très présente dans nos sociétés et par conséquent dans notre vie quotidienne, cela est dû au rôle que jouent les médias et les avancées que connaît la technologie en matière de communication, ce qui a facilité les relations humaines et les échanges de tous genres.

Dans toutes les interactions, les hommes visent à influencer leurs allocutaires, que ce soit, d'une manière consciente ou inconsciente, le but étant de donner une bonne image de sa personne et laisser une bonne impression.

On est de ce fait en perpétuelle présentation de soi, que chacun d'entre nous pratique quotidiennement par le biais d'interaction sociétale. Elle n'a nullement besoin d'art de persuasion ou d'une habileté dictée, elle se construit principalement en prenant en considération le contexte, elle peut être volontaire comme elle peut ne pas l'être, étant donné que les interactions sociales sont parfois incontrôlables.

La parole est par essence munie de puissance rhétorique et argumentative. À juste titre, le discours politique est d'une manière hautement représentative, le terrain et le champ de la quête d'influence dans la mesure où il est un discours colporteur d'enjeux. Il se place au carrefour des sciences politiques, de la sociologie, de la psychologie et de la linguistique. Certains l'observent comme étant une tournure du discours d'influence et se soumet ainsi aux fondements d'une théorie de la communication. Cependant, d'autres linguistes estiment qu'il a un emploi complètement particulier.

L'objet de notre travail est le discours politique à caractère diplomatique et son utilisation par ceux qui en font office. C'est justement notre engouement pour la politique qui a dicté ce choix du sujet, vu que nous avons déjà effectué des études en sciences politiques et relations internationales, en plus de notre passion pour l'analyse du discours. C'est pour nous une

¹ E. Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit, 1974

occasion de saisir cette complémentarité afin de réaliser une recherche qui lie les sciences politiques - comme discipline - et l'analyse du discours comme approche pertinente.

Comme nous l'avons cité précédemment, le discours est par essence muni d'une dimension argumentative ce qui le positionne comme faisant partie intégrante de l'analyse du discours et de ce fait, le recours aux instruments qui réagissent l'analyse du discours dans l'examen des données sera indispensable dans notre travail de recherche. Franck Cobby note en ce sens que,

« L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit. Du point de vue de Maingueneau, il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. »²

Un agencement de l'analyse communicationnelle et de l'analyse argumentative sera donc nécessaire pour notre travail dans la mesure où ce dernier portera sur un discours en situation, c'est-à-dire, un discours régi par un contexte spécifique et particulier qui l'influence et le nourrit et s'inscrit aussi dans une activité argumentative précise.

Justement, pour aborder le discours argumentatif, nous devons examiner les trois types d'arguments fournis par Aristote, à savoir : l'ethos, le pathos et le logos et voir comment ces trois arguments arrivent-ils à coexister dans le processus de persuasion.

Il est à noter que les arguments liés à l'ethos sont des arguments d'ordre personnel, c'est-à-dire, en relation directe avec la personnalité du locuteur politique, leurs objectifs est de plaire à l'auditoire. Ceux qui sont liés au pathos sont des arguments émotionnels : ils suscitent des émotions au sein de l'auditoire et conséquemment des réactions de sa part. Tandis que ceux qui sont liés au logos, sont des arguments rationnels ayant pour objectif de convaincre l'auditoire. D'ailleurs, les locuteurs politiques ont recours à diverses stratégies discursives qui sont perçues comme des instruments ciblant des effets perlocutoires sur leurs allocutaires entre autres : influencer, convaincre, persuader, plaire, émouvoir, etc. Toute relation avec autrui, verbale soit-elle ou non, est synonyme d'une volonté d'agir sur lui, sur ce qui est réel et d'essayer, par tous les moyens existants et possibles, d'altérer ce réel en quête d'influence. Charaudeau affirme en ce sens que,

² <http://www.analyse-du-discours.com/l-analyse-du-discours>

« L'argumentation comme pratique sociale s'inscrit dans une problématique générale d'influence : tout sujet parlant cherche à faire partager à l'autre son univers de discours. Il s'agit là de l'un des principes qui fonde l'activité langagière : le principe d'altérité. Il n'y a pas d'acte de langage qui ne passe par l'autre, et si cet acte est destiné à construire une certaine vision du monde, c'est en relation avec l'autre et même, dirons-nous, à travers celui-ci. Pas de prise de conscience de soi sans conscience de l'existence de l'autre, autrement dit, comme l'a dit E. Benveniste : pas de Je sans Tu. »³

A partir de ce postulat général, deux principes fondamentaux nous interpellent. Ainsi, nous comprenons qu'énoncer un discours est, avant tout, une question d'influence, et par conséquent, tout discours comporte une direction vers un certain comportement vis-à-vis de telle ou telle chose, plus encore, vers une façon de percevoir le monde. Aussi tout discours suppose-t-il une présentation de soi, bref, une construction de l'ethos, ce dernier s'élabore consciemment ou inconsciemment à l'intérieur de la prise de la parole. Si le discours est un adressage en quête d'influence, la présentation de soi est une affaire d'influence sur autrui. Nous proposons donc l'argument de l'ethos comme étant une arme incontournable du processus argumentatif d'un discours et plus particulièrement le discours politique.

Selon Maingueneau et Charaudeau, l'ethos est défini comme étant « *l'image de soi que l'orateur produit dans son discours, et non de sa personne réelle* »⁴, Charaudeau précise aussi que « *l'ethos en tant qu'image qui s'attache à celui qui parle, n'est pas un caractère exclusif de celui-ci, il n'est jamais que l'image surnommée de l'autre à partir de celui qui parle* »⁵

Quant à Amossy, elle souligne que « *la présentation de soi permet au locuteur de construire une ou des identités dans le dynamisme de l'interaction* »⁶. Pensé comme tel, l'ethos devient le nexus du discours, objet de notre recherche. Dans cette investigation, nous nous proposons de réfléchir sur les stratégies discursives déployées dans le discours politique afin d'édifier des images du locuteur dont la visée illocutoire est de convaincre et de

³ Patrick Charaudeau, "De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication", in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007, consulté le 13 juillet 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>

⁴ P. Charaudeau, D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 238

⁵ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.88

⁶ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, p. 42

persuader son auditoire du bon choix, qu'il soit idéologique, politique ou bien d'intérêt général.

Il nous semble important de clarifier la différenciation existante entre conviction et persuasion. Tous les deux tiennent à l'effet généré sur l'allocutaire et quêtent à conquérir son adhésion. Néanmoins, ce qui les différencie c'est les voies empruntées de cette conquête.

En effet, un locuteur qui cherche à convaincre son auditoire, se livre à la polygonation des raisons qui mèneront aux objectifs escomptés. Il développe ainsi un comportement intellectuel dans le but de faire primer les valeurs qu'il défend. L'objectif étant d'acquiescer un partage et une adhésion de la part de l'allocutaire et automatiquement une conviction. De ce fait, la conviction repose sur l'élément constitutif de la raison, en d'autres termes, sur des arguments fondés sur le logos.

En revanche, celui qui veut persuader est en quête d'une adhésion automatique, spontanée et surtout affective. La persuasion fait appel aux attentes et aux émotions et cherche moins le savoir, que l'aspiration ou l'appréhension. Elle s'adjoint avec les arguments de l'ethos et du pathos et s'arc-boute principalement sur les facteurs de séduction, c'est-à-dire, le côté affectif du discours.

La persuasion représente de ce fait l'enjeu de l'argumentation par la piste affective, tandis que la conviction constitue, quant à elle, l'enjeu de la démonstration. Maingueneau dit,

« Traditionnellement, on oppose l'argumentation à la démonstration. La démonstration suppose une démarche où l'on montre la vérité d'une proposition par un enchaînement nécessaire à partir de prémisses déjà démontrées ou d'axiomes ; elle est donc, étroitement liée à la construction de langages formels. L'argumentation, en revanche, s'exerce dans la langue naturelle et intègre l'ensemble des ressources qui peuvent être exploitées pour défendre une thèse (vraisemblable) »⁷

Pour interpréter la différence entre la persuasion et la conviction, il est nécessaire d'interpréter celle entre l'argumentation et la démonstration, puisque l'objectif du locuteur est de faire adhérer l'allocutaire à ses propos par la voie affective quand il s'agit de le persuader, et par la voie rationnelle lorsqu'il souhaite le convaincre.

⁷ D. Maingueneau, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris, 1991, p. 228.

Il s'agira pour nous dans ce travail de démontrer comment l'éthos relève à la fois de l'argumentation et de l'argumentation logique, et cela, grâce à la présence de diverses stratégies argumentatives qui provoquent et favorisent sa construction à l'intérieur du discours. Nous allons voir comment - par le biais de ces stratégies discursives - l'éthos du locuteur, appuyé par un pathos en guise de renforcement, s'intercepte avec le logos dans lequel la réalisation de la personnalité produit un effet déterminant dans la persuasion. Se focaliser uniquement sur l'argumentation logique risque de ne pas persuader les allocutaires étant donné que ces derniers sont des êtres psychologiques constamment influencés par l'affectif et l'émotionnel.

En effet, c'est la jonction des trois arguments qui a donné au discours politique sa spécificité parmi d'autres. Le discours où s'entremêlent l'éthos, le pathos et le logos est un discours bon à entendre, un discours passionnant, vivant. L'affectif et le rationnel sont deux chemins indissociables pour le bon fonctionnement d'un discours en matière d'argumentation.

« (...) la présentation de soi s'effectue à travers un discours désireux d'amener l'auditoire aux vues du locuteur par des moyens qui ne sont pas seulement ceux de l'empathie et de l'identification aveugle : elle s'insère dans un ensemble de stratégies verbales où les éléments de l'éthos, du logos et du pathos s'imbriquent étroitement les uns dans les autres. Si court-circuiter la raison par la mise en scène de sa personne reste une possibilité, ce n'est en aucun la règle. »⁸

Il existe aussi un ethos préalable ou prédiscursif qui équivaut à l'image que l'allocutaire peut construire du locuteur avant la prise de parole. Et de ce fait, l'éthos ne se rapporte pas uniquement à l'image discursive. Pour Amossy⁹, Aristote sollicitait toujours la distinction entre la renommée d'un orateur et l'éthos qu'il construit au moment où il prononce son discours ; pour lui, c'est le discours lui-même qui exerce une force persuasive pour convaincre son auditoire, surpassant ainsi l'image préalable, qu'elle soit positive ou négative. Isocrate, quant à lui, voyait dans l'image préalable, un atout qui donnerait plus de crédibilité au discours où la renommée d'une personne (sa famille, sa place sociale, ses ancêtres) sont tous des éléments envisageables, susceptible d'octroyer une certaine crédibilité au moment de la présentation de soi, l'orateur devient, dès lors, plus conséquent que le discours lui-même.

⁸R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, p. 219

⁹ Ibid. p. 35

Dans les deux cas, il s'agit bien d'une image que le locuteur façonne à partir des présupposés et des savoirs partagés avec son auditoire, Amossy¹⁰ souligne que l'éthos préalable est l'ensemble des éléments dont on dispose sur le sujet parlant lors de sa présentation de soi, résidant généralement sur sa renommée personnelle, sociale et son passé discursif.

Quant à Maingueneau, il part de l'idée que l'éthos discursif, et l'éthos prédiscursif sont deux notions indétachables car « *ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir* »¹¹, et ajoute, par ailleurs, que « *même si le Co-énonciateur ne sait rien au préalable de l'éthos de l'énonciateur, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit des attentes en matière d'éthos* »¹²

Pour Charaudeau¹³, l'éthos est en même temps discursif et prédiscursif, dans la mesure où il s'élabore à partir de l'image qu'a le Co-énonciateur de l'énonciateur avant la prise de parole. Il ajoute que,

« (...) l'éthos, en tant qu'image qui s'attache à celui qui parle, n'est pas une propriété exclusive de celui-ci ; il n'est jamais que l'image dont l'affuble l'interlocuteur, à partir de ce qu'il dit. L'éthos est affaire de croisement de regards : regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit. »¹⁴

Le corpus de ce travail est constitué de discours politiques à caractère diplomatique qui s'inscrivent dans des visites d'états effectuées respectivement par les chefs d'états algéro – français. Ce sont donc des discours présidentiels prononcés durant dans une période allant de 1999 à 2016. Avant d'entamer notre analyse, il nous semble nécessaire d'aborder l'image préalable des relations algéro-françaises et l'image préalable de nos locuteurs respectifs avant chaque visite. Ces images - et plus particulièrement l'image préalable des relations entre les deux pays - nous permettront d'établir un contexte global avant l'entame de chaque visite pour essayer ensuite d'appréhender sa répercussion, à travers chaque discours, et ce, dans le but de déceler le sens et dégager ce qui est implicite dans le discours. Ceci dit, chaque

¹⁰ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, p.37

¹¹ D. Maingueneau, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation*. Écrivain. Société, Paris. Dunod, 1993, p. 138

¹² MAINGUENEAU, Dominique (2013) « l'éthos : un articulatoire », CONTEXTES (En ligne), 13 / 2013, mis en ligne le 20 décembre 2013, consulté le 27 juin 2017. URL : <http://contextes.revues.org/5772> ; DOI/10.4000/contextes.5772

¹³ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 88

¹⁴ Ibid.

locuteur politique est censé prêter attention à sa scène d'énonciation car divers éléments vont se présenter avant l'entame de chaque discours.

Il est à signaler que la relation qu'entretiennent les deux pays n'est pas une relation ordinaire étant donné qu'elle instaure un rapport entre un pays et son ancien colonisateur, autrement dit, l'Algérie et la France, d'où la particularité du contexte qui régit le fond de notre travail. A propos de la situation de communication, Charaudeau dira que,

« La situation de communication est ce qui impose un enjeu social et des contraintes aux sujets de l'acte de langage. Ceux-ci, une fois de plus, sont des acteurs sociaux qui échangent des paroles dans des situations de rencontre qui déterminent elles-mêmes un certain nombre de règles et de normes hors desquelles il ne serait point possible de communiquer. On dira à ce titre que la situation de communication surdétermine en partie ces acteurs, leur donne des instructions de production et d'interprétation des actes langagiers et donc qu'elle est constructrice de sens. »¹⁵

Il s'agira pour nous dans ce travail d'analyser des discours officiels de chefs d'états algéro-français dans une période allant de 1999 à 2016, et cela à travers les différentes visites d'états effectuées par les deux parties.

Ainsi, chaque discours vise donc un auditoire non autorisé à rebondir sur les propos de l'énonciateur qui est, de par son statut institutionnel, un Président de la République. A cet effet, Charaudeau¹⁶, nomme le discours politique comme le discours du pouvoir, en le considérant comme la principale arme pour aboutir au pouvoir. Dès lors, c'est vers lui que l'homme politique propose ses points de vue, ses convictions et ses perspectives.

Si nous avons choisi comme objet de recherche ces corpus, c'est pour essayer d'illustrer l'évolution du processus de la coopération et de la réconciliation entre les deux pays, depuis l'élection du Président algérien A. Bouteflika. Cette évolution nous voulons l'illustrer à travers l'analyse des discours officiels prononcés par les représentants respectifs des deux pays, à savoir, les présidents de la république. Et voir quel impact auront ces discours dans le processus de rétablissement entre les deux pays.

¹⁵ Patrick Charaudeau, "De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication", in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007, consulté le 29 novembre 2017 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>

¹⁶ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005

Il faut savoir que des années après l'indépendance de l'Algérie, les images du passé façonnent toujours les relations entre les deux anciens antagonistes en dépit des discours faisant appel à la réconciliation. Ceci dit, les dirigeants des deux états ont manifesté à maintes reprises leur volonté d'outrepasser la question relevant de la mémoire et se focaliser principalement sur les opportunités qu'offrirait l'avenir. Malgré cela, ces démarches restent embastillées des désirs innombrables depuis l'indépendance. Même si la coopération était annoncée depuis l'indépendance à travers les accords d'Evian, divers évènements ont évoqué le contraire.

Alors que le discours diplomatique, s'inscrivant dans une visite officielle d'un chef d'état, se veut être objectif, nous pensons que le discours qui associe les deux pays sera tout autre. Cela est dû, comme nous l'avons dit *supra*, au contexte spécifique qui régit la relation entre les deux parties.

C'est en se basant sur ce contexte particulier dans les relations algéro-françaises que nos questionnements seront les suivants :

- Dans leur construction de l'ethos, les locuteurs politiques doivent se référer à leur image préalable, et celle de leur pays, quelles seraient alors les stratégies discursives qu'ils mettront en œuvre pour y aboutir ?
- Quels seraient les types d'ethos les plus privilégiés dans nos discours politique ?
- Par quels biais linguistiques un locuteur politique inscrit-il sa subjectivité dans le discours ?
- L'image préalable des locuteurs politiques et plus particulièrement celle des relations entre les deux pays laissera-t-elle des traces tangibles dans les discours ?
- Comment le locuteur politique arrive-t-il à passer des messages qui prennent la forme d'une critique à travers des implicites langagiers ?
- Comment, en inscrivant sa subjectivité, le locuteur politique arrive-t-il à se positionner dans son discours et vis-à-vis d'autrui ?
- Comment les pronoms personnels arrivent-ils à devenir des instances polyphoniques qui structurent plusieurs façons de transmettre l'information ?

Nous tenterons de répondre à ces questions tout au long de ce travail. Notre ambition est de dévoiler un aspect du discours politique, à caractère diplomatique, dépendant d'un contexte spécifique et particulier et voir par là-même si les discours politiques prononcés à

l'occasion de ces visites d'états arrivent à baisser la tension qui règne entre l'Algérie et France ou bien s'ils constituent seulement des formalités diplomatiques.

Ce travail de recherche se scinde en deux parties complémentaires hiérarchisées par des chapitres qui développent les éléments théoriques sollicités dans la pratique analytique, notre première idée est de proposer une pratiques discursive du domaine politique, les théories qui le forme et son interdisciplinarité dans le domaine des sciences du langage et de l'analyse du discours, sans prétendre embrasser exhaustivement les avancées théoriques dans leur intégralité. En fait, il ne s'agit pas d'un compartiment isolé mais d'un cheminement logique d'un corpus d'étude émanant de la sphère politique. C'est dans un esprit pluridisciplinaire que l'assise théorique doit souligner l'importance d'une communication entre les théories, les approche et les méthodes d'analyse. Le corpus d'étude défini, il sera donc soumis à une analyse massive de toutes ces inscriptions sémio linguistiques inscrites dans l'épaisseur même du discours. La notion de contexte vient compléter et informer les préalables et les sous-entendus. Un aller-retour incessant entre la théorie et l'analyse s'annonce comme la façon de voir notre objet d'étude, un objet qui échappe à la clôture théorique et qui nécessite un examen approfondi en amont et en aval du dit discursif.

Plus précisément, la première partie est constituée de cinq chapitres qui se déploient respectivement comme suit : le premier chapitre aborde le discours politique, le deuxième chapitre porte sur le discours diplomatique, comme sous-genre du discours politique, le troisième chapitre traite la notion de l'ethos, quant au quatrième chapitre expose les différents types de l'ethos politique et enfin le cinquième chapitre explore la notion de l'auditoire.

La deuxième partie est à son tour constituée de cinq chapitres qui traduisent les différentes visites officielles effectuées par les chefs d'états algérien et français. Dans le premier chapitre, nous analyserons les discours prononcés lors de la visite qu'a effectué le président algérien Abdelaziz Bouteflika en France en 2000. Dans le deuxième chapitre, nous aborderons le discours prononcé lors de la visite qu'a entamée le président français Jacques Chirac en Algérie en 2003. Pour ce qui est du troisième chapitre, nous examinerons les discours prononcés par le président Nicolas Sarkozy en Algérie en 2007. Quant au quatrième chapitre, nous avons l'ambition d'analyser les discours du président François Hollande lors de sa visite en Algérie en 2012. Et enfin, au cinquième chapitre nous tenterons analyser un discours du président François Hollande prononcé en 2016, en lien avec l'histoire coloniale commune aux deux pays.

**PREMIÈRE
PARTIE.
ETHOS DISCURSIF
DANS LE
DISCOURS
POLITIQUE A
CARACTERE
DIPLOMATIQUE**

CHAPITRE I
DISCOURS POLITIQUE
VS
DISCOURS DE POUVOIR

CHAPITRE I. Discours politique vs discours de pouvoir

Les textes relevant du discours politique ne sont généralement lus et analysés que pour être mis en rapport avec un contexte, et c'est pour cette raison qu'ils constituaient le corpus typique des débuts de l'analyse du discours en France. Le contexte du discours politique de par son hétérogénéité constituait un défi pour les analystes du discours vu qu'il change en permanence.

1- L'analyse du discours

Intégré par le linguiste distributionnaliste Z.H.Harris à travers un article intitulé « Discourse Analysis », le terme « analyse du discours » définissait une unité linguistique formée de phrases, autrement dit, un texte.

Selon Maingueneau,¹⁷ Harris utilisait le terme « analyse » au sens étymologique, son projet consistait à analyser la structure d'un texte et plus particulièrement les pronoms et une série de groupes de mots. Il concevait même de relier les régularités textuelles obtenues avec des situations ou des événements à caractère social. Il dira en ce sens que

« L'analyse distributionnaliste à l'intérieur d'un seul discours, considéré individuellement, fournit des renseignements sur certaines corrélations entre la langue et d'autres formes de comportement. La raison en est que chaque discours suivi est produit dans une situation précise »¹⁸

Pensé comme tel, la démarche d'Harris s'apparentait à celle entreprise par le structuralisme littéraire français des années 60, dans la mesure où il fallait débiter par une analyse « imminente » du texte et par la suite mettre la « structure » obtenue en relation avec une réalité socio-historique mise hors du texte. Cependant, Maingueneau estime que cette démarche était « très éloignée des problématiques actuelles du discours qui récuse l'opposition même entre un intérieur et un extérieur des textes »¹⁹. Donc, le renvoi à Harris n'est pas de ce fait une valeur fondamentale pour ce qui est de l'analyse du discours à présent.

En effet, les problématiques liées à l'analyse du discours ont été observées dans les années 1960 et plus particulièrement aux Etats-Unis, en Angleterre et en France. Dès les années

¹⁷ D. Maingueneau, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2017, p. 10

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

1980, un grand espace de recherche s'est créé et a vu l'intégration de divers courants théoriques, de plusieurs disciplines de différents pays. Un ouvrage collectif réparti en quatre volumes et intitulé « Handbook of Discourse Analysis » publié en 1986 par T. Van Dijk. Illustrant cette évolution en matière d'analyse du discours, il réunissait, sous une même étiquette, des travaux de recherche complètement différents d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, notant par exemple le poststructuralisme dans lequel elle entretenait des rapports étroits.

Anger Muller souligne que l'analyse du discours prend part d'un mouvement où « *l'accent est désormais mis sur la mondialisation du savoir rhétorique* »²⁰ et où « *des traditions théoriques autrefois séparées donnent naissance à des cultures scientifiques hybrides* »²¹

Aux Etats-Unis, l'examen du discours a été nourri par divers courants à savoir, l'ethnographie de la communication qui était de près associée à l'anthropologie, l'ethnométhodologie et l'analyse conversationnelle fondées sur les interactions orales, on notera aussi les travaux d'Erving Goffman, le penseur singulier qui examinait les « rituels d'interaction »²²

Même en étant diversifiés, ces courants sont parvenus tout de même à partager un espace commun de recherche, ce dernier s'est subséquemment approfondi grâce aux apports des théories poststructuralistes du discours qui, comme le remarque Maingueneau, sont très influentes dans les sciences politiques.

Dans l'ensemble, les études sur le discours ont tirés bénéfice d'apports venant de la linguistique ou aussi de la philosophie. Cette dernière s'est tout au long du 20^{ème} siècle intéressée par la question du langage, parlant d'un « tournant linguistique » pour l'idée. Appuyé principalement par Wittgenstein, le fonctionnement conceptuel de la philosophie implique une analyse préalable du langage ; les travaux menés par J. Austin sur les « actes de langage » s'inscrivent dans cette optique. En ce qui concerne la linguistique, Maingueneau estime qu'elle a été davantage « *imprégnée par les courants pragmatiques, qui abordaient la*

²⁰ A. Muller, cité dans D. Maingueneau, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2017, p. 11

²¹ Ibid.

²² Nous allons aborder les travaux d'Erving GOFFMAN dans notre troisième chapitre consacré à l'étude de l'ethos

parole comme activité et mettaient l'accent sur le caractère radicalement contextuel de la construction du sens »²³.

Dès les années 1960 et parallèlement à l'analyse du discours, on a vu l'élaboration d'une nouvelle discipline, la « linguistique textuelle » qui avait pour fonction de dégager les régularités au-delà de la phrase et apportait, par conséquent, aux spécialistes de l'analyse du discours des instruments intéressants pour cerner la structuration des textes.

1-1- L'analyse du discours en France

Considérée comme l'un des principaux lieux de développement de l'analyse du discours, la France est le pays dans lequel l'analyse du discours s'est définie sous ce nom, comme étant une entreprise théorique et en même temps méthodologique et spécifique ; elle reposait sur le structuralisme qui, quant à lui, était au firmament.

Il est à noter que l'année 1969 était celle de l'analyse du discours par excellence, sachant que la prestigieuse revue de linguistique « *langages* » a consacré cette année-là un numéro spécial pour un champ nouveau qu'elle nommait « l'analyse du discours ». Toutefois, les personnes qui ont contribué à ce numéro consacré au domaine de l'analyse du discours ont proposé à travers leurs articles des visions très disparates à ce nouveau domaine. Présageant ainsi ce qui va se passer à l'échelle internationale dès le début des années 1980 (l'inscription dans un espace commun de recherche très diverses)

Selon J. Dubois²⁴, développer le champ de l'analyse du discours, c'est approfondir les recherches de linguistique sur les rapports existants entre langue et société mais aussi un renouvellement des méthodes philologiques. La démarche de Dubois consistait à faire de l'analyse du discours une discipline où l'on étudie différents genres de textes tout en ayant recours à des outils de la linguistique, le but étant d'accroître notre connaissance des relations qui existent entre le texte et la situation socio-historique dans laquelle il est produit. C'est cette conception de l'analyse du discours qui va être diffusée de manière remarquable en France.

Pour M. Pêcheux, « *L'analyse du discours s'ancre à la fois dans le marxisme du philosophe L. Althusser, la psychanalyse de J. Lucan et la linguistique structurale, trois*

²³ D. Maingueneau, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2017, p. 11

²⁴ Il était le responsable de ce numéro spécial de *langages*

*entreprises qui dominent à ce moment la scène intellectuelle*²⁵. La démarche engagée par de M. Pêcheux est selon Maingueneau

« Une sorte de psychanalyste du discours qui est animé par un projet marxiste dont la portée est à la fois politique et épistémologique : en procédant à une analyse – une décomposition – des textes, on cherche à révéler l'idéologie qu'ils sont voués à dissimuler ; significativement, le mot « analyste » désigne également les psychanalystes, et « analyse » la psychanalyse »²⁶

M. Foucault, quant à lui, et contrairement aux travaux menés par J. Dubois et M. Pêcheux, s'appuyant principalement sur la linguistique, considérait que le mot « discours » n'avait pas de relation directe avec l'utilisation de la langue. Ce qui est difficilement conciliable avec ceux qui estiment que « *le vocabulaire, l'organisation textuelle et les stratégies interactionnelles doivent être placés au cœur de l'analyse* »²⁷

Même en étant limité, l'espace de Paris (1969) a vu des visions quasiment distinctes par rapport à l'analyse du discours. Ceci dit, Maingueneau insiste sur la nécessité de distinguer les cas de Pêcheux et de Foucault qui, selon lui, ont contribué par leurs apports à ce qu'on appelle actuellement « la théorie du discours ». Quant aux travaux de Dubois qui s'imprégnaient des sciences du langage en faveur d'une analyse des comportements verbaux d'une société, susciterons, quant à eux, des recherches sur le discours politique favorisées par le contexte social des années 60 et 70.

L'analyse du discours française va s'ouvrir tout au long de cette période à d'autres concepts émanant des courants pragmatiques tels que les théories de l'énonciation et de la linguistique textuelle, traitant ainsi différents corpus, comme par exemple les travaux de P. Charaudeau sur les médias, de S. Moirand sur les discours scientifiques et journalistiques et enfin ceux de D. Maingueneau sur le discours religieux et littéraire.

L'ensemble de ces recherches octroient un rôle essentiel à la notion de genres de discours en faisant beaucoup appel aux théories de l'énonciation linguistique dans la mesure où ces derniers offrent un cadre méthodologique commun. En même temps, Maingueneau souligne

²⁵ M. Pêcheux cité dans D. Maingueneau, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2017, p. 13

²⁶ D. Maingueneau, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2017, p. 13

²⁷ Ibid. 14.

aussi que « *les travaux d'inspiration nord-américaine se diffusent en France, en particulier à travers l'étude des conversations* »²⁸

2- L'analyse argumentative du discours

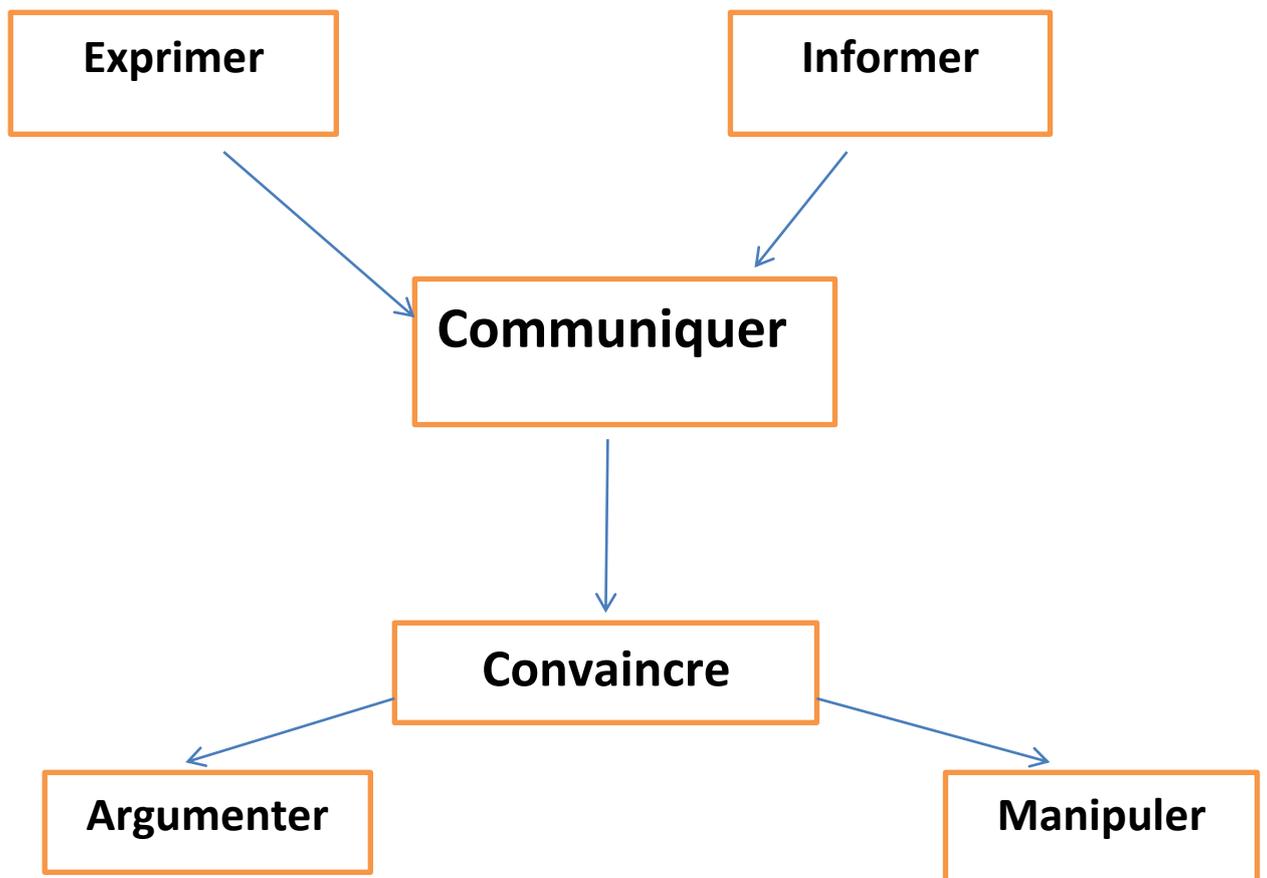
Tout d'abord, il est important de savoir en quoi consiste l'argumentation pour ensuite essayer d'apporter des précisions quant à l'analyse argumentative du discours. En effet, P. Breton²⁹ trouve que l'objectif principal de l'argumentation est de convaincre puisque un grand nombre de situations communicationnelles ont tendance à suggérer afin d'obtenir l'adhésion d'une personne, d'un public ou d'un auditoire dépendamment du contexte où se déroule la communication. Communiquer c'est essentiellement exprimer, informer et convaincre. Exprimer, dans la mesure où l'intention est l'expression d'un sentiment, d'un état ou d'une vision singulière du monde ou de soi-même. Informer, lorsqu'il est question d'exposer de manière objective telle ou telle situation, et enfin, convaincre quand il s'agit de présenter au public des raisons qui le pousse à adhérer au point de vue projeté.

Ces trois registres - qui se situent dans l'action d'exprimer, d'informer et de convaincre - ne se confondent pas, leurs lignes de démarcation ne sont pas toujours aussi déterminées en dépit de la richesse de la parole humaine.

P. Breton propose donc ce schème qui illustre les différents registres de communication :

²⁸ D. Maingueneau, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2017, p.15

²⁹ P. Breton, *L'argumentation dans la communication* - 3e éd – Paris, repères, 2003. p. 07



Il existe différentes méthodes pour convaincre, cependant, ce qui est intéressant c'est principalement les méthodes dites douces tel que le facteur de séduction souvent employé dans le but d'entraîner autrui à partager tel ou tel point de vue puisque ce dernier incite, d'une certaine façon, le public visé à penser comme l'orateur, celui-ci est perçu alors comme étant une personne séduisante. Ce facteur est très privilégié chez les hommes politiques car il leur permet de créer une relation très émotionnelle avec l'auditoire. Par exemple, on voit souvent dans des meetings de campagnes électorales des hommes politiques se précipiter vers l'auditoire et le toucher physiquement (la poignée de main) qui lui. Parmi d'autres méthodes utilisées pour séduire, le recours aux figures de styles, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, ce procédé discursif est aussi séducteur car il rend le discours plus agréable à entendre et par conséquent plus saisissant.

Il existe aussi d'autres méthodes de convictions qui font, quant à eux, plus appel à la raison qu'aux sentiments, il est question de la démonstration, autrement dit, l'ensemble des

arguments qui donnent la possibilité de transformer une affirmation en une vérité qui ne peut aisément être niée, difficilement contestable.

On s'accorde à dire avec P. Breton³⁰ que l'homme argumente depuis qu'il a commencé à forger des opinions, acquérir des valeurs et adhérer à des croyances qu'il partage avec ses semblables. En ces temps-ci, l'homme est confronté quotidiennement à diverses situations qui l'incitent à argumenter au travers d'une culture de base que n'importe quelle personne acquière par imprégnation.

2-1- Les principes de l'analyse argumentative

Les travaux menés par R. Amossy³¹ ont permis de donner un certain horizon des principes de base de l'analyse argumentative, citons entre autres :

- Une approche langagière : le discours argumentatif s'élabore à partir de la mise en place des moyens que donne le langage au niveau des alternatives lexicales qui contiennent un aiguillage argumentatif, des successions d'énoncés, des cadres formels d'énonciation, des sous-entendus et des présupposés.
- Une approche communicationnelle : l'étalage d'un discours argumentatif ne peut s'étendre à l'extérieur d'une relation d'interlocution, en d'autres termes, l'élaboration d'une argumentation et son articulation logique sont indissociables de la situation de communication.
- Une approche dialogique et interactionnelle : le discours argumentatif doit impérativement s'accommoder avec l'auditoire visé dans le but d'agir sur lui. Amossy ajoute, à cet égard, que le discours argumentatif *participe de l'échange entre partenaires même lorsqu'il s'agit d'une interaction virtuelle où il n'y a pas de dialogue effectif*³², le sujet de la dynamique qui s'établit entre l'image de l'auditoire, de l'ethos du locuteur - prenant part dans le discours - de celle des prémisses et des savoirs partagés, sont déterminantes.
- Une approche générique : Le discours argumentatif s'inscrit en permanence dans un type et un genre discursif.

³⁰ P. Breton, *L'argumentation dans la communication* - 3e éd - Paris, repères, 2003. p. 10

³¹ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, P. 23

³² R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, P. 23

- Une approche stylistique : Dans le but d'influencer l'auditoire, le discours argumentatif fait appel aux différents effets stylistiques et aux diverses figures comme celles des figures de style dans l'entreprise de la persuasion.
- Une approche textuelle : Le discours argumentatif nécessite une étude sur le plan de sa construction textuelle en se basant sur les procédures de liaison qui dirigent son développement. À cet effet, il est nécessaire d'observer comment les processus logiques telles que les analogies, les syllogismes, les méthodes de dissociation et d'association sont utilisées à l'intérieur du cadre complexe du discours en situation.

2-2- Quels objets pour l'analyse argumentative ?

Selon Amossy³³, l'analyse argumentative se consacre à un étendu corpus allant de la simple discussion de tous les jours jusqu'au texte littéraire, politique ou encore journalistique. Elle met l'accent sur la nécessité de savoir quelle serait l'extension qu'il convient d'octroyer à l'argumentation. Peut-on envisager que tout discours est argumentatif ? L'analyse aura-t-elle la capacité d'adopter ses procédures à toutes sortes d'extrait de dialogue, de fragment de texte ? Sans quoi, comment choisir ce qui relève de l'analyse argumentative et ce qui lui échappe ?

2-2-1- Visée argumentative vs dimension argumentative

Amossy³⁴ estime qu'il est important de faire la distinction entre la visée et la dimension argumentative du discours. En effet, la rhétorique classique s'intéressait aux projets argumentatifs admis avouant ainsi que les discours ont des visées persuasives. Diverses définitions mettent l'accent sur le caractère achevé et organisé d'un discours prenant part d'un affrontement d'opinions et de points de vue. Face à cette conception rhétorique, celle de la pragmatique introduite par Ducrot et Anscombe, estime que l'argumentation est inscrite à même le sens étant donné que signifier, c'est orienter. Au milieu de ces deux extrêmes, existe une position intermédiaire estimant que l'argumentation parcourt la totalité des discours.

L'emploi du langage à l'intérieur de son contexte dialogique exigé, contient en permanence une dimension argumentative même en l'absence d'un projet admis. C. Plantin souligne en ce sens que

³³ R Amossy, L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction. Paris, Nathan, 2000, P. 24

³⁴ Ibid.

« Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement »³⁵

L'analyse argumentative s'intéresse autant aux discours visant explicitement à agir sur l'auditoire, qu'aux discours qui, tout en exerçant une influence, ne vise nullement à persuader autrui, et c'est ce que souligne J.B. Grize à travers cette citation

« Argumenter dans l'acception courante, c'est fournir des arguments, donc des raisons, à l'appui ou à l'encontre d'une thèse [...] Mais il est aussi possible de concevoir l'argumentation d'un point de vue plus large et de l'entendre comme une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voir le comportement de quelqu'un. Encore faut-il insister sur ce que les moyens sont ceux du discours »³⁶

J.M. Adam, quant à lui, ajoute dans ce sillage, qu' « *on parle toujours en cherchant à faire partager des opinions ou des représentations relatives à un thème donné, en cherchant à provoquer ou à accroître l'adhésion d'un auditoire ou d'un auditoire plus vaste aux thèses que l'on présente à son assentiment* »³⁷

Amossy considère qu'il est important, voire primordial de distinguer la dimension argumentative inhérente à de multiples discours, de la visée argumentative qui ne détermine que certains d'entre eux. Cela veut dire que la simple projection d'opinion sur les choses, qui n'entend pas explicitement rectifier les attitudes du destinataire, ne se confond pas avec l'opération de persuasion appuyée par une volonté consciente et qui propose des stratégies planifiées en ce sens. Amossy affirme aussi qu'une

« Plaidoirie a une visée argumentative : elle se donne comme objectif premier de faire admettre l'innocence de l'inculpé ou de présenter des circonstances atténuantes qui diminueront sa prise. Une description journalistique ou romanesque, par contre, peut avoir une dimension plutôt qu'une volonté argumentative. Elle apparaît souvent comme une simple tentative de donner à voir un pan de réel ; elle ne désire pas prouver, et parfois même s'en défend. Elle ne

³⁵ C. Plantin, cité dans R Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, P. 25

³⁶ J. B. Grize, cité dans R Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, P. 25

³⁷ J. M. Adam, cité dans R Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, P. 25

peut manquer, cependant, d'orienter le regard et de conférer au paysage ou au personnage qu'elle prend comme thème une coloration et un sens particulier »³⁸

D'un point de vue générique, Amossy pense que si le discours de campagne électorale, le discours publicitaire, politique ou encore littéraire disposent d'une visée persuasive, le discours scientifique, les informations télévisés, les récits de fiction, les témoignages ainsi que les conversations de tous les jours comportent, pour leur part, une dimension argumentative et nullement une visée argumentative.

3- Le discours politique

Pour F. Cobby³⁹, Le discours politique est un aspect discursif, par lequel un locuteur singulier ou collectif, est en quête d'acquisition du pouvoir, c'est-à-dire, le discours politique est d'abord un discours de pouvoir, l'importance du rôle qu'il joue dans la lutte pour l'obtention du pouvoir le justifie, car en l'absence du discours politique, il est difficile d'imaginer une lutte politique. Cependant, et dans une perspective plus large, le discours politique peut être considéré seulement et tout simplement comme un discours public sur une chose publique. De cette manière, le discours politique a pour objet la gestion des établissements publics, des divers pouvoirs d'état, des questions qui touchent l'intérêt général de la société et bien entendu des acteurs politiques. Par conséquent, c'est un discours témoin de la difficulté que subit l'homme par rapport à la gestion de la société.

R. Ghiglione considère le discours politique comme « *discours d'influence produit dans un monde social, et dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire* »⁴⁰

Ainsi, c'est à travers le discours politique que les citoyens essayent de définir et de redéfinir le contexte social et politique, pour la raison qu'il se dévoile comme un champ de bataille entre les citoyens et l'état, entre l'état et les partis politiques et entre les partis politiques eux même. Le discours politique a vu le jour dans la Grèce Antique, pour ensuite se voir déployer avec Cicéron à Rome, à cette époque-là, le discours public est devenu un

³⁸ R. Amossy, L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction. Paris, Nathan, 2000, P. 26

³⁹ <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>

⁴⁰ R. Ghiglione, *Je vous ai compris*. Paris, Armand Colin, 1989, p. 09

outil de délibération et surtout un moyen de persuasion. Néanmoins, comme genre, le discours politique ne propose pas d'agencement organisationnel spécifique car c'est uniquement son ancrage à l'intérieur du social qui rend possible sa prise en compte.⁴¹

4- L'analyse du discours politique

Selon P. Charaudeau⁴² l'efficacité d'une analyse du discours politique réside dans la compréhension du sens car il est difficile de l'appréhender en dehors de l'action qu'il engendre et qui permet à l'homme politique d'accéder à l'accomplissement d'un pouvoir tant escompté, et c'est à partir de là qu'il sera intéressant de voir comment s'élaborent les relations entre ces trois piliers à savoir, le discours, l'action et le pouvoir.

Ainsi, discours et action se présentent comme deux éléments fondamentaux de l'interaction sociale, ils ont une indépendance unique, c'est à travers leur alliance et leur association qu'apparaît le sens de l'interaction langagière. En effet, pour P. Charaudeau, les actes langagiers sont principalement des actes communicationnels qui présentent deux dimensions, l'une appelée externe et l'autre interne. En ce qui concerne l'externe, elle englobe les communicants qui y sont adjoints et qui ont des caractéristiques intellectuelles et sociales paraissant, au premier abord, comme autonomes de leurs attitudes langagières, c'est-à-dire, que leur autogestion et leur conscience sont associées à une pratique de succession des faits et d'actualité du monde qui les positionnent à l'intérieur d'un raisonnement non connexe au langage. Quant à la dimension interne, elle englobe les caractéristiques langagières du sujet parlant pouvant ainsi recourir aux diverses formes intellectuelles et sociales, sauf qu'ici, en tant qu'être du langage c'est grâce à son élaboration langagière qu'il édifie une particularité discursive ayant pour but d'influencer l'autre et de le faire adhérer à ses propos.

A partir de là, tout discours se réalise à l'intérieur d'une certaine dimension actionnelle dans laquelle se définissent les identités sociales, les objectifs et les prescriptions sociales des interlocuteurs. Ce cadre, nommé par Charaudeau « le cadre situationnel »,⁴³ comporte un assortiment d'obligations qui conditionnent l'attitude langagière des allocutaires, comme par exemple :

⁴¹ R. Ghiglione, *Je vous ai compris*. Paris, Armand Colin, 1989, p. 09

⁴² Patrick Charaudeau, "A quoi sert d'analyse le discours politique * ?", in *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 25 novembre 2018 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

⁴³ Ibid.

- La permission de parler suivant le droit qui leur est permis
- Les tâches énonciatives qu'ils doivent assumer et supporter
- Les méthodes de constitution de leur discours

Tous ces facteurs, réunis, collaborent à l'édification du projet d'influence projeté par l'acteur politique qui participe à la mise en scène de son discours où il joint les visées ordonnées par les contraintes situationnelles et celles qui concordent à son modèle communicationnel, et ce, tout en prenant en considération l'image que construit l'autre, c'est-à-dire, son interlocuteur de sa personne et l'idée qu'il se fait de lui. Or, cet autre, procède aussi à l'interprétation du sens du message reçu en rassemblant les modalités du cadre situationnel qu'il connaît et celles qu'il découvre et reçoit au moment du discours prononcé, considéré comme élément propre au sujet parlant. Aussi, c'est à partir du cadre actionnel que s'élabore, comme l'affirme Charaudeau, « le positionnement du sujet parlant »⁴⁴. Ce dernier est considéré comme étant le résultat d'association entre les contraintes de ce cadre et se traduit essentiellement dans les éléments suivants :

- La représentation de l'espace qu'il impose
- L'expérimentation
- La culture et les systèmes de valeurs propres au sujet parlant et qui sont répartis avec le groupe auquel il appartient ou veut appartenir, car en prenant la parole, il prendra forcément position en fonction de ces valeurs et parfois sans même s'en rendre compte.

En ayant recours à cette vision du monde et aux aptitudes qui organisent la société, se construit le phénomène de l'agir sur l'autre, nommé par Hebermas « l'agir communicationnel »⁴⁵ pourvu qu'il soit entendu en termes langagiers, autrement dit, un agir issu d'une communication et synonyme du résultat de l'interaction langagière, une communication qui est elle-même agir, notamment, à travers les résultats et les évolutions que procurent les actes langagiers.

⁴⁴ Patrick Charaudeau, "A quoi sert d'analyse le discours politique * ?", in *Análisi deldiscurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 25 novembre 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

⁴⁵J. Hebermas cité dans Patrick Charaudeau, "A quoi sert d'analyse le discours politique * ?", in *Análisi deldiscurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 25 novembre 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

Charaudeau⁴⁶ ajoute à ce propos que l'activité communicationnelle qui intervient dans un cadre d'échange langagier est constamment « interactionnelle », ceci dit, le sens qui en ressort ne relève pas seulement de l'unique visée énonciative mais de l'affrontement entre cette visée et celle de l'autre qui se place en position interprétative.

En effet, agir sur l'autre, c'est l'influencer en essayant de modifier constamment son état, qu'il soit physique ou morale. Cette influence se réalise essentiellement par le pouvoir des mots, ce pouvoir, ne réside pas dans le « pouvoir d'agir » qui veut dire, la disposition d'une personne à accomplir telle ou telle tâche, mais dans le « pouvoir d'agir sur l'autre » signifiant que le sujet parlant vise intentionnellement à influencer les connaissances et le caractère de l'autre.

Il est clair que les facteurs qui organisent ce pouvoir d'agir se trouve essentiellement dans la visée du faire faire, de faire dire et de faire penser pour reprendre les propos de Charaudeau⁴⁷, mais cela ne suffit pas à l'aboutissement de ce processus énonciatif. Pour cela, elle doit inclure la nécessité de percevoir l'intention soutenue par l'effet. C'est cette nécessité qui va parfaire et accomplir la visée communicationnelle à travers un but d'action, car ce dernier a pour mission de placer l'élément visé dans une situation de contrainte à s'exécuter, c'est-à-dire, une instauration d'un rapport de soumission au sujet parlant.

Reste que la question qui doit être posée dans ce contexte, est de savoir ce qui oblige l'autre à s'exécuter ? Pour répondre à cette question Charaudeau⁴⁸ propose plusieurs hypothèses qui pourront éclaircir cette situation, et parmi lesquelles nous en citerons deux :

- La présence d'une menace qui l'inquiéterait s'il s'abstenait à obéir.
- Une éventuelle récompense dans le cas où il choisirait de se soumettre.

À partir de là, qu'elles soient une menace ou une récompense, les deux sont classées au registre des sanctions possibles, et c'est cette possibilité de sanctionner qui placera le sujet parlant en position de force et d'autorité, en d'autres termes, le conditionnement de la sanction, déclenchera la machine d'influence et contribuera à détenir une puissance d'action.

⁴⁶ Patrick Charaudeau, "A quoi sert d'analyse le discours politique * ?", in Anàlisi deldiscurs polític, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 25 novembre 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

De ce fait, le destinataire visé est placé dans une situation de dominé et le communicant absolu dans une situation de dominant, et c'est la mise en place de ce rapport (dominé/dominant) qui les classes dans une analogie de pouvoir.

Les autres questions qui doivent être posées sont les suivantes : En quoi l'élément communicant a le droit de commander ou d'imposer telle ou telle chose ? Au nom de quoi il peut forcer une ratification quelle que soit sa nature ? Au nom de quoi le sujet dominé a l'obligation et la charge d'obéir ?

On s'entend à dire avec Charaudeau⁴⁹ qu'il faut d'abord se demander sur ce qui appuient l'autorité et le droit à pratiquer telle ou telle sanction, et c'est l'espace où se situe la force de vérité qui établira et légitimera si les hommes ont le devoir d'exécuter les actes et les lois.

A cet égard, deux cas de forces de vérité se proposent, le premier est d'ordre transcendantal, tandis que l'autre est d'ordre personnel. Pour le premier, la force de vérité est externe aux interlocuteurs de la relation, il prend la position de « tiers mythique » prenant la fonction d'une autorité transcendantale qui prescrit et qui impose les lois auxquelles se réfèrent les interlocuteurs, Charaudeau⁵⁰ le nomme « le grand autre », ce dernier prend diverses images et peut être représenté comme :

- Une force divine octroyée aux rois et leur droit divin.
- Les figures religieuses qu'on trouve dans toutes les religions existantes.
- Les figures sectaires.
- Les entités abstraites qui se sont constituées à travers leur volonté à surdéterminer, comme l'entité du peuple, de la république, ou aussi de la science et du progrès, c'est ce qu'a appelé Durkheim « le social divin »⁵¹

Quant au second cas de force de vérité, qui est quant à lui personnel, sa force est plus limitée, vu qu'elle est interne au sujet parlant, donc propre à sa personne, et c'est ce qui lui accorde une « autorité personnelle » installant ainsi une relation directe de « dominant/dominé » entre les interlocuteurs de la communication.

⁴⁹ Patrick Charaudeau, "A quoi sert d'analyse le discours politique * ?", in *Análisi deldiscurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 25 novembre 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Durkheim cité dans Patrick Charaudeau, "A quoi sert d'analyse le discours politique * ?", in *Análisi deldiscurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 25 novembre 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

Cette autorité personnelle prendra elle aussi diverses formes :

- Elle peut être naturelle, à l'instar de l'autorité par filiation parentale, par l'expérimentation du sujet parlant, c'est-à-dire, son savoir-faire, ou par le facteur des traits personnels comme le don ou le charisme.
- Elle peut être institutionnelle, résultante d'un type de caractère dont le fondement est externe au communicant et au même temps interne.

Finalement, si la légitimité permet d'imposer une soumission, les concepts de légitimité et autorité sont-ils semblables ? Pour Charaudeau⁵², il existe deux descriptions de la légitimité :

- L'une appelée large, elle rend légitime n'importe quelle autorité qui découle d'un tiers, c'est-à-dire, un pouvoir incontesté.
- L'autre est étriquée, elle rend légitime l'autorité si l'ensemble du collectif approuve sa détermination quant aux conventions d'exercice de l'autorité et par conséquent, agrée l'application, vu que c'est elle le constructeur, à titre d'exemple, dans le champ politique là où le concept de « démocratie représentative » se particularise expressément par un pouvoir dans lequel la légitimité est originaire d'une « souveraineté populaire »

5- La parole politique et la question du pouvoir

En s'appuyant sur des travaux de P. Charaudeau⁵³, La politique est l'un des champs les plus difficiles à caractériser vu la complexité des rapports de force qui constituent ce domaine. En effet, qui dit politique, dit pouvoir, une adéquation incessamment débattue depuis l'époque de Platon à celle de Kant et depuis peu par Weber, Arendt, Foucault et Bourdieu.

En réalité, la détermination de ce champ peut se réaliser quand l'action politique et les instances qui la relient travaillent en interaction sous les mêmes attentes, autrement dit, c'est une action qui se base sur un échange dans l'intention de concrétiser un intérêt général qui satisferait toutes les parties

⁵² Patrick Charaudeau, "A quoi sert d'analyse le discours politique * ?", in *Análisis del discurso político*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 25 novembre 2018 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

⁵³ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.p. 11-12

5-1- Langage et action

Il n'existe point d'acte de langage sans autrui, sinon il sera vide de sens, car, c'est la relation avec l'autre qui définira la parole, c'est ce que Charaudeau⁵⁴ appelle le principe de l'altérité (sans la présence d'autrui, nullement de conscience de soi) Dans cette interaction, l'objectif de l'énonciateur est de faire adhérer l'autre à ses propos, elle se base sur le principe de l'influence, mais des fois l'adhésion d'autrui s'avèrerait plus délicate que prévu, ce qui pousse les différents acteurs de cette interférence à gérer leurs relations, cette dernière situation est fondée sur le principe de la régulation. Ce sont ces trois principes cités par Charaudeau qui fondent tout acte de langage et le situent dans un schéma actionnel.

L'objectif d'agir sur l'autre ne s'effectue pas via la visée illocutoire de l'énonciateur, en l'occurrence, faire faire, faire dire ou faire penser vu que cette visée exige que l'intention soit suivie par l'effet, c'est-à-dire, actionner l'intention pour obliger l'autre à s'exécuter.

Néanmoins peut-on obliger l'autre à s'exécuter dans n'importe quelle situation ? Ce processus peut apparaître réalisable dans le cas où existeraient des sanctions qui suivraient le non-respect de ce qui est demandé, autrement dit, la présence de menaces perpétuelles qui déstabiliseraient le destinataire et qui le mettraient dans des situations où il n'aura pas le choix de refuser une autorité sur sa personne. Ce n'est qu'à partir de cette reconnaissance de menace que s'installera un des principes d'influence, constituant ainsi une force d'action schématisée dans un rapport (dominé/dominant). Partant de cette relation, tout acte de langage est contracté à l'action par le biais des rapports de force que nourrissent les individus dans les interactions sociales

5-2- L'action politique

D'après Charaudeau⁵⁵, l'action politique est considérée comme le noyau des décisions collectives dans une communauté donnée sous le slogan du vouloir vivre ensemble, toutefois, chaque décision collective doit être analysée en prenant en compte le but prescrit.

Le responsable de cette action politique doit en effet, non seulement construire un plan pour accéder au but souhaité, mais aussi, s'investir pour que l'action soit accomplie dans les meilleures conditions possibles ; tant qu'il est le responsable de la décision, il l'est pareillement pour l'aboutissement des résultats de celle-ci. Dès lors, le facteur de l'efficacité

⁵⁴ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 12

⁵⁵ Ibid. p 13

est d'ores et déjà déclenché depuis la prise de décision, car elle est souvent collective, chose qui modifierait les particularités de l'action, poussant ainsi le collectif, qui se compose d'individus issus des différents couches de la société, à s'entendre dans l'intérêt à ce que le projet commun soit élaboré pour un objectif commun.

Tout en étant responsable, ce collectif élira un représentant qui aura la tâche d'exécuter l'action collective et doit rendre constamment des comptes auprès de son collectif qui a le devoir de contrôler en permanence les comportements et les agissements de son représentant.

Ricœur, souligne dans ce contexte « *qu'il convient de se méfier des abus du politique et de veiller à son contrôle en le devisant contre lui-même, en jouant de contre-pouvoir contre le pouvoir*⁵⁶ »

Ce mode d'emploi est très présent dans les associations, les syndicats et plus particulièrement dans les partis politiques grâce aux élections faites pour choisir le représentant le plus crédible possible.

5-3- Les instances

Il existe deux types d'instances selon Charaudeau⁵⁷, l'instance politique et l'instance citoyenne. La première a pour tâche d'exécuter l'action politique, tandis que l'autre a pour fonction de choisir ses représentants au pouvoir.

L'accomplissement de l'action politique repose sur le fait que l'instance politique est choisie par une instance citoyenne qui, à l'origine, ne connaît pas les règles qui régissent la vie politique, autrement dit, les conditions d'effectuation de l'action politique. A partir de là, l'instance politique se retrouve dans une situation complexe, d'un côté, on a des revendications citoyennes qui demandent la réalisation du souhaitable, et de l'autre côté, on a un contexte interchangeable rendant l'élaboration de l'action politique complexe, difficilement réalisable.

⁵⁶ P. Ricœur cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 13

⁵⁷ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 14

5-4- Les valeurs

Chaque collectivité est basée sur des valeurs et des idées que n'importe quel individu doit respecter et défendre. Pour Charaudeau, Arendt voit que,

« L'enjeu de la discussion soit le : comment faire pour combler le désir de vivre en communauté dans une idéalité qui définirait les êtres dans des rapports d'échanges réciproques (donner – recevoir) avec autrui, de sorte que soient établies des situations d'égalité entre les individus »⁵⁸

Ainsi, toute décision prise par le collectif est basée sur des valeurs communes, à partir desquelles, toute action politique sera inéluctablement bien fondée tant que son responsable est issu de ce collectif, cela garantirait les droits et les devoirs de chaque individu, constituant ainsi une égalité entre les citoyens.

De ce fait, les valeurs communes s'assemblent dans la figure d'un tiers, d'une personne désappropriant les individus sous une idéalité, selon Ricœur, nous apprend Charaudeau, « *ce dessaisissement est fondateur, et en ce sens nécessaire, mais il engendre en même temps les formes spécifiques du mal politique, c'est pourquoi il doit demeurer sous surveillance* »⁵⁹

Il existe des circonstances où le pouvoir politique sera pris de manière individuelle, comme c'est le cas dans les coups d'état où le premier responsable essaye par tous les moyens existants de légitimer son action, en rétorquant par exemple qu'il a agi au nom d'une conception partagée avec un certain nombre de citoyens, même si ces derniers sont minoritaires, il va jouer sur les négociations, expliquant les cause qui l'ont poussé à prendre une telle décision, se basant sur des revendications populaires, comme si le peuple adhère à son action.

Arendt dira en ce sens que ce sont là les fondements même du populisme. Cette prise du pouvoir par la force engendre, par conséquent, une division au sein de la société et favorise l'apparition d'une opposition farouche qui essayera de déstabiliser le pouvoir en place par des émeutes qui seront réprimées par la force, ouvrant la voie à une dictature et un ensemble fragmenté de communautés d'opinions diverses, incitant le pouvoir politique à revoir ses cartes et à recourir à maintes stratégies afin de gérer au maximum ces conflits.

⁵⁸ H. Arendt cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.p. 14-15

⁵⁹ P. Ricœur cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 15

5-5- Les conceptions du pouvoir politique

Les valeurs dont ressort l'action politique s'organisent par l'existence de milieux de dialogues et de persuasion. Marc Augé définit le champ politique comme « *le gouvernement de la parole, mais pour une part seulement* »⁶⁰ il précise aussi que dans les cas de protestations anti-gouvernementales, on peut s'interroger sur celui qui a le plus d'influence sur l'autre. Est-ce les slogans des protestataires qui remplissent les rues et les discours de presses (parole) ? Est-ce le nombre des contestateurs qui manifestent leurs colères par le biais de grèves organisées (action) ? Et quelles seraient les stratégies qui vont être déclenchées par le gouvernement pour apaiser la tension ? Optera-t-il pour une campagne de persuasion afin de les convaincre et les sensibiliser (parole) ? En déclarant qu'il prendra les mesures nécessaires pour satisfaire leurs revendications (action)

À travers ce fonctionnement par le recours à la parole suivie par une promesse d'action, se réalise la gestion de crise, dans le but d'atténuer les tensions, car sans parole, il n'y a pas d'action. Dès lors, la parole intervient dans l'espace de discussion afin de définir l'idéalité des ambitions et des manœuvres de l'action politique, comme elle intervient dans l'espace d'action pour la disposition des axes composants, la répartition des tâches et la proclamation des lois, des règlements et des mesures de tout ordre. Elle s'opère aussi dans l'espace de persuasion, permettant à l'instance politique de faire entendre raison à l'instance citoyenne sur la légitimité de son programme et des mesures qu'elle va prendre pour mener à bien son action et gérer, de ce fait, les divergences d'opinions à son avantage.

Charaudeau reprend les propos de Max Weber pensant que le pouvoir est synonyme de domination et de conquête par un recours à la violence et à la force, dans le but d'instaurer et d'imposer une autorité sous l'écorce d'une légalité, pour ne pas s'incliner vers une soi-disant dictature, il estime que

« L'état est un rapport de domination exercé par des hommes sur d'autres hommes, et appuyé sur le moyen de la violence légitime [...]. Pour qu'il existe, il faut donc que les hommes dominés se soumettent à l'autorité revendiquée par ceux qui se trouvent en position de domination dans chaque cas considéré »⁶¹

⁶⁰ M. Augé cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.16

⁶¹ M. Weber cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.16

Pour sa part, Arendt, nous dit Charaudeau, part de l'idée que le pouvoir politique est le résultat d'un accord signé entre différents individus de la société à savoir les politiciens et la société civile qui veulent vivre ensemble, elle note *que « lorsque nous déclarons que quelqu'un est au pouvoir, nous entendons par là qu'il a reçu d'un certain nombre de personnes le pouvoir d'agir en leur nom »*⁶²

Nous avons par le biais de ces deux réflexions, deux avis différents sur la notion du pouvoir politique, ce qui nous amène au caractère ambigu de ce dernier, c'est là où intervient l'apport de Jürgen Habermas qui propose de faire une distinction entre un « pouvoir communicationnel » et un « pouvoir administratif », le premier s'organiserait à l'exclusion d'une domination quelconque, car le responsable de son initiation et de sa disposition est bien le peuple, et c'est ce dernier qui le favorisera au sein de la société, instaurant de la sorte un espace de discussion. Le second, quant à lui, comporte des rapports de domination, il s'agira là de diriger l'action sociale en constituant des lois qui orienteront l'état de droit pour éviter tout ce qui est susceptible de nuire à la force d'agir.

P. Charaudeau défend cette ligne en notant que le pouvoir politique doit être conçu en fonction d'une composition provenant logiquement de deux compositions de l'activité humaine : celle du débat d'idées, l'étendu champ de l'espace public, lieu de dialogue et d'opinions partagées et celle du faire politique dans un domaine plus limité de l'espace politique, où les décisions sortent et les actes s'accomplissent.

Ces deux champs se fondent mutuellement, mais à l'instar d'Habermas, d'Arendt et plus particulièrement de Weber - qui a une réflexion limitée sur cette question -, Charaudeau exige un processus de régulation dans la définition des rapports de force, car chacun de ces mécanismes s'exerce conformément à un jeu de prépondérance propre à lui, combinant parole et action. Ainsi, chez le premier, c'est la parole qui s'impose à travers des discussions diverses sous le slogan du « que le meilleur gagne », utilisant différentes stratégies discursives comme la violence verbale, la manipulation, la menace, les promesses, la calomnie, etc. (L'enjeu est de taille, puisque c'est la légitimité de l'énonciateur qui est en jeu.) Chez le second, c'est l'action qui prime et le milieu du « pouvoir d'agir » entre l'instruction politique et l'instruction citoyenne. Dès lors, l'élément perturbateur de ce mécanisme est la pratique d'une autorité par le biais de lois et de sanctions dans le but d'exercer une domination. À l'appui de cette idée, langage et action sont deux pratiques

⁶² H. Arendt cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.16

complémentaires dans l'exercice du pouvoir politique, mais à la fois complexe à partir du moment où dire ne veut pas forcément dire faire, c'est pourquoi la parole politique doit se démener entre une vérité du dire et une vérité de faire.

6- De l'espace social aux espaces sociaux de la parole politique

L'espace de la société où s'effectue la parole est divisé en différents espaces d'échanges, de débats, de persuasions et surtout de décisions qui incessamment se recourent, se désorientent et s'opposent. P. Charaudeau⁶³ propose la dénomination d'un espace dit public plus ou moins compact où se jouerait tout ce qui concerne les affaires de la vie en société, mais la question qui reste toujours posée est le fait de savoir si on doit faire une distinction entre l'espace public et l'espace politique. En effet, quelle est la caractéristique de cet espace public ? Où s'établit la limite entre l'espace public et l'espace privé ?

6-1- Espace public, espace privé et espace politique

Afin d'amplifier cette expression, D. Wolton la dénomme « communication politique » en la définissant comme étant « *L'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité de s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes, et l'opinion publique aux travers des sondages* »⁶⁴.

De cette manière, on définit un espace particulier au dedans de l'espace public où les discussions, qui s'y construisent, ne sont pas forcément d'ordre politique, pour lui, c'est uniquement les discours qui organisent les affrontements appartenant à la communication politique, étant donné que leur objectif se situe dans les décisions de l'action politique.

B. Miège défend le même principe que celui de Wolton, en exprimant ses critiques envers certains politologues qui axent principalement leurs recherches autour de l'analyse des causalités entre ceux qui ont le pouvoir, les journalistes des grands médias audiovisuels et les professionnels du marketing politique, réduisant ainsi l'espace public au seul épiscentre de sa composante politique, il considère aussi que ces différents états ont édifié quatre représentations de communication qui s'installent en tant qu'organiseurs des espaces publics des sociétés capitalistes et démocratiques, il estime en même temps « *qu'il n'y aurait*

⁶³P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.16

⁶⁴D. Wolton cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.18

*pas de décision, ni d'action possible dans le champ de la politique sans prise en compte de l'opinion pour la fabrication de laquelle interviennent les médias »*⁶⁵

Un fonctionnement fondé sur l'influence des uns aux autres, instaurant un cercle vicieux qui dresse :

- L'opinion sous l'influence des médias ;
- Les médias sous l'influence du pouvoir et de l'opinion ;
- Le politique sous l'influence des médias et de l'opinion.

6-2- Un espace politique double

Charaudeau⁶⁶ stipule que c'est à partir des années 50 que le domaine de la médiatisation a pris de l'ampleur au sein des sociétés, où la frontière entre public et privé commençait à se défaire, invitant les différents acteurs de la société à chercher le lieu exact où se situerait le vrai pouvoir.

Dès lors, l'espace privé était tellement médiatisé que tout est devenu accessible grâce à l'information, si bien que le mot privé commençait à disparaître progressivement face au regard du public, créant indirectement une sorte de manipulation par les médias via différents procédés comme la publicité, le marketing, les médias télévisuels, les sondages, les enquêtes, etc. Parfois même avec des intentions perverses suscitant continuellement les excès.

Charaudeau⁶⁷ propose d'élaborer un champ de communication dans lequel « l'agir communicationnel » devient le lieu d'interactivité d'arguments logiques, formant un intermédiaire social entre l'état et la société civile où les acteurs, les actions et les rencontres sociales se retrouvent à travers la mise en place d'un espace du vivre ensemble. Ces derniers doivent être en permanence publicisés de façon à ce que les opinions collectives s'édifient dans une filiation d'un sens commun.

⁶⁵B. Miège cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.16

⁶⁶P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.19

⁶⁷Ibid.

7- De la complexité du champ politique : les secteurs d'action sociale

Pour que la politique prenne corps, elle doit selon Charaudeau,⁶⁸ accomplir un certain nombre d'actions de régulation sociale, étant donné que son objectif majeur est de diriger la vie en société, elle doit donc contrôler toutes les confrontations qui se construisent à socialement afin de neutraliser les emplois de domination ou de désaccord pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, une certaine égalité entre les individus vivants en communauté. Pour cela, il est impératif, pour la survie d'un état, d'instaurer des lois et des sanctions qui inciteront les citoyens à respecter les institutions de l'état et surtout de respecter autrui, pour préserver le bien commun. Quant à l'état, il aura pour mission, la disposition et la répartition des activités, des rôles et des responsabilités de chaque citoyen en implantant un dispositif de délégation et de représentation structuré et qui sera placé par voie d'attribution ou d'élection pour que chaque citoyen trouve la place qui lui sied en guise de mérite.

Ce sont ces trois systèmes de régulation qui règlementent le fonctionnement d'un état et par conséquent de toute une société

7-1- Des secteurs en interaction

Un certain besoin existe entre ces quatre secteurs, créant une interférence des uns sur les autres, dans l'accomplissement de leurs tâches. Par exemple, pour les prises de décisions et la profération des sentences dans le domaine de la justice, elles sont constamment attachées au pouvoir politique, même constat pour le secteur économique qui dépend continuellement du pouvoir politique, principalement dans le secteur public telles que les entreprises étatiques, la bourse ou encore la monnaie. Mais la question qui doit être posée selon Charaudeau⁶⁹, ces prises de décisions dépendront-elle constamment du pouvoir politique ? la réponse à cette question se situe dans le fait que l'économie du marché prend de plus en plus d'ampleur dans le monde actuel, mettant l'économie de nombreux pays dans une entière autonomie par rapport au pouvoir politique, celle-ci se réalise par le biais de lobbies et d'organismes financiers, comme le (FMI), qui pratiquent des pressions sur le pouvoir politique et les mesures qu'il devra prendre, en plus de se voir intervenir dans des domaines qui étaient gérés uniquement par le pouvoir politique notamment l'éducation, le sport, la culture, etc.

⁶⁸ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.20

⁶⁹ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.21

Pour ce qui est des médias, leur exercice est un peu complexe, pour ne pas dire incohérent, car ils sont liés expressément au pouvoir politique, puisqu'ils cherchent des informations fiables et essentiellement officielles, donc ils se trouvent dans l'obligation d'être constamment proches des politiciens à travers différents endroits et événements, inscrivant ainsi leur dépendance totale du pouvoir politique.

8- Les contraintes du discours politique : dispositif, identité, légitimité

Chaque individu reflète le miroir d'une histoire singulière, ainsi, il façonne son individualité par le biais de relations permanentes avec autrui dans une communauté donnée et spécialement dans un contexte particulier, construisant une personnalité à la fois collective et individuelle qui se complètent entre elles, car il est difficile, voire irréalisable de construire un « Moi » dans un environnement qui ne fait pas partie d'une société, un processus qui conduit n'importe quel individu à chercher à se différencier des autres membres de la société et construire une personnalité ou une identité propre à sa personne.

Un procédé qui s'avère difficile mais pas impossible à réaliser selon Charaudeau⁷⁰, étant donné que chaque être en quête de distinction se verrait contraint par les protocoles et les normes langagières qu'il partage avec le groupe dont il fait partie, sauf si cette distinction se forme grâce à une élaboration discursive propre, qui lui permettra de s'individualiser. On conceptualise ce fonctionnement comme une pièce théâtrale, où chaque acteur joue un rôle précis et prévu à l'avance et d'autres rôles improvisés par le biais d'un procédé interactionnel qui réalise un jeu relationnel faisant partie d'une communication humaine⁷¹.

Parmi les scènes phares jouées dans ce théâtre, il y a la scène politique, cette dernière engendre des rapports de force qui se jouent en proportion des places, des rôles et des actes de langages qui sont présomptifs par ce déroulement et à la limite de marge de manœuvre dont s'accommodent les interprètes.

Pour comprendre ce mécanisme complexe, il faut savoir quelles sont les spécificités de la scène politique pour, à posteriori, mieux apercevoir leur jeu personnel, justement, pour l'analyse du discours, il faut évoquer les difficultés structurelles du contexte politique avant d'évoquer les stratégies discursives que les hommes politiques mettront en œuvre.

⁷⁰ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.39

⁷¹ Ibid.

8-1- Du contrat de communication politique

Le contrat de communication⁷² est le résultat d'interactions symboliques édifiées à partir des rapports de force et d'une scène d'énonciation. C'est le principe même du discours politique d'où, à la fois, son hétérogénéité - par rapport aux différentes définitions - et sa stabilité quant aux alternatives des démarches énonciatives qui s'offrent à l'acteur politique, un constat qui poserait des contraintes pour les hommes politiques qui souhaitent s'assurer de l'efficacité de leurs discours politiques, aussi bien que pour les citoyens désireux que leurs revendications et leurs protestations atteignent le pouvoir central, pareillement, pour les spécialistes de l'analyse du discours politique espérant prélever le plus grand nombre possible d'intentions et de sens projetés par les différents discours politiques.

Le sens et les effets d'un discours politique se dégagent à partir d'une série complexe de communication et d'embranchements de savoirs et de croyances qui sont composés par les uns et recomposés par les autres et non pas d'une simple adaptation de schémas de pensées préconstruits qui se répètent continuellement selon la structure dominée/dominant.

Cette construction-reconstruction s'exécute en proportion de la place et du positionnement que prennent les acteurs dans le contrat, ils sont le résultat d'enchaînements de pensées diverses, d'attitudes affectives et de facultés de concevoir, de même que dans des situations de rapports de force. Les significations du discours politique se forment et se reforment en suivant le contexte de leur mise en œuvre et de leurs énonciations.

8-1-1- Le dispositif d'interaction

Selon la définition fournie par le dictionnaire Larousse le dispositif est « *l'ensemble de pièces constituant un mécanisme, un appareil, une machine quelconque, ou encore l'ensemble de mesures prises, de moyens mis en œuvre pour une intervention précise* »⁷³.

Ce dispositif, nous dit Charaudeau,⁷⁴ concerne ce qui structure le contexte dans lequel se déploie les interactions langagières, en les administrant selon les statuts des partenaires de l'échange, le caractère de leur identité, ainsi qu'aux relations qui s'édifient entre eux en fonction des besoins. Néanmoins, ce dispositif aura toujours besoin de conditions matérielles afin que le déroulement des interactions soit efficace, ce conditionnement se modifie d'un

⁷² P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.40

⁷³ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dispositif/25960>

⁷⁴ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.p. 40-41

contexte à un autre, il précise en ce sens « *qu'il s'établit un rapport d'enclassement entre le macro dispositif conceptuel qui structure chaque situation d'échange social et les macro dispositifs matériels qui spécifient celle-ci autant de variantes* »⁷⁵

Il note aussi l'existence de deux types de macro dispositifs, l'un conceptuel du contexte d'information et l'autre, se rapportant aux médias en général. Ces deux types de macro dispositifs englobent, à l'intérieur de chacun d'eux, différents micro dispositifs faisant référence à des genres, comme les journaux télévisés, les débats politiques, les reportages, etc. tout aussi comme la communication publicitaire en l'occurrence, la publicité, les magazines, etc. Même constatation pour le discours politique en tant que macrodispositif ayant des variétés tels que les débats télévisés, les discours d'assemblées, la profession de foi, les déclarations de presse, etc.

Dès lors, le dispositif du discours politique se place comme garant de n'importe quelle communication politique, il l'organise et la régule tout en prenant en compte la scène d'énonciation. M. Augré, atteste que

« l'intervention politique est aussi exemplaire de ce que nous proposons d'appeler dispositif rituel élargi [...] elle obéit à un certain nombre de contraintes formelles [...] ; elle ouvre une attente et escompte des résultats ; elle traite une altérité (celle du public en général et des adversaires politiques en particulier) et tente d'établir [...] un « consensus » ou une majorité, c'est-à-dire l'affirmation d'une identité relative à une question particulière ou à la conduite des affaires de l'état »⁷⁶

8-1-2- Les instances du dispositif

Ils ne sont pas des individus physiques mais des constitutions humaines représentant le lieu d'une conscience et classées par catégories en fonction des missions qui leurs sont attribuées. C'est donc des concepts abstraits où sont renvoyés les individus.

Charaudeau⁷⁷ préfère parler d'instances, car faisant partie du dispositif, ils se caractérisent par leurs marques identitaires, qui à leurs tours, déterminent la perception communicationnelle, car pour analyser une communication dans les meilleures conditions possibles, il faudrait non seulement avoir une connaissance sur les personnes, mais aussi sur les instances où se déploie la communication, comme c'est le cas pour l'analyse du discours

⁷⁵ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.p. 40-41

⁷⁶ M. Augré cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.41

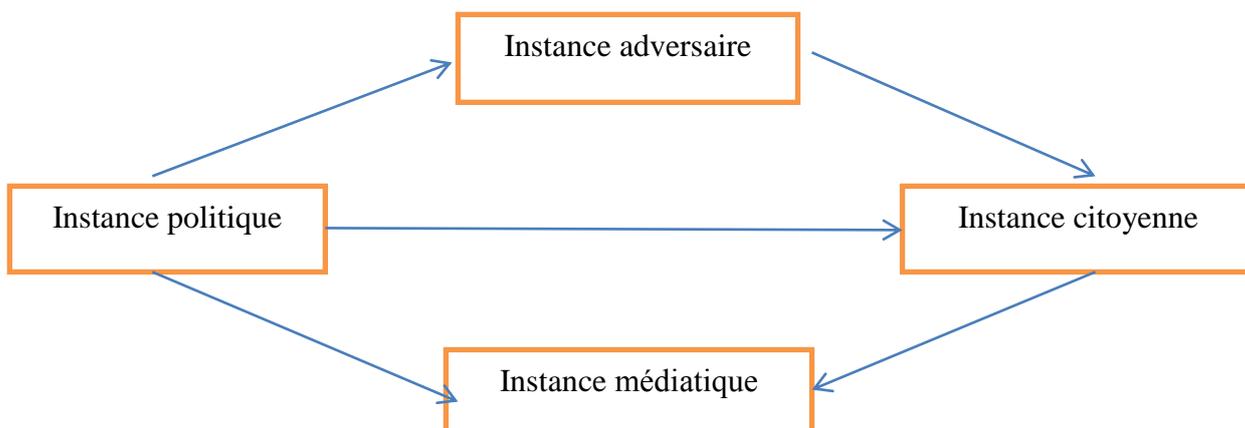
⁷⁷ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.42

politique, afin de ne pas tomber dans deux travers, c'est-à-dire se baser uniquement sur la personnalité psychologique et sociale de l'énonciateur, et aussi de négliger la nature des instances du dispositif, bref, se focaliser seulement sur les idées véhiculées par le discours. Il souligne aussi

« Qu'il serait commode de considérer que le dispositif identitaire du politique se compose de deux instances : une instance politique et une instance citoyenne, mais étant donné la complexité de la structuration du champ politique du fait des multiples entrecroisements qui se produisent entre les différents secteurs d'activité de la pratique sociale et les différentes situations de communication »⁷⁸

Et note aussi qu'il faut classer trois lieux de production du discours politique :

- Un lieu de gouvernance : là où se situent l'instance politique et son double adversaire.
- Un lieu d'opinion : là où se situe l'instance citoyenne.
- Un lieu de médiation : là où se situe l'instance médiatique.



8-1-2-1- L'instance politique et l'instance adversaire

C'est le lieu où opèrent les personnes qui ont la capacité du pouvoir faire, à savoir, la prise de décision et l'accomplissement de l'action, ainsi que le pouvoir de faire penser. Pour Charaudeau⁷⁹, l'instance politique s'élabore à travers la manipulation : c'est le lieu de gouvernance.

⁷⁸ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.42

⁷⁹ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.43

Pour accomplir ses tâches, cette instance est constamment à la recherche d'une crédibilité pour légitimer son autorité et sa mise en place, pour cela, différentes stratégies de persuasion et de séduction s'offrent à elle, que ce soit pour maintenir son pouvoir ou pour accéder au pouvoir.

Par exemple, lors des campagnes électorales, elle doit proposer un programme et des idées innovantes afin de défendre un bien-fondé concernant ses décisions précédentes ou ses décisions futures, de ce fait, elle doit suivre un processus de justifications et d'explications pour ne pas être déstabilisée par ses opposants qu'elle doit critiquer en permanence en cas d'acharnement, afin de renforcer ses positions et faire en sorte que les rapports de force ne s'inversent pas.

Autre stratégie exposer par l'instance politique, c'est d'appeler sans cesse au consentement social afin de maintenir le soutien de l'opinion public, ce dernier est constaté par le biais des urnes ou encore des sondages.

L'instance adverse, au même titre que l'instance politique, se situe dans le même lieu de gouvernance vu qu'elles ont les mêmes motivations. Sa fonction est de soumettre au citoyen un plan sociétal idéal. Pour cela, elle doit constamment faire en sorte de persuader les citoyens de la légitimité de sa position afin de se rendre crédible.

Cependant, et à l'inverse de l'instance politique, l'instance adverse s'inscrit dans l'opposition et, par conséquent, elle n'exerce pas de pouvoir. Ceci dit, elle représente pourtant une partie de l'opinion publique. Sa mission principale est de critiquer le pouvoir en place. A cet égard, elle doit recourir à diverses stratégies discursives comme le fait exactement l'instance politique.

8-1-2-2- L'instance citoyenne

Charaudeau⁸⁰ pense que sa définition diffère d'un pays à un autre, suivant le régime en place car la notion de citoyenneté se caractérise par l'affiliation symbolique des personnes à une collectivité ou une communauté nationale dans lesquelles ils se reconnaissent, autrement dit, elle constitue le garant de leur souhait d'être et de coexister en harmonie, et non pas par rapport à leur appartenance ethnique, religieuse ou même géographique.

⁸⁰P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.44

Le principe de la citoyenneté est la capacité de construire des opinions en dehors de la gouvernance, à travers une quête permanente du savoir dans le but de pouvoir évaluer et comparer les programmes proposés par l'instance politique, dans l'intention de choisir les personnes qu'ils vont mandater et les actions qu'ils leur sont commandés.

Dès lors, l'instance citoyenne aura un certain pouvoir en quelque sorte, mais un pouvoir indirect qui a pour fonction d'évaluer la crédibilité et la légitimité de l'instance politique à travers certaines actions qui lui ont été attribuées telles que :

- Les revendications : revendiquer des mesures prises par l'instance politique et qui s'avèreraient contraires à ses attentes.
- Les interpellations : interpellier l'instance politique et la pousser à donner des explications sur ses actes pour garantir le bien commun et l'intérêt général.
- Les sanctions : sanctionner l'instance politique par le biais des urnes, autrement dit, ne pas réélire les représentants qui ont failli à leurs devoirs envers l'instance citoyenne.

En effet, grâce à ce pouvoir, le facteur d'influence chez l'instance citoyenne est aussi conséquent que celui de l'instance politique, sauf que ce pouvoir est exercé en dehors de la gouvernance, mais contrairement à l'instance politique, l'instance citoyenne englobe différentes organisations et diverses dispositions telles que : les syndicats, les associations, les groupes ethniques, etc. Ces derniers influencent automatiquement l'instance politique en organisant des grèves, des marches, des manifestations ou encore à travers des abstentions de vote, en d'autres mots, c'est le fait d'utiliser tous les moyens possibles qui pourraient faire pression et changer la donne en sa faveur afin de satisfaire sa continuité. Elle est dispersée en raison de sa diversité communautariste et aussi par l'existence de diverses finalités que n'en ont pas les autres instances, un constat qui lui garantit un large terrain de manœuvres.

Charaudeau propose de classer deux sous-espaces qu'il désignera par société civile et société citoyenne. Pour lui, la société civile est un lieu de pure opinion mais précise en d'autres termes que cela « *ne veut pas dire qu'elle reste inerte, elle se caractérise également par des comportements ritualisés, comme tout groupe social, mais sans visée citoyenne* »⁸¹

C'est pourquoi, ce lieu s'intéresse à la vie en société qu'elle soit publique ou privée, les acteurs s'affirment entre eux au nom de l'« être ensemble » qui définit leur collectivité culturelle, considérée comme le lieu d'appartenance. Par ailleurs, hormis ce lien, les membres

⁸¹P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.p. 44-45

de la société civile opèrent et critiquent individuellement comme à travers la création de petits comités qui se combinent de manière événementielle afin d'accomplir des objectifs précis parce que n'importe quel individu issu de la société civile pourra avoir une opinion sans pour autant avoir une conscience citoyenne.

Pour ce qui est de la société citoyenne, elle est considérée comme un rassemblement d'individus qui ont un rôle à jouer quant à l'arrangement politique de la vie sociale, tout en ayant une conscience des tâches à accomplir, elle procède de manière afflictive, tantôt par le biais de convocations institutionnelles lors des scrutins électoraux, tantôt par de pures décisions quand elle procède à des discussions au sein de la société, transformant ainsi l'espace public en un espace de discussions.

Elle exerce aussi beaucoup de pressions et beaucoup d'influences en procédant à différentes stratégies comme :

- Le recours aux médias pour faire pression contre les tenants du pouvoir.
- Se coordonner en nombre de contre-pouvoir allant jusqu'à défier l'instance politique sur son propre terrain.

Son slogan est d'agir en communauté de « vivre ensemble », porteur d'un projet de société, formé d'individus de droit, un constat qui la différencie de la société civile.

8-1-2-3- L'instance médiatique

Tout comme l'instance citoyenne, Charaudeau⁸² affirme que l'instance médiatique s'exerce aussi en dehors de la gouvernance, elle se place en tant qu'intermédiaire entre l'instance citoyenne et l'instance politique par le biais de diverses opérations de médiation, comme les médias télévisuels, la presse écrite, les tracts.

En tant qu'informateurs, les acteurs qui organisent cette instance sont légitimés à l'avance, cela est dû aux tâches qu'ils effectuent, par ailleurs, ils sont constamment à la recherche de crédibilité envers l'instance citoyenne et politique d'autant plus qu'ils s'exercent dans un monde où la concurrence médiatique est de plus en plus rude, et où le regard spectateur règne en maître.

L'élaboration du regard spectateur ne se déplace plus dans une direction précise, autrement dit, il n'est plus transmis de façon directe, prouvant ainsi sa force injonctive, elle

⁸² P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.p. 47-48

projetait l'information pour une cible collective, mais avec les avancées technologiques, et plus précisément dans les domaines de l'audiovisuel et de la presse écrite, l'instance médiatique a changé de mode d'emploi, en ciblant des destinataires précis et définis, néanmoins, cette fonction reste complexe, puisqu'elle repose essentiellement sur la transmission d'informations.

En effet, l'instance médiatique se présente à travers un double dispositif, à savoir : d'actes d'exposer et de présenter en guise de crédibilité, et aussi de spectacles en guise de possessivité qui se trouve dans le centre du circuit d'information. Elle est en perpétuelle quête d'informations révélatrices et dénonciatrices, elle légitime son discours au nom de la démocratie, alors que son objectif est de fidéliser un large public, et ce, en amplifiant le plus grand nombre d'informations transmises, et c'est grâce à ce fonctionnement qu'elle arrive à crédibiliser sa place dans la fabrication de l'opinion publique en appréhendant le caché derrière les communications des politiciens, et en allant jusqu'à les dénoncer et les critiquer en cas d'affaires de corruptions, de malversations ou de calomnies avérées.

En guise de conclusion, Charaudeau précise que le dispositif du contrat de communication politique est une machine qui confectionne le discours de légitimation, en élaborant des figures de loyauté pour l'instance politique, des figures qui accentuent la conformité de la position de pouvoir.

Pour l'instance citoyenne, ce sont des figures qui attestent la légitimité de la prise de parole les protestataires, tandis que pour l'instance médiatique, ce sont des figures qui camouflent le principe commercial par le principe démocratique.

Ce dispositif a donc pour mission de légitimer tous les composants d'un état, à savoir, les chefs d'état, le gouvernement en place et ses ministres, les partis politiques qui composent la sphère politique ainsi que les citoyens selon leurs modalités de médiation dans le fonctionnement de l'état.

Cependant, le degré d'influence que pourrait avoir l'une des instances sur les autres change d'un état à un autre, tout dépend de la nature du régime en place, est-ce qu'il est totalitaire, démocratique, autocratique, etc. dans la mesure où c'est lui qui positionne les instances, compte tenu de la situation du pouvoir.

Synthèse

À travers cette prospection faite du champ de l'analyse du discours politique, nous avons pu faire ressortir les caractéristiques de ce type de discours qui, rappelons-le, constituait le corpus typique des débuts de l'analyse du discours en France. Nous avons précisé qu'en plus de son contenu, l'organisation discursive du discours politique relève constamment d'un contexte donné qui l'influence et qui le nourrit et que l'efficacité d'un discours politique réside dans la compréhension du sens quand ce dernier est difficile à cerner à l'extérieur de l'action qu'il procure, vu qu'elle acquière chez l'homme politique la réalisation d'un pouvoir. Nous avons pu voir aussi, comment la relation entre le discours, l'action et le pouvoir s'édifie-elle. De plus, pour une analyse féconde du discours politique, il est nécessaire voire impératif d'évoquer les difficultés structurelles du contexte politique avant d'analyser les stratégies discursives que les hommes politiques mettront en œuvre.

CHAPITRE II.

LES CARACTERISTIQUES

DU

DISCOURS DIPLOMATIQUE

CHAPITRE II. Les caractéristiques du discours diplomatique

Rares sont les recherches qui se sont consacrées à l'étude du langage diplomatique, à part quelques travaux de théoriciens qui se comptent sur le bout des doigts tels que Constance Villar qui a travaillé sur ce champ dans son livre « le discours diplomatique » paru en 2006. Il était important pour nous de consacrer un chapitre à ce genre de discours qui fait partie intégrante du discours politique puisque notre corpus est constitué d'un ensemble de discours politiques à caractère diplomatique. L'objectif de ce chapitre est de voir les caractéristiques de ce genre de discours et les normes qui le régissent pour ensuite voir si ces dernières sont respectées par la spécificité et la particularité de la relation qui relie l'Algérie à la France.

1- Le discours diplomatique

Constance Villar⁸³ - qui est un des rares théoriciens qui se sont consacrés à l'étude des phénomènes régissant le discours diplomatique - affirme dans ces travaux que le discours diplomatique a pris son essor après le déclenchement de deux événements qui ont bouleversé les relations internationales à savoir la vague de décolonisation et la chute de l'URSS.

Pour Olivier Arifon⁸⁴ l'image traditionnelle que le grand public a de la diplomatie se résume dans les spécificités suivantes caractérisant sa pratique :

- Focalisation sur le paraître et la parole.
- Utilisation d'une langue codée ou formelle.
- Elle nourrit le secret au profit des grands puissants de ce monde

Il note que le discours diplomatique est considéré comme une variante du discours politique. Villar⁸⁵ propose une approche sémiotique sur quatre pivots du discours diplomatique, à savoir : Sincérité vs duplicité, Paroles honnêtes vs mensonge, Vérité vs fausseté, Transparence vs secret.

⁸³ C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., Pouvoirs comparés, 2006, p. 33

⁸⁴ Arifon Olivier, « Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente », *Hermès, La Revue*, 2010/3 (n° 58), p. 69-78. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-3-page-69.htm>

⁸⁵ C. Villar cité dans Arifon Olivier, « Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente », *Hermès, La Revue*, 2010/3 (n° 58), p. 69-78. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-3-page-69.htm>

A partir de ces pivots et tout en s'appuyant sur les principes qui régissent le champ de l'analyse du discours, Arifon⁸⁶ estime que le langage diplomatique est un langage ordinaire, sauf dans des cas très rares où la technicité est demandée.

Le langage diplomatique est un langage figé, formé d'expressions généralement stéréotypées en accord avec le discours politique. Il est souvent critiqué du fait qu'il ne projette pas de message précis qui pénètre l'espace afin d'entraver un discours sensible.

Le langage dépend de celui qui parle, c'est pour cela qu'il est tout à fait normal qu'une personne se trompe, comme il peut y avoir une confusion, des déplacements, et des affaiblissements de sens au risque d'engendrer un écart entre les deux interlocuteurs.

Mais dans le domaine de la diplomatie, l'important serait d'employer un langage courant, c'est-à-dire, de tous les jours et d'y ajouter un code spécifique de façon à l'utiliser dans les relations internationales et entre personnes remplissant la tâche de négociier entre eux. Ceci dit, en plus de ce code, il est très important de minimiser la parole et les émotions dans les processus de négociations comme le font savoir, les principes de la négociation. Pour cela il faut ;

- Garder son sang-froid en cas de désaccord, l'idéal serait de rester souriant et d'affirmer sa maîtrise de soi.
- Ne jamais froisser son interlocuteur au risque de le fâcher et voir la négociation échouer.
- Etre prudent et minimiser la parole sont des règles à ne pas négliger en diplomatie.
- Eviter à tout prix de montrer ses faiblesses.

Tous ces principes nous montrent le caractère complexe que constitue la fonction de diplomate. Cependant, ce qui est à noter en ce sens, c'est que les expressions employées en diplomatie renvoient au respect porté au diplomate qui a la double tâche de représenter à la fois un pays et aussi une personne.

⁸⁶ Arifon Olivier, « Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente », *Hermès, La Revue*, 2010/3 (n° 58), p. 69-78. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-3-page-69.htm>.

2- Diplomatie et contexte

On ne peut évaluer la crédibilité d'un diplomate qu'en fonction de son expérience acquise dans le domaine de la diplomatie. Arifon⁸⁷ confirme à ce propos que diverses caractéristiques doivent être prises en considération, telles que : sa pratique, la concentration de ses ressources, le caractère de son information, sa formation dans le domaine, sa culture, etc. Ce sont ces éléments qui lui permettront de s'acclimater aux différentes situations et aux divers contextes auxquels il fera face tout au long de sa carrière de diplomate le plus efficacement possible.

L'idéal dans ce domaine serait de posséder des capacités à la fois, cognitives, communicationnelles et culturelles pour, d'une part, l'exécuter en l'espace d'un instant, et d'autre part, supporter, d'une certaine façon, les incompréhensions et les conjectures d'une situation donnée.

Le discours diplomatique est un sous genre du discours politique dans la mesure où il se base sur les mêmes catégories de ce dernier, telles que la rhétorique, la manipulation, la persuasion, etc.

Le diplomate chevronné est celui qui a la faculté d'interpréter ce qui est flou et ambigu et le retourner en sa faveur de manière à établir un espace de manœuvre. Cette ambiguïté s'interprète au milieu des mots et des formes du discours.

Il est à noter aussi que la langue française dispose d'une figure qui se nomme « Litote » et par laquelle, en diminuant l'expression de sa pensée, on insinue plus qu'on ne dit.

Il existe une distinction entre l'ambiguïté dite sémantique, c'est-à-dire, différents sens pour un énoncé, et l'ambiguïté dite stratégique, celle qui correspond à la relation qui existe entre l'énoncé, le locuteur et l'interlocuteur.

Pour une analyse féconde de la communication diplomatique, la prise en compte de l'ambiguïté est indispensable puisqu'elle donne la possibilité de décoder les rôles et les attitudes des acteurs. L'ambiguïté en langue française est synonyme d'allusion, de sens caché, de sous-entendu, d'implicite, etc. tout un ensemble qui montre la richesse sémantique qu'on impute à cette notion. Villar note en ce sens que :

⁸⁷ Arifon Olivier, « Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente », Hermès, La Revue, 2010/3 (n° 58), p. 69-78. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-3-page-69.htm>.

« La stratégie de communication ambiguë permet en effet de maintenir le doute chez l'interlocuteur. Certes, la communication est parfois rendue plus claire en cas de réaction favorable, mais bien souvent elle est laissée en l'état pour maintenir l'autre dans le doute. Elle permet aussi d'influencer l'impact final des signaux afin de gagner un plus grand contrôle sur les images que d'autres ont de l'émetteur. »⁸⁸

L'important n'est pas toujours de dévier ou de frapper l'esprit de son interlocuteur car la langue formelle comme souligne Arifon⁸⁹ a effectivement un intérêt diplomatique dans la mesure où les mots s'emploient dans le but de neutraliser et/ou d'atténuer les choses qu'ils désignent.

3- Les spécificités du discours diplomatique

Selon C. Villar⁹⁰, l'inspection des codes étayant le langage diplomatique indique que son produit, c'est-à-dire, le discours, ne peut être dégagé à partir d'une seule définition et se montre ainsi assez ambigu.

En conséquence, il est nécessaire de clarifier ce qui est en même temps un objet et un concept, pour ensuite, soustraire les spécificités du discours diplomatique comme type. Voici un tableau proposé par Villar⁹¹ et qui montre le synoptique des trois codes logiques du système des idées politiques selon Jean-Louis Martres :

⁸⁸ C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., Pouvoirs comparés, 2006, p. 51

⁸⁹ Arifon Olivier, « Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente », *Hermès, La Revue*, 2010/3 (n° 58), p. 69-78. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-3-page-69.htm>

⁹⁰ C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., Pouvoirs comparés, 2006, p. 62

⁹¹ *Ibid.* p 63-64

code unités et coopérateur	Manichéisme	Relativisme	Syncrétisme
Radical	binaire inégalitaire : Bien > Mal Bien vs Mal 2 substances antithétiques, 2 opposées naturelles	ternaire dialectique 2 pôles complémentaires aux extrémités d'un continuum, 3e valeur à géométrie variable	Binaire égalitaire 2 termes contradictaires
Logique	bivalente, ne reconnaissant que deux valeurs: vrai/non vrai de l'ordre du nécessaire, certain, absolu	polyvalente dialectique donnant naissance à une 3e valeur, reconnaît plus de deux valeurs (vrai, faux, impossible, indéterminé, indécidable), de l'ordre du probable, vraisemblable	ambivalente. le sens n'est pas donné, il doit sens cesse se conquérir de l'ordre de la fiction (l'invraisemblable)
Relation	contrariété, opposition, radicale, oppositif, Bien ou Mal	Complémentarité interdépendance, interaction ni tout à fait X, ni tout à fait Y	contradiction alternatif aussi bien X que Y
Mode de régulation	«totalitaire» (= faire tout ce qui est possible par tous les moyens), «innocent», exclusion	adaptation	manipulation, simulation d'accord, dissimulation de désaccord par segmentation ou agrégation construction sémiotique

Légitimation	vérité du message, pour exclure le Mal, croyances, convictions partagées	harmonie	valeur pragmatique
Force	dévastatrice rédemptrice	Stratégique	Tactique
Résolution de conflit	Changement du détenteur de la vérité	Alternance, ruse, intelligence	Illusions discursives et compromis
Détenteur du pouvoir	Pape, prince, peuple, classe	Empereur, daoistes homme(s) politique(s)	Diplomate
Pensée	Occidentale Christianisme, marxisme monarchie absolue langage des ordinateurs confucius	chinoise DAOISME Machiavel Han Fei	diplomatique démocratie (sous certaines conditions) Rousseau Thomas d'Aquin

3-1- Un discours « feuilleté »

Selon Villar⁹² Le discours peut prendre plusieurs interprétations, les dictionnaires ont tendances à relier le terme « discours » à la notion de « texte ». Sur le plan formel ceux-ci s'intéressent à l'oralité invoquant une communication publique sur un sujet spécial comme par exemple un discours électoral, une allocution à l'ONU⁹³, etc. Ce terme fait référence aussi à un essai littéraire ou bien philosophique.

⁹² C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., Pouvoirs comparés, 2006, p. 65

⁹³ L'organisation des nations unies

Pour ce qui est du champ de la linguistique, le discours peut être associé à un ou différents énoncés dont le but est de réaliser la langue à travers leur enchaînement, concevant ainsi un code linguistique virtuel. De ce fait, le discours manifeste une pensée et un raisonnement.

Le discours peut qualifier aussi un style, c'est-à-dire, la façon de retransmettre une expérience. Il peut aussi envelopper une posture ou une idéologie édifée dans les discours d'un parti politique, d'un individu ou encore d'un collectif détenteur d'un pouvoir. C'est à partir de tous ces éléments qu'il faudra bien faire la distinction entre les discours comme (variantes de réalisation) et le discours comme (type d'énonciation).

L'approche sémiotique, pour sa part, conçoit le discours comme le produit d'un procès de sélection qui maintient des éléments à divers plans de profondeur du dispositif signifiant et de leur émission sur le pôle syntagmatique. Louis Panier, définit le discours comme étant « *une interaction entre la dimension figurative (descriptive) et thématique (catégorisante) du langage* »⁹⁴. Dans la même optique, il serait mieux de privilégier une certaine manière d'appréhension langagière à plusieurs plans de saisie, au lieu de cibler un horizon d'investigation restreint, Villar estime qu'un discours

« (...) peut alors être un positionnement dans un champ discursif qui exprime un système de valeurs. Il peut encore être un type lié au langage d'un corps professionnel, ou un ensemble de productions de catégories de locuteurs sociaux (produit par le « sens commun »), ou enfin l'expression d'une fonction du langage (polémique, pamphlétaire, prescriptive, normative, persuasive, prédictive, émotive, épique...) »⁹⁵

De l'intérieur des couches d'un « feuilleté » aux capacités et aux degrés multiples, jaillit l'idée de conception d'un mécanisme. Le discours prétend l'articulation langagière sur des éléments extralinguistiques et ne peut être l'objet d'une approche exclusivement linguistique. En effet, le discours est avant tout, le produit d'une interaction complexe entre différents sujets indépendants dans des liens de sens. De ce fait, deux visions de la communication sont en général maintenues, à savoir l'approche traditionnelle représentée par Shannon et Weaver et qui se focalise principalement sur la diffusion de message, dont le schéma fondamental est défini ainsi

⁹⁴ L. Panier, cité dans C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., Pouvoirs comparés, 2006, p. 65

⁹⁵ C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., Pouvoirs comparés, 2006, p. 65

« Toute communication suppose (...) une source, distincte ou non d'un émetteur (...), qui code dans un message la signification (...). Le message ainsi constitué est transmis par un support matériel (...), canal de transmission vers un récepteur qui déchiffre ou décode le message dans l'état où il le reçoit (après pertes et brouillages éventuels dus au bruit) et en tire ainsi sa propre version ou signification (version du destinataire) »⁹⁶

Les recherches de communication qui reposent sur ce modèle s'adonnent à détailler et à analyser la réussite ou l'échec de la diffusion, de même que la démarche structuraliste qui tente d'étudier « l'articulation » entre le texte et une « réalité ».

La deuxième vision de la communication est celle de l'approche constructiviste qui s'appuie particulièrement sur les représentations et les phénomènes d' « étiquetage ». Le sens est alors perçu tel qu'un mécanisme en activité produit par le biais d'une interaction entre un texte et un public, ou alors entre un nombre indéterminé de textes (inter-discursivité).

Chaque objet social est discerné comme le résultat d'un rapport marqué par un mouvement d'informations qui va identifier les faits des agents. De ce fait, le discours devient « *un complexe culturel qui dépasse les comportements et les paroles en tant qu'objets isolés les uns des autres. Il est ainsi porteur d'un sens global, contextualisé, fonctionnel et structuré : on peut parler d'« agir communicationnel » dans les systèmes sociaux* »⁹⁷

Dominique Maingueneau et le philosophe Frédéric Cossutta parlent de « discours constituants » dans lesquels, l'énonciateur s'exerce tel qu'un mécanisme de légitimation de l'espace de son énonciation. Ils ajoutent que

« Les discours concernés (religieux, scientifique, philosophique, juridique, littéraire) partagent un certain nombre de propriétés quant à leurs conditions d'émergence et de fonctionnement énonciatif. Ils sont à la fois auto-constituants et hétéro-constituants : seul un discours qui se constitue en thématissant sa propre constitution peut prétendre jouer un rôle constituant à l'égard d'autres discours »⁹⁸

Pour eux, les discours constituants tels que le religieux, le philosophique, le scientifique, le juridique, le littéraire...etc. partagent tous une position fondatrice où sont fortement

⁹⁶ C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., *Pouvoirs comparés*, 2006, p. 65

⁹⁷ J. Habermas, cité dans C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., *Pouvoirs comparés*, 2006, p. 66

⁹⁸ D. Maingueneau, F. Cossutta, cité dans C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., *Pouvoirs comparés*, 2006, p. 66

associés « *la constitution discursive des opérations énonciatives par lesquelles s'institue le discours, qui construit ainsi [sa] légitimité (...) et le mode d'organisation institutionnel que le discours (...) présuppose et structure* »⁹⁹

Le champ de l'analyse du discours dont l'objet est le discours, « *désigne moins un champ d'investigation délimité qu'un certain mode d'appréhension du langage [...] l'activité de sujets inscrits dans des contextes déterminés* »¹⁰⁰, en d'autres termes, pas de discours sans contexte et vice versa. De ce fait, le contexte du discours diplomatique corrobore avec l'espace des bureaucraties diplomatiques et les rapports qu'entretiennent les états entre eux dans une période précise.

Subséquentement, le discours peut être assimilé comme construction sensée et articulée de messages. Il a la possibilité d'être analysé soit en étant inscrit à l'intérieur d'un contexte, ou alors, renfermé sur lui-même. Pour le premier cas, le discours est pensé comme action enregistrée dans un contexte, autrement dit, les circonstances de réalisation sont déterminées par le contexte soumis.

Quant au second cas, il est une unité linguistique formée d'un enchaînement de phrases. L'approche de la linguistique textuelle estime que le discours constitue un assortiment clos par lequel la cohésion est garantie à travers une série de moyens et de systèmes linguistiques qui conçoivent la jonction des sections internes et successives d'un texte.

Le but de l'analyse est alors la compréhension totale du texte qui est attachée entièrement à des connexions supposées du parcours de la pensée, en y associant des systèmes extralinguistiques. La cohérence est alors élaborée par le Co-énonciateur possédant un savoir et qui situe le thème, le genre, puis reconnaît un acte langagier. Le discours est compris comme structure construite de façon arbitraire. Le langage est alors un maniement de la langue par un acte individuel d'utilisation, pour reprendre les propos de Benveniste..

3-2- Un discours type

Toujours selon les travaux de Villar¹⁰¹, le discours diplomatique appréhendé à travers son caractère particulier se distingue par un certain aspect de procès discursif qui suppose un dispositif multidimensionnel et c'est à partir de là qu'on parle de « type discursif ».

⁹⁹ D. Maingueneau, F. Cossutta, cité dans C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., Pouvoirs comparés, 2006, p. 66

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Villar, Constanze, 2006, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Pouvoirs comparés. P 69-70

Nombreux sont les travaux qui se sont consacrés à l'étude du discours sous cet aspect comme le discours politique et cela à l'inverse du discours diplomatique qui n'a pas encore fait l'objet de recherches approfondies en ce sens.

Pour ce qui est du discours politique, il contient des enjeux en lien direct avec la démonstration disproportionnée et ductile du pouvoir (interne) et de la force (internationale). Il se caractérise par l'acquisition de plusieurs genres, tels que

- Le discours utopique qui prend l'apparence d'un discours de rupture et d'un raisonnement de l'écart.
- Le discours pamphlétaire, adjacent au discours polémique, il comporte une série de caractéristiques d'ordre logique, il a la spécificité d'être agonique, doxologique ou encore enthymématique. Deux dimensions subsidiaires déterminent le discours pamphlétaire, à savoir, l'ordre du désir de l'énonciateur d'abord, l'ordre du discours après. Sa fonction en politique demeure dans le fait de dénoncer pour dire sa vérité. Son argumentation repose sur l'enthymème, en d'autres termes, sur un syllogisme qui se base sur des vraisemblances. Il est considéré aussi comme un discours polémique et brutal, il divulgue un pathos, c'est-à-dire, une intensité affective, plus qu'une rationalité argumentaire. Le pamphlétaire présume que le principe de son discours réside dans le fait qu'il établit une relation entre le sens et le réel.

Il existe aussi un autre genre de discours politique, « le discours féminin » il est repéré par Simone Bonnafous, cette dernière le qualifie de modèle « pragmatique emphatique ». En faisant des recherches sur les discours de huit femmes ministres appartenant à trois partis politiques différents dans une période allant de 1997 à 1999, l'équipe de recherche en lexicométrie de S^t Cloud a constaté une façon commune de s'exprimer et qui « *recouvre notamment le refus explicite et affirmé du manichéisme et de la simplification* »¹⁰²

Entre autres genres de discours existant, figurent le discours littéraire, publicitaire, juridique, etc. Villar estime en ce sens qu'il n'existe ni critère ni approche particulière mais une pluralité de traits pris en compte. Il estime que

« La réflexion sur la typologie du discours permet de pressentir qu'il existe effectivement des critères et procédés disparates : l'univocité, le jeu avec la forme,

¹⁰² S. Bonnafous, cité dans C. Villar, Le discours diplomatique Paris, Éd. L'Harmattan, coll., Pouvoirs comparés, 2006, p. 72

l'enthymème, l'impertinence sémantique, la rupture avec la banalité, l'enjeu de pouvoir, etc. Aucune matrice unique ne semble pouvoir les intégrer tous »¹⁰³

Synthèse

À la lumière de ce qu'on a vu dans ce chapitre, le discours diplomatique est perçu chez le grand public comme une pratique qui se focalise sur le paraître et sur la parole, qui utilise une langue codée ou formelle et qui nourrit le secret au profit des grands puissants de ce monde. On lui a proposé une approche sémiotique qui repose sur quatre pivots, à savoir, *sincérité vs duplicité, paroles honnêtes vs mensonge, vérité vs fausseté, transparence vs secret*. Ce qui lui a donné le caractère d'un discours ordinaire, sauf dans des cas très rares, où la technicité est demandée.

Nous avons aussi vu que le discours diplomatique est un sous genre du discours politique vu qu'il repose sur les mêmes catégories du discours politique telles que la rhétorique, la manipulation, la persuasion, etc. et qu'il est lui aussi régi par un contexte spécifique qui l'influence.

Aussi, et pour une analyse constructive de la communication diplomatique, la prise en compte de l'ambiguïté est indispensable puisque sa levée permet de décrypter les rôles et les attitudes des acteurs. L'ambiguïté en langue française est synonyme d'allusion, de sens caché, de sous-entendu, d'implicite, etc. tout un ensemble qui montre la richesse sémantique octroyée à cette notion

¹⁰³ C. Villar, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll., *Pouvoirs comparés*, 2006, p. 73

CHAPITRE III
L'ETHOS, HISTOIRE ET
CARACTERISATION D'UNE
NOTION

CHAPITRE III. L'ethos histoire et caractérisation d'une notion

L'ethos renvoie à l'image que le locuteur construit de lui-même via son discours. Cette construction a pour objectif de garantir l'efficacité et la crédibilité du discours, elle s'établit par le biais de procédés discursifs qui ont pour fonction de capter l'attention de l'auditoire et par conséquent gagner sa confiance. Plus encore, les nouvelles recherches destinées à la notion de l'ethos prouvent que cette dernière se trouve constamment et quotidiennement dans nos interactions sociales, et qu'on est censé être en perpétuelle présentation de soi, que ce soit consciemment ou non. Cette notion constitue l'élément essentiel de notre objet de recherche, c'est pourquoi il est nécessaire de comprendre comment la notion de l'ethos a été traitée par les différentes disciplines et les différents linguistes.

1- L'ethos Aristotélien

Dans ses travaux sur la présentation de soi, Ruth Amossy¹⁰⁴ nous apprend que c'est à l'époque de la Grèce Antique que cette notion a pris, pour la première fois, son essor. Elle fut alors considérée depuis le début comme acte d'influence sur autrui. D'après les recherches menées à cette époque, il était difficile de faire adhérer un auditoire à ses propos sans se montrer convainquant, fiable et crédible au préalable.

Le discours prend toujours forme à l'intérieur d'une société, de ce fait, le seul moyen de prendre une décision d'intérêt général ou de gérance commune, c'est de recourir à l'échange de la parole. C'est dans ce contexte que les grecs anciens ont évoqué la notion d'ethos, où l'orateur essaye par tous les moyens possibles de projeter une image de sa personne en mettant en avance une certaine attention de type métalinguistique sur les capacités de l'élocution.

Cependant, l'ethos discursif à l'époque grec reposait uniquement sur les discours oraux. Pour cela, l'objectif principal était de voir quelles répercussions allaient avoir lieu sur le destinataire qui réceptionnait un discours donné et quelle image allait-il faire de l'orateur qui avait la nécessité de faire adhérer les gens de la cité à cette époque.

¹⁰⁴ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 15-16

C'est ce qu'Aristote appelait la crédibilité qui, selon la rhétorique Aristoticienne, consiste à émouvoir tel ou tel public dans une société donnée. Pour cela, il faudra respecter le principe de la persuasion ou ce qu'appelait Aristote le triangle de persuasion : Logos, Pathos, Ethos.

- Le logos : c'est de présenter des arguments fiables et convaincants, c'est ce que Aristote appelle (le pôle du discours).
- Le pathos : c'est le fait de jouer sur les émotions en essayant de toucher la sensibilité du destinataire, Aristote le nomme (le pôle de l'auditoire).
- L'éthos : c'est de concevoir une image de soi, propre à sa personne, Aristote le baptise (l'éthos discursif).

Selon la rhétorique Aristoticienne, l'effet d'un discours repose sur la crédibilité de celui qui le prononce. Mais la question qui doit être posée est comment l'auditoire pourra-t-il faire confiance à l'orateur en adhérant à sa thèse sans être capable de savoir s'il pourra avoir foi en lui ?

Il existe bon nombre de courants qui laissent entendre que l'image préalable de l'orateur est en aucun cas sans gravité, ils confirment que le rapport qui relie l'image préalable de celui qui parle au le moment où il prononce son discours est indissociable, autrement dit, l'éthos prédiscursif est garant de l'éthos discursif.

Cette thèse sera réfutée par certaines théories de l'argumentation comme celle de (la logique informelle) qui estiment que les arguments émis dans le discours et la qualité de leurs transmissions n'ont rien avoir avec la personne en elle-même. Selon eux, l'important dans un discours est de proposer des hypothèses, les étaler et passer à la conclusion grâce à une argumentation logique et efficace, c'est-à-dire, c'est la compétence du discours qui établira le taux de crédibilité, d'ailleurs confirme Barthes que « *Ce sont les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire, peu importe sa sincérité, pour faire bonne impression (...). L'orateur annonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela* »¹⁰⁵

Pour construire un ethos, les capacités morales ainsi que la sincérité joueront un rôle primordial dans ce processus car ils sont des éléments capables d'octroyer une part de crédibilité au discours, sans pour autant négliger l'accompagnement des conceptions et du style attribué à l'éthos du rhéteur.

¹⁰⁵ R. Barthes cité dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 20

Selon Eggs¹⁰⁶, l'éthos aristotélicien est développé selon deux dimensions, une première dite morale, elle comporte les qualités positives d'une personne telles que l'honnêteté, la sincérité, la tolérance, etc. et une deuxième dite net, en liaison avec des formules comme les attitudes, les comportements ou encore les abords.

Ce couple dimensionnel de l'éthos est complémentaire dans la proportion où, pour que l'auditoire ait confiance dans l'orateur, il doit se référer à trois aspects éminents qui sont selon Barthes

« (1) phronésis : qualité de celui qui délibère bien, qui pèse bien le pour et le contre, une sagesse objective, un bon sens affiché ; (2) arrêté : affiche d'une franchise qui ne craint pas ses conséquences et s'exprime à l'aide de propos directs, emprunts d'une loyauté théâtrale ; (3) éunoia : volonté de ne pas choquer, de ne pas provoquer, d'être sympathique, d'entrer dans une complicité complaisante à l'égard de l'auditoire »¹⁰⁷.

Ceci dit, le facteur de la sagesse est indispensable lors d'une prise de parole, autrement dit, il faut être capable d'acquiescer des arguments, des avis raisonnables, et de se montrer apte à gérer n'importe quelle situation le plus logiquement possible.

Autre principe, la vérité dans le discours, qu'elle soit positive ou négative, le fait de dire les choses comme ils sont, instaure un climat de confiance entre l'auditoire et le rhéteur, tout en respectant les mécanismes de transfert de cette vérité, à savoir, manifester sa bienveillance avec autrui, l'auditeur ici doit admettre que l'orateur entretient à son attention des considérations positives, en d'autres termes il faut que l'auditoire soit privilégié.

2- L'éthos dans d'autres héritages antiques

Pour Isocrate et contrairement à Aristote, l'éthos se construit à partir d'une image préalable et non pas lors du discours lui-même. En effet, selon Amossy¹⁰⁸ Isocrate insiste sur l'importance des données préexistantes de l'orateur et non sur la façon dont le discours est prononcé. Avant la prise de parole, l'auditoire doit impérativement se référer à l'image

¹⁰⁶E. Eggs cité dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 21

¹⁰⁷ R. Barthes cité dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 23

¹⁰⁸ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010

préalable de l'orateur, cette dernière qu'elle soit sociale, individuelle ou statutaire, jouera un rôle très important dans le processus de construction d'un éthos discursif.

Isocrate estime aussi que la résonance d'un orateur est une des valeurs les plus imminentes que l'auditoire devrait prendre en considération, ce principe est soutenu par Cicéron estimant que celui qui sait manier le verbe a toujours la réputation d'un bon orateur, dans la même perspective, Quintilien considère que la vie d'un homme a la vocation de lui donner plus de poids dans ses paroles.

A partir de tous ces éléments, nous remarquons qu'à l'inverse des Grecs - qui défendaient l'éthos discursif comme facteur de crédibilité - les romains donnaient une grande considération à l'éthos préalable comme facteur indispensable dans le processus d'une construction de l'éthos.

3- L'éthos Goffmanien

Le sociologue américain Erving Goffman a proposé une autre réflexion de l'éthos, écartant celle de la tradition rhétorique. Selon Amossy¹⁰⁹, les travaux de celui-ci consistaient à définir l'éthos comme étant une présentation de soi que chacun d'entre nous pratique quotidiennement par le biais d'interaction sociales, elle n'a nullement besoin d'art de persuasion ou d'une habilité dictée, elle se construit principalement en prenant en considération le contexte, elle peut être volontaire comme elle peut ne pas l'être, étant donné que les interactions sociales sont parfois incontrôlables.

En effet, que nous soyons médecin, avocat ou jardinier, nous avons tous une tâche à faire et nous essayons de la réaliser dans les meilleures conditions possibles. En ce sens, nous devons effectuer une démonstration de notre propre personne afin de consacrer la meilleure communication possible pour garantir une élaboration de notre performance.

Ce concept de présentation de soi est approximativement similaire aux principes de l'éthos aristotélien car il repose sur une interaction, sauf que la notion proposée par Goffman

¹⁰⁹ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p.p. 25-33

s'intéresse à l'ensemble des actes sociaux qui se réalisent dans différents contextes de la vie en société, alors que l'éthos aristotélien s'attache uniquement à l'action orale.

Goffman prend en compte tous les facteurs qui régissent la société, tels que les gestes, la façon de marcher, les mimiques, etc. C'est tout ce que l'homme présente en dehors de la langue et qui constitue pour lui une présentation de soi.

Les principes élaborés par Goffman font que l'homme est en perpétuelle présentation de soi, il construit sans cesse son ethos afin de crédibiliser ses faits et gestes. Goffman souligne en ce sens que « *l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique les uns des autres* »¹¹⁰

Selon lui, cette analyse ne réside pas dans l'activité qu'exerce l'orateur sur son destinataire mais se soumet à un face à face, car le centre d'intérêt de cette analyse demeure essentiellement dans la manière dont se déploie l'acte réciproque des intéressés dans un contexte donné. L'identité s'édifie dans les interférences et non pas à partir d'éléments préexistants qui se cachent dans l'efficacité du face à face. Prévost précise dans ce cadre que « *l'identité apparaît dès lors comme un processus dynamique qui se réside en situation, plutôt qu'un ensemble fixe d'attributs caractérisant une personne en soi* »¹¹¹

L'importance de la présentation de soi ne se situe pas à la croisée de ce que sait l'individu de lui ou de sa catégorisation sociale, mais sur l'image qu'il propulse en situation, qu'elle soit étudié ou involontaire. Il est clair que chaque individu fera appel à son statut individuel ou social pour construire une image de soi, sauf que d'autres facteurs extérieurs pourraient perturber ou influencer ses données préexistantes, en multipliant les identités, laissant l'individu se présenter en permanence.

La théorie de Goffman consiste à placer l'individu au rang d'acteur théâtral qui doit s'affirmer en jouant un rôle donné, il doit se manifester constamment pour ne pas être exclu du groupe. Goffman parle de représentation et la définit comme étant « *la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon des participants* »¹¹²

¹¹⁰ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p.p. 25-33

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Ibid.

Il affirme que chaque personne a une mission à remplir dans le but d'impressionner les autres et les satisfaire en même temps. Il repose essentiellement sur les aspects non verbaux de la personne, par exemple : la tenue vestimentaire, la gestuelle du corps, les expressions faciales, etc. Etant donné que ce sont des figures que l'homme répète quotidiennement et faisant partie d'une routine précise que Goffman définit comme « (...) *modèle d'action préétablie que l'on développe durant une représentation que l'on peut présenter ou l'utiliser en d'autres occasions* »¹¹³

Ce sont donc des modèles de comportements qu'effectue l'individu dans sa vie quotidienne, comme celui qu'effectue le vendeur dans sa boutique, le juge au tribunal ou l'enseignant dans sa classe, les contextes sociaux pris en compte sont aussi officiels et réglementaires que familiers et privés.

Le processus de réalisation d'une présentation doit se faire à travers « une façade », cette dernière constitue le côté individuel de la personne, avançant d'une manière statique et standard pour chaque individu, symbolisant des traits qui ont des caractères fixes. On a aussi « le décor », ce dernier accompagne la façade et constitue le cadre dans lequel doit s'exécuter la représentation.¹¹⁴ C'est la scène qui contextualise la façade, par exemple : le matériel qui accompagne un médecin chirurgien dans son cabinet ou le matériel qui entoure l'enseignant dans sa classe, etc.

Goffman conçoit le décor comme une partie scénique de la façade, ajoutant à cela, la partie individuelle qui contient les indices indiquant par exemple : la religion, le sexe, la morphologie, l'habillement, la langue, les expressions du visage, etc. Elle est répartie en deux structures qui sont : l'aspect physique et l'attitude, le premier relève du statut social, la seconde communique l'intervention que compte accomplir l'individu dans l'interaction future.

A partir de tous ces éléments, le constat fait par Goffman ne suppose nullement que l'individu doit être conscient de jouer un rôle quelconque car la présentation de soi est soumise aux règles qu'impose l'interaction dans l'action sociale, à titre d'exemple, le rôle que joue l'enseignant dans la tâche qui lui est réservée ne lui impose pas d'être conscient qu'il est en train de construire une image de soi, car ce qui est important pour lui, c'est le

¹¹³ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p.p. 25-33

¹¹⁴ Ibid.

besoin d'entretenir le fil de ses idées et l'intelligibilité de son cours, tout en prenant en compte le décor qui l'accompagne et c'est ce qui va contribuer à l'efficacité de son cours.

En effet, il est impossible pour un enseignant d'effectuer la même interaction dans un autre décor, par exemple, un parc d'attraction, un bar ou un jardin, toute fois, il existe d'autres objets qui pourront compléter le décor principal et projeter une image personnalisée de l'enseignant, comme la tenue vestimentaire par exemple, un enseignant qui choisit de porter des costumes pour faire son métier, qui au départ n'exige pas un habillement type, aura tendance à projeter une image d'un enseignant sérieux et appliqué. Un enseignant qui utilise un data show en classe, aura quant à lui tendance à propulser une image d'un enseignant moderne.

Dans les échanges sociaux, chaque individu essaiera de contenir sa présentation de soi si possible, et cela, même en étant inattentif. De ce fait, entamer une discussion avec son voisin sur un problème d'ordre commun ou une conversation avec un gendarme qui nous met une contravention s'inscrivent dans ce qu'a appelé Goffman « *la gestion d'impression* ». L'individu est donc obligé de se présenter constamment, même dans la mise en scène où le moi est tout à fait inconscient qu'il est en train de se présenter.

Cependant, une présentation consciente est synonyme d'une recherche d'efficacité dans les interactions, ainsi, les filles qui veulent séduire le sexe opposé auront une conscience élevée à l'ordinaire, et cela, dans le souci d'être le plus efficace possible, pareillement pour un humoriste en scène qui veut faire rire les spectateurs par tous les moyens possibles.

Sur la base de tous ces éléments, nous remarquons que le sociologue Goffman a donné un renouveau à la notion d'ethos, en centrant ses études sur les échanges extra-verbaux, ainsi qu'à la production de la présentation de soi dans un cadre interactionnel, dans lequel l'identité s'édifie dans la mise en scène que chaque personne construit de sa personne pour satisfaire une interférence. Le but étant de ne pas se référer littéralement à une identité antérieure, mais de la construire dans un échange palpable.

Un autre facteur pourrait influencer une présentation de soi, c'est l'image préalable du sujet, qu'elle soit positive ou négative, elle peut être mise en perspective afin d'appuyer la performance de sa présentation dans un but d'efficacité ou de tromperie aussi, elle demeure généralement sur la réputation, le passé discursif, le statut social, etc.

La focalisation de Goffman sur la performance en situation, adhère à la pensée d'Aristote, même si le cadre conceptuel diffère. Pensé comme tel, la présentation de soi se réalise pendant l'interaction même sans que l'image préalable soit prise en considération.

4- L'éthos en science du langage

Ce sont Oswald Ducrot et Dominique Maingueneau qui ont introduit cette notion dans leurs domaines respectifs à savoir : la polyphonie énonciative et l'analyse du discours.

4-1- L'éthos dans l'analyse du discours

Dominique Maingueneau est le premier linguiste à s'être intéressé à la notion de l'éthos dans son domaine d'investigation qui est l'analyse du discours. Contrairement à Aristote, Maingueneau considère l'éthos comme une instance faisant partie intégrante de la scène d'énonciation et non seulement une procédure de persuasion. En effet, pour Maingueneau l'éthos se résume dans ce qui suit

« Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir ; il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'éthos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu réel appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire »¹¹⁵

En plus de l'intérêt porté à l'analyse de l'éthos des textes oraux, principale fondement de l'éthos aristotélien, Maingueneau s'est aussi intéressé à l'analyse de l'éthos des textes écrits. D'après lui, chaque texte a un écho qui contribue à émettre une certaine particularité de celui qui a écrit l'énoncé, permettant ainsi au destinataire de faire une distinction entre les différents émetteurs.

5- La construction d'un éthos collectif

L'utilisation massive du pronom personnel « nous » dans un discours a pour but de projeter une image qui dépasserait celle du locuteur, elle englobe aussi une image du groupe auquel il se rattache, en le représentant dans sa prise de parole. Le rapport du « je » et du « nous » a des objectifs d'ordres sociaux et politiques, car dans le maniement du « nous

¹¹⁵ Maingueneau, Dominique, « *Ethos, scénographie, incorporation* » in Amossy, 1999, p.75-100.

collectif », l'orateur se place en tant que porte-parole du groupe qu'il représente, et marque au même temps une identité faisant partie de ce groupe comme c'est le cas pour (les chefs d'états qui parlent au nom de leur peuple ou encore les représentants syndicaux qui parle au nom du groupe qu'ils représentent) mais la question qui doit être posée est de savoir si tous les locuteurs qui parlent au nom de leurs groupes respectifs sont crédibles pour les représenter ? ¹¹⁶

Intervient donc *l'ethos montré* et *l'ethos dit*, ainsi, pour diagnostiquer la problématique de *l'ethos dit*, il est facile de manifester sa représentation collective par des mots qui se versent dans le même bol, de ce fait, la représentation est légitime en quelque sorte, par contre *l'ethos montré* pose un certain problème au locuteur, et plus particulièrement en matière de légitimation de la représentation, car, comment un orateur peut-il concevoir une image de son groupe à travers sa propre personne ? l'image du groupe et l'image de son représentant attitré sont-elles conformes ? La construction d'un *ethos collectif* demande une extension du « je » au « nous », mais ce qui est délicat dans ce processus d'extension, c'est que l'image collective ne peut en aucun cas exclure une représentation de soi.

Il existe des représentations collectives où la productivité serait plus simple à appliquer, c'est le cas du locuteur qui indique la collectivité par une désignation explicite afin d'éviter toute complication d'interpellation, par exemple : un représentant syndical qui parle au nom de son groupe et qui déclare : « *le syndicat X déclare...* » À la place de « *nous déclarons...* »

D. Maingueneau et P. Charaudeau¹¹⁷ le nomme « *le locuteur collectif* », ils soulignent aussi que ce sont « *des individus sociaux ayant une œuvre commune à accomplir et notamment une œuvre discursive* », ici le « *je* » repose sans écume (résidu) dans la collectivité, car le problème de la relation du « *je* » au « *nous* » s'efface dans une unification totale. Ce n'est pas le cas quand le locuteur utilise une seule voix pour représenter le tout. En effet, *l'image de soi plurielle* est tellement complexe que le « nous » trouvera toujours des difficultés d'une allocution collective, c'est pour cela que nous devons nous interroger sur les normes socio-discursives qui régissent ce nous collectif, ainsi qu'aux attaches institutionnelles et aux images collectives qui facilitent la représentation identitaire

¹¹⁶ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p.p. 156-157

¹¹⁷ D. Maingueneau et P. Charaudeau, cités dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 157

homogène et efficace et qui donnera plus de crédibilité au discours dans le but de persuader l'autre.

Il y a aussi des identités collectives qui facilitent la projection et la construction de l'ethos collectif, par exemple : le « nous américain » dans les discours présidentiels américains, le « nous socialiste » dans les discours des représentants de la gauche française, le « nous musulman », le « nous catalan », etc. Le choix qu'effectue le locuteur - par rapport à l'identité dont il veut se présenter - détermine la collectivité qu'il veut protéger ou la renforcer. C'est pareil pour un locuteur qui veut contribuer à la reconnaissance d'un état non autonome ou un groupe qui n'est pas reconnu dans une société donnée, dans ces cas-là, la construction de l'identité collective est tellement marquante que son représentant attiré ne trouvera aucun problème pour faire passer son message.

5-1- Les potentialités du « nous » collectif

Pour Kerbrat Orecchioni¹¹⁸, le pronom personnel « nous » ne peut être un « je » pluriel sauf dans des situations exceptionnelles très décalées comme dans les actes collectifs ou les récitations.

Le pronom personnel « nous » peut prendre différentes classifications :

Nous inclusif = Je + Tu (singulier ou pluriel)

Nous exclusif = Je + Il (s) ou encore Je +Tu +Il (s)

Pour Guespin¹¹⁹, cette classification du « nous » pourrait accomplir différents cas de figures. Guespin les classe comme suit :

« Nous 1 » = deux locuteurs ou plus. Ils assument conjointement la responsabilité d'un discours (production à deux voix, énoncé et texte cosigné, locuteur intellectuel collectif déléguant un représentant).

« Nous 2 » = je et (tu/vous) participent à une interaction.

« Nous 3 » = je et (non personne).

¹¹⁸ C. Kerbrat Orecchioni cité dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 158

¹¹⁹ Ibid. p. 159

Guespin précise que le « nous » n'est pas sincèrement une multiplication de « je », c'est d'abord un « je + tu » ou un « je + il », donc une extension illimitée qui nous amène vers un rallongement du noyau originel qui est un « moi » ouvert vers autrui que le pronom pluriel enveloppe dans l'assemblage d'une nouvelle entité. Ce processus se réalise spécifiquement dans une interaction, c'est-à-dire, dans un discours en action, il note aussi que « *c'est dans l'élaboration du discours que s'effectue un procès de construction du (nous), c'est-à-dire dans un ensemble discursif où le locuteur entraîne tel interlocuteur ou englobe telle non personne* »¹²⁰

Il le fait en proposant « la construction d'ensemble » renvoyant ainsi, soit à des groupes constitués, soit à des groupements de circonstance, car pour lui le « nous » peut soit dénoter une classe, soit faire un tas, et le jeu d'un « nous » consiste à faire croire qu'un tas est une classe.

Le principe des discours où l'ethos se construit à l'aide d'un « nous » projette la manière dont le « je » s'élargit et s'accroît pour accorder une image collective.

6- L'ethos préalable

Il s'agira pour nous, dans cette partie, de voir comment des données préexistantes au discours laisseront des traces consistantes aux entrailles du discours. Tout d'abord, nous devons connaître en quoi consiste au juste un ethos préalable.

Selon R. Amossy¹²¹, l'ethos préalable englobe un ensemble diversifié de sources antécédentes à une présentation de soi. Cet ensemble réside aux différents aspects des stéréotypes professionnels ou sociaux, ou encore dans l'image que peut constituer une célébrité publique comme un artiste, un journaliste, un écrivain, ou alors dans la réputation personnelle ou discursive d'un homme politique, mais cet ethos préalable peut aussi exister chez un individu qui n'a pas forcément un statut public mais avec qui on a eu des communications antérieures, chose qui va éclaircir et appuyer un processus qui constitue une idée sur lui avant l'entame d'une éventuelle interaction.

¹²⁰ C. Kerbrat Orecchioni cité dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 159

¹²¹ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 73

En effet, l'ethos préalable constitue l'ensemble des éléments qu'on a sur le locuteur lors de sa présentation de soi, il comporte plusieurs caractères et prend diverses formes, il englobe le portrait social qui classe le locuteur, sa réputation personnelle et la projection de l'image de sa personne. Il s'établit à partir d'un antécédent textuel, interactionnel ou encore par le biais de son statut réglementaire et social.

La rhétorique classique sollicitait toujours l'idée d'une distinction entre la notoriété d'une personne, c'est-à-dire, (son statut social, son nom de famille ou encore la notoriété qu'il a construit au fur et à mesure de son existence) et l'image qu'il édifie au moment où il prononce son discours. Isocrate penchait toujours vers la première réflexion et y voyait une opportunité qui pouvait donner plus de crédibilité au discours. Quant aux romains, ils suivaient la ligne d'Isocrate et percevaient dans l'autorité morale un avantage et une possibilité susceptible d'accentuer le caractère persuasif d'un discours. Quant à Aristote, il privilégiait la deuxième alternative car, pour lui, le moment discursif est le seul procédé pouvant garantir la force persuasive, surpassant ici tous types d'images préalables.

Kennedy¹²² souligne, dans la même optique, que l'importance ordonnée par les Romains à la personne de l'orateur avantageait largement les considérations personnelles et négligeait par conséquent la force persuasive du discours, car selon eux, le fait d'être issu d'une famille noble - ou d'une renommée dans la société, comme par exemple, le fait d'avoir occupé des postes clés au sein de l'état - sont tous des éléments aptes à lui procurer une certaine crédibilité avant même qu'il prononce son discours. Tandis que chez les Grecs, les éléments que nous venons de citer ne constituent en aucun cas un avantage préétabli au discours.

A la lumière de ce que nous avons vu précédemment, la rhétorique antique schématisait deux types d'ethos, nommés actuellement *ethos discursif* et *ethos préalable*. Ce qui compte dans l'étude de l'ethos n'est pas de chercher à savoir entre Romains et Grecs qui avait raison, mais de ne pas disjoindre les deux concepts, car chacun d'eux constitue une importance pour l'autre, autrement dit, ils sont indissociables et complémentaires. En effet, le processus d'une édification d'une image de soi se manifeste par une restructuration d'indices préexistants parce que l'importance dans l'exercice de l'ethos est d'essayer de savoir comment l'un complète l'autre et vice versa, vu que l'image se construit toujours à partir d'une apparition préalable, déjà exposée dans la sphère sociale via différents degrés de représentations.

¹²² Kennedy, cité dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 74

C'est en fonction de ce rapport dialogique que l'orateur doit se préoccuper de l'image dont se fait de lui l'autre, il doit soit la régénérer, soit la différer, soit la changer complètement tout en prenant en considération le contexte qui régit son discours, car si l'image est perçue positivement chez l'auditoire, il va tout simplement la maintenir dans sa présentation de soi, mais si elle est perçue négativement ou représentée comme inadéquate avec le contexte de sa présentation de soi, il va soit la retravailler et la corriger, soit la métamorphoser complètement. Démontrant ainsi que l'ethos discursif est sans cesse l'effet de l'ethos préalable et qu'il s'élabore en fonction des stéréotypes qui se répandent antécédemment au discours.

Il n'empêche que la question qui doit être posée dans cette perspective est de savoir si l'ethos préalable laisse des traces réelles et évidentes dans le discours ? Et à quelle image préalable doit se référer l'orateur durant sa présentation de soi ?

Amossy¹²³ estime que chaque orateur contient un savoir universel de sa personne par rapport à ce que pensent de lui les autres, mais cela, tout dépend de la relation qu'il forme avec eux, par exemple, un Président de la République sait déjà d'avance ce que son peuple pense de lui et comment il le perçoit. Toutefois, si le même président prononce un discours lors d'une visite d'état à un pays étranger, il ne pourra pas savoir quelle image fait de lui la population de ce pays, sauf dans des cas exceptionnels ou la renommée d'un président est internationale.

Mais comment un simple citoyen français pourra-t-il assimiler l'ethos préalable du président vénézuélien Hugo Chavez ? Comment peut-on reconnaître l'image préalable d'un écrivain étranger qui n'a pas la même culture que nous et qui vise un lectorat partageant avec lui la même culture ?

Tous ces éléments nous dictent le caractère complexe que constitue une image préalable qu'on ignore, car un auditoire, non avisé, ne pourra nullement appréhender l'intervention de l'ethos préalable sur la présentation de soi.

L'orateur se trouve aussi face à une autre difficulté dans le fonctionnement de sa présentation de soi, et qui est le retravail de son image préalable, car même si cette image est connue d'avance par l'auditoire, il doit impérativement la retravailler, soit en la

¹²³ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 75

confirmant, soit en la modifiant, soit en la métamorphosant, mais par des traces tangibles dans son discours.

Mais comment peut-on déceler l'image de l'orateur qui anticipe l'exercice des mots dans son discours ? Et comment attester son authenticité et son exactitude dans le déroulement de sa présentation de soi ?

Pour les linguistes, il est impensable qu'une construction verbale d'une image de soi soit établie en dehors de marques langagières en confirmant aussi qu'il est difficile de détacher l'ethos du sujet parlant de ce qui est énoncé et de ce qu'on connaît, ou croit connaître de lui. Malgré cela, ils s'affrontent à la problématique de caractériser les conditions selon lesquelles on peut étudier une présentation qui ne s'affiche pas dans le discours d'une façon directement appréhendable.

Dominique Maingueneau note dans cette même ligne de réflexion qu'on peut mettre en doute

« (...) le bien-fondé de cette distinction entre (prédiscursif) et le (discursif), en arguant que chaque discours se développe dans le temps (un homme qui a parlé au début d'une réunion et qui a déjà acquis une certaine réputation que la suite de ses propos peut confirmer ou non), mais il semble plus raisonnable de penser que la distinction prédiscursif/discursif doit prendre en compte la diversité des genres de discours, qu'elle n'est donc pas pertinente dans l'absolu »¹²⁴

Le linguiste présente une attitude hésitante envers la notion et opte pour sa dissociation soit dans l'histoire communicationnelle, soit dans la pluralité des genres ou des fonctions génériques.

La réflexion de J. M. Adam à ce sujet était de proposer une résolution en se basant sur la théorie polyphonique de Ducrot, en affirmant qu'au-delà de l'ethos accordé au sujet de l'énonciation, le sujet de l'énoncé est l'être empirique (extra-discursif), il note ainsi

« (...) celui du (sujet du monde), de la personne pourvue d'une carte d'identité et d'un état civil, possédant ou non une ou des maisons, automobiles, animaux domestiques, mariée ou célibataire, etc. cette entité non linguistique est un élément

¹²⁴ D. Maingueneau, cité dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 77

du contexte, elle peut être pourvue d'un éthos préalable lié à sa fonction, à ce que B a pu apprendre d'elle par ailleurs, par d'autres relais médiatiques »¹²⁵

Selon lui, l'éthos préalable est d'une importance considérable pour le discours, car il représente l'image contextuelle d'un être concret, qui ne veut nullement dire que cette image va démasquer la réalité ou l'authenticité de la personne, mais réside dans un mécanisme de schématisation d'une réalité précédente au discours. Accordant donc une comparaison d'images, à savoir celle qu'on possède du locuteur et celle qu'il édifie dans son discours. Il ajoute que « *c'est la confrontation d'une éventuelle représentation psychosociale avec l'éthos discursivement schématisé de façon explicite (b1) ou insinué (b2) que surgit une figure qui est celle d'un sujet toujours imaginaire pour celui qui interprète une schématisation* »¹²⁶

De ce fait, la relation qui s'établit entre l'image préalable - reliée à la situation extralinguistique connotée comme (représentation psychosociales) - et l'éthos que l'orateur réalise par sa prise de parole est indispensable. Sauf que, cette comparaison entre ces deux images, se détermine, dans la plupart des cas, sur le plan de la réception qu'au discours proprement dit, puisque la représentation qui symbolise l'image préalable, relevant d'un imaginaire social, reste indéterminée¹²⁷.

Pour P. Charaudeau, l'image préalable présente une grande influence pour la présentation de soi, vu qu'elle est toujours tournée vers l'allocataire de par sa centralité, il définit cette influence comme suit :

« L'éthos en tant qu'image qui s'attache à celui qui parle, n'est pas une propriété exclusive de celui-ci ; il n'est jamais que l'image dont l'affuble l'interlocuteur, à partir de ce qu'il dit. L'éthos est l'affaire de croisement de regards : regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit. Or, cet autre, pour construire l'image du sujet parlant, s'appuie à la fois sur les données préexistantes au discours – ce qu'il sait a priori du locuteur - et sur celles apportées par l'acte de langage lui-même »¹²⁸

¹²⁵ J. M. Adam, cité dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 77

¹²⁶ Ibid.

¹²⁷ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 78

¹²⁸ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 88

Seulement, comment peut-on savoir avec conviction ce que l'allocutaire sait du sujet parlant ? Et sur quelles modalités va-t-il se fonder ?

Amossy¹²⁹ pense qu'un locuteur est constamment influencé par les représentations qui précèdent son discours et qui influencent, par conséquent, le travail et le retravail de son ethos, mais si ces représentations ne se laissent pas appréhender par des traces tangibles dans le discours, est-ce qu'on doit recourir à des procédés empiriques ? Si c'est le cas, on doit donc interpeller soit le locuteur, soit ses conseillers qui ont la tâche d'organiser sa présentation de soi, en la soignant avant la prononciation du discours afin de donner une crédibilité et une efficacité à celui-ci, et plus particulièrement, quand c'est le cas d'un discours politique. Aussi, on doit se tourner vers les enquêteurs qui organisent avant chaque événement discursif des sondages d'opinions pour mieux cerner l'image préalable du locuteur et l'image qu'a l'opinion publique sur ce locuteur.

6-1- Les composants socio-discursifs de l'ethos préalable

Pour Amossy¹³⁰, il n'est pas absolu de recourir à des procédés empiriques pour analyser la relation qui existe entre *l'ethos discursif* et *l'image préalable* du locuteur, autrement dit, on peut prendre en compte l'ethos préalable embrigadé dans la présentation de soi, en se focalisant sur deux composants socio-discursifs :

Le premier s'inscrit dans la réalité du discours, celui qui se rapporte à la situation interactionnelle, c'est-à-dire, ce qui est visible dans le dire et dans le dit, et justifiable par des traces langagières tangibles. Dans ce type de composant, tous est repérable à travers le nom du sujet parlant et le contenu de son discours dans lequel il fait référence à son passé d'une manière très explicite. Le second, appelé socio-discursif, se trouve dans le contexte du discours et de l'inter-discours, ce type fait appel à un savoir encyclopédique, vu qu'il n'offre pas forcément des marques nettement détectables dans le discours. En effet, l'image qui s'offre à l'auditoire est une image constituée préalablement, et cela par différents moyens tels que :

- Des anciens discours.
- Une histoire communicationnelle localisable dans la mémoire commune ou bien dans les textes.

¹²⁹ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010

¹³⁰ Ibid.

- A travers l'inter-discours, c'est-à-dire, ce que les autres ont attestés ou composés sur l'orateur.
- Des clichés collectifs qui se rapportent au locuteur.
- La prescription sociale et institutionnelle du locuteur qui illustre son degré de légitimité et d'autorité.

Ces diverses modalités, en plus d'être des modalités linguistiques, sont aussi socio-discursives qui font non seulement appels à des traces langagières mais aussi à des données institutionnelles, une doxa dispatchée, ou encore, tout ce qui tourne dans l'intervalle social.

7- Ce que parler veut dire

Amossy¹³¹ considère que la problématique du statut date depuis bien longtemps, surtout par rapport aux réflexions menaient par le philosophe analyste Austin qui s'est préoccupé de la question de connaître si la pertinence locutoire est interne au discours, c'est-à-dire, si elle prend toute sa force par l'utilisation de la langue, ou au contraire, si elle s'active en dehors de la prise de parole, et ce, par le biais de rapports de forces qui s'instaurent ultérieurement. En général, si l'action menée par le sujet parlant sur son auditoire est intégralement discursive ou intégralement sociale ?

Pour Bourdieu¹³², la force illocutoire réside dans les modalités et les dispositions institutionnelles de leurs avènements et de leurs réceptions, et non dans un principe nettement linguistique, elle se manifeste dans une concordance entre l'occupation sociale du sujet parlant et son discours, c'est-à-dire, à l'intérieur d'une tradition bien commandée. Il précise aussi que le discours légitime, est un discours énoncé par une personne légitimée à l'émettre, via une situation légitime et face à un auditoire légitime.

La légitimité d'un discours, dépend de celui qui le prononce et de l'autorité dont il dispose face à son auditoire et non pas dans le contenu de son discours, il ajoute aussi que les situations qui forment par exemple le champ politique sont des pléiades mouvantes qui dépendent d'une situation à une autre, cette dernière se nourrit des luttes de pouvoirs qui instaurent le schéma dominant/dominé.

¹³¹ R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010

¹³² P. Bourdieu cité dans R. Amossy, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France. 2010, p. 85

Tout cela ordonne la mise en place de stratégies de positionnement qui étayent leurs alternatives et dirigent leurs discours. C'est dans cette conjoncture, qu'une analogie se construit dans la réalisation d'une présentation de soi entre position et positionnement. En ce qui concerne la position, elle est considérée comme une indication de départ, tandis que le positionnement s'effectue dans une évolution, du fait que le locuteur doit constamment prendre en compte son ethos préalable, plus que ça, il est dans l'obligation de savoir tout ce qui se dit sur sa personne afin d'instaurer une certaine autorité dans un tel ou tel domaine.

Tous ces facteurs constituent une grande importance dans le processus d'une construction d'ethos du fait qu'ils permettent non seulement au locuteur de légitimer son discours, mais aussi d'être entendu.

Dans la même perspective, le locuteur doit focaliser toute son attention pour s'offrir une place dans un milieu antérieurement organisé et gradué où il est, dans tous les cas, à la recherche d'une consolidation et d'une correction de sa position, allant même jusqu'à en composer une. Pour cela, il suit un processus de construction de procédés discursifs qui lui permettent de propulser un ethos particulier et spécifique, individuel soit-il ou collectif.

Dans le domaine du discours politique, Ch. Le Bart note dans ce cadre que

« Si toute prise de parole dans le champ politique s'analyse donc comme variation autour des quelques énoncés fondamentaux que l'on vient d'identifier, chaque locuteur à sa façon bien à lui d'exécuter cette partition commune à tous. Importe moins ici le style personnel (encore que celui-ci, comme produit d'une trajectoire de socialisation individuelle, puisse compter) que la position objective occupée par le locuteur dans le champ politique et la structure singulière d'intérêts (politiques) que cette position conditionne. Tout discours politique doit donc s'analyser à la fois structurellement comme variation autour des croyances fondatrices de l'illusio politique et stratégiquement comme reflet de la position relative occupée par le locuteur »¹³³

Synthèse

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, l'ethos est appréhendé par certains comme étant une donnée préalable au discours, tandis que d'autres y voient une donnée qui s'appréhende à l'intérieur du discours lui-même. Charaudeau pense qu'il est très important de rallier les

¹³³ Le Bart, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 72 | 2003, mis en ligne le 29 avril 2008, consulté le 25 septembre 2017.

deux composants, à savoir, l'éthos préalable et l'éthos discursif car l'un incorpore l'autre et vice versa. Il ajoute à cela que

« Dans sa première composante le sujet se montre avec une identité sociale de locuteur ; c'est celle qui donne droit à la parole et qui fonde sa légitimité d'être communicant, du fait du statut et du rôle qui lui sont attribués par la situation de communication. Dans sa seconde composante, le sujet se construit une image de sujet qui énonce, une identité discursive d'énonciateur qui tient aux rôles qu'il s'attribue dans son acte d'énonciation, résultat de la contrainte de la situation de communication qui s'impose à lui et des stratégies qu'il choisit de suivre. »¹³⁴

¹³⁴ Le Bart, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 72 | 2003, mis en ligne le 29 avril 2008, consulté le 25 septembre 2017

CHAPITRE IV
L'ETHOS POLITIQUE ET SES
CLASSIFICATIONS

CHAPITRE IV. L'ethos politique et ses classifications

Dans ce chapitre, nous tenterons de voir en quoi consiste l'ethos politique dans la mesure où il constitue le centre d'intérêt de notre travail de recherche, surtout que notre corpus est formé de discours politiques à caractère diplomatique. Nous allons à ce titre étudier la notion d'ethos politique, de même que ses figures classées en deux groupes, à savoir, des ethos de crédibilité et des ethos d'identification.

1- L'ethos politique et ses classifications

L'ethos politique joue un rôle primordial en ce sens qu'il tend à persuader son auditoire et par conséquent de le faire adhérer à ses propos. En effet, pour un homme politique, il est très difficile de se faire une place dans la scène politique vu qu'en plus d'avoir de bonnes idées, il faut savoir les faire passer. Il est question ici de crédibilité car pour approuver les propos d'un homme politique, il faut avant toute chose approuver sa personne.

Charaudeau classe les figures de l'ethos politique en deux groupes, les ethos de crédibilité et les ethos d'identification :

1-1- Les ethos de crédibilité

Avant de prendre la parole, l'homme politique doit répondre à certains objectifs afin de projeter une image discursive digne de foi, en d'autres termes, construire un ethos crédible pour atteindre le but envisagé. A l'appui des travaux de Charaudeau¹³⁵, on confirme la que la crédibilité d'un discours donné est au centre de toutes les réflexions et plus particulièrement dans le domaine de la politique. Pour juger la crédibilité d'un homme politique, nous devons nous référer à trois conditions indispensables pour mener à bien toute construction discursive crédible.

En premier lieu, nous devons vérifier si ce qu'il dit est en concordance avec ce qu'il pense (condition de la franchise et de la bonne foi), ensuite, s'il a les capacités de réaliser ce qu'il déclare (condition de l'accomplissement), et enfin, si cet homme politique a la faculté de mettre en œuvre ces engagements, suivi d'effet (condition de l'intensité).

¹³⁵P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.p. 91-92

Le degré de cette crédibilité varie d'une situation communicationnelle à une autre, pourquoi ? Parce qu'un discours politique prononcé durant une campagne électorale n'a pas le même enjeu qu'un discours prononcé devant un sénat ou un parlement. La contribution d'un homme politique en matière de crédibilité diffère d'un contexte à un autre, tout dépend donc du but projeté et la contribution ne sera donc pas la même.

Par exemple, si un discours est prononcé devant un parlement et que l'enjeu de ce dernier est de faire voter une loi, le fondement de la crédibilité sera plus conséquent et plus appuyé.

Par ailleurs, il existe des genres discursifs autres que le discours politique où l'énonciateur n'a nullement besoin d'afficher sa crédibilité aux destinataires, à titre d'exemple, le discours publicitaire. Ici, les récepteurs, ou les consommateurs ne sont pas obligés d'acheter le produit proposé, étant donné que le discours publicitaire ne peut pas imposer aux clients d'acheter son produit, mais pourra quand même les inciter à l'acheter, en essayant de procurer chez eux une envie, en jouant sur le côté imaginaire et sémiotique.

Il existe aussi, un genre discursif qui a, à peu près, les mêmes objectifs du discours politique en matière de crédibilité, c'est le discours journalistique et médiatique. Ici le facteur de crédibilité joue un rôle primordial en termes d'informations, le journaliste doit apporter des preuves concrètes et authentiques de l'information qu'il publie ou qu'il diffuse afin que le public soit satisfait et confiant envers l'institution médiatique qui émet l'information, nous comprenons par-là que les conditions de franchise et de transparence sont les déclencheurs de cette crédibilité.

Si le principe de la persuasion est l'enjeu fondamental de toute prise de parole dans le discours politique, sa crédibilité est tellement complexe qu'elle doit respecter les trois conditions nécessaires à sa réalisation, comme nous l'avons déjà précisé, à savoir, la franchise, l'accomplissement et l'intensité.

À partir de là, l'homme politique vise constamment à fabriquer différents types d'éthos qui vont l'aider à respecter ces conditions, synonymes de crédibilité discursive, nous trouvons parmi ces types d'éthos ce qui suit :

1-1-1- L'ethos du sérieux

Pour Charaudeau,¹³⁶ les sociétés diffèrent et ce qui est pris pour sérieux dans une société donnée, ne peut l'être dans une autre, et vice versa. Par conséquent, l'intensité de l'ethos de sérieux dépendra du groupe social où le discours politique est prononcé. Nombreux sont les paramètres qui nous dictent l'importance d'un tel ou tel facteur, comme par exemple, la façon de se tenir, la gestuelle, le ton de la voix, etc.

L'ethos de sérieux se construit généralement à l'aide de comportements dignes d'un homme politique qui a du sang-froid face aux provocations de ses adversaires, celui qui affirme une grande capacité à aller en avant et qui a le sens de l'orientation et de l'énergie dans ses faits et gestes, c'est celui aussi qui ne se déstabilise pas face aux rumeurs médiatiques et qui ne s'embrouille pas dans des affaires d'infidélités ou d'ordre familial, c'est un homme politique qui privilégie un débit serein dans sa prise de parole et qui emploie dans ses allocutions des phrases simples et compréhensibles.

Néanmoins, cet ethos de sérieux ne doit pas dépasser les limites qui circulent dans l'espace social, sinon cela pourrait se retourner négativement contre sa personne, il ne faut pas dépasser les bornes de la sévérité, de la dureté, et de la rigueur. Négliger une distanciation amicale avec ses récepteurs, surtout durant les campagnes électorales, au risque de l'exposer à la perte d'un capital d'affinité avec eux.

1-1-2 L'ethos de vertu

Pour Charaudeau¹³⁷, chez l'homme politique, l'ethos de vertu se résume principalement aux convictions et aux principes, deux qualités que les destinataires pourront constater tout au long de sa carrière politique.

Le principe de cet ethos est de montrer dans les moments clés de sa carrière politique qu'on est capable de prendre des décisions en rapport avec nos convictions et nos valeurs. Sous peine de voir des répercussions négatives sur ses prises de décisions.

C'est l'ethos de l'homme politique qui n'a rien à cacher, que ce soit par rapport à sa vie personnelle ou professionnelle, évitant ainsi tout jugement préjudiciable à sa réputation, tels que la malhonnêteté ou la déloyauté.

¹³⁶ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 92

¹³⁷ Ibid. p.94

Cependant, il faut dire que cet ethos est souvent remis en cause par la classe citoyenne et même politique, cela est dû à différents facteurs venant le déstabiliser, déclenchant des soupçons à répétitions. Il faut savoir qu'un homme politique est entouré constamment de nombreux conseillers spécialistes dans divers domaines, ces derniers jouent un rôle très important dans le processus de prise de décision, une constatation qui va remettre en question les convictions et les principes de l'homme politique. Ajoutons à cela, les perpétuelles attaques perpétrées par ses opposants politiques et les enjeux que constituent les sondages d'opinions.

L'ensemble de ces facteurs vont alimenter le doute au sein de l'opinion publique, suscitant ainsi des interrogations sur la régularité et l'authenticité de l'homme politique.

1-1-3- L'ethos de compétence :

Pour prouver ses compétences dans la scène politique, l'acteur politique, d'après Charaudeau¹³⁸, doit en permanence illustrer ses connaissances dans le champ politique, pour cela, il doit assimiler les agencements et les mécanismes qui animent la vie politique.

Ces compétences sont généralement acquises grâce au facteur de l'expérience. C'est cette dernière qui va aider l'opinion publique à évaluer si l'homme politique est responsable et s'il est apte à prendre le pouvoir, elle réside communément dans sa pratique politique, son passé discursif, et bien évidemment dans les fonctions qu'il a exercées auparavant.

1-1-4- L'ethos de justification

Comme nous l'avons souligné, la crédibilité d'un homme politique est constamment remise en cause, soit par des événements qui compromettent ses anciennes déclarations, ou bien par diverses stratégies d'attaque.

Pour Charaudeau¹³⁹, l'homme politique se justifie en permanence par le biais de discours officiels ou par des conférences de presse. C'est ce qu'on qualifie dans le discours politique, d'éthos de justification où l'orateur essaye de se justifier en utilisant diverses stratégies discursives afin de lever le doute sur les accusations et les contractions perpétrées contre lui. On pourrait se demander quels sont les moyens qu'il va mettre en œuvre pour se justifier.

¹³⁸ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 96

¹³⁹ Ibid. p96.97

Un homme politique - qui se justifie - légitime d'une certaine façon les accusations et les critiques d'autrui, sans pour autant les considérer comme une affirmation, mais aussi laisse planer un certain doute sur le fait qu'il a certainement commis des erreurs. Néanmoins, ne pas se justifier est considéré dans le champ de la politique comme une forme de faiblesse, donc, dans les deux cas, l'homme politique est pris entre deux choix qui s'affrontent sans pouvoir s'y dérober, car chacune de ces démarches pourrait actionner des répercussions, positives soient-elles ou négatives. Pourquoi ?

Ne pas répondre aux accusations pourra déclencher un sentiment d'innocence, insinuant ainsi ne pas être senti visé ou encore pour démontrer un sentiment de sagesse pour se décharger des accusations et éviter ainsi de rentrer dans des débats qui s'avèreraient contre-productifs. Mais, on pourrait aussi la considérer comme un affaiblissement et une incapacité à se défendre, suscitant ainsi une illégitimité du pouvoir, alors que les principes de la politique disent le contraire. Toute cette complexité nous amène au caractère emmêlé de la fonction.

Parmi les mécanismes déclencheurs du discours justificatif figurent l'intention et les résultats. Si les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, l'homme politique pourra toujours se justifier en admettant que ce n'était pas l'intention initiale, mettant ainsi en cause des facteurs indésirables venant perturber le bon fonctionnement de son projet et insistant dans le même processus discursif de la bonne foi de son intention.

Le deuxième élément qui s'offre au discours de justification est d'accentuer son action sur le résultat, qu'il soit négatif ou limité, car l'important, est d'en avoir, même si le taux d'achèvement est incompatible avec le projet initial.

Dans les deux cas, un discours de justification n'est pas une confirmation d'accusation ou une auto-accusation qui demande à être pardonnée, mais d'une argumentation qui assume les conséquences tout en interpellant la légitimité de son action. Se justifier tout en étant coupable, c'est faire en sorte de minimiser sa responsabilité sur des résultats jugés négatifs. Même si l'accusé est le premier responsable de cette chaîne exécutive, il va s'appuyer sur des arguments qui restreindront sa responsabilité comme le fait de rappeler ne pas être le seul et le principal responsable.

D'autres stratégies discursives s'offrent à l'homme politique pour légitimer son discours de justification et retravailler son image :

1-1-4-1- L’infirmerie ou la r cusation :

C’est le fait de refuser et de nier toutes les accusations men es contre la personne de l’homme politique, en affirmant qu’il n’y a pas obligation   se justifier tant qu’on est innocent, se posant ainsi comme victime.

1-1-4-2- La raison sup rieure :

C’est une strat gie qui sert   axer une d fense qui met en action les raisons qui l’ont amen    changer de cap et   prendre telles ou telles d cisions, c’est le principe de la raison d’ tat, souvent utilis  par les hommes politiques pour l gitimer leurs prises de d cisions dont les contextes sont souvent li s   l’int grit  du territoire, l’unit  du peuple, l’identit  nationale, les p riodes de guerre et les menaces terroristes.

1-1-4-3- Le r alisme :

Le politicien pr ne un discours qui consacre le r alisme o  il explique que l’ laboration d’un projet politique passe souvent par des limites de r alisations concr tes et   partir de l , il vaut mieux avoir un r sultat que de ne pas en avoir du tout.

1-1-4-4- La non-intentionnalit 

Cette strat gie comprend des m canismes pour se d sinculper des accusations et consiste   exposer un plaidoyer dans le but d’ voquer son innocence ou sa m connaissance des contextes. L’objectif  tant aussi de plaider pour la responsabilit  collective. Ceci dit, rien n’exclura le caract re n gatif des r sultats et qui culpabilise automatiquement l’auteur principal de l’activit  en le classant au rang de responsable.

En effet, se justifier par la non-intentionnalit  c’est en m me temps reconnaitre le d faut de l’acte en lui-m me. Pour cela le pr texte d’innocence peut se manifester de plusieurs manieres :

- En certifiant ne pas assimiler les attaques men es   l’encontre de sa personne, alors qu’il n’a fait qu’accomplir « l’ordre naturel des choses ».
- Pr senter un plaidoyer qui remet en question son hi rarchie directe, pr sent  comme tel, son r le  tait de suivre et d’ob ir aux ordres de ses sup rieurs.

Il existe  galement une strat gie qui repose sur la m connaissance ou encore sur l’ignorance, Charaudeau montre combien,

« L’argument de l’ignorance  te   l’accusation la possibilit  d’attribuer au sujet accus  l’intention volontaire de commettre un acte qui porte pr judice

aux autres. En déclarant (je ne savais pas), le sujet plaide l'innocence, ce qui le dédouane en partie de sa responsabilité »¹⁴⁰

1-2- Les ethos d'identifications

Quelles que soient les sociétés, elles reposent toujours sur des imaginaires sociaux. C'est ces derniers, pense Charaudeau¹⁴¹ qui caractérisent les valeurs communes se différenciant d'un contexte à un autre et qui influencent par là même l'ethos d'identification des hommes politiques faisant, à leur tour, partie de la société vu que c'est à travers elle qu'ils seront élus.

L'ethos d'identification est le produit d'une alchimie complexe faite de caractéristiques personnelles, de manières d'être, et d'énonciations verbales. Cependant l'homme politique est toujours à la recherche d'une image exemplaire dans le but de convaincre et de faire adhérer son auditoire. En effet, à l'intérieur d'un processus de construction d'ethos existe un rapport trilatéral entre soi, l'autre et un tiers absent qui symbolise l'image idéale et étymologique sur laquelle se base la majorité des acteurs politiques pour accomplir leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Dans une rhétorique politique, les configurations d'ethos sont à la fois orientées vers soi-même, vers le destinataire et vers les valeurs d'image idéale et notamment référentielle de chaque société. Cette image est la cible principale de l'ethos d'identification, car elle représente les émotions sociales qui permettront au citoyen de s'identifier à l'orateur.

La problématique qui se pose dans l'élaboration de ce genre d'ethos est l'aspect complexe des modèles d'images qui classifient l'ethos d'identification, étant donné que les imaginaires sociaux changent au sein d'une même société au cours du temps, ce qui amène l'homme politique à adopter certaines stratégies opposées, comme se présenter à la fois comme un homme de traditions et un homme de contemporanéité, catégorique mais aussi astucieux, agissant autant que modeste, etc. Toutes ces figures sont incarnées dans le but de convaincre et de persuader un plus grand nombre de destinataires.

En dépit de cette diversification d'images, certaines sont beaucoup utilisées dans l'ethos d'identification qui se nourrit, à l'intérieur du discours politique, et sont souvent centrées vers le soi-même, tels que l'ethos de puissance, de caractère, d'intelligence, d'humanité et de chef,

¹⁴⁰ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 102

¹⁴¹ Ibid. p. 105

alors que d'autres sont axées vers l'autre, c'est-à-dire le citoyen, dans l'intention de créer une relation de complicité avec lui.

1-2-1- L'ethos de puissance

Le mot puissance dans ce titre ne doit pas être confondu avec celui de pouvoir, ce dernier provient d'une activité dimensionnelle ayant pour but l'élaboration de la vie collective, dans ce sillage, Hannah Arendt souligne que « *le pouvoir n'est jamais une propriété individuelle ; il appartient à un groupe et continue de leur appartenir aussi longtemps que ce groupe n'est pas divisé* »¹⁴²

La puissance concerne donc l'individu et non pas la collectivité, l'ethos de puissance est exposé via plusieurs aspects, comme le fait de se montrer comme un homme de virilité sexuelle, non pas d'une façon exprimée, mais implicitement, par exemple, se laisser aller dans des aventures extra conjugales.

Il faut néanmoins prendre en considération le contexte culturel dans lequel s'affirme cet ethos, autrement dit, il existe des environnements culturels où les systèmes de valeurs interdisent catégoriquement ce genre de comportements et plus particulièrement dans les régions orientales.

Aussi, cet ethos pourrait s'exprimer par un engagement physique considérable, il y a même des hommes politiques qui peuvent aller jusqu'à utiliser leurs coups de poing pour affirmer leurs puissances et leurs engagements, on le constate souvent dans les sénats, les parlements ou encore dans les meetings, mais également par l'utilisation d'injures et d'insultes, notamment dans les débats télévisés.

Ceci dit, ce genre de comportements est généralement plus masculin que féminin, sauf dans les cas exceptionnels. Il existe aussi d'autres façons plus nuancées pour exprimer son ethos de puissance. A titre d'exemple, certains hommes politiques sont capables de faire des discours durant des heures, dépassant largement la moyenne énonciative, ce qui témoigne d'une endurance remarquable. Aussi, d'autres politiciens peuvent faire différents déplacements en un laps de temps pour faire preuve de détermination et d'énergie dans l'exécution des tâches politiques.

¹⁴² H. Arendt cité dans P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 106

1-2-2- L'ethos de caractère

Contrairement à l'ethos de puissance qui réside dans la puissance physique, Charaudeau¹⁴³ pense que l'ethos de caractère réside dans la puissance de l'esprit. Ce dernier peut s'exprimer via de multiples apparences, comme c'est le cas pour les hommes politiques critiqueurs qui montrent constamment leurs indignations contre leurs adversaires et contre des événements contraires à leurs convictions. Ces derniers s'expriment avec force et ardeur mais d'une manière étudiée et contrôlée, montrant ainsi leur forte personnalité et leur fort caractère.

Certains hommes politiques utilisent la provocation pour faire réagir l'autre, sans pour autant savoir si le contenu de la provocation est vrai ou faux car ce qui est important dans cette stratégie est le fait de déstabiliser son adversaire et de ce fait se mettre au-devant de la scène.

1-2-3- L'ethos d'intelligence :

Appartenant aux ethos d'identifications, l'ethos d'intelligence consiste à susciter chez l'opinion publique admiration et déférence. P. Charaudeau¹⁴⁴ estime qu'il est difficile d'évaluer l'intelligence chez une personne mais nous pouvons l'apercevoir à travers différentes images susceptibles de le rendre perceptible. En voici quelques images :

- L'image d'un homme politique capable de comprendre et de raisonner avant de prendre une décision d'intérêt général.
- L'image d'un homme politique cultivé qui expose sa richesse culturelle dans les différents événements de sa vie politique, comme par exemple, les débats télévisés, les émissions audiovisuelles ou encore les meetings.

En effet, l'opinion publique fait souvent référence au cursus scolaire de l'homme politique afin d'évaluer approximativement son taux d'intelligence. Comme il peut se référer à son passé discursif, les ouvrages qu'il a publiés auparavant ou encore les gens qu'il a côtoyés durant sa carrière politique.

Cependant, il existe une autre forme d'intelligence qui est en quelque sorte complexe pour l'opinion publique. Cette forme se situe dans la ruse, considérée chez l'homme politique comme un moyen stratégique de tromperie, l'objectif étant de dissimuler son intention afin de brouiller les pistes et déstabiliser ses adversaires pour réaliser ses ambitions politiques.

¹⁴³ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 107

¹⁴⁴ Ibid. p 112

Charaudeau définit la ruse comme étant « *un savoir jouer entre l'être et le paraître : savoir dissimuler certaines intentions, faire croire que l'on a certaines intentions pour mieux arriver à ses fins* »¹⁴⁵

Mais parfois, la ruse peut être inscrite dans le registre de la malhonnêteté et du mensonge, en particulier, quand les conséquences s'avèreraient négatives et contraires aux principes de la bonne foi.

1-2-4- L'ethos d'humanité

Parler d'humanité, c'est parler de sentiment, un des éléments les plus difficiles à manipuler. D'après Charaudeau¹⁴⁶, l'ethos d'humanité relève de l'imaginaire social de représentation, ceci dit, être humain c'est pouvoir approuver des sentiments envers ceux qui sont dans le besoin et ceux qui souffrent quelles que soient les causes de leurs souffrances.

L'ethos d'humanité est lié à la personnalité de l'homme politique qui n'a pas peur de montrer ses sentiments et ses faiblesses même s'ils concernent sa vie privée. Mais le mot faiblesse et l'exercice politique sont deux univers opposés car un homme faible n'est pas un homme fait pour la politique. Quoique, « *pour être un homme public, on n'en est pas moins homme* »¹⁴⁷ pour reprendre les propos de Charaudeau.

Dès lors, l'homme politique doit montrer ses sentiments, mais doit aussi les contrôler, c'est là où l'ethos d'intelligence rejoint l'ethos d'humanité dans le but d'élaborer des stratégies discursives qui consistent à produire des émotions. Elles doivent être perçues dans des moments donnés, telles que les visites aux plus démunis de la société, dans les drames, les catastrophes naturelles, les attentats terroristes ou les divers accidents.

L'homme politique doit adresser ici des mots de compassion pour les victimes afin de laisser apparaître ses émotions. Ainsi, il donnera l'image d'un homme solidaire et qui fait partie du groupe dans les moments difficiles.

Souvent les hommes politiques cachent des visées illocutoires dans le maniement de leurs émotions, comme c'est le cas dans les commémorations d'événements nationaux entre autres les fêtes d'indépendances, les fêtes de révolutions, les mémoires de génocides, etc.

¹⁴⁵ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 113

¹⁴⁶ Ibid. p114

¹⁴⁷ Ibid.

L'objectif étant de marquer les esprits en se positionnant au rang des hommes politiques protecteurs, patriotiques et paternalistes.

1-2-5- L'ethos de chef

Il est communément connu que l'ethos est à la fois orienté vers soi-même et vers les autres. L'ethos de chef est orienté uniquement vers le citoyen comme l'estime Charaudeau¹⁴⁸. Cet ethos, interpelle les caractères qui mettent en avant la relation d'attachement entre l'homme politique et le citoyen, il s'affiche à travers de multiples figures :

1-2-5-1- La figure du guide suprême :

Pour la conservation d'un groupe social, il était impératif pour lui, d'être guidé par un être supérieur. Ce dernier peut être du/ou extérieur au groupe, autrement dit, il est humain comme eux mais avec des capacités hors normes, comme il peut être un être irréel comme à l'époque de la mythologie grecque, symbolisant une voix qui préconise la direction à prendre. Cette voix était figurée et caricaturée dans des personnages mythiques et légendaires. Cette figure connaît diverses formes :

1-2-5-2- La figure du guide berger :

Elle est synonyme d'un unificateur, celui qui est là pour réunir le troupeau et non pas pour le disperser, celui qui escorte le troupeau et illumine son chemin avec sagesse et persévérance. C'est la figure aussi de l'homme qui sait où mettre ses pieds et le meneur d'hommes qui sait se faire suivre.

1-2-5-3- La figure du guide prophète :

Cette figure correspond aux mêmes critères du guide berger, et plus particulièrement en ce qui concerne le rôle de rassembleur. Sauf que contrairement au guide berger qui se trouve dans l'ici-bas, celui du guide prophète se situe dans l'au-delà. Aussi, il est à noter qu'à l'inverse du guide berger qui est considéré comme étant un être de silence, le guide prophète est un être de voix.

Cependant, tous ces attributs qui caractérisent la figure du prophète ne sont pas adaptés pour élaborer l'ethos de l'homme politique.

Synthèse

Nous déduisons à partir de ce chapitre que les ethos politiques se divisent en deux catégories à savoir, les ethos de crédibilité et les ethos d'identification. La première catégorie

¹⁴⁸ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 118

est constituée de trois types d'ethos (l'ethos de sérieux, l'ethos de vertu, et l'ethos compétence). La seconde catégorie, celle des ethos d'identification, est constituée quant à elle de six types d'ethos, à savoir, l'ethos de puissance, l'ethos de compétence, l'ethos d'humanité, l'ethos d'intelligence, l'ethos de chef et l'ethos de solidarité.

La particularité des ethos de crédibilité est qu'ils s'appuient sur un discours de raison et doivent respecter trois conditions nécessaires : la franchise, l'accomplissement et l'intensité. Pour ce qui est des ethos d'identification, ils sont souvent centrés vers le soi-même, tels que l'ethos de puissance, de caractère, d'intelligence, d'humanité et de chef, alors que d'autres sont axées vers l'autre, c'est-à-dire le citoyen, dans l'intention de créer une relation de complicité avec lui.

CHAPITRE V
L'AUDITOIRE : DESCRIPTION
ET
CATEGORIES

CHAPITRE V. L'auditoire : Description et catégories

Tout discours est prononcé devant un auditoire et c'est pour cette raison qu'un homme politique doit connaître son auditoire pour l'influencer et le persuader. Les auditoires sont de composition complexe et réverbèrent la variété des identités et des groupes auxquels ils appartiennent. Ils influencent beaucoup la ligne d'un discours et constituent le contexte où il se nourrit. Voilà pourquoi, il nous a semblé important de consacrer ce chapitre à la description de l'auditoire et à ses catégories vu l'importance qu'il présente à notre objet de recherche. À travers ce chapitre, nous allons tenter de voir quelles sont les caractéristiques d'un auditoire et comment le locuteur s'accommode à son auditoire et à ses opinions pour garantir son efficacité discursive. Aussi comment le locuteur arrive-t-il à identifier les traces du public et examiner son statut dans des situations réelles et quelles sont les moyens linguistiques qui s'offrent au locuteur pour désigner son auditoire ? Il existe en général deux types d'auditoires, un appelé homogène et l'autre composite, il s'agit de voir donc les particularités de chacun d'eux.

1- Définition de l'auditoire

1-1 L'auditoire en face-à-face et l'auditoire virtuel

Pour Perelman l'auditoire est « *l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation* »¹⁴⁹ que ce soit par le biais d'un discours écrit ou oral, qu'il soit composé d'une seule personne ou de plusieurs, déterminé ou indéterminé, présent ou distrait, c'est sans importance. Amossy¹⁵⁰ estime que l'auditoire forme une entité changeante que le locuteur définit au moment où il choisit, pour objectif de son opération de persuasion, une personne, un groupe limité ou un large public. Perelman cite en ce sens que « *chaque orateur pense, d'une façon plus ou moins consciente, à ceux qu'il cherche à persuader et qui constituent l'auditoire auquel s'adressent ses discours* »¹⁵¹

¹⁴⁹ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 34

¹⁵⁰ Ibid.

¹⁵¹ Ch. Perelman cité dans R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 34

Amossy¹⁵² ajoute dans le même cadre que l'expression « *plus ou moins consciente* » fait dire que si le locuteur prend en compte les personnes à qui il s'adresse, il ne le fait pas forcément avec une conscience nette, ni d'une manière évaluée.

Pour établir un dispositif argumentatif, l'auditoire n'a nullement besoin d'agir avec réalisme. Nombreux sont ceux qui, à l'instar de Perelman, n'envisagent aucunement une argumentation à l'extérieur d'un plan de communication. En effet l'argumentation adressée

« (...) à un interlocuteur unique ou à un lecteur doit être considérée comme faisant partie d'un dialogue, même si l'autre adopte une attitude passive et ne réplique rien [...]. Même face à un auditoire totalement impassible, l'argumentation en quête de succès anticipera les contre-arguments possibles et tentera de lever les objections présumées »¹⁵³

Amossy pense qu'actuellement on nomme dialogique, le discours qui, même en étant dirigé vers autrui, ne forme pas un dialogue affectif. Il faut noter que le mot « dialogique » s'oppose ici au mot « dialogal »

Orecchioni¹⁵⁴ a classé quatre types de récepteurs, à savoir :

« présent + loquent »	lors d'un échange oral quotidien
« Présent + non-loquent »	lors d'une conférence magistrale
« absent + loquent »	lors d'une communication téléphonique
« absent + non-loquent »	A travers les communications écrites

Amossy¹⁵⁵ souligne, à partir de ce tableau, que le premier et le troisième événement font partie du « dialogal ». Les deux autres, à savoir le deuxième et le quatrième événement font partie du « dialogique ». Toujours est-il que tous les quatre consentent le déploiement de l'argumentation.

¹⁵² R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 34

¹⁵³ Ibid.

¹⁵⁴ K. Orecchioni cité dans R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 34

¹⁵⁵ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 35

Les philosophes à l'époque de la Grèce Antique faisaient la distinction entre la rhétorique et la dialectique, en une répartition complexe des savoirs et des exercices. Il est à rappeler que la dialectique antique, dans laquelle deux personnes luttent entre elles, peut être imaginée comme une joute « *la dialectique est [...] un jeu dont l'enjeu consiste à prouver ou à réfuter une thèse en respectant les règles du raisonnement* »¹⁵⁶

Par le biais de ce mécanisme, l'exposant et l'opposant se confrontent par des propos antagonistes dans un duel où ils devront prendre en considération chaque moment des déplacements de l'autre, comme s'ils étaient en face d'un jeu d'échecs. On s'accorde alors à penser avec Amossy que « *tout dialogue argumentatif - dialogue, débat, discussion est sous-entendu par la dynamique que désigne la métaphore du jeu d'échecs ou, plus simplement, du Ping Pong* »¹⁵⁷

Les normes du face à face argumentatives contiennent leur propre logique. Du moment où elle se transforme en dialogue, l'argumentation ne peut se construire qu'à partir des attitudes et des répliques de l'autre, et cela, à travers un procédé dans lequel le « *dialecticien se préoccupe, à chaque pas de son raisonnement, de l'accord de l'interlocuteur* »¹⁵⁸

Il est à noter que les analystes de la conversation s'intéressent constamment à cette dynamique dans la mesure où ils perçoivent dans tout échange verbal, un échange de positions. Amossy stipule que le type d'auditoire ainsi que son statut rectifient profondément l'activité et la vivacité de l'argumentation. Le fait de s'adresser à un interlocuteur singulier qui participe activement à l'interaction n'a pas les mêmes modalités d'argumentation face à un public qui n'a aucun droit de réponse.

1-2- La dimension de la doxa vs l'auditoire comme construction de l'orateur

L'une des conditions de l'efficacité discursive est, selon Amossy¹⁵⁹, de s'adapter à son auditoire et à ses opinions, résultant ainsi, une centralité dans tout discours à caractère persuasif.

¹⁵⁶ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 35

¹⁵⁷ Ibid.

¹⁵⁸ Ibid.

¹⁵⁹ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 36

D'après la rhétorique nouvelle, s'adapter à son auditoire c'est d'abord parier sur des points d'accord. Ainsi, et dans le but d'emporter l'adhésion de son auditoire, l'orateur doit édifier son discours sur des axiomes d'ores et déjà approuvés par son auditoire.

Mais pour choisir de façon appropriée ces axiomes, le locuteur doit absolument établir des hypothèses relatives aux opinions, aux convictions et aux valeurs de l'auditoire ciblé, en d'autres termes, l'orateur doit prendre en considération le système de croyances préalables de son public afin d'agir sur lui, et par conséquent, le persuader.

Trois procédés différents sont proposés par Fontaine¹⁶⁰ dans cette adaptation, à savoir :

- Préparer l'auditoire au discours.
- Choisir les arguments assortis.
- Faire découvrir la vérité via l'auditoire.

Pour préparer son auditoire, le locuteur peut entamer son allocution par une courte introduction dans le but de capter son attention et le mettre dans la scène énonciative, pour ensuite, s'attaquer aux principaux arguments qu'il veut projeter à son public. Pour conclure son discours, il peut opter pour une péroraison, et cela, soit par un récapitulatif des arguments clés de son discours ou alors par une rhétorique qui joue sur le côté émotionnel. L'objectif étant de marquer la fin de l'argumentation mais également de réexaminer les points essentiels de son discours afin de les laisser gravés dans la mémoire du public.

Pour choisir les arguments assortis à son auditoire, le locuteur doit opter pour une démarche qui se concentre sur les arguments en adéquation avec le système de valeur de son auditoire afin de le convaincre. Pour appuyer ses arguments, plusieurs procédés discursifs s'offrent à lui, comme par exemple, les métaphores, les comparaisons, les récits. Néanmoins, avoir recours à ce type de procédés relève de temps à autre de la manipulation car l'objectif premier serait de tromper l'auditoire.

Faire découvrir la vérité serait la meilleure façon d'agir sur l'auditoire en lui offrant l'opportunité de participer à l'argumentation. Ce procédé accorde à l'orateur la possibilité de rectifier l'opinion des interlocuteurs en leur faisant croire qu'ils sont à l'initiative. Pour ce faire, l'orateur emploie des procédés discursifs tels que la répétition et l'anaphore rhétorique pour capter l'attention de son public sur une idée essentielle. Le recours à l'antithèse permet

¹⁶⁰ <http://www.lettres.net/cours/txt-argu.htm>.

aussi d'appuyer ce procédé car elle octroie à l'orateur la potentialité d'indiquer le degré polémique, pour ensuite, donner une plus grande valeur à sa thèse, bref, l'orateur essaye de consolider l'opinion de l'auditoire par une dissimilitude.

Le locuteur ne doit pas se baser uniquement sur son image, il doit tenir compte de son auditoire pour rendre son argumentation plus efficace. Cependant, la constitution de l'auditoire conditionne le comportement discursif du locuteur

Amossy¹⁶¹ assure que l'auditoire joue un rôle très important étant donné qu'il caractérise conjointement un système de pensées contre lequel peut s'adosser la parole dans la mesure où l'objectif de cette dernière demeure dans l'adhésion du public. En effet, s'accommoder à son auditoire c'est en premier lieu tenir compte de sa doxa.

Selon les principes de la rhétorique moderne, l'auditoire est assidûment une construction de l'orateur dans la mesure où ce dernier doit élaborer une image de son auditoire s'il souhaite s'imaginer les opinions dominantes, les convictions indiscutées, et les axiomes admises qui appartiennent à son savoir culturel.

Pour faire rapprocher son public à ses idées, l'orateur doit établir quelques informations essentielles au bon fonctionnement de ce processus de persuasion. Parmi ces renseignements nous avons par exemple :

- Le niveau de son éducation.
- Le milieu dont il fait partie.
- La fonction qu'il remplit en société.

La présence de ceux auxquels se transmet le discours n'exempte en aucun cas le locuteur de construire son auditoire. Amossy affirme que

« La réalité corporelle d'un individu ou d'une foule ne saurait se substituer à l'idée que se fait le locuteur de celui ou de ceux auxquels il s'adresse. Même lorsque je parle devant un groupe d'étudiants, ou avec un ami que je fréquente de longue date,

¹⁶¹ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 36

je construis une image de mon auditoire qui ne se confond pas avec sa réalité empirique »¹⁶²

Ce qui est essentiel dans une interaction ce n'est nullement la présence réelle de l'interlocuteur mais l'image à peu près schématique qu'en édifie le locuteur. Amossy affirme que selon les perspectives apportées par Perelman, l'auditoire est une fiction verbale.

Il forme une fiction puisqu'il est construit en outre par l'orateur et faisant partie du moins, partiellement, de son imaginaire mais également du fait qu'il ne s'associe pas avec le public empirique. L'image que le locuteur dessine de son public demeure par le fait disjointe de la réalité tangible et imminente de celui-ci. Néanmoins Amossy trouve qu'une « *fantaisie excessive n'est pas de mise pour qui veut emporter l'adhésion* »¹⁶³

De ce fait, l'efficacité de l'argumentation dépend de la distance établie entre l'image de l'auditoire construite par le locuteur et l'auditoire effectif, c'est-à-dire, toute entreprise de persuasion est condamnée à l'échec, s'il existe un écart conséquent ou alors une construction inadéquate de l'auditoire

2- L'affiliation de l'auditoire dans le discours

2-1- De l'effigie mentale à l'image discursive

Pour Amossy

« Les perspectives de Chaïm Perelman sur l'auditoire insistent sur la dimension communicationnelle d'un échange fondé sur la doxa, mais elle ne préoccupent pas de leur inscription dans la matérialité du discours, c'est-à-dire de la façon dont l'image que l'orateur se fait de l'auditoire se traduit concrètement dans sa parole »¹⁶⁴

La question qui doit être posée dans ce contexte c'est comment identifier les traces du public et examiner son statut dans des situations réelles. Pour cela, Amossy propose d'examiner les approches théoriques et linguistiques qui s'exposent sur la construction de l'auditoire dans le discours. Pour elle, il s'agira d'abord de se demander s'il est question d'une effigie mentale ou d'une image verbale. Doit-on se fier à l'image que se font les

¹⁶² R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 36

¹⁶³ Ibid.

¹⁶⁴ Ibid. 37

citoyens français de leur président au moment où il s'adresse à eux, ou alors à l'image que celui-ci projette dans son discours ? Au moment où on analyse un texte, peut-on, doit-on, prendre en considération un imaginaire placé en dehors de ses frontières ?

Amossy¹⁶⁵ propose un exemple tiré du journal du « Figaro Magazine » lors de l'affaire Clinton avec Monica Lewinsky. Il s'agit d'un article qui sollicite les citoyens américains d'appuyer leur président menacé de destitution. En voici le passage :

« Il ne faut jamais désespérer des peuples, et notamment du peuple américain. Certes, il a inventé, pour notre plus grand malheur, les fast-foods, les fromages sans goût, les films de Silverstone Stallone et le puritanisme nunuche. Mais il a gardé toute sa tête et vient encore de le prouver »¹⁶⁶

A l'exemple de Perelman, Grize estime que, pour émettre un discours sur tel ou tel sujet, le locuteur doit acquérir une certaine représentation de celui à qui il s'adresse, et imaginer la façon avec laquelle il appréhende et comprend le sujet abordé. Grize affirme en ce sens que « *Le locuteur A n'a aucun accès direct aux représentations de [l'allocutaire] B. Il s'ensuit que ce qui va effectivement compter, ce sont les représentations que A se fait des représentations de B* »¹⁶⁷. En d'autres mots, le journaliste doit s'acquérir d'une image pré-requise de ses antagonistes et de la façon dont il représente l'Amérique ainsi que son président.

La représentation, pour Grize,¹⁶⁸ est l'image que se fait A (le journaliste) de ses lecteurs. C'est pourquoi, il doit se représenter :

- Le savoir de l'allocutaire.
- Son niveau de langue.
- Ses valeurs.

Autour de cet article, il peut parier en considérant que le lecteur français moyen a déjà entendu parler de l'affaire Lewinsky puisque celle-ci fait la une de tous les journaux mondiaux. Il peut aussi tenir compte de l'éventualité qu'il saura décrypter, de façon appropriée, les modèles d'une culture populaire amplement répandue, autrement dit, le

¹⁶⁵ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 38

¹⁶⁶ Figaro Magazine (éditorial du 19 septembre 1998) cité par Amossy, Ruth 2000. *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan. P 38

¹⁶⁷ J.B. Grize cité dans R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 38

¹⁶⁸ Ibid.

lectorat français connaît les films de l'acteur américain Silverstone Stallone et comprend ce que signifie l'expression « Fastfood ». Il est de ce fait, un lectorat renseigné de la culture de masse contemporaine. Cependant, il est aussi un public qui désapprouve l'américanisation vélocité et la dégradation qu'elle a causée. Il est aussi contre une culture dénouée de toute finesse qu'une morale sexuelle inflexible, qui s'interprète dans les excès du « politically correct ».

A l'égard des valeurs, le journaliste sait qu'il s'adresse à un public qui a un bon niveau de langue et un fervent défenseur de la culture française.

2-2- Les stéréotypage de l'auditoire

Pour Amossy¹⁶⁹, il est très important ici de souligner l'étendue que revêt dans ce mécanisme l'inéluctable entremise des représentations collectives, et cela, avant de déterminer les éléments discursifs qui donnent la possibilité d'inscrire l'image du récepteur dans le discours.

En effet, la représentation apportée par Grize est à peu près similaire de celle que les psychologues sociaux nomment « *représentation sociale* », ou bien « *stéréotype* ». Ce dernier est synonyme d'une image collective figée, que nous pouvons analyser en assignant un ensemble d'attributs à un thème : « *le Français est un fin gourmet, représentant une culture raffinée et expert dans l'art d'aimer* ». Il s'agit ici d'un savoir redondant considéré moins comme une connaissance du réel mais plutôt comme une opinion partagée, bref, le stéréotype est par définition doxique.

Amossy définit le stéréotypage comme étant « *l'opération qui consiste à penser le réel à travers une représentation culturelle préexistante, un schéma collectif figé* »¹⁷⁰ une personne concrète est ainsi perçue et estimée par rapport à un modèle préconstruit. Par exemple, une personnalité célèbre est perçue par rapport à une image publique circulante dans l'opinion publique à travers les médias.

La représentation que nous nous faisons de notre interlocuteur est liée dans la majorité des cas à l'idée que nous avons de la communauté ou du groupe auquel il appartient. Un discours prononcé devant un groupe de militants communistes n'est pas le même s'il est prononcé

¹⁶⁹ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 40

devant des bourgeois parisiens ou des musulmanes qui portent un tchador, étant donné que les facteurs sociaux, ethniques et politiques ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi, il est très important de prendre en considération tous ces facteurs pour espérer avoir des réactions. Le stéréotypage donne la possibilité d'identifier par rapport au groupe – cible, les croyances, les savoirs partagés, et les idées de ce dernier, ce qui va automatiquement permettre au locuteur d'établir une base de données qui va lui servir dans son entreprise de persuasion. En effet, le stéréotype permet de déterminer les modes de raisonnement d'un groupe donné et les contenance globale du domaine de la doxa où il se situe.

2-3- Les indices d'allocution

Amossy¹⁷¹ pense que la réalisation de l'image de l'allocutaire suppose devenir une instance réelle qui détient des caractères linguistiques ou, comme le précise Kerbrat Orecchioni, des « indices d'allocution »¹⁷². Ces derniers, qui ne sont pas constamment inscrits dans l'indéfectibilité de l'énoncé, doivent être classés pour en concéder une détection aussi précise que possible. La linguistique de l'énonciation, guidée par Benveniste, met à disposition des instruments efficaces à l'analyse de l'argumentation dans le discours. Les principaux éléments des indices d'allocution désignant l'auditoire sont les suivants :

2-3-1- Désignations nominales explicites

Il s'agit de noms propres et d'appellations qui octroient la possibilité d'identifier l'allocutaire à coup sûr, pour Amossy¹⁷³, ils peuvent se présenter de manière neutre comme par exemple (Mesdames, Messieurs) ou alors à travers des images orientées telles que (« jeunesse héroïque »)

2-3-2- Descriptions de l'auditoire

Amossy affirme que les désignations nominales ont tendance à recevoir une grande expansion ; il arrive même que les désignations nominales évoluent en véritables descriptions. Ces dernières sont liées en général, mais pas forcément, à une deuxième personne du singulier. « *On connaît les développements du type : mes amis, vous qui défendez les droits de l'Homme, qui luttez de longue date pour une société équitable, vous ne*

¹⁷¹ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 41

¹⁷² K. Orecchioni cité dans R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 41

¹⁷³ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 41

pouvez être en faveur d'une intégration d'un parti d'extrême droite dans le gouvernement »¹⁷⁴ si elles suscitent un développement, ces descriptions ont la possibilité de se transformer en portraits émancipés qui renvoient explicitement à l'allocutaire.

2-3-3- Les pronoms personnels

Selon Amossy¹⁷⁵, il est question, tout d'abord, de la deuxième personne du singulier et du pluriel, c'est-à-dire, le « tu » et le « vous », dont il faut adjoindre les possessifs concordants. Ces éléments peuvent renvoyer à divers référents. De ce fait, le « vous » dans « *Au-dessus de la mêlée* » de Romain Rolland détient une multiplicité de référents dans la mesure où l'écrivain s'adresse en premier aux jeunes gens : « *Vous faites votre devoir* » et après aux dirigeants « *Quoi ! Vous aviez, entre les mains, de telles richesses vivantes [...] A quoi les dépensez-vous ?* ». Le « vous » qui réfère aux dirigeants et après rapporté aux « *trois plus grands peuples d'Occident* » : « *Notre civilisation est-elle donc si solide que vous ne craignez pas d'en ébranler les piliers ?* ».

En plus des deux pronoms « tu » et « vous », s'associe la première personne du pluriel « nous » qui a la faculté d'inclure le locuteur : l'écrivain parle de « notre civilisation ». Le « nous » ici reçoit dans le même texte une extension qui lui octroie la possibilité de désigner la population : « *Les hommes ont inventé le destin, afin de lui attribuer les désordres de l'univers [...] Qu'en ce moment, chacun de nous fasse son mea culpa !* » un examen des pronoms personnels permet à ce titre de faire entrer en scène l'auditoire, fixer comme la totalité de ceux qu'on veut persuader, que ce soit sous l'aspect d'un « tu », d'un « vous » ou encore d'un « nous »

Le public visé peut aussi être apostrophé à l'aide de la troisième personne, toujours par le biais de « *Au-dessus de la mêlée* » qui s'adresse particulièrement aux élites « *Cette élite intellectuelle, ces églises, ces partis ouvriers n'ont pas voulu la guerre... Soit !... Qu'ont-ils fait pour l'empêcher ? Que font-ils pour l'atténuer ?* »

C'est à travers le contexte, qu'il est permis d'observer à quel point le « il » n'est pas une « non-personne » (conformément au terme de Benveniste) éliminer de la communication, mais la doublure d'un « vous ».

¹⁷⁴ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 42

¹⁷⁵ Ibid.

En effet, l'emploi du « il » quant à la désignation de l'auditoire forme un effet d'indirection qu'Orecchioni nomme un « *trope communicationnel [...] on parle à quelqu'un en feignant de s'adresser à quelqu'un d'autre* »¹⁷⁶. Il est question ici de stratégies dont il est important, dans chaque cas, d'explorer les conséquences.

3- Auditoires homogènes et composites

Perelman et Olbrechts-Tyteca soulignent que souvent :

« L'orateur aït à persuader un auditoire composite, réunissant des personnes différenciées par leur caractère, leur attaches ou leur fonctions. Il devra utiliser des arguments multiples pour gagner les divers éléments de son auditoire. C'est l'art de tenir compte, dans son argumentation, de cet auditoire composite qui caractérise le grand orateur »¹⁷⁷

A partir de là, la nouvelle rhétorique propose comme modèle type les circonstances des discours exprimés devant les parlementaires où résident diverses factions, généralement opposées. Apparaît ainsi, une opposition entre les auditoires qui, apparemment, se donnent comme homogènes et ceux qui se dévoilent comme composites, ou hétérogènes.

Même si cette distinction n'est pas tracée nettement par Perelman, elle demeure décidément décisive. Le caractère unifié ou pas de l'auditoire dont le locuteur s'adresse, forme le discours argumentatif et établit son caractère complexe.

3-1- L'auditoire homogène

Amossy¹⁷⁸ estime que la situation la plus avantageuse, sinon la plus simple à régir est celle dans laquelle l'orateur est en face d'un public qui partage ses valeurs et ses objectifs. Les composants de cet auditoire doivent néanmoins partager une vision du monde, un savoir et un programme, et, c'est uniquement à partir de là, qu'on peut parler d'un auditoire homogène et non pas d'un auditoire composite.

¹⁷⁶ C. Kerbrat-Orecchioni cité dans R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 42

¹⁷⁷ Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca cités dans R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 43

¹⁷⁸ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 44

3-2- L'auditoire composite

Il arrive souvent que l'orateur soit devant un auditoire qui n'est pas homogène mais plutôt composite dans la mesure où ce dernier est composé de groupes opposés, voire antagonistes. Dans ce cas, selon Amossy¹⁷⁹, il convient pour l'orateur de :

- Classer les catégories d'allocutaires auxquelles le discours fait appel par rapport aux trois indices verbaux auparavant cités, c'est-à-dire, les désignations, les pronoms personnels et vérités partagées.
- Analyser de quelle manière le discours organise les catégories : quelle est l'étendue dévolue à chacune d'elles conformément à la position qu'elles tiennent dans le texte, ou alors, à l'accentuation mise sur les valeurs qui les discernent.
- Voir de quelle manière les principes et les vérités partagées que le discours emploie pour chacune des catégories s'accordent entre elles

Synthèse

Nous comprenons par le biais de ce chapitre que l'auditoire forme une entité changeante que le locuteur définit au moment où il choisit, pour objectif de son opération de persuasion, une personne, un groupe limité ou un large public. De ce fait, le locuteur doit accommoder son discours à son auditoire pour le faire adhérer à ses propos.

Mais pour la réussite de cette accommodation, le locuteur doit parier sur des points d'accord s'il veut emporter l'adhésion de son auditoire, il faut qu'il édifie son discours sur des axiomes d'ores et déjà approuvées par son auditoire.

Or, pour choisir de façon appropriée ces axiomes, le locuteur doit absolument établir des hypothèses relatives aux opinions, aux convictions et aux valeurs de l'auditoire ciblé. Nous avons vu aussi qu'il existe différents indices d'allocution pour interpeler son auditoire et que ce dernier se devisait en deux catégories : auditoire homogène et auditoire composite, le premier ayant comme spécificités, un partage des valeurs et des objectifs du locuteur. Le deuxième, et à l'instar du premier, composé de groupe opposés voir même antagonistes.

¹⁷⁹ R. Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, p. 49

Synthèse générale

Nous avons tenté dans cette partie, constituée de cinq chapitres, de donner un cadre général de l'objet d'étude, soit, la notion de l'ethos dans le discours politique. Dans le premier chapitre, nous avons abordé le discours politique comme étant un aspect discursif par lequel un locuteur singulier ou collectif, est en quête d'acquisition du pouvoir. Ce dernier faisait partie des corpus privilégiés des débuts de l'analyse du discours française.

Le deuxième chapitre porte sur le discours diplomatique qui a pris son essor après le déclenchement de deux événements qui ont bouleversé les relations internationales à savoir la vague de décolonisation et la chute de l'URSS. Considéré comme une variante du discours politique, on lui a proposé une approche sémiotique sur quatre pivots du discours diplomatique, entre autres : Sincérité vs duplicité, Paroles honnêtes vs mensonge, Vérité vs fausseté, Transparence vs secret. Son langage est figé, formé d'expressions généralement stéréotypées en accord avec le discours politique. Il est souvent critiqué du fait qu'il ne projette pas de message précis qui pénètre l'espace afin d'entraver un discours sensible.

Le troisième chapitre traite la notion de l'ethos qui renvoie à l'image que le locuteur construit de lui-même via son discours. Ce dernier, c'est-à-dire le discours, prend toujours forme à l'intérieur d'une société, de ce fait, le seul moyen de prendre une décision d'intérêt général ou de gérance commune, c'est de recourir à l'échange de la parole. C'est dans ce contexte que les grecs anciens ont évoqué la notion d'éthos, où l'orateur essaye par tous les moyens possibles de projeter une image de sa personne en mettant en avance une certaine attention de type métalinguistique sur les capacités de l'élocution. Toutefois l'éthos discursif à l'époque grec reposait uniquement sur les discours oraux. Pour cela, l'objectif principal était de voir quelles répercussions allaient avoir lieu sur le destinataire qui réceptionnait un discours donné et quelle image allait-il faire de l'orateur qui avait la nécessité de faire adhérer les gens de la cité à cette époque. C'est ce qu'Aristote appelait la crédibilité qui, selon la rhétorique Aristoticienne, consiste à émouvoir tel ou tel public dans une société donnée. Pour cela, il faudra respecter le principe de la persuasion ou ce qu'appelait Aristote le triangle de persuasion, à savoir, le logos, qui consiste à présenter des arguments fiables et convaincants, c'est ce qu'Aristote appelle (le pôle du discours), le pathos, qui se base sur les

émotions en essayant de toucher la sensibilité du destinataire, Aristote le nomme (le pôle de l'auditoire), et enfin l'ethos, qui est de concevoir une image de soi, propre à sa personne, Aristote le baptise (l'éthos discursif). Cependant, d'autres l'ont appréhendé comme étant une donnée préétablie au discours, selon eux, l'image préalable est un atout qui donnerait plus de crédibilité au discours où la renommée d'une personne (sa famille, sa place sociale, ses ancêtres) sont tous des éléments envisageables, susceptible d'octroyer une certaine crédibilité au moment de la présentation de soi, l'orateur devient, dès lors, plus conséquent que le discours lui-même. Maingueneau, quant à lui, part de l'idée que l'éthos discursif, et l'éthos prédiscursif sont deux notions indétachables car ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir, et que même si le Co-énonciateur ne sait rien au préalable de l'éthos de l'énonciateur, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit des attentes en matière d'éthos.

Le quatrième chapitre expose les différents types d'ethos politique qui se divisent en deux catégories à savoir, les ethos de crédibilité et les ethos d'identification. La première catégorie est constituée de trois types d'ethos (l'ethos de sérieux, l'ethos de vertu, et l'ethos compétence). La seconde catégorie, celle des ethos d'identification, est constituée quant à elle de six types d'ethos, à savoir, l'ethos de puissance, l'ethos de compétence, l'ethos d'humanité, l'ethos d'intelligence, l'ethos de chef et l'ethos de solidarité.

Le cinquième chapitre quant à lui explore la notion de l'auditoire qui forme une entité changeante que le locuteur définit au moment où il choisit, pour objectif de son opération de persuasion, une personne, un groupe limité ou un large public. De ce fait, le locuteur doit accommoder son discours à son auditoire pour le faire adhérer à ses propos. Mais pour la réussite de cette accommodation, le locuteur doit parier sur des points d'accord s'il veut emporter l'adhésion de son auditoire, il faut qu'il édifie son discours sur des axiomes d'ores et déjà approuvés par son auditoire. Or, pour choisir de façon appropriée ces axiomes, le locuteur doit absolument établir des hypothèses relatives aux opinions, aux convictions et aux valeurs de l'auditoire ciblé. Nous avons vu aussi qu'il existe différents indices d'allocution pour interpeler son auditoire et que ce dernier se divisait en deux catégories : auditoire homogène et auditoire composite, le premier ayant comme spécificités, un partage des valeurs et des objectifs du locuteur. Le deuxième, et à l'instar du premier, composé de groupe opposés voir même antagonistes.

Dans la partie qui va suivre, nous allons examiner les différentes stratégies discursives employées par nos divers locuteurs politiques lors de visites officielles effectuées par les représentants des deux pays.

DEUXIEME PARTIE

L'ANALYSE DES STRATEGIES DISCURSIVES DANS LE DISCOURS POLITIQUE

Introduction

L'analyse du discours politique se situe dans le domaine de la pragmatique qui est une discipline de la linguistique. Elle se préoccupe des éléments du langage par lesquels la signification ne peut être appréhendée si l'on n'est pas informé du contexte de leur utilisation.

Notre démarche méthodologique repose sur les principes de l'analyse du discours, un champ de la linguistique qui emprunte ses ressources à la pragmatique. Notre préoccupation, dans ce travail, est d'analyser des données discursives, nous devons alors explorer et analyser des faits discursifs et voir comment se déploie le maniement de la langue en contexte tel qu'il est prescrit dans les bases de l'analyse du discours.

Pour une analyse féconde, nous devons donc prendre en considération divers éléments qui, pour nous, joueront un rôle primordial dans le bon fonctionnement du processus analytique de nos discours en situation tels que le contexte politique et diplomatique entre les deux pays, l'auditoire, les intentions et les enjeux de chaque visite officielle, ainsi que les caractéristiques de chaque locuteur politique. Il est important aussi de prendre en considération l'image préalable des relations entre les deux pays avant chaque visite officielle, car chaque période de notre corpus aura son contexte spécifique à elle, sans pour autant négliger l'image préalable des acteurs politique qui jouera un rôle important dans la construction de l'éthos discursif.

Le discours politique est un discours d'influence fondé sur des objectifs à visée illocutoire, son but est de convaincre et de persuader les autres afin qu'ils adhèrent à ses propos.

Les éléments sont pris à l'intérieur de discours placés en contexte, d'ailleurs, l'une des spécificités propres au discours politique diplomatique est qu'il est constamment réagi par un contexte, celui-ci a été adopté car le discours politique diplomatique présente un excellent moyen en matière de construction de l'éthos politique, de séduction et d'influence sur autrui. Ce postulat général nous a guidés à établir des données et une grille d'analyse qui s'est dressée dans la même proportion de l'examen des données, elle est par ailleurs construite sur une visée aiguillée antérieurement par des outils linguistiques qui s'étendent en particulier à l'éthos discursif car il joue un rôle important dans l'argumentation. Notre principal intérêt dans cette analyse est de voir comment, par le biais de diverses stratégies discursives, nos différents locuteurs politiques construisent leur éthos.

Dans cette démarche analytique, nous nous interrogeant sur les différentes stratégies argumentatives employées par nos différents acteurs politiques dans leurs allocutions. En examinant les éléments fournis par ce travail, nous avons constatés que ces stratégies déclenchent divers types d'arguments : d'ordre personnel, en relation direct avec la personnalité du locuteur politique dont l'objectif est de plaire à l'auditoire, d'ordre émotionnel consistant à susciter des émotions au sein de l'auditoire et conséquemment des réactions de sa part, et enfin d'ordre rationnel, pour mieux convaincre. Nous allons voir également un autre procédé discursif utilisé par nos locuteurs politique et qui consiste en l'association des trois types d'arguments sus cités, en jouant simultanément sur leur teneur affective, émotionnelle et rationnelle. Cependant, les règles qui commandent le discours politique diplomatique ordonnent que le cheval de bataille d'un homme politique en contexte diplomatique soit les arguments logiques.

Chaque discours doit être analysé en fonction de son contexte, pour la raison que le recours à l'image préalable est impératif surtout en ce qui concerne notre corpus d'étude. Comme nous l'avons préalablement dit, nos discours politique s'intéressent aux relations entre deux pays souverains, l'Algérie et la France, l'Algérie et son ancien colonisateur, cela nous a semblé dès lors nécessaire d'aborder l'image préalable des relations algéro françaises, et de voir comment les différents contextes, politique, historique, économique et social influencent les discours de nos interlocuteurs et quelles traces laisseront-ils dans leurs discours respectifs.

Tout au long de cette analyse, nous allons recourir aux différents extraits tirés des discours, pour bien illustrer les diverses stratégies discursives déployées par nos interlocuteurs en proportion des périodes, vu que chacune d'elles aura son propre contexte spécifique.

Etant donné le nombre conséquent des discours que constitue notre corpus, il nous a semblé judicieux de voir, pour chaque discours, quelles sont les marques de personne les plus privilégiées afin de déterminer le degré d'implication des locuteurs dans la scène d'énonciation car le choix des personnes est directement lié à la construction de l'ethos, pour ensuite examiner exclusivement les stratégies discursives les plus prototypiques de chaque discours. Ce choix est dicté par la multiplicité des stratégies employées par chaque locuteur politique pour garantir la pertinence de notre raisonnement analytique.

Cette partie analytique est constituée de cinq chapitres qui traduisent les différentes visites officielles effectuées par les chefs d'états algérien et français. Dans le premier chapitre, nous analyserons les discours prononcés lors de la visite qu'a effectuée le président algérien Abdelaziz Bouteflika en France en 2000. Ces discours sont au nombre de sept, à savoir, ceux prononcés par le président algérien Abdelaziz Bouteflika dans les différentes hémicycles et occasions comme à l'assemblée nationale française, à l'Elysée lors du toast offert par le président français Jacques Chirac, devant le MEDEF, devant les amis de l'Algérie, à la mairie de Paris ou encore, au mémorial du VERDUN. Le président français Jacques Chirac a prononcé quant à lui un seul discours, à l'occasion du toast offert au président algérien Abdelaziz Bouteflika.

Dans le deuxième chapitre, nous aborderons les discours prononcés lors de la visite qu'a entamée le président français Jacques Chirac en Algérie en 2003. Ils sont au nombre de trois discours, deux prononcés par le président Jacques Chirac devant le parlement algérien et à l'université d'Oran et un discours prononcé par le président Abdelaziz Bouteflika lors du diner officiel offert en l'honneur du président Jacques. Chirac.

Pour ce qui est du troisième chapitre, nous examinerons les discours prononcés au moment de la visite qu'a effectué le président Nicolas Sarkozy en Algérie en 2007. ce dernier a prononcé deux discours, le premier lors d'un Forum des chefs d'entreprises algériens et français à l'hôtel Sheraton, Club des pins et un second à l'université de Constantine. le président algérien Abdelaziz Bouteflika a quant à lui prononcé un seul discours et c'était lors d'un diner offert à son homologue français Nicolas Sarkozy.

Quant au quatrième chapitre, nous avons l'ambition d'analyser les deux discours du président François Hollande lors de sa visite en Algérie en 2012. Le premier a été prononcé à la tribune du parlement algérien, tandis que le second s'est déroulé à l'université de Tlemcen. Le président algérien Abdelaziz Bouteflika n'a pour sa part pas tenu de discours lors de cette occasion

Enfin, au cinquième chapitre nous tenterons analyser un discours du président François Hollande prononcé en 2016, en lien avec l'histoire coloniale commune aux deux pays.

CHAPITRE VI
1^{ère} PERIODE :
VISITE
DU PRESIDENT
ALGERIEN
A.BOUTEFLIKA
EN FRANCE LE
14 JUIN 2000

CHAPITRE VI. La visite du président Algérien Abdelaziz Bouteflika en France du 14 au 17 juin 2000

En quête de rétablissement des relations algéro françaises, le président algérien A. Bouteflika a effectué une visite d'état en France, du 14 au 17 juin 2000, il est à noter que c'est seulement la deuxième visite effectuée par un chef d'état algérien depuis l'indépendance, après celle effectuée par le président Chadli Benjdid en 1983. Le voyage d'A. Bouteflika en France, en tant que président de la république algérienne, est particulièrement significatif dans la mesure où il était au rang de l'armée de libération nationale, pendant la guerre d'Algérie. Durant ce voyage, le président Algérien a eu l'occasion de prononcer plusieurs discours, entre autres, celui qui était le plus attendu d'entre eux et prononcé devant l'Assemblée Nationale française le 14 juin. S'en suivra d'autres discours prononcés, dans différents hémicycles et face à différents auditoires. Comme celui prononcé le jour-même lors d'un toast offert en son honneur par le président français J. Chirac.

Au deuxième jour de cette visite, trois discours importants ont été prononcés : un prononcé devant les amis de l'Algérie, un autre à la mairie de Paris et un troisième devant le MEDEF. Le troisième et le dernier jour de cette visite, le président A. Bouteflika s'est rendu au mémorial du VERDUN, pour prononcer un discours en l'honneur des 26000 soldats algériens morts pour la France durant la Première Guerre Mondiale. Le président français J. Chirac, a quant à lui, prononcé un discours en l'honneur du président algérien lors du toast.

La prise en compte du contexte des relations algéro françaises, à cette période, est d'une importance primordiale si on veut déceler le sens de chaque discours dans les meilleurs conditions possibles, dans cette optique, nous établirons, avant l'entame des analyses, l'image préalable des relations algéro françaises ainsi que celle des locuteurs politiques.

1- L'image préalable des relations algéro-françaises avant l'investiture du Président algérien A. Bouteflika

1-1- Les relations bilatérales durant la crise algérienne

Dès le début de la crise qui a frappée l'Algérie, des relations pour le moins tendues ont commencés à se faire sentir, cette crise a été marquée par une relation tendue et un affrontement entre le peuple et le pouvoir politique en place, à cause d'une situation économique délicate du pays, d'une part ; d'autre part, en raison des contestations face à l'absence de démocratie. Des évènements qui ont poussé le pouvoir algérien à ouvrir la sphère politique au multipartisme au détriment du monopartisme qui symbolisait l'État algérien depuis son indépendance.

Cette décision a permis aux islamistes de créer des partis politiques, et par conséquent, d'avoir la possibilité de se présenter à des élections municipales et législatives. Profitant du climat tendu qui s'est instauré entre le citoyen et le pouvoir, le parti islamique du salut (FIS) présidé à l'époque par Abbas Madani et Ali Belhadj organisait ses rangs de militants et a réussi à construire une base populaire conséquente, chose qui lui a permis de remporter les élections municipales et par la suite les élections législatives¹⁸⁰.

Désemparé par ces résultats, le pouvoir algérien, dirigé principalement par des militaires, a décidé de suspendre le processus électoral démocratique, une suspension qui a eu beaucoup de répercussions sur la suite des événements tels que :

- La démission du Président algérien Chadli Benjdjid le 11-01-1992, poussé par les militaires parmi lesquels se projetait le général Khaled Nezzar¹⁸¹
- L'instauration d'un état de siège
- L'arrestation des grands responsables du Front Islamique du Salut

¹⁸⁰ Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

¹⁸¹ ALILAT, Farid, *Algérie : le jour où l'armée a poussé le président Chadli Bendjedid à quitter le pouvoir*, jeune Afrique du 26 janvier 2016, consulté le 16 mars 2017 <https://www.jeuneafrique.com/mag/294182/politique/algerie-generaux-ont-ecarte-chadli-plonge-pays-linconnu/>

Ces événements ont amené l'Algérie vers une guerre civile sans fin, la paralysant sur le plan intérieur et extérieur, autrement dit, une situation chaotique d'un État qui se situe dans une région stratégique et géopolitiquement délicate.

Face à cette épreuve, l'attitude de l'État français était tellement ambiguë que divers épisodes politiques se sont déclenchés tout au long de cette crise. En effet, après des années d'efflorescence dans les relations algéro-françaises, le président français, à l'époque, François Mitterrand ne voulait surtout pas voir cette relation se détériorer du jour au lendemain, c'est pourquoi il a décidé d'appuyer et d'épauler secrètement le régime militaire algérien guidé par le général Khaled Nezzar¹⁸², allant jusqu'à confier la gestion de la crise algérienne à son ministre de l'intérieur Charles Pasqua, alors que le principe de la politique étrangère confie ce genre d'affaire au ministre des affaires étrangères d'où l'intérêt que portait Mitterrand à la crise algérienne¹⁸³.

Ce grand attachement de la part du Président français avait pour but d'éviter à tout prix l'instauration d'un État théocratique en Algérie, et par conséquent, mettre en danger les intérêts français, d'autant plus que la France était le premier fournisseur de l'Algérie, la langue française était la deuxième langue du pays, et les entreprises françaises avaient la plus grande part de marchés en Algérie¹⁸⁴.

Mais des événements inattendus commençaient à prendre du terrain, instaurant un climat d'incertitude et de méfiance entre les deux États. A titre d'exemple, l'affaire du détournement de l'airbus d'Air France en 1994, un attentat terroriste faisant plusieurs victimes françaises et lors duquel le chef du Quai d'Orsay Alain Jupé avait ordonné le départ immédiat de l'avion vers le territoire français, à l'opposé de l'avis des autorités algériennes, une décision qui a contrarié les relations bilatérales entre les deux pays¹⁸⁵

¹⁸² MOALI, Hassan, Arrêt du processus électoral en 1992: « *Mitterrand avait donné son feu vert* », journal El Watan du 21 novembre 2005, consulté le 22 mars 2017. <https://algeria-watch.org/?p=32557>.

¹⁸³ BELMESSOUS, Hacène, *La croisade ambiguë de Charles Pasqua contre l'islamisme*, journal article ESPRIT du 02 février 1995, https://www.jstor.org/stable/24275756?seq=1#page_scan_tab_contents

¹⁸⁴ CHENAL Alain La France rattrapée par le drame algérien. In: Politique étrangère, n°2 - 1995 - 60^eannée. pp. 415-425.DOI:<https://doi.org/10.3406/polit.1995.4419>www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1995_num_60_2_4419

¹⁸⁵ Ibid.

1-2- La position de la France vis-à-vis de la plate-forme de Sant Egidio et son impact sur les relations entre les deux pays

Un autre événement marquant cette tension, est survenu lors de la rencontre entre les différents représentants politiques algériens à Sant Egidio le 13-01-1995, événement qui avait pour objectif de trouver des solutions pouvant aider l'Algérie à sortir de l'état de siège. La position de la France par rapport à cet événement était d'adhérer à la position américaine, et par conséquent, ignorer indirectement le régime algérien, cette manœuvre de la part des français avait pour but de traiter avec différentes partis de la crise algérienne et non pas avec un seul côté, d'autant plus que le temps passait et la crise sévissait toujours.¹⁸⁶

Tous ces faits marquants entraineront l'annulation d'une rencontre qui était prévue le 22-10-1995 entre le président algérien Lamine Zeroual et le président français Jacques Chirac.

Officiellement, cette rencontre a été avortée par le chef d'État algérien pour cause de désaccord sur les modalités de l'entretien.¹⁸⁷ Mais officieusement, c'était en guise de protestation, accusant la France de porter atteinte à la dignité et à la souveraineté de l'Algérie¹⁸⁸

Mais quoi qu'il en soit, la France avait toujours intérêt à garder sa coopération avec le pouvoir algérien, tant que ce dernier constituait son seul et son principal intermédiaire, surtout que le régime algérien avait catégoriquement refusé l'approche de la plate-forme de Sant Egidio¹⁸⁹, de plus, il existait une même vision des choses concernant les islamistes, c'est-à-dire éviter à tout prix l'instauration d'un parti théocratique hostile aux valeurs occidentales et au pouvoir algérien

1-3- L'élection du Président français Jacques Chirac

L'arrivée au pouvoir en France du président Jacques Chirac n'a pas eu d'impact sur la relation entre les deux nations, ce dernier n'a pas voulu trop s'immiscer dans une affaire qu'il considérait comme intérieure au pays ou du moins adopter une position d'observateur avisé, le régime algérien, ayant à maintes reprises accusé la France d'être intervenue dans la gestion

¹⁸⁶ CHENAL Alain La France rattrapée par le drame algérien. In: Politique étrangère, n°2 - 1995 - 60^eannée. pp. 415-425. <https://doi.org/10.3406/polit.1995.4419> www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1995_num_60_2_4419

¹⁸⁷ FORT, Jose, *Lamine Zeroual annule sa rencontre avec Jacques Chirac*, consulté le 18 avril 2017. <https://www.humanite.fr/node/115916>

¹⁸⁸ Ibid.

¹⁸⁹ ALI-YAHIA, Abdennour, *L'armée et Bouteflika n'ont pas la même vision*, journal Liberté, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/larmee-et-bouteflika-nont-pas-la-meme-vision-91809/pprint/1>

de ses affaires, la mettait à chaque fois en garde, un cercle vicieux qui a remémoré la société algérienne des torts infligés par l'ancien colonisateur français.

Dès lors, des appels de reconnaissance ce sont fait entendre au sein de la société civile incitant le pouvoir en place à réagir face à cette question qui était l'une des principales accusations qu'infligeaient les islamistes au pouvoir politique, en le citant d'ennemi de la nation¹⁹⁰

Une lueur d'espoir apparaissait à l'horizon quand le Président algérien Liamine Zéroual a décidé de négocier avec les islamistes conservateurs, en jouant la carte des « valeurs arabo-islamiques » de la nation.

En effet, le président, par un décret présidentiel, a expressément stipulé l'utilisation de la langue arabe dans toutes les administrations nationales écartant de cette façon la langue française qui était jusqu'à lors la plus utilisée dans le pays¹⁹¹.

La réaction de la France face à cette décision n'a pas tardé, ainsi le rapporteur de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée française déclare qu' « *il est regrettable que le français n'ait pas été pris «comme butin de guerre » comme le souhaiterait Kateb Yacine* »¹⁹²

Autre fait marquant d'une éventuelle sortie de crise était le début d'une initiative de négociation menée par le régime militaire avec les islamistes qui tenaient les armes dans les maquis, mais cette initiative a été avortée en raison de la démission du Président algérien Liamine Zéroual qui a appelé auparavant à des élections anticipées

Ces élections qui se sont déroulées le 16 avril 1999 ont connu la victoire d'Abdelaziz Bouteflika, un nom qui n'est pas étranger ni pour les Algériens, ni pour les Français, puisque c'était l'ancien ministre des affaires étrangères à l'époque de la présidence de Houari Boumediene.

¹⁹⁰ B. Stora, *La Guerre invisible, Algérie, années 90*, Paris, Presse de Science Po, 2001, p.125.

¹⁹¹ ZENATI Jamal, « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités, histoire d'un échec répété », *Mots. Les langages des politiques*, mars 2004, n°74, 2004, p. 141 [En ligne], mis en ligne le 28 avril 2008, consulté le 11 avril 2017, disponible sur : URL : <http://mots.revues.org/4993>,

¹⁹² <http://www.assemblee-nationale.fr/legislatures/11/pdf/rap-info/i1141.pdf>

La première tâche du nouveau président de l'Algérie était de terminer les négociations initiées par son prédécesseur, dès lors, il propose une loi dite de concorde civile et appelle à la réconciliation nationale¹⁹³.

L'objectif du régime militaire était de placer une personnalité expérimentée et diplomatique, qui avait pour slogan, le nationalisme, et, pour objectif, la réhabilitation de l'image d'Algérie sur la scène internationale¹⁹⁴

1-4- L'attitude française face au retour d'Abdelaziz Bouteflika

Le nom d'Abdelaziz Bouteflika était synonyme de méfiance et de prudence, étant connu par son expérience politique et sa compétence diplomatique, il était le meneur de la diplomatie algérienne à l'époque de Boumediene, une époque qui a connue des relations tendues entre l'Algérie et la France. D'ailleurs, le nom de Bouteflika avait été proposé en 1994 pour remplacer le Haut Comité d'État, sauf que le ministère des affaires étrangères françaises était perplexe vis-à-vis de cette proposition de peur d'être contraint de coopérer avec un nouveau Houari Boumediene.¹⁹⁵

La méfiance de la France s'était aussi ressentie par rapport aux résultats du scrutin, étant donné que les autres candidats à cette élection se sont retirés en guise de protestations envers les conditions d'organisation.

Le chef du Quai d'Orsay a ainsi affiché les préoccupations de la France par le biais d'une conférence de presse qu'il a animée le jour même des élections, en communiquant ce qui suit

« Je me bornerai à dire que nous sommes préoccupés par la situation créée par divers événements des derniers jours, que nous continuons d'espérer que les aspirations à la démocratie du peuple algérien pourront s'exprimer dans un cadre pluraliste [...] la France s'attacherait toujours « à l'approfondissement d'une

¹⁹³ Dutour, Nassera. « Algérie : de la Concorde civile à la Charte pour la Paix et la Réconciliation nationale : amnistie, amnésie, impunité », *Mouvements*, vol. 53, no. 1, 2008, pp. 144-149.

¹⁹⁴ ALI-YAHIA, Abdennour, *L'armée et Bouteflika n'ont pas la même vision*, journal Liberté, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/larmee-et-bouteflika-nont-pas-la-meme-vision-91809/pprint/1>

¹⁹⁵ L. Aggoun et Rivoire cités dans Mustapha Arihir. *Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation*. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

relation d'amitié, de dialogue, de coopération entre les peuples français et algériens »¹⁹⁶

La réplique du nouveau Président algérien A. Bouteflika n'a pas tardée, quand il a fait part dans une conférence de presse, de sa contrariété vis-à-vis la réaction des Français, ainsi a-t-il dit :

« Je voudrais dire au Quai d'Orsay de se préoccuper un peu moins des affaires de l'Algérie. Et je voudrais dire en même temps que je n'ai pas été particulièrement heureux de voir le Quai d'Orsay, le même Quai d'Orsay se préoccuper en disant qu'il prenait acte, et vous savez ce que je veux dire (il montre un doigt menaçant), de la démission du Président algérien. Cette forme de tutelle, cette forme de protectorat, cette forme de souveraineté limitée est absolument inacceptable avec moi (ton et gestes véhéments). Les relations peuvent être de choix et de qualité, je suis prêt à aller aussi loin que les Français le souhaitent, mais je ne suis prêt à accepter ni tutelle, ni leçons de morale, ni préoccupations, ni jugements de valeur de quelque personnalité politique que ce soit, officielle ou non officielle »¹⁹⁷.

Abdelaziz Bouteflika a réagi face aux événements qui ont marqué le début de la crise algérienne, en mettant l'accent sur les agissements de l'ancien Président français François Mitterrand qui avait consolidé l'annulation du processus électoral, un choix contraire à la démocratie, et qui avait pour but de barrer la route à l'instauration d'un État théocratique.¹⁹⁸

En effet, A. Bouteflika a critiqué dans un certain sens la paternité française durant la crise algérienne, et par laquelle la France a tout fait pour compromettre la suite des événements en Algérie, à travers sa collaboration massive avec le régime militaire¹⁹⁹

Il est à noter en ce sens qu'A. Bouteflika n'a pas fermé les portes d'un éventuel approfondissement dans les relations avec la France, en revanche, il fallait selon lui que cette dernière cesse d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Algérie, et aussi par rapport aux

¹⁹⁶ H. Vedrine cité dans Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

¹⁹⁷ Carte Algérie - résultat élection Algérie, 20 heures le journal, 16 avril 1999, <https://www.ina.fr/video/CAB99016934>

¹⁹⁸B. Bertrand, cité dans Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

¹⁹⁹ Ibid.

mesures de sécurité entreprises par l'État français à cette période et estimée du côté algérien comme une forme d'embargo²⁰⁰

Cependant, même si l'intérêt de la France était de voir l'entame d'une démocratie en Algérie, son objectif premier était de relancer sa coopération avec ce pays.

Dans une déclaration émise à l'assemblée européenne, le Quai d'Orsay en tant que président de l'union européenne, et tout en jouant la carte de la réforme démocratique, espérait toujours des gestes forts de la part de la présidence algérienne pour mettre en avant la coopération entre les deux nations, ainsi la présidence européenne assure qu' :

« Elle considère en effet que c'est par la promotion de la démocratie et de l'État de droit ainsi que par la poursuite de réformes économiques et sociales que l'Algérie pourra sortir de la crise qu'elle connaît depuis plusieurs années.[...]L'Union européenne attachera la plus grande importance aux initiatives en ce sens du nouveau président élu, M. Abdelaziz Bouteflika. [...]L'Union européenne réaffirme qu'elle est disposée à soutenir le processus de réforme en Algérie, notamment dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne, et à poursuivre le dialogue politique qu'elle a engagé avec les autorités algériennes »²⁰¹

Suite à cette déclaration de l'union européenne, le président A. Bouteflika savait que l'un de ses objectifs premiers était dans la bonne voie, c'est-à-dire, la réhabilitation de l'image de l'Algérie sur la scène internationale.

Pour la France, puisque le nouveau Président algérien avait manifesté à plusieurs reprises son souhait de collaborer avec elle, cela a limité son scepticisme, permettant donc le début d'une coopération concrète, surtout sur le plan économique²⁰²

1-5- La reconnaissance de la guerre d'Algérie, un pas vers le rapprochement

Pour les officiels français, le mot guerre n'existait pas dans leurs agendas, car ils considéraient l'Algérie comme faisant partie intégrante de la France, et s'ils admettaient qu'il

²⁰⁰H. Védrine, cité dans Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

²⁰¹ Déclaration de la Présidence au nom de l'Union européenne sur les élections en Algérie, consulté le 01 mai 2017 http://europa.eu/rapid/press-release_PESC-99-42_fr.htm

²⁰² Ibid.

y a avait eu vraiment une guerre, c'est qu'il reconnaîtraient qu'il y avait eu une entre les français, vu que pour eux le conflit armé déclenché entre la période (1954-1962) était perpétré par des insurgés et des terroristes qu'il fallait à tout prix combattre.²⁰³

Aussi, reconnaître qu'il y a eu effectivement une guerre, c'est reconnaître aussi l'existence d'une nation algérienne, c'est pourquoi les politiques français ont toujours qualifié cette période de « maintien de l'ordre » Mais cette appellation ne gênait en rien les politiciens algériens, tant que pour eux et pour l'instance citoyenne, cette révolution était synonyme de « guerre d'indépendance » et « guerre de liberté »

En revanche, en remplaçant le terme de « maintien de l'ordre » par le terme « guerre », la France avait le devoir d'indemniser les combattants qui ont livré combat à ses côtés au nom de la France. En effet l'article L.1^{er} bis stipule que

« La République française reconnaît, dans des conditions de stricte égalité avec les combattants des conflits antérieurs, les services rendus par les personnes qui ont participé sous son autorité à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 »²⁰⁴

Cette loi confirme expressément que ce qui s'est passé en Algérie entre 1954-1962 était effectivement une guerre et non pas un maintien de l'ordre, dès lors, c'est la première fois que la France éprouve officiellement une reconnaissance du fait historique devant le peuple algérien, ce qui fut, pour lui, un symbole de fierté et de souveraineté²⁰⁵.

Après cette reconnaissance historique de la part des Français, synonyme d'un probable début de rapprochement et de réconciliation divers événements se sont produits. En effet, le 14-07-1999, le Président algérien A. Bouteflika a adressé un message de félicitation à son homologue français Jacques Chirac, à l'occasion de la Fête Nationale française, un message où il a fait part de son souhait de renouer les liens avec la France, en tournant la page du passé et en élaborant des relations exceptionnelles entre les deux nations, et en mettant

²⁰³ STORA Benjamin. Entretiens avec Thierry Leclère. La guerre des mémoires. La France face à son passé colonial, <http://choosepeace.over-blog.com/article-6902529.html>

²⁰⁴ LE SENAT, « Loi n°99-882 du 18 octobre 1999, paru au journal officielle n°224 du 20 octobre 1999 » [En ligne] disponible sur : URL : <http://www.senat.fr/dossierleg/pp198-344.html>

²⁰⁵ Ibid.

l'accent sur le caractère et le but commun des deux révolutions, à savoir, la Révolution algérienne du 01 novembre 1954, et de la Révolution française du 14 juillet²⁰⁶.

Aussi, le ministre français des affaires étrangères a entamé une visite d'état en Algérie suite à une invitation de la part du Président algérien A. Bouteflika, ainsi déclare-t-il

« (...) J'ai parlé des moments difficiles que les relations entre nos deux pays ont traversés parce que l'Algérie traverse un moment difficile mais j'ai indiqué que nous sommes dans une situation différente, radicalement différente. Nous sommes à un moment charnière. Je crois pouvoir dire que l'alchimie franco-algérienne est de nouveau à l'œuvre. Je pense à ce qui se passe à partir de maintenant et à ce qui viendra après, à travers les rencontres entre le Président Bouteflika et le Président Chirac, entre le Président Bouteflika et M. Jospin, à travers les rencontres et le travail en commun entre les membres des deux gouvernements des deux pays. Tout cela va constituer au cours des semaines et des mois qui viennent une véritable refondation de la relation franco-algérienne²⁰⁷ »

Poussé toujours par son objectif premier, qui est d'améliorer l'image de l'Algérie sur la scène internationale, le président A. Bouteflika a enchaîné les bonnes intentions envers la France, il faut dire que cette dernière avait toujours son mot à dire dans les instances diplomatiques ce qui constituait un atout fondamental pour une Algérie fraîchement sortie d'une guerre civile qui l'a déchirée sur tous les plans, et qui était à la recherche d'une réhabilitation de son image.

La France a multipliée en effet les démarches qui servaient à la contribution au retour de l'Algérie sur la scène internationale, par exemple : durant la réunion du processus de coopération entre les deux rives de la Méditerranée, la France via son ministre des affaires étrangères a insisté sur le fait que « l'Algérie doit avoir toute sa place dans ce processus »²⁰⁸

Citons entre autres démarches effectuées par la France :

- La levée du dispositif de sécurité placé pendant la crise algérienne.
- Le retour de la compagnie d'Air France en Algérie

²⁰⁶ LE SENAT, « Loi n°99-882 du 18 octobre 1999, paru au journal officielle n°224 du 20 octobre 1999 » [En ligne] disponible sur : URL : <http://www.senat.fr/dossierleg/pp198-344.html> consulté 12 avril 2017.

²⁰⁷ Conférence de presse de M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, sur les relations franco-algériennes, et la coopération entre l'Europe et les pays méditerranéens, Alger le 30 juillet 1999. <http://discours.vie-publique.fr/notices/993002405.html>.

²⁰⁸ Ibid.

-La promesse du Quai d'Orsay d'être l'avocat de l'Algérie dans les institutions internationales surtout financières tels que le FMI ou encore des groupes informels comme le club de Paris.

De plus, l'objectif de Bouteflika d'avoir une relation forte avec la France, était de rattraper un retard considérable par rapport à ses voisins, et en particulier le Maroc avec qui elle entretenait des rapports pour le moins délicats. Ce dernier a réussi, au moment où l'Algérie sombrait dans le sang, à bâtir une relation très privilégiée avec la France, ce qui lui a permis de signer des accords d'association avec l'OTAN et par conséquent d'avoir l'opportunité d'accéder à des contrats économiques très fructueux²⁰⁹

À partir de là, tous les ingrédients montraient que le plus grand désir de l'Algérie était de revenir telle qu'elle était auparavant, c'est d'ailleurs ce que confirme le premier ministre français Lionel Jospin après sa rencontre avec le Président algérien,

« Il m'a parlé comme un homme qui veut replacer l'Algérie dans un monde contemporain tel qu'il est, mais en même temps avec sa personnalité, son identité, le respect qui est dû à ce pays. J'ai senti une intensité tout à fait considérable. C'est par rapport à ce que, je redis ici, la France est tout à fait disponible »²¹⁰

Le problème qui restait à résoudre pour A. Bouteflika est comment il allait procéder pour arranger le peuple algérien avec son « histoire récente et ancienne ». Il ne faut pas oublier que l'instance citoyenne revendiquait toujours les torts infligés aux algériens par la France durant la colonisation, des revendications qui s'alimentaient de plus en plus depuis le début de la crise algérienne, car à cette période du début des années quatre-vingt-dix - appuyée par un mouvement international - a vu un grand rebondissement sur le sujet de reconnaissance des pays colonisateurs envers les colonisés

Il est clair que la reconnaissance faite par la France concernant la Guerre d'Algérie a beaucoup facilité la marche en avant de la coopération entre les deux pays, surtout que diverses rencontres se sont déroulées entre leurs différents représentants, mais la question qui

²⁰⁹N. Grimaud, cité dans Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

²¹⁰ Interview de M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, à Europe 1 le 17 septembre 1999, sur le référendum en Algérie, la nouvelle légitimité du président algérien M. Bouteflika et les relations franco-algériennes. <http://discours.vie-publique.fr/notices/993002395.html> consulté le 15 avril 2017

doit être posée, est de savoir si cette reconnaissance suffit à tourner la page du passé et si la France pourra-t-elle reconnaître les torts infligés perpétrés en son nom au peuple Algérien ?

À vrai dire, cette reconnaissance restait un sujet controversé en France. Donc, quel est vraiment l'objectif derrière ce rapprochement entre les deux pays ? Est-il dû à cette reconnaissance ? Ou alors, c'est en rapport à l'objectif principal que s'est fixé A. Bouteflika depuis son investiture ? C'est-à-dire la réhabilitation de l'image de l'Algérie à l'extérieur.

Après avoir donné un aperçu des événements qui ont marqué les relations algéro-françaises, nous essayerons d'analyser les différents discours prononcés par le président algérien A. Bouteflika lors de sa visite officielle en France le 14 juin 2000

Cette image préalable ou ethos prédiscursif, permet de rendre compte du contexte dans lequel nous esquisserons principalement une étude sur l'éthos discursif et une focalisation sur l'extraction des marques susceptibles de construire un éthos discursif en vue d'une présentation de soi, tout en faisant référence à cette image préalable, préétablie, que ce soit celle des relations algéro-français, principale raison de cette visite et l'élément indispensable de ce discours, ou bien celle de la personne de A. Bouteflika, considéré légitimement comme l'image paternelle et « paternalisante » de l'Algérie.

Le retour sans fioriture ni complaisance sur les soubresauts épisodiques qu'a connus la relation entre l'Algérie et la France nous renseigne sur le climat de froideur diplomatique dans lequel s'est effectuée la visite du Président algérien Abdelaziz Bouteflika en France où il était attendu par l'ensemble de la classe politique française pour prononcer des discours qui se voulaient être historiques et plus particulièrement le discours prévu à l'Assemblée Nationale française, le premier jour de sa visite. Une occasion pour lui de faire étalage de sa légendaire éloquence.

Le discours du Président algérien Abdelaziz Bouteflika à l'Assemblée Nationale française

Ce discours du 14 juin 2000 est le premier à être prononcé par un chef d'état algérien depuis l'indépendance de l'Algérie d'où le caractère historique qu'il symbolise. Selon INA²¹¹, Abdelaziz Bouteflika est seulement le neuvième président étranger à prononcer un discours au Palais Bourbon et c'est Raymond Forni, alors président de l'assemblée nationale française, qui a convié le président algérien à faire une allocution dans l'enceinte du palais Bourbon, après avoir prononcé une allocution en guise de bienvenue.

En effet, à l'intérieur de l'Assemblée, plusieurs députés de droite ont boycottés ce discours, tandis qu'à l'extérieur de l'hémicycle, quelques 200 personnes se sont manifesté pour contester le manque de transparence du régime algérien à l'égard de milliers de personne disparus en Algérie pendant la décennie noire.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Selon Jereczek-Lipinska²¹² « le pronom passe pour le noyau dur de toute expression politique ». À partir de là, l'analyse des pronoms personnels nous permettra de lever le voile sur d'éventuelles stratégies discursives élaborées par notre locuteur politique. Dans cette perspective, nous tenterons d'établir et d'examiner les pronoms personnels employés dans le discours du locuteur A.B²¹³ et de voir quelle serait la marque de personne la plus privilégiée chez lui pour construire son éthos discursif, tout en prenant en considération le contexte de ce discours. Le décompte des pronoms personnels employés nous a donné les résultats suivants :

²¹¹ Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika devant l'assemblée nationale en 2000, consulté le 08 mai 2017 <https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu07088/discours-du-president-algerien-abdelaziz-bouteflika-devant-l-assemblee-nationale-en-2000.html>

²¹² Jereczek-Lipinska, J. (2007). De la personnalisation dans la communication politique : l'effet du « je ». Synergies Pologne, 4, 147-155.

²¹³ Désormais nous optons pour les initiales des noms des locuteurs cités respectivement le long de notre analyse.

Les pronoms personnels	résultats
Je	30 occurrences
Nous	54 occurrences
Vous	10 occurrences
On	03 occurrences

Nous remarquons à travers ce tableau que le locuteur A.B a employé 30 fois la première personne du singulier « je » pour se présenter, et 10 fois la deuxième personne du pluriel pour évoquer l'auditoire. Ici, la première personne du pluriel « nous » est la marque la plus utilisée dans son allocution avec l'emploi de 54 occurrences ce qui révèle l'intérêt qu'assigne le locuteur à cette marque de personne, qui est, on le sait, très privilégiée dans le discours politique en général.

L'exploitation du « nous » dans ce discours détermine tout d'abord le mécanisme de la construction d'un ethos personnel et collectif, en d'autres termes, nous souhaitons savoir si le locuteur veut apparaître proche ou distant d'autrui. Pour ce faire, et à travers l'observation et l'examen de ce « nous », nous avons circonscrit trois usages du « nous » :

- Un nous de majesté, équivalent à un « je » mais employé en discours politique comme une marque de supériorité ou d'autorité.
- Un nous inclusif faisant référence à un [je + (tu/vous)], et qui classe tant le locuteur et l'auditoire dans un même groupe, estompant provisoirement tout type de distinction dans les rapports.
- Un nous exclusif faisant référence à un [je + il(s)], où le locuteur concentre son énonciation sur le principe de la disparité avec autrui.

En s'appuyant sur les principes qui régissent le champ de l'analyse du discours, nous essayerons à travers celui-ci de déceler les diverses utilisations du « nous » afin de connaître leur valeurs référentielles, pour ensuite savoir quelles sont les intentions de notre locuteur quant à cette mise en œuvre du « nous »

Procédant ainsi, et tout en prenant en considération le cotexte et le contexte de ce discours, nous avons dépisté une concentration massive sur le nous exclusif, c'est-à-dire, un « nous » qui exclut le « tu » et le « vous » de son contenu référentiel, et qui accentue la volonté du locuteur politique de se distinguer de son auditoire

1-1- Le nous exclusif

Un taux de 48.18% de l'ensemble des « nous » utilisés ont une valeur « exclusif », autrement dit, sur l'ensemble des 54 occurrences du « nous », 26 d'entre elles excluent l'autre de l'instance discursive.

Pour justifier cette démonstration du « nous exclusif » nous allons extraire des exemples tirés de notre discours afin de rendre plus clair la manifestation de cette valeur référentielle à l'intérieur du discours :

Ex 1 « (...) La colonisation, au siècle dernier, nous a ouverts à la modernité, mais c'était une modernité par effraction.... »

Dans cet extrait, le mot colonisation retentit chez l'auditoire comme un constat historique difficilement controversé. La valeur stratégique de ce « nous » est de donner une image gratifiante de tous ceux qui réclament une chose, c'est-à-dire le peuple algérien qui appelle à une reconnaissance des torts qui lui ont été infligés durant la période coloniale.

Ex 2 « (...) Il s'agirait, en d'autres termes, de l'œuvre originale que serait notre coopération future, où les partenaires, vous et nous, et d'autres encore, se reconnaîtront entre eux en marquant du sceau de l'universel leurs convergences et en fixant leurs regards sur la même ligne d'horizon. C'est là le remède drastique qui s'offre à nous pour transcender les séquelles encore vives du contrat colonial, où l'indigène, partenaire contraint et forcé, se trouvait relégué à l'état d'instrument utilitaire, son humanité dégradée, réifiée, et sa culture ancestrale réduite à quelques clichés exotiques.»

Pour ce deuxième extrait, la valeur référentielle du « nous » est purement exclusive, c'est un nous qui réfère à l'Algérie, autrement dit, un « nous algérien ». En effet, en évoquant le sujet du partenariat, notre locuteur a délibérément connoté les substantifs « France » et « Algérie » par les pronoms personnels « vous » et « nous », alors qu'il pouvait, il est vrai, à la place de « où les partenaires, vous et nous » dire « où nos partenaires ». Par cet emploi,

l'objectif du locuteur A.B était de construire un éthos collectif qui met en avant la souveraineté de l'Algérie.

En effet, A. B sous-entend que la France a déjà eu par le passé un regard dévalorisant à travers sa politique de l'indigénat²¹⁴, c'est-à-dire la période où les Juifs de l'Algérie ont eu le statut de français et par conséquent, la nationalité française. Les arabes quant à eux, étaient considérés comme des français indigènes, cette discrimination a déclenché une fracture sociale entre les deux populations, juives et arabes, vu que le consentement des juifs à être naturalisés français a été ressentie comme une trahison par leurs Co-concitoyens arabo-musulmans, ce qui a provoqué la chasse aux Juifs, et expliquerait le départ massif des juifs algériens en direction de la France

Ex 3 « (...) Dieu, nous dit. Le Coran, a proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes, la responsabilité. Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur alors que l'homme s'en est chargé. Réhabiliter l'homme jusqu'à la racine, reconnaître en lui précisément ce principe prométhéen, qui l'élève au rang d'un démiurge, n'est pas une idée étrangère à l'Islam. »

Pour ce troisième extrait, le locuteur A. B s'est référé explicitement à un « nous » se référant aux musulmans, c'est-à-dire, à un « nous musulman » en mentionnant le Coran et en récitant un verset coranique traduit en français.

Tout compte fait, par cet emploi, le locuteur A. B voulait conscientiser l'auditoire sur la place qu'octroie l'Islam à l'être humain et aux responsabilités qui lui incombent. Il précise que Dieu nous enseigne, à travers le Coran, que l'individu est doué de raison qui le pousse à la responsabilité, alors qu'à travers les agissements de certains, force est de croire, sont démunis de raison et de responsabilité, en faisant allusion aux terroristes.

En rappelant les principes de l'Islam dans son discours, le locuteur A. B avait une visée sous-jacente qui disait que l'Islam et le terrorisme sont deux notions extrêmement différentes et qu'il est impératif de soustraire les clichés qui portent atteinte aux vrais principes de l'Islam, une analogie s'installe dans son discours entre l'idiologie islamique et l'idéologie du terrorisme

²¹⁴Le code de l'indigénat dans l'Algérie coloniale, <http://histoirecoloniale.net/le-code-de-l-indigenat-dans-l.html>

Ex 4 «(...) C'est en enclenchant la dynamique du rapprochement d'abord, de l'unité ensuite, que le Maghreb entamera le mouvement de sa vraie renaissance. Le problème n'est pas celui des échanges commerciaux, ni même de la circulation des personnes. Tout en étant pragmatiques, nous devons, sans démagogie ni recherche du spectaculaire, adopter une méthode, une démarche planifiée comme celle, précisément, dont l'Europe nous a donné l'exemple. »

Dans ce quatrième extrait, nous remarquons clairement que le « nous » utilisé désigne l'Algérie et l'ensemble des pays du Maghreb, ce qui nous a aidés à détecter la valeur référentielle de ce « nous » c'est le début de l'extrait où le locuteur aborde la question du Maghreb. En évoquant les obstacles qui entravent la construction de l'union Maghrébine et en proposant des solutions qui favoriseraient sa mise en place, le « nous » projeté par A.B est symbolisé primitivement par un « moi », il rassemble à la fois sa personne en tant que président, l'Algérie, représentée par ce « moi », pour enfin inclure le Maghreb, étant donné que l'Algérie fait partie du Maghreb arabe.

Ici l'objectif du locuteur A.B est double, dans un premier temps, il lance un appel aux pays maghrébins et plus particulièrement au Maroc. En ayant recours à ce « nous maghrébin » le locuteur A.B voulait rassembler tous les pays maghrébins dans un même groupe, alors qu'il aurait pu à la place du « nous » dire « le Maghreb », il souhaitait de ce fait restreindre les distances dans les consciences et ranimer l'atmosphère entre les pays maghrébins.

En donnant sa vision des choses et en évoquant les obstacles qui entravent la construction d'une union semblable à celle de l'Europe, le locuteur aborde explicitement le conflit algéro-marocain, déclenche par-là même une image préalable et critique implicitement la position de la France face à ce conflit. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les politiciens français ont manifesté à maintes reprises leur soutien au Royaume chérifien, en accusant l'Algérie d'être le premier responsable de l'échec que connaît l'union maghrébine.

Le locuteur Bouteflika a insisté, au début de cet extrait, sur le mot « rapprochement », il le classe comme la principale condition pour une éventuelle renaissance de l'union maghrébine, et condamne implicitement les diverses attaques verbales perpétrées par le Maroc à l'endroit de la position algérienne vis-à-vis du conflit du Sahara occidental. Il a ensuite atténué le ton de son discours et appelé la France à prendre part à ce projet de reconstruction en aidant les

pays concernés à surpasser les obstacles, il loue en même temps l'expérience européenne et l'avancée spectaculaire qu'a connue l'Europe en s'unissant.

Force est de constater que cette utilisation abondante du « nous exclusif », plus particulièrement du « nous algérien » par le locuteur A.B, relève de sa volonté de construire un éthos collectif identitaire, que ce soit un éthos identitaire algérien, maghrébin ou musulman, ce qui est tout à fait pertinent à la nature de la visite où s'inscrit ce discours, à savoir une visite chez l'ancien colonisateur.

De ce fait, le locuteur A.B voulait consolider la discrimination de l'auditoire, et opérer à une représentation qui illustre l'idée de sa position divergente avec la France sur quelques sujets, qui pour lui, entravent la marche en avant des relations entre les deux pays.

Cette stratégie discursive a permis au locuteur de construire différents types d'éthos personnels, tels que :

- L'éthos de caractère, en critiquant explicitement et implicitement la France sur diverses positions
- L'éthos de vertu, en exprimant sa volonté de redémarrer la machine de l'union maghrébine et dépasser les obstacles qui la bloquent

Au fil de ce discours, le « Je » apparaît comme le sujet de verbes marquant la volonté « je veux dire... ». Et d'opinion « j'en suis persuadé... », « Je pense notamment à vos jeunes concitoyens d'origine algérienne... », « Je pense à l'importante... ».

À partir de ces extraits se dégage aussi un éthos individuel, celui d'un homme qui présente des idées et des initiatives à titre personnel, s'engageant dans une communication à la fois formelle (c'est le discours officiel), et personnel (il avance ses idées, ses croyances et ses projets).

Nous remarquons ainsi, comment un discours officiel peut manier un « Nous exclusif » qui fait référence à un éthos collectif et ne se contente pas de représenter un ensemble, mais contribue aussi à travers sa parole à le construire et lui conférer une identité comme on l'a vu avec le « Nous exclusif », il montre en même temps qu'un éthos personnel peut également s'élaborer dans un discours officiel où l'orateur parvient à négocier son image d'homme politique, en dehors de l'image collective qu'il construit à travers le maniement du « Nous collectif ».

Nous déduisons que le locuteur a réussi, grâce à cette stratégie discursive, à projeter deux images crédibles dans son discours : celle d'une Algérie souveraine, et celle de sa personne en tant que chef de cette nation, fraîchement élu. En donnant à la diplomatie algérienne un rôle plus important, surtout avec la France, en même temps, il rend attentif au fait que l'Algérie n'est plus l'Algérie d'autrefois en faisant référence à son passé colonial comme nous allons le voir dans cet extrait :

Ex 1 « (...) Je n'évoquerai pas les facteurs géo-historiques et géostratégiques qui militent en faveur de cette perspective, Qu'il me suffise cependant de souligner que tous ces éléments réunis révéleraient très vite leurs limites et s'avèreraient lettre morte, s'ils n'étaient associés à une volonté politique et inscrits dans une démarche globale, où s'effaceraient les égoïsmes mesquins, les irritations épidermiques saisonnières, les malentendus lourds et persistants et, par-dessus tout, ces nostalgies d'une autre époque, promptes à se réveiller comme pour prendre une revanche dérisoire sur l'histoire », et aussi par rapport à sa décennie noire comme dans cet extrait « Mais l'Algérie renaît, elle émerge de l'épreuve, certainement plus forte et plus mûre, portant dans ses tréfonds l'espoir invincible d'un renouveau, tant au plan de sa cohésion nationale qu'à celui de la consolidation de son État républicain. ».

Le locuteur A. Bouteflika souligne implicitement qu'il est l'homme de la situation actuelle en Algérie et insinue le succès de son projet de concorde civile qui a fait sortir l'Algérie d'une (décennie noire), en mentionnant la phrase (mais l'Algérie renaît) il présuppose que l'Algérie renaitra avec lui - chose que ces prédécesseurs n'ont pas pu faire -et s'il y a volonté que les relations diplomatiques se rétablissent entre les deux pays, c'est grâce à lui qu'elles se rétabliront, mais avec des conditions.

2- L'utilisation du syllogisme

Nous remarquons dans le premier extrait que le locuteur A. B a utilisé ce que Aristote appelle le syllogisme²¹⁵, qui, selon lui, est un moyen pour affirmer une vérité, et le noyau même de la logique, puisque sa conclusion aura des conséquences positives en matière de certitude.

²¹⁵ AMOSSY, Ruth, « Des sciences du langage aux sciences sociales : l'argumentation dans le discours », A contrario, 2011/2 (n : 16), p. 10-25. URL : <http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-10.htm>

Le syllogisme est formé de trois propositions, la première appelée majeure, la deuxième dite mineure, toutes les deux sont appelées prémisses, enfin la troisième de conclusion : si (B) est affirmé de l'ensemble (A), et (A) de l'ensemble ou de quelque (C), alors (B) est sûrement affirmé de l'ensemble (A), de la même manière que si (B) est rejeté de l'ensemble (A), et (A) affirmé de l'ensemble ou quelque (C), (B) est rejeté de l'ensemble ou quelque (C).

On en déduit donc que le syllogisme produit un discours logique dont le but est d'arriver à une conclusion formelle par le biais d'une déduction, une stratégie discursive utilisée par le locuteur Abdelaziz Bouteflika jouant sur l'implicite langagier comme nous allons voir dans cet extrait.

Ex 1 « (...) A l'archevêque d'Alger, M^{gr} Dupuch, qui lui demandait les raisons pour lesquelles il prit, en juillet 1860, la défense des chrétiens à Damas, Abdelkader répondit en ces termes : Ce que j'ai fait, je l'ai fait conformément aux obligations de ma foi et par respect pour les droits de l'humanité ».

Si [1] ma foi → respect

(a) (b)

Si [2] respects → les droits de l'humanité

(b) (c)

Donc ma foi → les droit de l'homme

(a) (c)

En suivant ce schéma, nous déduisons que le locuteur voulait passer un message : la foi musulmane est en conformité avec les droits de l'humanité, les droits de l'Homme.

3- L'utilisation de l'ellipse

Le même extrait transforme l'énoncé séquence en ellipse partielle, en effet, le Christianisme devient un rayon derrière l'astre solaire de l'Islam qui par la figure de l'Émir Abdelkader atteint toute sa grandeur. Une figure d'inclusion qui permet de concevoir les deux religions musulmane et chrétienne comme analogues et complémentaires.

En faisant référence à l'histoire comme nous venons de voir précédemment, le locuteur voulait susciter chez l'auditoire des émotions capables de le faire réagir : une stratégie

discursive de persuasion qui s'édifie sur le pathos, l'un des trois registres de persuasion cités par Aristote et définis par Charaudeau et Maingueneau « *comme une notion utilisée pour signaler les mises en discours qui jouent sur des effets émotionnels à des fins stratégiques* »²¹⁶

4- Le « Mais » correctif

Autre forme de négation utilisée par le locuteur est la négation à travers le connecteur « mais », lisons cet extrait.

« (...) Je n'évoquerai pas les facteurs géo-historiques et géostratégiques qui militent en faveur de cette perspective. Qu'il me suffise cependant de souligner que tous ces éléments réunis révéleraient très vite leurs limites et s'avèreraient lettre morte, s'ils n'étaient associés à une volonté politique et inscrits dans une démarche globale, où s'effaceraient les égoïsmes mesquins, les irritations épidermiques saisonnières, les malentendus lourds et persistants et, par-dessus tout, ces nostalgies d'une autre époque, promptes à se réveiller en certaines circonstances, comme pour prendre une revanche dérisoire sur l'Histoire. Mais l'Algérie renaît, elle émerge de l'épreuve, certainement plus forte et plus mûre, portant dans ses tréfonds l'espoir invincible d'un renouveau ».

Nous relevons, dans cet énoncé, deux formes de négations (ne ... pas) et le (Mais correctif) :

Au début de l'énoncé, le locuteur utilise une négation dont le rôle sémiotique est d'atténuer le ton agressif par des énoncés moralisants. La négation se dédouble ici dans le discours et s'adresse à un public algérien qui mesure cette intensité à travers ses systèmes de représentation et ses savoirs partagés avec l'orateur : le combat historique en commun, la décennie noire, et l'ascendance historique de la France sur l'Algérie.

Il emploie, après cette énoncé négatif, un « mais » dit correctif, dessinant un modèle binaire suivant le schéma (thèse réfutée / thèse présentée), la négation ici intervient comme un premier mouvement d'une argumentation suivie de l'élément asserté, placé en seconde position, la négation ouvre la phrase et sert à écarter un élément jugé négatif. Cette construction s'inscrit dans la théorie de la polyphonie par la négation. En s'appuyant sur les travaux de Ducrot²¹⁷ concernant la polyphonie par la négation, on constate avec lui que

²¹⁶P. Charaudeau et D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 45

²¹⁷Oswald Ducrot « deux mais », *Cahier de linguistique* 8 (1978) : 109-120. DOI : 10.7202/800062ar

l'élément présent à gauche du connecteur « Mais » conduit l'argumentation vers une conclusion, que chacun pourrait interpréter à son gré, cela dépendra aussi du contexte de l'énonciation, tandis que l'élément à droite de l'énoncé se dirige vers une conclusion opposée qui, d'un point de vue argumentatif, reste plus forte que la première conclusion constatée.

Cette combinaison englobe deux énoncés, dont la divergence n'exclut pas l'autre, il s'agit d'une divergence ou d'une opposition indirecte marquée par la première conclusion.

Le choix de l'énoncé négatif, en tête de phrase, crée une sorte d'empathie avec l'auditoire, qui n'est pas heurté par un jugement agressif, mais plutôt nuancé, surtout que le but de cette visite s'inscrit dans un processus d'apaisement entre les deux pays, une stratégie discursive établie par le locuteur pour faire passer un message, adressé aux Français, qui sous-entend que même si l'Algérie vient de subir une décennie noire qui l'a ravagée de l'intérieur, ils n'auront aucune chance de réveiller leurs nostalgies de l'époque et récupérer ce qu'ils ont perdu (l'Algérie française), en commençant l'énoncé suivant par le verbe « renaître », après un marqueur d'opposition « Mais »

Le but de cette stratégie discursive est d'attaquer une image préalable construite de l'imaginaire français de l'Algérie, notamment sa position ambiguë envers la crise algérienne, mais d'une façon diplomatique.

5- L'analogie discursive

Une analogie se construit dans ce discours:

« Retrouvailles, le mot, Monsieur le Président, n'est pas de trop puisque c'est la deuxième fois, **en l'espace de quarante ans**, qu'un Chef d'État algérien foule le sol de France et qu'entre la dernière visite et celle que j'effectue présentement s'intercale la longue et indicible tragédie qui a ravagé mon pays, brouillant son image dans le monde et entravant sa marche en avant ».

La négation provoque ce double connotatif et permet à la phrase « en l'espace de quarante ans » de tisser des parallélismes entre le passé et le présent dans une sorte de fusion qui suscite dans l'esprit de l'auditoire plus d'un souvenir. Cette espace de **quarante ans** prononcé par Bouteflika retentit dans l'esprit de l'auditoire différemment que l'on soit français ou algériens connaissant l'Histoire de la France, en effet cette énoncé ressemble à celui de Valéry Giscard d'Estaing prononcé lors de sa réélection en 1978 « *nous avons été trompés, on nous a trompés, j'entends encore **à quarante ans** d'intervalle cette réponse* ».

Le participe passé « trompé » est un implicite langagier, dont on ne peut mesurer le degré que par nos connaissances encyclopédiques sur le gouvernement de Vichy, le complot, etc. des éléments qui réalisent un parallélisme entre les collaborateurs du gouvernement de Vichy qui traquaient avec les nazis et par transposition sur les harkis collaborateurs du gouvernement colonial.

En utilisant la négation comme stratégie discursive, le locuteur A. B tentait légitimer son discours et faire dégager son propre éthos, car il ne faut pas perdre de vue que la négation fait partie de l'organisation argumentative de la rhétorique, son rôle est d'interpeller l'auditoire : Quand la thèse réfutée est donnée en premier, elle laisse la phrase en suspens jusqu'à ce que la thèse proposée par l'orateur intervienne et soit mise en valeur comme nous venons de le voir.

6- La question rhétorique

Elle joue un rôle primordial dans le processus de persuasion et contribue à rendre les énoncés argumentatifs plus pertinents en matière d'efficacité, elle constitue un élément clé de l'argumentation dans le discours politique.

Désignée aussi par l'interrogation oratoire, elle prend une apparence d'interrogation, mais en réalité suppose une affirmation. Son originalité demeure dans le fait qu'elle n'attend pas forcément une réponse de l'auditoire ou de l'interlocuteur, car celle-ci est déjà présente dans l'épisode interrogatoire mais avec un caractère implicite, puisque la manière par laquelle elle est posée ordonne généralement sa réponse.

Son sujet indique généralement des savoirs partagés par l'ensemble des acteurs présents dans la scène énonciative, mais dans un souci de réfutation inattendue, elle est présente pour éviter toutes sortes d'objection, ce qui permettra d'accélérer sa force persuasive, de cette manière le locuteur affirme quelque chose en dissimulant cette affirmation en interrogation.

Ch. Plantin souligne à ce sujet que la question interrogatoire a pour objectif l'expulsion de l'interlocuteur, en neutralisant sa pensée et en le poussant à endosser le discours de la question, de la réponse ou bien les deux en même temps. La stratégie est donc de faire du

récepteur l'énonciateur d'un discours alors qu'il n'est pas l'émetteur, une sorte de dépossession de voix et une tactique de déguisement et d'assertion sous un ton interrogatif²¹⁸

L'importance de l'interrogation rhétorique repose sur le fait d'adoucir et d'atténuer un constat, un point de vue ou encore une affirmation susceptible d'être contestée ou critiquée, en la projetant avec finesse et diplomatie. Chose qui facilitera le passage de son argument et par conséquent, une adhésion inconsciente de l'auditoire. Cette stratégie discursive renforce le lien avec l'auditoire, dessinant ainsi une situation interactionnelle forte, en l'impliquant et en la mettant comme faisant partie intégrante de la scène énonciative

Pour K. Orecchioni « (...) *toute question est un appel à l'autre, convié à compléter sur-le-champ le vide que comporte l'énoncé qui lui est soumis* »²¹⁹

Autre caractéristique de la question rhétorique, c'est qu'elle rend le discours plus fascinant à entendre et plus attrayant, procurant chez l'auditoire une plus grande concentration vis-à-vis du discours, il s'agit d'une tactique de captation, car le discours interrogatoire induit un constant changement dans l'intonation discursive et une vivacité interactionnelle.

Notre locuteur a eu souvent recours aux questions rhétoriques dans son discours comme nous allons le découvrir dans ces extraits :

Ex 01 : « Supposons, un instant, un Maghreb qui aurait basculé dans les fondrières d'un nouveau Moyen Age. Qu'advierait-il alors de la coopération avec l'Europe ? Ou qu'en subsisterait-il ? »

Dans ce premier extrait, nous constatons clairement qu'A. B a voulu conscientiser l'auditoire sur l'impact qui se répercuterait sur la coopération euro-maghrébine si les pays du Maghreb chavireraient vers un climat d'insécurité totale. Il a utilisé le terme « Moyen-Age » pour dramatiser son discours, vu le caractère obscurantiste que revêt le mot « médiéval » si l'on se réfère au savoir encyclopédique. Son recours à l'interrogation avait pour but de ne pas laisser à l'auditoire le temps de réfléchir à une réponse, et par conséquent l'endosser dans son discours de manière tacite.

Autre intention imputée au locuteur était de faire passer un message aux Français : l'Europe en général et la France en particulier n'auront aucun intérêt à s'insurger dans les

²¹⁸ PLANTIN Christian, « Question→ Argumentation→ Réponses », la question, C. KERBRAT-ORECCHIONI éd., Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 75

²¹⁹ C. Kerbrat-Orecchioni, *Les interactions verbales, tome I*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 10

affaires intérieures maghrébines et principalement algériennes, faisant une autre fois allusion à la position ambiguë de la France envers la crise algérienne.

Ex 02 : « (...) Or, qu'avions-nous constaté ? Une attitude d'indifférence, sinon de complaisance, et parfois de connivence, devant le déferlement d'un terrorisme s'en prenant indistinctement aux cadres et aux intellectuels, aux villageois innocents, aux ressortissants étrangers et aux hommes de religion, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, comme en témoignent les meurtres de nombreux imams, l'assassinat de Monseigneur Claverie, évêque d'Oran, ou l'inqualifiable massacre de Tibhirine, véritable affront à l'Algérie, terre d'hospitalité, et à l'Islam, religion de tolérance. Permettez-moi, ici, de rendre un hommage particulier à la rare abnégation dont l'Eglise d'Algérie a fait preuve, aux pires moments de la tourmente, en poursuivant, sans sourciller, sa mission de témoignage et de solidarité humaine dans mon pays. »

Dans ce deuxième extrait, le locuteur pose une question pour ensuite décréter une réponse pour actionner chez l'auditoire une imagination lui permettant de la deviner avant même que le locuteur la donne explicitement, un objectif qui vise à appuyer et à renforcer le lien avec l'auditoire de façon à ce que le message passe dans une bonne fluidité.

Il est à signaler que le contenu de cet extrait déclenche lui aussi une image préalable qui a suscité beaucoup de problèmes dans les relations bilatérales entre les deux pays, comme l'affaire de l'assassinat des moines de Tibhirine qui étaient supposés être sous la protection de l'État algérien. Par l'évocation de ce sujet, le locuteur a tenté classer les moines au rang des imams et martyrs tombés en terre algérienne et a insisté par la même occasion sur le fait que l'Islam et le terrorisme sont deux pôles extrêmement différents, car dans l'imaginaire et l'inconscient collectif algérien, l'Islam est vu, à l'instar du Christianisme, comme religion de tolérance, laissant entendre que l'idéologie du terrorisme est contraire aux valeurs portées par l'Islam

Ex 3 « (...) L'avenir est aux grands ensembles. La mondialisation nous y contraint. Mais les larges perspectives qui s'ouvrent à nous ne doivent pas nous faire oublier le concret qui est à nos pieds, un concret vécu et qui réclame son dû : je veux dire ces alluvions d'une histoire commune sans lesquelles les plus belles constructions se réduiraient à autant de fuites en avant. Faut-il donc se résigner à une relation médiocre ? Parce que sans âme, entre nos deux pays D'aucuns en seraient déçus. Je

pense notamment à vos jeunes concitoyens d'origine algérienne qui conservent l'espoir d'une conjonction féconde et non contradictoire entre leur statut de Français et leur attachement à leur patrie d'origine... »

Dans ce troisième extrait, le locuteur s'interroge sur la nature des relations entre les deux pays, en posant une problématique et promulguant après une réponse qui fait part de son point de vue envers cette question, il a insisté sur l'une des principales images préalables des relations algéro-françaises, qui n'est autre que le passé coloniale, en induisant d'une manière atténuée et grâce à la question rhétorique, l'idée de la reconnaissance des torts infligés autrefois au peuple algérien, comme condition préalable pour un avenir meilleur dans les relations bilatérales.

Un autre extrait nous a interpellés dans ce discours et qui traite toujours de l'interrogation rhétorique comme stratégie discursive capable de faire passer un point de vue d'une manière atténuée

Ex 4 « (...) Qui dit coopération dit aide réciproque et, pour donner à cette équation son véritable sens aujourd'hui, il serait hautement gratifiant de sortir des sentiers battus, d'imaginer des formules neuves en rapport avec notre commune ambition de faire de la Méditerranée non seulement un lac de paix mais un pôle de développement et une zone de prospérité. L'une de ces formules est, peut-être, de repenser la question de la dette. Le service de celle-ci constitue, pour mon pays, plus qu'une contrainte, un élément de blocage. Le moment n'est-il pas venu d'atténuer cette pression, à la longue intenable et finalement contre-productive ? »

Le locuteur recourt à l'interrogation rhétorique négative pour protester contre la pression subie par l'Algérie au sujet de sa dette extérieure qui constitue l'un des obstacles freinant son évolution. Il a commencé son extrait par une définition du substantif « coopération » et a vanté, par la suite, les atouts de la Méditerranée et les avantages qu'elle constitue si toutes les forces s'organisent ce qui lui a permis d'aborder le problème de la dette. S'il nous vient à expliciter cette insinuation, nous la traduirons en ces termes très simples « *Si vous voulez une grande avancée en matière de coopération économique avec nous, relâchez cette pression* »

Nous avons vu comment le locuteur arrive à faire passer des messages et des propositions à l'auditoire dans les meilleures conditions possibles tout en se focalisant sur l'un des objectifs clé de sa visite : la réhabilitation de l'image de l'Algérie sur la scène internationale

d'autant plus que la France, de par son poids dans les rapports de force internationaux, constitue un allié clé face aux ambitions du président qui veut redonner à l'Algérie son image d'autrefois, c'est-à-dire, celle qui précédait sa crise.

Par la voie de cette stratégie discursive, notre locuteur renforce sa construction de l'ethos, affirme ses points de vue et ses positions tacitement, ce qui n'a pas manqué de favoriser les insinuations, le but étant de ne pas brouiller l'intérêt de son discours qui vise à la fois à mettre l'accent sur des questions délicates, d'ordre commun avec la France, et pour rétablir les relations bilatérales avec elle.

7- Synthèse

En redoutable tribun, le locuteur Abdelaziz Bouteflika, dans un discours mémorable, a fait étalage d'un savoir dire cousu de soie et servi dans un emballage doré. Tel un virtuose, il a joué une partition qui le place au firmament de son talent de narrateur et d'orateur. Choissant avec habileté ses mots, il a cherché, en chacun d'eux, la force nécessaire pour transmettre son message, aidé en cela, par sa maîtrise des subtilités offertes par la langue française.

L'occasion pour lui de rappeler que le devoir d'assistance envers tout pays décolonisé ne se suffit point d'un simple « signe de bénédiction », mais par son accomplissement à travers des mesures dont le processus irréversible doit aboutir à mettre en place les instruments de son développement. Insistant sur son rôle prépondérant, le locuteur A. B fait savoir que la France a une responsabilité entière, après la longue nuit coloniale, vécue et marquée par des relations étroites entre les deux peuples algérien et français.

Évoquant la traversée du désert qu'a connue l'Algérie durant sa décennie noire et dénonçant la non-assistance de la communauté internationale face à cette crise, le locuteur associe l'impact de cette crise sur le comportement des individus, freinant ainsi leur élan dans la voie du développement.

Pour toutes ces raisons, le Président algérien a fait miroiter un partenariat débarrassé de toute intention de subordination ou d'aliénation dont les relents ont fait réagir le génie de ceux qui mettent en garde contre toute forme de néo-colonialisme.

Le colonialisme n'a jamais été ni invité, ni toléré, pour finalement être combattu. La question qui reste posée est que seraient devenus, sans lui, les pays colonisés ? N'a-t-il pas freiné leur cadre d'évolution ?

Au-delà des réponses à ces questions et face aux défis réels auxquels fait face le monde, le locuteur A. Bouteflika a estimé que tous les indicateurs favorables au rapprochement sont réunis, qu'ils soient de nature économique ou culturelle.

De manière générale, nous avons constaté, à travers ce discours, que dans sa profession de foi, le locuteur a su confirmé son éthos préalable, à savoir son art d'orateur, en critiquant la France mais d'un ton moralisant, jouant sur les émotions mais aussi sur les implicites langagiers et cela dans l'intention de ne pas perdre le principe de cette visite qui s'inscrit dans le processus de rétablissement des relations algéro-françaises.

En somme, le locuteur A. B a tenu aussi à mettre en avant un éthos collectif qui incarne l'Algérie et un éthos individuel qui symbolise un chef d'état légitime et crédible. Nous déduisons aussi que le discours politique développe bien des stratégies qui œuvrent pour la garantie de sa réussite illocutoire, l'enjeu est en effet de taille : convaincre avec des arguments et persuader en procurant des émotions qui dessinent de manière claire une image, un ethos signifiant et agissant sur l'auditoire.

Le discours du Président français Jacques Chirac lors du diner offert au Président algérien Abdelaziz Bouteflika

Nous abordons ici le discours prononcé par le président français J. Chirac lors d'un diner offert en l'honneur du président algérien A. Bouteflika, au palais de l'Elysée. Parmi les invités présents à ce diner, le chanteur vedette et pied-noir Enrico Macias, Simone Veil connue pour soutien à la révolution algérienne. Par contre, l'actrice franco-algérienne Isabelle Adjani, invitée elle aussi, a boycotté ce diner comme signe de protestation contre le régime algérien²²⁰

Analyse des données :

1- Les marques de personne

En procédant au décompte des pronoms personnels employés dans ce discours, nous présenterons les résultats dans ce tableau comme suit :

Marque de personne	nombre
je	21 occurrences
Nous	48 occurrences
Vous	26 occurrences
On	00 occurrence

La première lecture que nous faisons via ce tableau, révèle une prépondérance de la première personne du pluriel « nous ». Cependant, l'emploi des pronoms « je » et « vous » n'est pas insignifiant, c'est pourquoi nous devons les prendre en considération dans l'analyse des marques de personnes engagées dans ce discours.

L'emploi du « nous » est au nombre de 48 occurrences (formes toniques incluses), reste à savoir quelle serait la valeur référentielle de ce « nous », en d'autres termes, on se demande

²²⁰ TARDREW, Catherine, *Bouteflika séduit Paris*, <http://www.leparisien.fr/politique/bouteflika-seduit-paris-15-06-2000-2001441266.php>

s'il s'agit d'un « nous inclusif », d'un « nous exclusif » ou d'un « nous de modestie ». Il est à noter que la prise en compte du cotexte et du contexte discursif est primordial pour dévoiler à qui réfère ce « nous ». Procédant ainsi, il s'est avéré que 28 des 48 occurrences relevées ont une valeur inclusive, ce qui nous amène à dire que le nous privilégié dans ce discours est le « nous inclusif » qui englobe un « je + tu/vous »

1-1- Le « nous inclusif »

Si l'on prend en considération le contexte où s'effectue ce discours, le recours au « nous inclusif » est tout à fait fondé, dans la mesure où que ce discours est prononcé en l'honneur d'un président étranger effectuant une visite d'état officielle, en d'autres termes, le Président algérien A. Bouteflika est l'invité spécial du Président français J. Chirac.

Donc il s'agit là d'un contexte spécifique à beaucoup d'égard puisque il a une teinte amicale, conviviale. Tous ces éléments inciteront donc le locuteur J.C²²¹ - que ce soit d'une manière consciente ou inconsciente - à employer ce « nous inclusif » de telle sorte à pouvoir impliquer son invité dans son discours.

De ce fait, le « nous inclusif » a la potentialité d'englober émetteur et récepteur dans la même instance énonciative et permet au locuteur J.C de montrer quel trait de sa personnalité et quel genre de communication il voudrait avoir avec son interlocuteur algérien A.B

Voici quelques extraits tirés de ce discours et qui montrent le recours à ce « nous inclusif »

Ex 1 « (...) Ce qui nous unit. Et, d'abord les femmes et les hommes, vos compatriotes, Monsieur le Président »

Ex 2 « (...) Enfin, Monsieur le Président, nous partageons des ambitions de paix, de justice et de développement pour le monde ».

Ex 3 « (...) L'Afrique, nous en avons parlé encore tout à l'heure, est au cœur de nos préoccupations. Vous savez combien la France est attentive »

Ex 4 « (...) Je souhaite qu'en novembre prochain, nous puissions nous retrouver, à Marseille, tous ensemble, afin d'aller plus loin et plus vite pour créer un véritable espace d'échange, de compréhension et de dialogue. »

La première personne du singulier « je » est employée de manière très significative dans ce discours avec un emploi de 23 occurrences, ce qui nous amène à penser que le locuteur J.C a adressé des messages de manière très explicite et complètement prise en charge. Ce qui nous a interpellé dans cet emploi du « je » est qu'en plus d'être utilisé pour donner des opinions sur tel ou tel sujet, il est utilisé aussi pour transmettre des messages d'affection et de tendresse envers la personne d'A.B, en d'autres termes, le recours à ce « je » contribue à faire passer des sentiments à l'égard du Président algérien sous une forme personnelle. Il ne faut pas oublier ici que le Président français J.C entretient avec son homologue algérien une longue amitié qui date depuis les années 70, comme nous l'avons évoqué dans l'image préalable des relations algéro-françaises.

Nous proposons quelques exemples :

Ex 1 « (...) Je salue en vous l'homme d'État qui rend espoir et courage à l'Algérie meurtrie ».

Ex 2 « (...) Je veux rendre hommage au rôle déterminant que vous-même, ainsi que l'Algérie, avez su tenir au titre de la Présidence De l'Organisation de l'Unité africaine »

Ex 3 « (...) Je rends hommage, ici, à votre souhait de vous rendre à Verdun, où tant et tant des vôtres sont tombés au champ d'honneur, sur la terre de France. »

Ex 4 « (...) Je vais maintenant lever mon verre. Je le lève en l'honneur de Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire. »

On voit dans ces énoncés comment le locuteur J.C a employé la première personne du singulier, accompagnée de verbes de sentiments (saluer, rendre hommage.) pour adresser intimement des hommages et des impressions affectifs à son interlocuteur afin de lui témoigner de la symbolique que constitue ce dîner qui les a réunis tous les deux. Ces expressions émotionnelles nous mènent à affirmer que le locuteur J.C a opté pour l'argument du pathos qui consiste à susciter des émotions au sein du public dans l'entreprise de la persuasion.

Pour ce qui est du pronom personnel « vous », formes toniques incluses, il est lui aussi employé de manière non négligeable dans ce discours. En effet, le locuteur J.C a utilisé 26 fois le « vous » pour désigner son auditoire. Cette présence considérable du « vous » est un

indice qui nous montre que le locuteur J. C voulait instaurer avec son homologue Algérien une forte relation interactionnelle dans l'intention de le convaincre.

1-2- La désignation par « vous »

Comme nous l'avons vu déjà, le référent du pronom « vous » est le Président algérien A.B. Ce constat est d'autant plus conforté par la posture énonciative employée dans ce discours et qui réside dans la manière de s'adresser à son auditoire. En effet, le terme d'adresse a pour objectif d'identifier son auditoire, et par conséquent, de pouvoir instaurer une certaine proximité entre le locuteur et son public.

Tout au long de ce discours, l'unique terme d'adresse employé par le locuteur J.C est celui de « Monsieur le président » employé dix fois dans ce discours, en voici quelques exemples : ce sont des formules de politesse et de rappel

Ex 1 « En votre personne c'est l'Algérie que la France accueille et honore. Chacun sait la place de votre pays dans le cœur des Français. Votre visite d'État à Paris marque une nouvelle date dans l'histoire si forte et si singulière de notre relation. Je salue en vous l'homme d'État qui rend espoir et courage à l'Algérie meurtrie. »

Ex 2 « Monsieur le Président, nous avons foi dans l'avenir de l'Algérie. L'approbation massive du référendum sur la concorde civile a ouvert la voie de la réconciliation nationale. La dynamique que vous avez lancée porte déjà ses fruits. Parallèlement, vous avez engagé l'Algérie sur le chemin des réformes politiques, économiques et sociale. Je sais votre volonté de moderniser et d'ouvrir davantage encore votre pays.

Ex 3 « L'Algérie continue de témoigner son intérêt pour la langue française. Comme vous, j'ai la conviction que l'affirmation d'un patrimoine culturel national n'est pas incompatible avec la connaissance et la pratique d'autres langues ».

En tenant compte du contexte régissant ce discours, les extraits que nous venons de voir, témoignent nettement que ce « vous » désigne et interpelle directement l'interlocuteur Abdelaziz Bouteflika de par son statut d'invité spécial du locuteur J.C.

2- Le nom propre Algérie, pour quelle raison ?

L'autre fait marquant, dans ce discours, est l'emploi massif du nom propre « Algérie » de la part du locuteur J.C. En effet, parmi tous les noms propres employés dans ce discours, celui de « l'Algérie » est le plus employé avec au total 25 occurrences, vient juste après, le nom propre « France » avec l'emploi de 19 occurrences. on se demande maintenant quelle serait la visée illocutoire du locuteur J.C quant à cette surexploitation du mot « Algérie » :

Ex 1 « (...) En votre personne c'est l'Algérie que la France accueille et honore »

Ex 2 « (...) Je salue en vous l'homme d'État qui rend espoir et courage à l'Algérie meurtrie »

Ex 3 « (...) Monsieur le Président, nous avons foi dans l'avenir de l'Algérie. »

Ex 4 « (...) Le moment est venu de regarder résolument l'avenir, sans rien oublier du passé. Aller de l'avant pour l'Algérie et la France... »

Ex 5 « (...) Mon pays se tient prêt, Monsieur le Président, si l'Algérie le souhaite, à s'engager à ses côtés et à accompagner ses transformations. »

Ex 6 « (...) Si l'Algérie le souhaite, la France se tient prête à l'accompagner dans l'effort de la modernisation de son économie. »

Ex 7 « (...) Je le lève au renouveau de l'amitié et à la coopération entre l'Algérie et la France. »

Cet emploi massif dans les énoncés suscités révèle une progression du thème « Algérie » par une explicitation rhématique que génère et produit le contexte de ce vocable qui lègue le nom propre « France » à plusieurs reprises, comme il est aisé de le constater, à la fin des énoncés, la saillance thématique et rhématique n'est là que pour renforcer le caractère valorisant que recèle le discours chiraquien ; dans un premier temps nous remarquons la position protectrice et évaluatrice du locuteur J.C « *Algérie meurtrie, avoir foi en Algérie...etc.* » Dans un second temps, le locuteur instaure dans son discours un rapport d'altérité qui succèdera au premier sans l'annuler : le si hypothétique employé par le locuteur J.C montre bien cette ascendance protectrice de la France vis-à-vis de l'Algérie

« Si + souhait / volonté algérienne = protection française ».

Cette protection est, bien entendu, masquée par le discours qui vise à faire miroiter l'altérité comme principe fondateur d'une coopération moderne entre l'Algérie et la France, comme si l'Algérie devient soudain l'égale de la France. On se rend compte qu'il s'agit, en fait, d'un masque du discours et non d'une réalité discursive car les enjeux économiques sous-entendus par le locuteur sont à l'origine des rapports politiques et idéologiques entre les deux états.

3- La saillance de la subjectivité discursive

Autre phénomène discursif constaté est la présence d'une forte subjectivité discursive de la part du locuteur J.C, cette saillance se profile à travers une utilisation très abondante d'adjectifs et d'adverbes subjectifs qui signalent le degré d'adhésion du locuteur dans son propre discours, en effet, par ce recours aux modalisateurs subjectifs, il s'implique de manière très catégorique dans la scène énonciative, assume et prend en charge ses énoncés.

Le locuteur J.C s'est focalisé dans la majeure partie de son allocution sur ce qu'a appelé Charles Bally les énoncés « modus », c'est-à-dire, les énoncés où se déroule l'opération psychique du sujet pensant. Ces derniers sont élaborés avec des modalités affectives et appréciatives à l'aide d'adjectifs et d'adverbes.

En voici quelques exemples :

Ex 1 « (...) Mais le temps fait heureusement son œuvre. »

Ex 2 « (...) l'âme de nos peuples se mêle intimement. »

Ex 3 « (...) Le moment est venu de regarder résolument l'avenir, sans rien oublier du passé. Aller de l'avant pour l'Algérie et la France »

Ex 4 « (...) Par son histoire, son voisinage, son héritage culturel et spirituel, l'Algérie a lié destin avec l'ensemble du monde arabe. Profondément méditerranéenne, elle est tournée aussi vers l'Europe. »

Ex 5 « (...) Ce rapprochement, l'Algérie y est engagée pleinement, à travers notamment ses négociations avec L'Union Européenne. »

Ex 6 « (...) L'heure où l'Algérie s'engage courageusement, résolument, sur le chemin de la réconciliation et de la reconstruction »

Ex 7 « (...) Je réaffirme devant vous l'indéfectible solidarité de mon pays. »

Les extraits que nous venons de voir ne constituent qu'un petit échantillon des expressions foisonnantes employées et qui témoignent du degré de subjectivité affichée à l'aide d'adverbes et d'adjectifs subjectifs. Ces derniers favorisent l'expression de la subjectivité dans le discours et évaluent le degré d'implication du locuteur. Dans le premier énoncé, le locuteur exprime ses sentiments envers la relation qui unit les deux peuples algérien et français par l'utilisation de l'adverbe « intimement » qui décrit la caractéristique de cette relation. Il s'agit là, d'une réaction émotive qui vise à susciter des émotions chez son homologue Algérien

4- Répliques implicites à des discours préalablement prononcés

Il s'agit ici de répliques implicites à des discours prononcés précédemment à celui-ci, en voici des extraits :

Ex 1 « (...) La paix au Proche-Orient, l'Algérie en est également le militant inlassable. Là encore, Algériens et Français se retrouvent pour soutenir la recherche d'une paix globale, juste et durable, fondée sur le respect du droit international et des engagements pris. Vous et nous le savons bien, les plaies de l'Histoire sont souvent longues à se fermer. Puissent les dirigeants du Proche-Orient bâtir la confiance, rendre espoir à une région qui perd patience. »

Dans cet extrait le locuteur J.C essaye de raccommode l'échec de la visite effectuée par son premier ministre Lionel Jospin en Israël et en Palestine le 23 et 24 février 2000, soit quatre mois avant ce discours et lors de laquelle il a affirmé en Israël que

« La France condamne les attaques du Hezbollah et toutes les actions terroristes unilatérales, où qu'elles se mènent, contre des soldats ou des populations civiles israéliennes [...] et déclare comprendre les raids de représailles israéliens contre le Hezbollah »²²²

Alors que Paris soutenait l'application de la résolution 425 de l'ONU qui ordonnait à Israël le retrait immédiat des territoires libanais, Lionel Jospin voulait en effet rompre avec les positions traditionnelles du Quai d'Orsay en procédant autrement, chose qui n'a pas plu au Président français J.C qui n'a même pas été avisé préalablement des déclarations que voulait émettre son premier ministre. Ce dernier a été convoqué le jour même par un appel téléphonique du Président français J.C réclamant des explications sur ce sujet. Le lendemain

²²² 23-29 février 2000 - France – Israël. Visite de Lionel Jospin en Israël », *Encyclopédie Universalis* [en ligne], consulté le 01 juillet 2017. URL : <http://www.universalis.fr/evenement/23-29-fevrier-2000-visite-de-lionel-jospin-en-israel/>

de cette déclaration et voulant rectifier ses propos relatifs au Hezbollah, Lionel Jospin a mentionné l'expression « actes de guerre » au lieu « actes terroristes ».

Il est à noter que des incidents se sont déclenchés lors de sa visite en Palestine notamment par des jets de pierres perpétrés par des étudiants palestiniens en colère après ses déclarations faites en Israël. Dès son retour en France, il reçoit un autre appel du Président J. Chirac qui, selon un communiqué de l'Élysée, lui a affirmé que « remettre en cause l'impartialité » de la politique étrangère de la France risque de porter atteinte à la crédibilité de celle-ci. »²²³

À travers cet extrait, le locuteur J.C voulait réaffirmer les principes de la politique étrangère de son pays envers le conflit au Proche-Orient, militant pour une paix globale dans la région. En effet, l'objectif quant à cette réaffirmation des positions diplomatiques françaises est de réparer les dommages causés par les déclarations de son premier ministre vis-à-vis de trois auditoires à la fois :

- Un auditoire français connu par une certaine réprobation des conflits internationaux.
- Un auditoire français arabo-musulman issu de l'immigration et appuyant inlassablement la cause palestinienne.
- Un auditoire algérien qui pour lui, la question palestinienne est considérée comme une cause nationale.

Ex 2 « Leur lutte, les Algériens l'ont menée pour l'indépendance. Et ni vous, ni nous, ne pourrons jamais oublier le sang versé, les compagnons tombés, les souffrances endurées de toutes parts. Mais le temps fait heureusement son œuvre. Le moment est venu de regarder résolument l'avenir, sans rien oublier du passé. Aller de l'avant pour l'Algérie et la France, c'est dans la sérénité, dans le respect des sensibilités de chacun, bâtir une relation apaisée et ambitieuse. En un mot, privilégier ce qui nous unit. »

Dans cet extrait le locuteur J.C répond à la demande émise par le président A.B lors de son discours prononcé à l'Assemblée Nationale française quelques heures avant, où il a exprimé son souhait de voir les relations algéro – françaises aller de l'avant. En effet, le

²²³ 23-29 février 2000 - France – Israël. Visite de Lionel Jospin en Israël », *Encyclopédie Universalis* [en ligne], consulté le 01 juillet 2017. URL : <http://www.universalis.fr/evenement/23-29-fevrier-2000-visite-de-lionel-jospin-en-israel/>

locuteur J.C répond favorablement à cette proposition en mettant l'accent sur les points unissant les deux peuples

Ex 3 « Dans le respect souverain de son identité, l'Algérie continue de témoigner son intérêt pour la langue française. Comme vous, j'ai la conviction que l'affirmation d'un patrimoine culturel national n'est pas incompatible avec la connaissance et la pratique d'autres langues. C'est tout le contraire : un enrichissement, une ouverture, à l'heure où se multiplient les échanges partout dans le monde, une occasion supplémentaire de s'y intégrer pleinement. Et cela vaut aussi, en France, pour la connaissance de la langue arabe, que beaucoup tiennent en héritage et qui, pour les autres, sera un atout. »

Via cet extrait le locuteur J.C répond positivement aux diverses propositions émises par la classe politique algérienne au sujet de la nécessité d'intégrer la langue arabe dans les institutions éducatives françaises. Il est à signaler que ce sujet constitue l'une des conditions préalables instaurées par l'Algérie pour une éventuelle adhésion à l'organisation internationale de la francophonie (OIF).

5- Le syllogisme

Un syllogisme s'est réalisé dans ce discours comme nous allons le découvrir à partir de cet extrait

« Sachez, Monsieur le Président, que la France y veillera. Elle déploiera tous ses efforts, de même que l'Algérie j'en suis sûr, pour que les solidarités régionales qui nous unissent à nos voisins respectifs soient mobilisées au service de nos ambitions communes : l'Union européenne, pour ce qui nous concerne, qui constitue un enjeu majeur pour les Français et les autres Européens ; l'Union du Maghreb arabe, espace naturel de coopération et de fraternité pour les peuples d'Afrique du nord, auxquels nous sommes liés par une même et forte amitié, dans le respect des singularités de chacun d'entre eux. Mon pays se tient prêt, Monsieur le Président, si l'Algérie le souhaite, à s'engager à ses côtés et à accompagner ses transformations. »

Ce syllogisme se dessine ici à travers la déduction suivante :

Si L'union maghrébine —————> l'Union Européenne.

Or L'union européenne —————> enjeu majeur pour les Français et les Européens

Donc L'Union Maghrébine —————> enjeu majeur pour les Algériens et les Maghrébins

Nous remarquons à travers cet extrait que le locuteur J.C a déclenché une des images préalables qui soulevait des problèmes dans les relations entre les deux pays à savoir l'échec de l'union maghrébine. En effet, et comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, les hommes politiques français avaient à maintes reprises attaqué le régime algérien du fait qu'il était responsable de l'échec que connaît cette union, et par conséquent appuyait le régime monarchique marocain au détriment de l'État algérien.

Cependant, dans cet extrait nous remarquons une approche moralisante de la part du locuteur J.C qui a, non seulement, évité de mentionner de terme qui aurait un lien direct avec la tension qui sévissait entre Alger et Paris ou entre Alger et Rabat, il a, au contraire, opter pour une stratégie visant faire l'éloge du succès que connaît l'Union Européenne pour inciter les pays maghrébins à faire de la sorte et laisser les problèmes de côté pour le bien des populations maghrébines

6- Synthèse

Dans un discours de bienvenue conjoncturel, le locuteur J. Chirac a, sans conteste, fait preuve d'une grande marque d'estime envers le Président algérien A. Bouteflika, saluant ses réalisations pour son pays, pour ensuite donner libre cours à une amitié, partagée dans les deux sens. La répétition de la formule d'adresse « Monsieur le président » au nombre de 10 occurrence et son association à la 2^{ème} personne du pluriel, participent de concert à la concrétisation du renouveau de la société algérienne par des formes ambitieuses et une démonstration ostentatoire du prestige dont il bénéficie.

Le locuteur J. Chirac a salué le retour de la paix en Algérie en affirmant que l'initiation de la concorde civile est une victoire salutaire et courageuse à l'encontre du terrorisme qui a ravagé l'Algérie avant d'éclabousser l'Europe et principalement la France. Il a salué la posture politique encourageante qu'il serait d'après lui indélicat de nier, dont le cadre institutionnel diminue l'incertitude des anciens reflexes. Il a insisté sur l'importance de

trouver une logique de rapprochement bénéfique pour les deux pays et que la propulsion d'une relation bilatérale devient dès lors un devoir moral et historique par une prise en charge affective de la question identitaire.

La chaleur de ce discours par la qualité de sa teneur donne à ces « retrouvailles » une dimension à la hauteur des espoirs des deux nations dans la convenance politique de chacune d'elles. Cependant, ce qu'il y a à retenir aussi dans ce discours, c'est l'essentiel rapport de domination non explicité, certes, par les actants de communication français mais induit graduellement par un raisonnement logico-sémantique qui sollicite tacitement la participation de l'auditoire à la reconstruction du sens ou des sens visés. Cette manœuvre peut paraître simpliste, il n'en est rien, car le fait qu'un individu puisse déduire par lui-même un discours c'est lui faire croire que ce discours lui appartient et auquel il adhère sans encombre.

Le discours d'Abdelaziz Bouteflika lors du diner offert par le Président français Jacques Chirac

C'est un discours prononcé par le président algérien A. Bouteflika en réponse à l'allocution de bienvenue du président français J. Chirac lors du diner au palais de l'Elysée.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Nous proposons un tableau récapitulatif des marques de personne employées dans ce discours

Marque de personne	nombre
je	33 occurrences
Nous	96 occurrences
Vous	24 occurrences
On	07 occurrences

Nous constatons une prédominance du pronom personnel « nous » souvent considéré comme la marque la plus privilégiée dans le champ de la politique. Ce « nous » représente généralement un « moi + les autres », ces « autres » leur valeur référentielle est assurée à peu près grâce à l'aide d'un cotexte et d'un contexte discursif. Sans nul doute, l'emploi de la première personne du singulier « je » n'est tout de même pas insignifiant dans ce discours.

Nous soulignons la saillance de deux formes du « nous » :

- Un « nous de majesté » qualifié aussi de « nous de modestie »
- Un « nous inclusif » qui se rapporte au couple « je + vous ».

1-1- Le « nous de modestie »

Ce « nous de modestie » est souvent utilisé comme forme de politesse et de bienséance à l'égard de l'auditoire, elle s'affirme nettement avec la première personne du singulier. En voici des exemples :

Ex 1 « En laissant libre cours à ma sentimentalité, je pourrais dire toute la charge symbolique de cette visite qui marque un moment intense dans le cours de notre longue histoire commune, et peut-être, comme nous le souhaitons ardemment, le début d'une ère nouvelle dans les rapports entre nos pays. »

Dans cet exemple le « nous » employé est effectivement un « nous de majesté » qui s'articule au « je » inscrit en début de l'énoncé « je pourrais dire ». Ce « nous » est accompagné d'un verbe de souhait et de l'adverbe « ardemment ». On note ici que le verbe « souhaiter » a la particularité d'être un verbe rassembleur et moins tranchant, il s'agit au fait, d'un verbe doux. L'adverbe d'énonciation « ardemment » accorde au locuteur la possibilité de manier l'expression de sa subjectivité et manifester son attitude par rapport à un espoir quant à la relation algéro-française.

Ex 2 « (...) La politique de concorde nationale que nous avons initiée et qui est entrée en application depuis le début de l'année après approbation quasi unanime du Parlement, a été ensuite massivement approuvée par les électeurs algériens. »

Dans cet exemple aussi, le « nous » employé est un « nous de modestie » accompagné du verbe d'action « initier », décliné au passé composé, le locuteur vante de la sorte le succès de sa politique de concorde civile et construit de ce fait un éthos de compétence.

1-2- Le « nous inclusif »

Le second « nous » employé dans ce discours à une valeur référentielle inclusive, un « nous » qui englobe un « je + vous ». Il faut savoir que le nous inclusif est tellement ambigu qu'il n'est pas toujours évident de savoir à qui il renvoie exactement. C'est pour cela que divers éléments doivent être pris en considération pour savoir à qui il fait référence. Parmi ces éléments, le cotexte, le contexte discursif, les adverbes qui suivent et les déterminants possessifs tels que « nos, notre ».

Nous proposons un exemple qui illustre parfaitement ce « nous inclusif » employé par le locuteur A.B :

« (...) Nous nous sommes battus et nous nous estimons mutuellement parce que d'un côté comme de l'autre, nous nous sommes bien battus, nous avons combattu ensemble, et pendant les deux guerres mondiales et sur d'autres fronts, et dans cette cohabitation tumultueuse, nous avons certainement appris à nous connaître, à nous respecter, et à retrouver, à travers nos différences, et au-delà de nos divergences,

tant de comportements communs, tant d'aspirations analogues, tant d'habitudes identiques, que l'historien de demain aura peine à comprendre nos incompréhensions, et tout le retard que nous avons mis à développer une coopération qui n'aurait jamais dû cesser d'être exemplaire. »

À l'intérieur de cet énoncé, on recense 08 occurrences du « nous ». Si nous prenons en compte les éléments cités précédemment nous déduisons que, par rapport au contexte, le locuteur A.B fait allusion aux savoirs partagés reliant l'Algérie à la France tels que le passé colonial, et la bravoure des Algériens au combat sous les ordres de la France durant les deux guerres mondiales, des événements qui, aux yeux du locuteur, symboliseraient le degré de la relation qui lie l'Algérie à la France. Autre constat, ce sont les déterminants possessifs qui viennent après le « nous » et sont au nombre de trois occurrences. À la lumière de cette analyse nous avons pu penser que la valeur référentielle de ce « nous » est une valeur inclusive qui englobe « l'Algérie et la France ».

Le « nous » inclusif évoqué permet au locuteur de construire un rapport intersubjectif sur des constats de vérités concernant les événements qui ont marqué l'histoire commune des deux pays (positive soit elle ou négative) et qui constituent pour lui l'exception de la relations algéro-française. Via ce procédé discursif, le locuteur voulait impliquer son auditoire dans son discours de telle sorte à bâtir un espace commun.

Ce qu'il faut retenir par ailleurs, c'est que ce discours est prononcé lors d'un diner offert par le Président français J. Chirac, ce qui va inéluctablement dresser un contexte paisible et amical qui réunit les deux chefs d'État. Et c'est *a priori* ce contexte, si particulier, qui a incité le locuteur A.B à se focaliser sur le « nous de modestie » en guise de respect et de considération envers le Président Chirac. Pour sa part, le « nous inclusif » a pour but d'instaurer une synchronisation des points de vues entre lui et le Président Chirac. En effet, nous pensons que locuteur A. Bouteflika tend donc vers une relation de duo qui opte pour la Co-orientation, et permet aussi d'envisager les deux parties dans une dynamique énonciative commune et intimiste.

1-3- Les « je – dits » et les « je – montrés »

Vu la récurrence d'emploi de la première personne du singulier « je », soit 33 occurrences (forme tonique incluse), elle ne serait pas insignifiante dans ce discours, mais ce qui est à signaler à cet égard est que 18 occurrences sur les 33 sont escortées par un verbe déclaratif.

Dans le discours politique, la première personne du singulier « je » fait partie des tournures qui ont une relation directe avec la construction de l'éthos. Amossy note en ce sens que la première personne du singulier « *permet de voir comment l'identité se construit dans l'échange verbal, comment elle [l'identité] se négocie par rapport à l'autre, en quoi elle est liée à des questions d'efficacité discursive* ». ²²⁴

Pour découvrir en quoi consiste la fonction du « je » dans le processus constructif de l'éthos, nous nous appuyons sur les travaux menés par Malin Roitman ²²⁵ et la distinction qu'il a établie entre les « je – dits » et les « je – montrés ».

Selon lui le « je – dit » réfère aux êtres du discours, les acteurs de la communication et forme celui qui expose les thématiques de l'épisode communicatif. Tandis que le « je – montré » réfère à l'être empirique et à une activité métalinguistique ; il se place dans le discours, vis-à-vis des arguments émis et de l'enchaînement de l'interaction, c'est le réalisateur des énoncés qui s'impose clairement, qui explique son discours. Autrement dit, c'est un « je » démonstratif. Nous proposons de ce fait quelques exemples tirés de ce discours pour éclaircir ce recours au « je » de la part du locuteur A.B

Ex 1 « (...) On dit souvent de nous, Algériens, que nous sommes des sentimentaux. Malgré la pointe de dérision d'une telle affirmation, je crois qu'elle exprime une certaine vérité... »

Ex 2 « En laissant libre cours à ma sentimentalité, je pourrais dire toute la charge symbolique de cette visite... »

Ex 3 « (...) Mais, que je vous dise d'abord ce qu'est l'Algérie qui vient à vous aujourd'hui... »

Ex 4 « (...) Mais je sais que nous partageons les mêmes appréhensions devant la mise en place d'un système fondé sur la prééminence du plus fort et du plus riche. Ces craintes, j'ai eu aussi à les exprimer au nom de l'Afrique... »

²²⁴ R. Amossy, Ruth, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, p. 10

²²⁵ Roitman, Malin, L'éthos de crédibilité chez les candidats à la présidence : l'exemple du pronom *je* présidentiel dans le débat Hollande-Sarkozy 2012. In: Engwall, Gunnel&Fant, Lars (eds.) *Festival Romanistica. Contribucioneslingüísticas – Contributions linguistiques – Contributilinguistici – Contribuiçõeslingüísticas*. Stockholm Studies in Romance Languages. Stockholm: Stockholm University Press. 2015, pp. 291–316. DOI: <http://dx.doi.org/10.16993/bac.o>. License: CC-BY

Ex 5 « (...) Il y a, cependant, une inégalité que je dois signaler ici : c'est que, de toute évidence, nous vous connaissons beaucoup mieux que vous nous connaissez. »

Ex 6 « (...) Je sais que la présence dans votre pays d'une émigration assez importante numériquement soulève des divergences dans votre opinion publique... »

Nous constatons, à travers ces énoncés, que le locuteur A.B commente son discours et se positionne comme étant l'opérateur de l'activité langagière. Nous comprenons ici que le « je » employé dans ces énoncés est un « je – montré » dans la mesure où le locuteur A.B tient un discours illustratif et donne des informations sur sa fonction discursive.

Ces « je – montrés » ont la capacité de consolider les attestations introduites et remplissent la fonction d'expressions sous-entendant la vérité de l'exposé subséquent, ce qui facilite la construction d'un éthos de sincérité. Tous ces éléments conduisent à attester que le locuteur a privilégié les temps du commentatif au détriment du narratif, c'est-à-dire, qu'à travers ce procédé, le locuteur commente beaucoup plus qu'il raconte.

2- La modalisation intensificatrice du discours

Dans le champ de la politique, chaque discours contient des unités linguistiques, objectives soient-elles ou subjectives, en relation avec les idées, les croyances, les jugements de valeurs et la sentimentalité du locuteur. Le discours est, par aisance, subjectif au moment où il est réalisé par l'intervention directe d'un locuteur. Ce dernier emploie la langue pour lui-même afin de parler, de communiquer et de donner des points de vue. C'est à partir de ce processus qu'il est aisé au locuteur de projeter une image de soi, en prenant des positions sur tel ou tel sujet d'une manière objective ou subjective.

C'est là qu'intervient la modalité comme un élément incontournable de la subjectivation. Elle concède au locuteur la potentialité de se présenter dans la scène énonciative en inscrivant sa position dans son énoncé.

Pour donner un aperçu sur la notion de modalité, nous nous inspirons des travaux de Charles Bally²²⁶ qui a classé la modalité en deux parties « dictum et modus ». Pour lui un énoncé explicite englobe deux parties à savoir :

- Le dictum : qui est « la représentation reçue par les sens, la mémoire ou l'imagination »
- Le modus : qui est « l'opération psychique du sujet pensant »

À première vue, les deux termes ont tendance à prendre une apparence contradictoire alors qu'en fait ils sont complémentaires. Il n'est pas toujours facile de délimiter la relation qui existe entre penser, dire et décrire.

La position d'un sujet à l'intérieur de son énoncé est constamment conditionnée par la rationalité, la psychologie et le langage qui forment un assortiment qui n'est pas toujours évident à discerner.

La manifestation de la modalité au sein d'un énoncé s'effectue par la présence active d'un être qui a les capacités de parler et de penser, qui emploie la langue pour lui-même afin de nuancer son discours dans la mesure où c'est lui qui commande la façon d'alterner la contenance de sa parole et qui octroie le sens nécessaire à son discours.

C'est dans ce contexte que la présence de composants modalisants rectifie le dictum de l'énoncé et le transpose en modus.

C'est à partir de là qu'on a pu constater, tout au long de ce discours, une focalisation importante sur les énoncés modus de la part de notre locuteur. Ces énoncés modus sont souvent construits avec des modalités affectives et appréciatives à l'aide d'adjectifs et d'adverbes. Kerbrat Orecchioni²²⁷ stipule que les adjectifs de subjectivité telles que les modalités affectives s'emploient dans l'expression de sentiments, tandis que les appréciatifs dans la traduction de jugements de valeurs et l'évaluation du locuteur dans son discours.

P. Charaudeau note dans le même contexte que

« La modalisation ne constitue qu'une partie du phénomène de l'énonciation, mais elle en constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'expliquer ce que

²²⁶ Ch. Bally Charles, *Linguistique générale et linguistique française*. A. Francké AG Verlag, Berne, 4e édition revue et corrigée, [1932] 1965, p. 65

²²⁷ C. Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation*. Paris, Armand Colin, 1999

sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos »²²⁸

Nous allons voir à partir de ces énoncés comment le locuteur A. B exprime sa subjectivité de manière très concrète dans ce discours

Ex 1 « (...) Je n'aurai aucune honte à avouer que je suis ému réellement, au moment où je prends la parole... »

Ex 2 « (...) Je pourrais dire toute la charge symbolique de cette visite qui marque un moment intense dans le cours de notre longue histoire commune, et peut-être, comme nous le souhaitons ardemment, le début d'une ère nouvelle dans les rapports entre nos pays... »

Ex 3 « (...) Et dans cette cohabitation tumultueuse, nous avons appris certainement à nous connaître, à nous respecter, et à retrouver, à travers nos différences, et au-delà de nos divergences, tant de comportements communs... »

Ex 4 « (...) Mon pays, vous le savez, a traversé durant ces 10 dernières années une crise extrêmement grave, de caractère social, économique et culturel... »

Ex 5 « (...) Cette situation, déjà tragique par elle-même, a été présentée sous des couleurs encore plus sombres par des informateurs malveillants ou amateurs de sensationnel. Le pays s'est trouvé entouré de la réprobation de tous, et condamné à un isolement injuste... »

Ex 6 « (...) Mais je suis convaincu que mon pays sortira renforcé de la crise qui l'a secoué durant cette décennie.. »

Ex 7 « (...) La politique de concorde nationale que nous avons initiée et qui est entrée en application depuis le début de l'année après approbation quasi unanime du Parlement, a été approuvée ensuite massivement par les électeurs algériens.. »

Ex 8 « (...) Nous reconnaissons sans difficultés que notre personnalité est imprégnée aussi de culture française et la symbiose qui se fait en nous de votre culture et de la nôtre sera certainement le résultat le plus heureux d'une cohabitation qui n'a été pas toujours heureuse... »

²²⁸ P. Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 572

Ex 9 « (...) Votre histoire nous est très familière alors que la nôtre, déjà passablement écorchée par des écrivains tendancieux ou bien mal informés, est connue très peu du peuple français et notamment de ses jeunes générations... »

Ex 10 « (...) Ces quelques indications ne suffiront certainement pas à donner un tableau exact de l'Algérie d'aujourd'hui. Si elles visent avant tout à redresser les images erronées qui ont pu être diffusées çà et là... »

Nous constatons à travers ces exemples que le locuteur A.B est présent de manière très explicite dans la scène énonciative, grâce à une considérable présence d'adjectifs et d'adverbes subjectifs dans le discours.

Au fait, l'objectif du locuteur, ici, est d'embellir son discours de manière à le rendre plus captivant, plus marquant et par conséquent, plus efficace. Ces modalisateurs ont tendance à projeter l'attitude du locuteur envers ses propos et donc marquer le degré de sa subjectivité dans son discours esthétisé.

Certains adverbes se sont dévoilés de manière très significative dans ce discours, comme c'est le cas de l'adverbe « certainement » qui fait partie des mots favoris d'A.B. Les modalisateurs que nous venons de voir jouent un rôle très important dans le discours. Leur fonction demeure dans l'intensification discursive

3- L'effacement énonciatif

3-1- Le « on » comme tournure impersonnelle

Pour Cellard, le « on » est un « pronom caméléon », pour Atlani « un illusionniste », d'après Fløttum, Jonasson & Norén, un « pronom à facettes ». Le « on » est très riche sémantiquement et comporte plusieurs valeurs discursives, il est très employé dans la langue française²²⁹

Le locuteur A. B a employé ce pronom de façon significative dans ce discours, comme nous allons découvrir à partir de ces extraits :

Ex 1 « (...) On dit souvent de nous, Algériens, que nous sommes des sentimentaux. Malgré la pointe de dérision d'une telle affirmation, je crois qu'elle exprime une certaine vérité... »

²²⁹Manar El Kak Université Paris-Sorbonne Sens, Texte, Informatique, Histoire (STIH) – EA 4509

Il y a une opposition entre le « on » et le « nous », opposition encore plus marquée par deux éléments, l'emploi de « malgré » comme une concession - qui alimente de manière très significative cette opposition - et l'emploi d'un jugement de valeur à travers le mot « dérision ». Néanmoins, cette opposition est quelque peu atténuée car le locuteur concède une part de réalité au discours opposé à travers l'expression de « certaine vérité ». Un dialogisme s'opère dans cet énoncé par la reprise du discours opposé, pour ensuite le détruire mais d'une manière plus ou moins subtile.

Considérons par ailleurs cet extrait :

Ex 2 « (...) Il y a tant de choses que la France et l'Algérie peuvent faire ensemble, que tenter de les énumérer serait à la fois fastidieux et présomptueux. Nous avons vécu si longtemps sous la loi française que nous ne pouvons pas ne pas en avoir gardé quelques traces. Nous avons longtemps résisté à la culture française, lorsque notre culture propre était ignorée ou menacée. Mais maintenant que nous pouvons, sans contrainte, revenir à nos valeurs originelles, nous reconnaissons sans difficultés que notre personnalité est aussi imprégnée de culture française et la symbiose qui se fait en nous de votre culture et de la nôtre sera certainement le résultat le plus heureux d'une cohabitation qui n'a pas toujours été heureuse. Ainsi donc, quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, la culture française conserve encore une place de choix dans la société algérienne. »

Le « on » dans cet énoncé est polyphonique dans la mesure où il vise à séduire et à rassurer l'auditoire français sur deux points essentiels qui sont à la fois : le caractère francophone de la société algérienne et le caractère idéologique de l'État algérien qui ne repose pas sur une culture islamique mais plutôt une culture laïque, la présupposition est garantie par l'emploi de l'adverbe « encore » qui insinue une réalité antérieure au moment de la réalisation discursive, une addition qui exprime la persistance d'un procès, celui qui fut malgré les réticences des deux actants de la communication français et algérien.

Lisons cet extrait :

Ex 3 « (...) Notre culture n'est entrevue qu'au travers d'images simplificatrices et souvent déformantes ; et je ne parle pas de notre religion, l'Islam, dont le credo et les enseignements, déjà caricaturés dans des clichés souvent malveillants, ont été discrédités par les agissements criminels d'extrémistes de tous bords. En fait, on ne s'aime bien que lorsqu'on se connaît bien. »

On constate, de premier abord, l'existence d'une polyphonie qui apparaît à travers un double emploi du « on » : un « on » implicite et un autre explicite. En effet, par l'emploi des verbes à la voie passive « n'est entrevue » ou du participe passé dans sa forme adjectivale « caricaturés », où le complément d'agent assurant l'action fait défaut, laisse supposer l'existence d'un « on » implicite qui est là pour critiquer un discours français (préjugés français touchant la culture algérienne et sa religion).

Par ailleurs, nous remarquons, dans la seconde phrase, l'emploi d'un « on » explicite visant à remettre en cause le discours précédent par le biais d'un registre proverbial qui inclut le présent de l'indicatif. En effet, cette phrase contredit ouvertement le discours rapporté à la voie passive à travers le présent à valeur de vérité générale.

Nous constatons donc que la critique émise à l'endroit des Français se fait d'une manière plus ou moins tacite, ce qui n'est pas le cas pour la critique explicite et acerbe des islamistes algériens. Sans doute, nous pensons que le proverbe qui clôt l'énoncé s'adresse à deux discours problématiques : celui des Français et celui des extrémistes.

Un autre énoncé illustre le recours au pronom prépersonnel « on » :

Ex 4 « (...) Nous considérons, de notre côté, que le sédiment de population qui s'est formé chez vous après tant d'années, et qui résulte soit d'ouvriers qui sont venus offrir leurs bras et leur labeur, soit, il faut bien le dire, de soldats qui sont venus offrir leur sang et leur vie pour la liberté de la France, ce sédiment, dis-je, est le plus solide des liens entre nos pays et, loin d'en faire un problème qui pèse sur nos relations, ne serait-il pas plus sage d'en faire un ferment pour une plus grande amitié et une meilleure compréhension entre nous. Et qui pourrait y trouver à redire si toute cette population, dans laquelle j'inclus également ceux qui ont été contraints à un moment de quitter leur pays et que l'on appelle généralement des " Pieds Noirs" »

Le « on » qui renvoie aux « pieds noirs » prouve tout d'abord que le locuteur A.B n'assume nullement cette appellation. La question qu'on se pose c'est à qui réfère ce « on » ? La première réponse à cette question est que le locuteur voulait *a priori* se dédouaner par rapport à l'accusation historique qui stipule que les Algériens ont chassé les Français d'Algérie à la veille de l'indépendance et que cette appellation de « pieds noirs » est à remettre sur le compte des Français.

La visée illocutoire de cet énoncé est double car d'une part, le locuteur émet une critique à l'égard du discours français, ayant historiquement toujours mis en cause les Algériens d'avoir été injuste envers les Français d'Algérie, et d'autre part, ce sont les Français qui doivent assumer seuls le sort de leurs compatriotes et l'onomastique qui leur a été désignée. Or, il est historiquement prouvé que ces Français d'Algérie ont trouvé des difficultés lors de leur réintégration en métropole.

4- Le dialogisme discursif

Un dialogisme s'établit dans l'un des extraits de ce discours :

« (...) Il y a, cependant, une inégalité que je dois signaler ici : c'est que, de toute évidence, nous vous connaissons beaucoup mieux que vous nous connaissez. Votre histoire nous est très familière alors que la nôtre, déjà passablement écorchée par des écrivains tendancieux ou bien mal informés, est très peu connue du peuple français et notamment de ses jeunes générations ; notre culture n'est entrevue qu'au travers d'images simplificatrices et souvent déformantes ; et je ne parle pas de notre religion, l'Islam, dont le credo et les enseignements, déjà caricaturés dans des clichés souvent malveillants, ont été discrédités par les agissements criminels d'extrémistes de tous bords. En fait, on ne s'aime bien que lorsqu'on se connaît bien. »

Avant toute chose, nous signalons dans la première partie de cet énoncé que le locuteur A.B instaure un rapport dialogique qui fait miroiter une citation connue de Hassan II lors de ses discours prononcés aux Français « *nous vous connaissons beaucoup mieux que vous nous connaissez* », il s'agit ici d'un discours rapporté indirect mais aussi implicite puisque le locuteur ne cite pas la personne à qui il se réfère. L'objectif de ce procédé discursif demeure dans la propulsion d'un éthos collectif maghrébin. Sachant que le propos concerne l'Histoire, le regard de l'autre (français) et la déformation de la culture maghrébine, en particulier algérienne. Le locuteur utilise donc la citation d'Hassan II pour légitimer ses propres propos face à la politique française envers ses anciennes colonies. Par ce recours à une grande figure de la politique maghrébine, le locuteur A.B entend rivaliser avec le discours français en mettant sur le même piédestal l'histoire maghrébine et l'histoire française. Il s'agit ici d'un procès historique très important.

5- Quand le contexte fait sens

Depuis Benveniste et avant lui Bakhtine, l'on sait qu'un énoncé quelconque ne peut prendre sens qu'au sein de son contexte. Ceci dit, la dé-contextualisation fausse le processus d'interprétation. L'extrait choisi illustre cette affirmation :

« (...) Je sais que la présence dans votre pays d'une émigration assez importante numériquement soulève des divergences dans votre opinion publique. Il ne m'appartient pas bien sûr d'intervenir dans vos problèmes internes, mais je voudrais simplement dire qu'en dehors des périodes exceptionnelles comme celles que nous venons de traverser, l'échange migratoire entre l'Algérie et la France est régulé non seulement par nos accords, mais également par les besoins du développement économique français. »

Ce qui nous a interpellé dans cet exemple c'est la phrase suivante « *Il ne m'appartient pas bien sûr d'intervenir dans vos problèmes internes* » qui implicitement suppose une critique envers la politique française, notamment sa position ambiguë envers la crise algérienne et son intervention indirecte dans les affaires intérieures de l'Algérie, déclenchant ainsi l'une des images préalables qui compromettrait le bon déroulement du processus de rapprochement entre les deux pays.

En effet, le régime algérien avait critiqué à maintes reprises le rôle négatif qu'a joué la France dans la crise algérienne (décennie noire) de par son incursion dans ses affaires intérieures. D'ailleurs, le Président algérien A.B a contesté auparavant cette position de la France vis-à-vis de son pays en affichant sa contrariété au travers d'une conférence de presse qu'il a animé une semaine après son élection, ainsi, disait-il « *Je voudrais dire au Quai d'Orsay de se préoccuper un peu moins des affaires de l'Algérie...* »

Ici « *un peu moins* » est une ironie dans le discours et provoque un procédé cynique qui déstabilise l'hégémonie de la politique française vis-à-vis de l'actualité algérienne.

Cette critique est d'autant plus certifiée par l'emploi d'une locution adverbiale « bien sûr » qui exprime une certitude de la part de l'énonciateur. D'un autre côté, le locuteur, même en ayant déclaré être neutre et ne pas vouloir s'impliquer dans les affaires françaises, se permet une intrusion implicite en employant un « mais » concessif. Ce faisant, il présente d'une manière positive, l'apport de l'immigration pour le développement français et rappelle l'intervention cruciale de l'Algérie pour contenir et maîtriser le flux migratoire vers la

métropole française en mettant l'accent sur les accords établis entre les deux pays et respectés par le côté algérien

6- Le discours moralisateur

Le discours moralisateur sert habituellement comme son appellation l'indique à stabiliser le ton du discours et équilibrer, par euphémisme ou autres, la tension éventuellement déclenchée par des critiques à l'endroit d'une instance donnée.

« Monsieur le Président, Il fallait, je crois, que je dise cela pour que cette visite soit d'emblée placée sous le signe de la franchise et de la compréhension. La longue histoire que nous avons vécue ensemble, nous la laissons aux historiens qui en tireront le bien et le mal, et qui trouveront sans doute des explications à tout ce qui en fait la trame. Il faudra bien que nous apprenions, les uns et les autres, à tourner nos regards vers ce passé commun, en sachant dominer nos passions et oublier nos ressentiments. Ce que nous pouvons faire ensemble, à partir de maintenant, dans une amitié retrouvée et une confiance mutuelle renouvelée, est tellement plus important, tellement plus exaltant que tout retour vers le passé apparaîtra aussi dérisoire qu'inopportun. »

Il s'agit ici d'un énoncé moralisateur qui a pour objectif de fixer une atténuation prosodique et discursive, autrement dit, c'est le fait d'équilibrer la tonalité prosodique du discours. C'est un énoncé qui voudrait stabiliser le discours et ses visées illocutoires et qui amène l'auditoire à une réflexion philosophique moralisante, celle faisant l'apologie du bien sur le mal, une réflexion sur ce qui est bien et sur ce qui est mal. Ce rapprochement dans le discours vise en effet un apaisement et une stabilisation du discours.

7- La critique explicite

Pour définir la critique dans un contexte politique, il est judicieux, selon Geneviève Lemieux Lefebvre²³⁰, de s'appuyer sur la définition qu'a proposée Daniel Vanderveken du verbe performatif (critiquer). Ce dernier considère que cet acte performatif est le fait d'attester une chose en détectant les défauts, il trouve également que critiquer quelqu'un c'est

²³⁰ G. Lemieux-Lefebvre, *la qualification péjorative dans le discours politique en campagne électorale*, Université du Québec à Montréal, p. 86

« affirmer qu'un certain état des choses le concernant est mauvais, tout en exprimant de la désapprobation à l'égard de cette même personne »²³¹

A l'appui de cette définition, Geneviève Lemieux Lefebvre considère que la critique dans le champ de la politique consiste essentiellement à porter des jugements dépréciatifs et défavorables sur telle ou telle personne, en considérant ses faits et gestes comme inadaptés, ceci mène à approuver l'existence d'une parenté tangible entre la critique et le reproche relatif à la projection de jugements dépréciatifs de part et d'autre. Néanmoins, et contrairement au reproche - dont la fonction est dirigée principalement vers le niveau de responsabilité assigné à la personne visée -, la critique se limite à livrer des jugements ; elle juge ce qui est inadapté et caractériel dans les actions, les propos et les gestes, en indiquant que ces pratiques n'ont pas lieu d'être.

Il existe des situations où la critique est destinée par le locuteur à sa propre personne, comme critiquer sa façon de parler, sa façon de s'habiller, ou encore d'avoir des remords sur tel ou tel acte ou commentaire accompli par soi-même, on indique par-là, les sentiments de culpabilité ressentis. C'est pour ainsi dire que chaque commentaire négatif destiné à un tiers ou un groupe est considéré comme une critique puisque sa fonction réside essentiellement dans la soumission de jugements et de points de vue afin d'avouer publiquement ce qui déplait et ce qui est inadapté, sans surenchère interprétative.

Considérons cet extrait :

« (...) Pourquoi, au regard de la place que tient encore la langue française dans notre pays, ne pas encourager et faciliter, avec notre concours et celui de nos frères, si cela était nécessaire, une meilleure diffusion de la langue et de la littérature arabes et un accès plus facile et plus sympathique à la culture arabe ? En s'engageant dans cette voie, la France ne ferait du reste que répondre à un rôle qui a toujours été le sien dans le passé et qui a fait d'elle l'un des pays les mieux appréciés dans le monde arabe et les mieux informés de tout ce qui s'y passe. L'École des grands maîtres comme Jacques Berque, Charles André Julien, Maxime Rodinson et tant d'autres, se serait-elle à ce point tarie qu'elle n'a pas laissé de relèver ? Ce que je présente comme une demande amicale de ma part devient en fait un devoir pour vous, lorsque l'on considère l'importante colonie arabe et musulmane qui vit en France et dont une bonne partie est formée d'Algériens »

²³¹G. Lemieux-Lefebvre, la qualification péjorative dans le discours politique en campagne électorale, Université du Québec à Montréal, p. 86

Il est question ici de la diffusion et de l'enseignement de la langue arabe, voire même de la littérature arabe en France. Le locuteur A.B critique l'aridité désertique de l'intérêt des français pour le monde arabo-musulman dont l'image a été foncièrement écorchée, il réclame un travail d'explication et de revalorisation à entreprendre non pas dans la direction des salons feutrés mais par une dynamique campagne d'information. Le locuteur projette alors deux arguments qui ont un rapport direct avec la question de la langue arabe. Le premier est d'ordre historique rappelant l'époque où la France était pionnière dans l'apprentissage et l'enseignement de l'arabe en Europe (il fait référence à la création de l'Institut du Monde Arabe en France. (IMA)

Le deuxième argument est en lien avec l'égalité de la diffusion de la langue française en Algérie et de la langue arabe en France. Le locuteur revendique cette demande d'égalité dans la perspective d'une construction équitable dans les relations algéro françaises, c'est donc un discours d'altérité fondé sur la reconnaissance de la langue et de la culture arabo-musulmane. En d'autres mots, le locuteur veut dire aux français que s'ils veulent que l'Algérie intègre le cercle de la francophonie, ils doivent à leur tour intégrer la langue arabe dans leurs institutions.

8- Synthèse

Les usages conventionnels de courtoisie dans ce genre d'événement ont résolument marqué de leurs empreintes ce discours du Président algérien A. Bouteflika pour finalement se draper dans l'affabilité. Succombant au charme de la cordialité ambiante que constitue le contexte de ce discours, il tente, sur un air affectif, de ne point ternir l'atmosphère et de froisser l'assistance par l'invocation des incartades de l'occupation.

Par un ingénieux verbe, il rebondit sur les liens du sang versé durant les deux grandes guerres par les deux peuples et celle qui les a opposées, menées pour l'honneur et dans l'honneur. Il propose de tirer vers le haut des relations trop souvent et trop longtemps demeurées au creux de la vague.

Sans ambages, le locuteur A. Bouteflika fait une description détaillée des ajustements opérés dans le fonctionnement des institutions et de leurs retombées traduites par l'ouverture des médias, liberté d'expression et affermissement des droits de l'homme, ce qui constitue en soit, une avancée considérable au vu de la sombre décennie qu'a connue l'Algérie.

Face à des jugements contre-productifs et délibérément régressifs, glissant sournoisement dans la pente du dénigrement des organisations non-gouvernementales et ralliées par des canaux officiels, le locuteur A. Bouteflika affirme et confirme le redressement de son pays par l'autonomie de sa mise à niveau.

Force est de constater que le locuteur A. Bouteflika a envoyé des signes forts à l'encontre du Président français J. Chirac en matière d'instauration d'une paix durable, en affirmant en ce sens que la conjugaison des efforts est une gageuse considérable susceptible de contribuer à la pacification tant souhaitée à travers le monde

La noblesse de l'entreprise et le charme de l'émotion aidant le locuteur A. Bouteflika entrevoit un plein succès à tout partenariat entre les deux pays.

En somme, à partir de ces quelques éléments, il est loisible de penser qu'inscrire sa subjectivité dans le discours a pour fonction de se positionner dans celui-ci et vis-à-vis d'autrui. C'est attester également que le locuteur simule des manières de transmettre ses dires ; une stratégie qui garantit la réussite de son discours et, à travers elle, son argumentation, autre saillance également remarquable dans ce discours, est que les pronoms personnels, ayant un rôle identifié en grammaire comme stable et fixe, deviennent des instances polyphoniques structurant plusieurs façons de transmettre l'information et une même phrase peut, par conséquent, cibler plusieurs interlocuteurs.

Le discours du Président algérien Abdelaziz Bouteflika devant les amis de l'Algérie

Ce discours a été prononcé en fin d'après-midi du 15 juin 2000 dans les salons d'un grand hôtel parisien. Parmi les grands invités présents ce jour-là, Jean François Deniau, homme politique et célèbre écrivain français, Leila Chahid, représentante de la Palestine en France, les chanteurs Cheb Mami et Lili Boniche, l'écrivain Azouz Begag, le cinéaste Merzak Allouache, l'historien André Mandouze et l'athlète judoka et champion olympique, le franco-algérien Djamel Bouras. C'est donc, dans un contexte amical et une atmosphère chaleureuse que se tient ce discours qui se veut plus convivial que protocolaire²³²

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Voici un tableau résumant tous les emplois des marques de personne incluant leurs formes toniques et de prépersonnel « on »

Marque de personne	nombre
je	46
Nous	25
Vous	16
On	00

1-1- La première personne du singulier, une prise en charge énonciative

Les constats effectués à travers ce tableau témoignent que le locuteur A. B se place très explicitement dans la scène énonciative en employant 46 fois la première personne du singulier pour se présenter et 16 fois la deuxième personne du pluriel pour évoquer son auditoire.

²³² FRACHON, Alain, *les retrouvailles émues de Claude, Gilbert et Roger avec Abdelaziz*, Journal le Monde du 17 juin 2000, <https://scholar.lib.vt.edu/InterNews/LeMonde/issues/2000/monde.20000617.pdf>

Cette concentration sur le pronom « je » est motivée par le contexte discursif dans lequel se prononce ce discours, et le type d'auditoire placé en face. Comme nous l'avons effectivement démontré avant, l'auditoire est constitué principalement de personnalités qui ont une relation de connivence avec l'Algérie, de par son passé révolutionnaire ou par leur attachement à cette Nation. Nous constatons aussi que le « je » employé par A.B est le plus souvent accompagné de verbes déclaratifs, octroyant au discours un style énonciatif et instaurant un rapport d'influence entre lui et son auditoire, ce qui lui donne la possibilité de projeter ses convictions et ses points de vue. Voici un exemple qui corrobore ce procédé discursif :

« (...) Au nom de cette amitié, je sollicite votre indulgence pour ce que je ne dirai pas, parce que je ne saurais le dire, ou du moins je ne le dirais que très maladroitement, dans l'émotion qui m'étreint à l'évocation d'un passé si récent et si lointain en même temps. Car lorsque pour la première fois, j'ai rencontré certains d'entre vous, je crois me souvenir encore que j'étais bien jeune. »

Cet extrait montre que le locuteur A.B a employé dans un seul énoncé 07 fois la première personne du singulier d'où l'intérêt qu'octroie notre locuteur à cette marque de personne très privilégiée dans ce discours, effectivement, si nous lisons cet extrait nous percevons qu'il dégage beaucoup d'émotions facilement perceptibles par l'auditoire et une prise en charge totale de l'énonciation. Le locuteur assume ses propos et se pose comme sujet prédicatif. C'est un énoncé personnel chargé d'émotions et où le locuteur A.B a fait part de la relation qu'il entretenait auparavant avec certaines personnalités présentes parmi l'auditoire.

2- La métaphore : une conceptualisation du discours

Le recours massif aux figures de styles est une autre stratégie discursive employée dans ce discours. Le locuteur A.B s'est beaucoup focalisé sur ce procédé discursif afin de donner une certaine particularité discursive et un certain panache à son discours

Sur l'ensemble des figures utilisées, on relève la métaphore qui prédomine avec un emploi atteignant au total 06 expressions métaphoriques. Selon Tamar Gagoshidzé²³³, la métaphore contribue à la conceptualisation de ce qui ne peut pas être assimilé par la qualification discursive, dans la plupart des cas, elle relève de l'émotivité et de la pensée, en somme, elle a

²³³Tamar Gagoshidzé, la métaphore conceptuelle dans le discours politique. Université d'État Iv. Djavakhishvili de Tbilissi, Géorgie 2014

la capacité de rendre compte d'une évidence que la grammaire n'a pas les moyens d'élaborer ou de véhiculer.

Nous proposons quelques expressions métaphoriques employées par le locuteur dans ce discours :

Ex 1 « (...) Comme lors de beaucoup de retrouvailles familiales, c'est un instant particulièrement émouvant et une merveilleuse opportunité de retrouver certains visages, certains regards, certaines expressions qu'illumine une flamme qui ne vacille jamais parce qu'elle anime les cœurs. »

Ex 2 « (...) C'est parce que j'ai toujours ressenti, même éloigné, une sensibilité profonde à votre égard que je perçois parfaitement la lueur de cette flamme qui me renvoie la chaleur si bienfaisante de votre amitié. »

Nous remarquons à partir de ces expressions que l'objectif fixé est de procurer des émotions au sein de l'auditoire en se focalisant principalement sur des arguments liés au pathos. Cependant, dans le premier énoncé, il s'agit explicitement d'un remerciement qui fait allusion à la révolution algérienne, sachant que le morphème « flamme » fait référence à la notion de « révolution » qui de plus, est conforté par un lexique appartenant à cette même notion. C'est aussi une affirmation que cette même révolution est une cause juste puisque 46 ans après l'indépendance, elle « illumine » toujours les cœurs des amis de l'Algérie. Le présent de l'indicatif a une valeur durative, voire de vérité générale impliquant l'idée que la révolution algérienne était et sera toujours légitime. Dans le deuxième exemple le substantif « flamme » fait allusion au combat mené par les Algériens au côté de la France.

L'emploi de la métaphore dans le discours politique constitue un outil incontournable de persuasion, vu qu'elle a la faculté de transférer l'expression abstraite dans un registre imagé.

3- La technique du storytelling

Dans ce discours, un élément attire l'attention, il s'agit d'un procédé communicationnel consacrant toute son attention sur l'imaginaire collectif. Ce procédé discursif n'est autre que le storytelling ou l'art de raconter des histoires, Bruner estime que

« Le don de raconter des histoires caractérise l'homme autant que la station debout ou l'opposition du pouce à l'index. Tout indique que c'est notre manière "naturelle" d'utiliser le langage [...]. Personne ne connaît exactement [...]

comment ce don est né et a survécu. Nous savons seulement que c'est un outil irremplaçable qui donne sens à l'interaction humaine »²³⁴

Pour sa part, J.M. Adam²³⁵ considère que le récit est une description d'événements déjà passés et essentiellement subjectif, il ajoute aussi que ces différents événements ne se transforment en récits qu'au moment où ils sont décrits, rapportés et narrés ; toute description est forcément une interprétation. Galmischi²³⁶ quant à lui, estime que l'émetteur dispose préalablement du savoir de son interlocuteur, alors que ce dernier attend que l'émetteur réponde à certaines concordances liées au genre, à la situation et au sujet du discours.

Longhi²³⁷ souligne que le storytelling est un postulat relatif à notre comportement narratif d'organiser nos expérimentations et donc de faire jaillir des significations dans nos communications.

Dans ce discours, le locuteur A.B raconte sa vie personnelle en l'imprégnant d'un récit collectif qui raconte des faits marquant jadis l'histoire de l'Algérie et les personnalités qui ont soutenu et plaidé sa cause durant la colonisation, ce qui est systématique, si nous prenons en considération le contexte de cette allocution et la nature de l'auditoire visé.

Nous proposons quelques extraits tirés de ce discours pour illustrer ce recours au storytelling par notre locuteur :

Ex 01 « (...) Et me voilà apostrophé et ramené à la conscience de ma légèreté par une sortie de Jeanson à laquelle je ne m'attendais pas. Nous étions chez lui, dans ses hôtes. Par courtoisie et par respect des règles de l'hospitalité, il a maîtrisé sa colère en me disant : « Mais qu'est-ce que tu connais, toi, de la France sinon Bugeaud et Bigeard ? Tu t'adresses à moi comme si j'étais un traître à mon pays. A partir d'aujourd'hui, je voudrais que tu retiennes que mes camarades et moi n'avons fait que notre devoir, car nous sommes l'autre face de la France. Nous sommes l'honneur de la France. » Point n'est besoin de dire combien l'histoire de nos deux pays avait été injuste. Car si l'honneur de la France avait su rencontrer,

²³⁴J. Bruner, *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?*, Paris, Retz Éd, 2002, p. 76-77.

²³⁵J. M. Adam, *Le récit : « Que sais-je ? »* Paris, PUF, 1996, p. 10.

²³⁶Raphaële Galmischi, « Le Storytelling : cercle de la narration au service de l'éthos du leader », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 7 | 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 11 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/1627> ; DOI : 10.4000/rfsic.1627

²³⁷LONGHI, Julien, *Analyse du discours politique, au-delà de la langue de bois*, sciences politiques, <https://universiteouverte.u-cergy.fr/l%E2%80%99analyse-du-discours-politique-au-dela-de-la-langue-de-bois/>

un peu plus tôt, la dignité de l'Algérie, l'histoire commune de nos peuples aurait fait à nos pays l'économie de tant d'épreuves... »

Ex 02 « (...) Avec la finesse psychologique qui était la sienne, Jeanson avait réalisé qu'il m'avait profondément troublé. Il a aussitôt retourné la situation et a su créer une atmosphère de convivialité fraternelle en nous faisant écouter, Benyahia et moi, des déclarations d'André Philipe, en demandant des nouvelles de certains de ses camarades, de mes frères, de mes sœurs et ils étaient nombreux qui m'avaient aidé dès septembre 1962 à édifier le premier Ministère de la Jeunesse de l'Algérie indépendante... »

Le locuteur raconte ici une histoire en abordant un imaginaire collectif émanant de l'histoire de l'Algérie dont une grande partie de l'auditoire se réclame, il raconte la vie de personnages ayant marqué l'histoire de son pays, tout en faisant le récit de sa vie personnelle comme étant un personnage qui a contribué à l'écriture de cette histoire ; le locuteur se réfère dans ce récit à un moment fatidique de l'Histoire de son pays et cite des personnages devenus des héros et des noms gravés dans la mémoire du peuple algérien et de son histoire. La stratégie voulue était de fusionner le récit personnel avec le récit collectif pour, d'une part, éviter tout reproche qui jugerait un narcissisme discursif écartant ainsi toute forme de critique, d'une autre part, inclure le public dans son récit collectif et par conséquent le faire adhérer à ses propos.

Le récit participe alors à l'élaboration de l'identité dans la mesure où le locuteur raconte le collectif pour décrire sa propre histoire et projeter une image de soi, ce qui lui a permis de construire différents types d'éthos, à savoir, un éthos de chef, ayant contribué à la libération nationale et un éthos chevronné, faisant partie jadis du rang des combattants de la résistance.

4- Synthèse

Nous déduisons qu'en fonction des connaissances qu'a le locuteur sur son auditoire, il a opté pour une démarche discursive qui focalise toute son attention sur une superposition entre lui et son public, bannissant de la sorte l'espace politique et instaurant un espace d'apparence familière, intimiste dans lequel l'auditoire est mis à l'aise et dans une sorte de sécurité linguistique qui fait qu'il parvient à comprendre et assimiler des implicites langagiers, particulièrement, lorsque le locuteur déclenche, par son discours, quelques mots et des ellipses qui déclenchent des représentations qui ne nécessitent pas une très grande maîtrise de

la sphère politique mais seulement une formation discursive des savoirs partagés et des prérequis entre le locuteur et son auditoire.

Derrière cette honnête volonté d'aller vers un espace connu par l'auditoire se cache une manipulation stratégique par le locuteur, puisqu'il va le considérer dans sa fonction de récepteur naïf et non pas de récepteur averti, c'est quelque part une sorte d'infantilisation de l'auditoire et du coup, la stratégie, de par le pathos, se met implicitement à l'intérieur de ces énoncés à charge familière, amicale, etc. et arrive à manipuler à qui veut l'entendre l'auditoire. De ce fait, le récepteur se perçoit comme s'il était sous tutelle d'un paternel qui est synonyme d'une autorité dans le discours mais qui ne se dit pas comme tel car il est implicite, et cela par l'utilisation d'un outillage sémio-linguistique tels que le storytelling et le registre familial

Le discours du Président algérien Abdelaziz Bouteflika à la mairie de Paris

Prononcé à la mairie de Paris le 15 juin 2000, ce discours est une réponse à l'allocution de bienvenue du maire de Paris Jean Tiberi

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Les marques de personne constituent le terrain idéal pour connaître le degré de subjectivité chez un locuteur. C'est pour cela qu'il est très important de les prendre en considération afin qu'ils nous informent si notre locuteur s'implique ou pas dans son discours et si c'est le cas, à quel moment s'engage-t-il et à quel moment se distancie-t-il. Pour découvrir les pronoms personnels utilisés dans ce discours, nous proposons une lecture globale et détaillée à partir de ce tableau :

Pronom personnel	total
Je	11 occurrences
Nous	12 occurrences
vous	12 occurrences
On	02 occurrences

Une répartition homogène, est mise en évidence, entre les pronoms personnels qui sont sensés produire de la subjectivité explicitement, en l'occurrence, la première personne du singulier « je » et la première personne du pluriel « nous », ce qui nous pousse à dire que le locuteur A.B ne semble privilégier aucune alternative pour se mettre en scène. Aussi présence marquée de l'allocutaire via le pronom personnel « vous » est évidente.

Cette distribution quasi-équitable entre les pronoms « je », « nous » et « vous » n'est nullement insignifiante et plus particulièrement surtout dans le cas du discours politique. Reste à savoir maintenant, quelle serait la stratégie élaborée par notre locuteur quant à cette répartition des marques de personnes dans son discours.

L'emploi du pronom personnel « je » est dans la quasi-totalité combiné à celui du « vous ». En effet, le locuteur s'appuie ici sur la modalité allocutive qui lui donne la possibilité de s'adresser de façon directe à son auditoire. Pour illustrer cet emploi nous allons proposer quelques exemples tirés de ce discours

Ex 1 « (...) Je vous exprime ma gratitude pour m'avoir donné l'occasion de dire tout cela. Vous nous avez accueillis, ma délégation et moi-même, avec beaucoup de gentillesse et d'amitié. »

Ex 2 « (...) Je vous en exprime mes remerciements et voudrais qu'à travers vous, les Parisiennes et les Parisiens sentent combien en Algérie nous admirons leur ville »

Nous apercevons à travers ces deux énoncés que le locuteur s'est exposé en tant qu'énonciateur s'adressant à son auditoire en tant que Co-énonciateurs. Il a employé ce mode énonciatif pour remercier nommément son auditoire de la façon dont il a été accueilli lui et la délégation qui l'accompagne. En employant les substantifs « gratitude » et « remerciement » via cette modalité allocutive, le locuteur voulait susciter chez son auditoire des émotions en vue de donner un aspect persuasif à son discours.

Quant au pronom personnel « nous », sa valeur référentielle paraît « exclusive » dans la plupart du temps. Ce constat est prouvé grâce à la prise en compte du cotexte et du contexte discursif, voici quelques énoncés qui en témoignent :

Ex 01 « (...) Les lois qui nous gouvernaient venaient de Paris... »

Ex 02 « (...) Les pieds noirs, qui ont apporté ici un peu de nous-mêmes, un peu d'Algérie, et l'ont mêlé, en une alchimie pleine de soleil, à la langue, à la littérature, à la musique, à la cuisine et aussi à l'âme de Paris... »

Ex 03 « (...) Je vous en exprime mes remerciements et voudrais qu'à travers vous, les Parisiennes et les Parisiens sentent combien en Algérie nous admirons leur ville, combien nous en sommes proches, et fiers d'être pour une part dans sa grande richesse et son incomparable rayonnement... »

En prêtant attention à ces trois énoncés, et tout en prenant en considération le cotexte et le contexte de ce discours, la valeur référentielle du « nous » utilisé est une valeur totalement « exclusive » qui joue la fonction d'un « nous identitaire » qui incorpore l'ensemble du peuple algérien en vue de montrer la relation qu'il entretenait et qu'il entretient toujours avec la ville de Paris.

Dans le premier énoncé, le locuteur fait référence à l'histoire coloniale de son pays, en laissant sous-entendre que le peuple algérien fait lui aussi partie de l'histoire de Paris, étant donné qu'elle était autrefois considérée comme la capitale administrative de l'Algérie, et que les lois qui gouvernaient dans le passé ses compatriotes provenaient directement de Paris.

Dans le second énoncé, le locuteur met l'accent sur l'héritage qu'ont apporté les Pieds Noirs d'Algérie à la ville de Paris et leur contribution à la richesse que connaît actuellement cette ville dans tous les domaines, que ce soit dans le patrimoine littéraire, gastronomique ou encore culturel.

Dans le dernier énoncé, le locuteur fait les louanges de la ville de Paris en faisant allusion à la place qu'elle occupe dans les cœurs des Algériens

A partir des énoncés suscités, nous pouvons dire que le locuteur a maintes fois eu recours à ce « nous exclusif » à des fins persuasives dans l'intention de se rapprocher le plus près possible de son public en soulignant que Paris fait partie de l'histoire des algériens et entretient avec eux un lien fort. Tout cela en agençant des catégories sémantiques de décryptage du passé, du présent et de l'avenir. La fonction principale des pronoms personnels dans ce contexte est d'exprimer des sentiments et provoquer des émotions. On le voit, le locuteur a manifesté son enthousiasme en s'affichant de manière très subjective dans la scène énonciative, il a utilisé un langage simple, compréhensible et très explicite. C. Bally affirme:

«Pour que des millions d'individus se comprennent, il faut que les mots expriment des idées simples, générales, abstraites, et que les rapports établis entre les idées portent le même caractère : tout cela se fait aux dépens de l'expressivité car le sentiment est synthétique et singulier donc incommunicable. »²³⁸

²³⁸Ch. BALLY, *Le langage et la vie*, Genève, Droz, (1913 [1952]), p. 79

2- La négation d'anticipation par l'interrogation

Encore là, l'une des stratégies discursives employées dans ce discours est la question rhétorique ou l'interrogation. à juste titre l'interrogation pour P. Fontanier consiste à

« (...) prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre. »²³⁹

La question rhétorique a l'originalité d'acquérir la forme d'une question authentique mais qui ne nécessite point de réponse comme c'est le cas des questions authentiques qui réclament une information précise. Toutefois, la question rhétorique possède une grande capacité informative parce que le locuteur ne vise pas une réponse de la part de son interlocuteur lorsqu'il pose sa question oratoire, il en résulte la privation de l'auditoire de son droit de réponse et sa soumission à approuver les propositions incluses dans l'interrogation même. On s'entend avec D. Maingueneau

« (...) Qu'interroger quelqu'un ... se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique. »²⁴⁰

C'est grâce à cette potentialité illocutoire que la question rhétorique est très prisée dans le champ de la politique et c'est pour cette raison que le locuteur A.B a opté pour cette stratégie discursive dans ce discours, en voici un extrait que nous commentons au fur et mesure :

« (...) Au demeurant, Paris et Alger, au-delà des ressemblances qu'a créé une longue cohabitation de nos cultures, ont un trait commun très particulier Alger n'a-t-elle pas eu à relever Paris comme capitale de la France, quand votre ville était occupée et que le souffle animait la résistance de votre pays ? »

Notre locuteur pose une question interro - négative, c'est ce qu'Antoine Culioli²⁴¹ nomme une *question biaisée*, cette dernière a la capacité d'aiguiller ce qui est en réalité une dissimulation de demande de confirmation par les autres. Il présuppose qu'Alger a effectivement « relevé » Paris comme capitale de la France en moments difficiles. Il insinue à travers cette question négative que les français et en particulier les Parisiens n'auraient pas été du même avis alors que l'arrière-plan de cette question est bel et bien positif. Ce procédé

²³⁹ FONTANIER P., Les Figures du discours, Paris, Flammarion. (1968, 1ère éd. 1821-1827), p. 368

²⁴⁰ MAINGUENEAU D., Analyser les textes de communication, Paris, Dunod, (1998), p. 48

²⁴¹ A. Culioli, Notes du séminaire de DEA [Texte imprimé] : 1983-1984 // Paris : Université Paris 7, Département de recherches linguistiques, 1985

est communément connu sous l'appellation de la négation d'anticipation qui ne demande pas de réponse négative mais un refus de celle-ci, et par conséquent, une affirmation de l'énoncé d'arrière-plan.

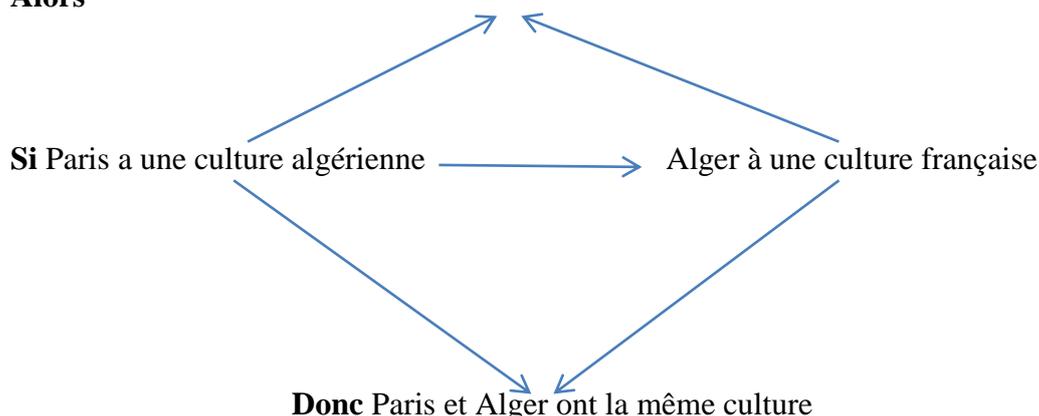
Un autre fait est à noter, la particularité de cette question rhétorique est qu'elle octroie au locuteur la possibilité de se séparer clairement en tant qu'énonciateur de l'opinion du premier plan, et accorde à la structure un aiguillage opposé qui approuve ce qui suit dans l'énoncé.

Une répartition de rôles s'instaure par le biais de cette question négative, ainsi, le locuteur approuve l'opinion de l'énoncé sous-entendu et responsabilise son auditoire face au refus de son admission. L'objectif escompté derrière cette stratégie discursive n'est pas de critiquer explicitement les croyances d'autrui mais de faire passer des opinions, il livre pour ce faire des arguments qui remettent en question ces croyances mais de façon tempérée, il construit alors un rapport dialogal particulier et trace le sentier d'un autre procédé qu'est le chiasme que nous étudierons dans ce qui suit :

3- Le chiasme

Comme on l'a annoncé plus haut, un chiasme se dessine à l'intérieur du même énoncé interrogatif, créant au passage un syllogisme discursif. En effet, si nous le décortiquons nous obtiendrons l'équation suivante :

Alors



Nous tenons à rendre attentif au fait que ce chiasme est renforcé par une juxtaposition syntaxique réalisée par la conjonction de coordination « et ». Depuis tout le début de l'énoncé « au demeurant, Paris **et** Alger... », le locuteur a mis Paris et Alger au même niveau discursif, celui-ci est d'une extrême importance du fait qu'il permet à la fois d'établir des

relations de déduction entre les deux espaces et les deux univers qui, en apparence, sont très diversifiés, vu que la culture française est éloignée de la culture algérienne, la langue française est aussi éloignée de la langue arabe, également, la capitale Alger est géographiquement éloignée de la capitale française Paris. Cependant, ce « et » aboli ces frontières et ces paradoxes puis détermine que cette abolition ou gommage de frontière s'est fait par un mot qui a, ici, un grand pouvoir de masquage, en l'occurrence « cohabitation »

Cette cohabitation dans l'énoncé est un rappel « historique », c'est-à-dire, s'il nous venait à faire une analyse sémique, le mot « cohabitation » déterminerait la coexistence simultanée de deux espaces, de deux langues et de deux cultures, du coup, il induit une réflexion par le chiasme, cette dernière déterminera Paris comme première valeur, puisqu'elle a une culture algérienne, ensuite, Alger est présentée comme seconde valeur vu qu'elle a, pour sa part, une culture française, et, par voie de conséquence, Paris et Alger auraient la même culture.

Sans tarder, le mot « cohabitation » masque une autre réalité : celle de la réalisation historique, c'est dire que le projet colonial, dès son commencement, visait à faire intégrer les Algériens dans une culture française (l'Algérie française) par des sous-sèmes qui seraient celles de la culture, de l'intégration, de la fusion, etc. Ce rappel de l'histoire définit une sorte de déterminisme historique qui, en dépit de l'indépendance, il persiste et transcende cette date d'indépendance et fait qu'Alger et l'Algérie entière seront toujours des départements français historiquement et culturellement. À travers ce chiasme, le locuteur A. Bouteflika insinuait à l'égard de cette culture et histoire communes qu'il serait vain de vouloir s'en débarrasser ou s'en défaire.

De toute évidence, l'interrogation rhétorique comporte en elle-même la réponse, il en est de même dans notre contexte, le fait qu'Alger a abrité Paris au moment où cette dernière tombait dans les mains des Nazis, alors que la promesse de libérer l'Algérie était toujours de mise, cela avait semé dans les esprits des occupés un espoir or il a vite fini par s'effondrer. Au fait, l'Algérie avait eu un rôle fondamental dans le maintien d'une France forte face au régime Nazi tandis que la France avait eu envers le pays occupé un rôle négatif car elle n'a pas été à la hauteur de ses promesses une fois la Deuxième-Guerre-Mondiale finie, d'où les événements tragiques du 08 mai 1945. Face à ces faits historiques évoqués par le locuteur, c'est le discours de façade qui apparaît à la première lecture mais à l'intérieur duquel se faufile une structure implicite à travers laquelle l'Algérie, incarnée en la personne de Bouteflika tient un discours dénigrant à l'endroit de la France quant à son traitement de

l'Histoire en disant qu'elle a été manipulée, bernée, trahie et que la France a conspiré contre elle. Il faut noter ici que ce que vient d'insinuer le locuteur A.B fait partie de l'histoire transparente, que tout le monde connaît.

Cependant, ce discours résonne, selon notre intuition de recherche, à deux niveaux de réception, ou plus, que nous tenterons de traduire comme suit sans prétendre à l'exhaustivité :

La réception de cette question rhétorique peut être interprétée, en premier lieu, comme une sorte d'insulte historique et idéologique d'un pouvoir qui a trahi et n'a pas été à la hauteur de ses promesses et en deuxième lieu, comme phrase oratoire qui rassure, reconforte et fascine le récepteur algérien puisque c'est le discours attendu et qui rappelle à l'ordre la France.

Tous ces éléments concourent à faire croire que la visée illocutoire d'Abdelaziz Bouteflika est double. Elle est, d'un côté, destinée à élaborer une insulte historique à l'endroit des Français et du pouvoir français, et d'un autre, à faire un rappel de ce qui n'a pas été respecté. En revanche un réconfort du contexte algérien par ce rappel à l'ordre, par cette valence historique qui veut montrer que l'Algérien a toujours été à la hauteur de ses sacrifices, qu'il s'est avec bravoure dévoué pour faire aboutir une liberté, et instaurer la paix, et que finalement, le déchaînement sanglant de la Guerre de Libération aurait pu être évité dès l'aboutissement de la Deuxième-guerre-mondiale.

Mais, qu'en même temps - et c'est là où réside tout le paradoxe de ce discours politique - lorsqu'il y a un chiasme structuré, il ne l'est jamais fortuitement, il y a toujours un fléchage, que les linguistes appellent « fléchage énonciatif », c'est-à-dire, il y a une orientation à son regard, pour simplifier ce procédé linguistique, nous pouvons faire un rapprochement avec une tactique qu'adopterait une équipe de football où le regard suivra chaque passe du ballon, et que le spectateur déduira par exemple que le numéro huit passera le ballon au numéro dix qui, à son tour, le remettra au numéro 11,... et ainsi de suite.

Là aussi, il y a une tactique qui va s'élaborer par un procédé technique qui nous vient des sciences exactes et qui a été introduit en analyse du discours pour déterminer justement un masque du discours. Ce masque du discours affirme qu'il y a des sèmes assez forts (Paris capitale de la France, Alger capitale de la France) et que le chiasme - par le truchement d'un médiateur ou médiation qui est, à juste titre, la culture et la cohabitation -permettra la juxtaposition des deux espaces vu leur fusion et leur intégration (Paris et Alger). C'est comme s'il y a une volonté, peut-être même algérienne plus que française, qui tend à attester

que le destin des deux pays est quasiment déterminé par l'Histoire, bref, qu'il y a une sorte de déterminisme historique, nullement tributaire d'une volonté française, encore moins politique de s'en défaire, à un moment de l'histoire post coloniale, à savoir, trente-huit ans après l'indépendance et que la France et l'Algérie avaient un destin scellé par déterminisme historique, qu'on pourrait même appeler fatalisme historique.

Nous déduisons donc qu'il y a un autre discours qui se greffe au premier, ce dernier a l'apparence d'être nationaliste tandis que le second est tout à fait contraire, nous pensons que cela est dû certainement à d'autres visées d'ordre diplomatique, économique, culturelle, etc.

Pour appuyer les éléments que nous venons de citer, nous proposons un autre exemple de question rhétorique qui recèle les mêmes visées illocutoires :

« (...) Mais pourquoi, d'ailleurs, demander au passé des marques d'une proximité dont le présent témoigne de manière si vivante et si dynamique ? »

Cette question rhétorique appuie clairement les éléments apportés dans la question précédente. En effet, le locuteur A.B est en train de dire que le déterminisme est là, pourquoi alors vouloir, à tout prix, retourner vers le passé pour trouver des points d'ancrage entre les deux sociétés, alors que le présent est là pour en témoigner, que ce soit à travers la langue, la culture ou bien le code culinaire ? Il y a des marques qui sont là, déterminées par cette « cohabitation » culturelle résultant du colonialisme certes, mais qui détermine une réalité algérienne présente.

Nous proposons une autre question rhétorique qui témoigne elle aussi de la ligne illocutoire suivie par le locuteur A.B dans ce discours :

« (...) N'y a-t-il pas tant à dire sur ce que représente votre capitale pour les Algériens ? Ce que les Algériens y apportent et ce qu'ils y trouvent ? Sur leur contribution à la vie, au rayonnement et à la culture de Paris, synthétisant les cultures, la musique, la poésie, l'humour, ils enrichissent le patrimoine culturel de la France et la richesse de Paris »

Nous signalons à l'occasion qu'il est aussi question ici d'un rappel historique qui remonte à la Première Guerre Mondiale. Le locuteur fait allusion à la guerre des tranchées²⁴² de 1914-1918 où les Algériens combattaient en masse pour la France, occupant les premiers rangs lors de batailles sanglantes. Parmi les combattants algériens qui ont eu la chance de survivre à

²⁴² Nous reviendrons sur cette guerre lors du discours prononcé au mémorial de Verdun

cette guerre, nombreux sont ceux qui ont choisi de rester en Europe et plus particulièrement en France. Ces derniers ont fondé ce qu'on appelait autrefois la première génération, c'est elle qui a édifié les monuments, les autoroutes, et tout ce qui fait, depuis, le rayonnement de la France et surtout sa capitale Paris.

Le but du locuteur à travers cet emploi massif de questions rhétoriques est de pouvoir convaincre l'auditoire de ce que représente Paris pour le peuple algérien à maints égards, entre autres, l'histoire d'un passé commun, l'instant présent ou le futur. Cette stratégie discursive a la capacité d'inciter le public à réfléchir, et - dans la majorité des cas - à partager les points de vue du locuteur, et permet en même temps d'instaurer une interaction très vivante entre le locuteur et son auditoire.

4- Le toponyme Paris, pour quelle raison ?

Un des éléments qui nous a interpellé, tout au long de ce discours, est l'utilisation massive du toponyme « Paris » et du champ lexical qui s'y rapporte. En effet, « Paris » est l'élément lexical le plus redondant avec un total de 29 occurrences, tandis que vient, en deuxième position, le substantif « Algérien » au nombre de 07 occurrences seulement, ce qui ne manque pas de souligner le caractère exclusif de cet emploi et qui n'est point, semble-t-il, anodin.

Lisons ces quelques exemples :

Ex 1 « (...) Ma visite ici s'imposait d'autant plus, si l'on se souvient que pour avoir été pendant 132 ans sous la loi française, les Algériens ont eu durant toute cette période Paris pour capitale. Les lois qui nous gouvernaient venaient de Paris... »

Ex 2 « (...) Cette mégapole exerce un pouvoir d'attraction tout particulier, une fascination dans le monde, et que les Algériens, au même titre que les autres humains y succombent, n'a rien d'étonnant... »

Ex 3 « (...) Il est d'autres Algériens ou Français d'origine algérienne qui ont Paris comme résidence. Ceux-là font partie de la vie de la capitale, dont certains quartiers reproduisent avec autant de tolérance que de générosité le cadre et l'ambiance de leur patrie d'origine... »

Ex 4 « (...) Paris précurseur dans les révoltes et les excès, aussi, qui ont dénoncé des iniquités du monde. Paris de la Révolution, Paris de la Terreur, Paris de la

Commune. Et Paris éclaïreur dans la marche des Hommes, Paris des encyclopédistes, Paris de la Déclaration des Droits de l'Homme... »

Si nous prenons en considération les événements contextualisant les relations algéro – françaises avant l'entame de cette visite du président algérien en France, il faut avouer qu'il y a toujours eu un ton quelque peu moqueur, scénique et ironisant sur la fascination des Algériens par la France et plus précisément Paris. C'est face à ce regard moqueur que le locuteur voulait répondre à la question suivante : pourquoi les Algériens sont-ils fascinés par Paris ?

D'après ces exemples, nous constatons l'existence d'occurrences en hauteur (ou en valeur haute), ceux-là déterminent une sorte de pic lexical que Charles Muller nomme une « densité lexicale » ici, c'est l'emploi excessif du toponyme « Paris » qui détermine cette densité lexicale autour de ce terme qui, de fait, cesse d'en être un et devient un univers thématique, celui de la fascination, et donc, tout le plaidoyer du locuteur n'est qu'agencement d'arguments en réponse à la question précédente stipulant que l'Algérien est fasciné par Paris parce que :

En affirmant, dans le premier exemple, que durant 132 ans, toutes les lois venaient de Paris, le locuteur a fourni un argument historique attestant l'existence d'une habitude - consciente ou pas - qui s'est installée et qui, malgré l'indépendance, ne s'est pas estompée. Dans le deuxième exemple, il y a une sorte d'analogie sur cette fascination par la mégapole au travers d'une stéréotypie culturelle (*voir Paris et mourir, Paris la plus belle ville du monde*, etc.) Un processus de représentation qui place les Algériens tout comme les étrangers, au même niveau d'égalité quant à leur représentation de l'espace parisien et qui converge vers cette culminante fascination du lieu. Donc, il explique à l'interlocuteur français le pourquoi de cet intérêt pour cette ville française : tout simplement, les divers stéréotypes qui alimentent l'image de Paris font d'elle la plus belle ville du monde

L'autre argument fourni qu'on décèle au troisième exemple, s'inscrit tout de même dans la question du déterminisme historique qui est une réalité palpable, c'est-à-dire, qu'on peut toucher, à titre indicatif, citons le cas des différentes générations d'Algériens qui se sont intégrés à la société française et qui sont tout autant parisiens et français que les autres et qui reproduisent dans certains quartiers un cachet de leur patrie d'origine, demeurent tolérants.

Nous avons ici une argumentation par pallier, vu les arguments historique, cosmopolite et celui du déterminisme historique qui font que nulle personne ne peut changer le présent et l'avenir.

Le locuteur suggère aux Français qu'il y aura un autre déterminisme, celui du futur qu'ils craignent sûrement et qui est tout autant craint présentement par les instances françaises.

Il faut reconnaître qu'à cette époque, les suffrages universels ne prenaient pas beaucoup en considération la communauté « beur » qui essaye de s'intégrer au contexte français, alors que maintenant, les membres de cette communauté autrefois marginalisée votent, ont alors le droit d'intégrer l'espace public et politique. L'hexagone français abrite actuellement des visages qui ne sont pas Français dit de « souche²⁴³ » toutes origines confondues, africaines, maghrébines, etc. Toutefois, ces citoyens ont pu accéder à des postes supérieurs au sein de l'État français, entre autres, postes de ministres, secrétaires d'États, etc.

Contrairement à ce qui précède, le locuteur, comme nous pouvons le faire remarquer dans le quatrième exemple, a opté pour un discours d'apaisement, fondé bien entendu sur le pathos. Il flatte la classe politique française par des phrases nominales telles que (*Paris éclairé dans la marche des hommes, Paris des encyclopédistes, Paris de la Déclaration des Droits de l'Homme.*) en associant *Paris* et *déclaration des droits de l'Homme*, le locuteur crée un syllogisme dont la troisième prémisse est aisément déductible :

Si Paris —————> déclaration des droits de l'homme

Or Déclaration des droits de l'homme —————> tous les hommes sont égaux

Donc à Paris —————> tous les hommes sont égaux

²⁴³ Nous nous gardons, à cet égard, de porter un jugement quelconque en récupérant le terme souche dont l'usage est habituellement ordinaire et fréquent, nous saisissons l'occasion justement pour signaler que ce terme « souche » est controversé, car les vagues se succédant en Europe dans toutes les contrées à travers les siècles et le métissage entre les peuples qui s'est réalisé au cours du temps empêchent quiconque de se réclamer d'une lignée ou descendance pure.

5- L'adverbe de lieu ICI

C'est l'emploi le plus significatif de tous les discours prononcés par A. Bouteflika en France. Ce qui est à notre sens nullement anodin. L'adverbe de lieu « ici » offre au locuteur la possibilité d'exprimer sa forte présence dans la scène énonciative. Pour Paola Gherasim²⁴⁴ l'adverbe de lieu « ici » est un indexical spatial qui a un usage supérieurement symbolique et gestuel, sa fonction est de repérer le lieu de l'énonciation, il est de ce fait, une expression directement référentielle. Sa référence est personnelle et subjective mais aussi éphémère.

Ex 1 « (...) Ma visite ici s'imposait d'autant plus, si l'on se souvient que pour avoir été pendant 132 ans sous la loi française, les Algériens ont eu durant toute cette période Paris pour capitale... »

Ex 2 « (...) En définitive, notre destin était fixé ici, souffrez donc que nous nous réclamions aujourd'hui... »

Ex 3 « (...) D'autres, plus tard, naissant ici, ont apporté un regain de jeunesse à votre Grande Dame... »

Ex 4 « (...) Ne faudrait-il pas associer, ici, les Français natifs de mon pays... »

Ici c'est l'anaphore politique, procédé rhétorique utilisé couramment en politique, il dessine le rythme du discours « un rythme saccadé, martelé » et fait ressortir l'éloquence du locuteur en permettant d'insister sur ces idées. La répétition de l'anaphore « ici » vise à une structuration égalitaire des séquences du discours en soulignant que chaque séquence précédée par « ici » est importante dans le contexte représenté. Ici est à chaque fois synonyme de « Paris » et par relation métonymique réfère à la France.

6- Synthèse

À partir des éléments discursifs examinés dans les différents extraits relevés dans le discours du locuteur A.B à la mairie de Paris. Se profile clairement la visée du message qui est sien. Il y a un message apparent, transparent, accessible à l'auditoire et qui bifurque sur deux représentations. L'une à valeur dévalorisante et l'autre à valeur survalorisante. Dans les deux cas, nous sommes dans un espace d'excès ou de déficit. Le premier excès est de montrer au récepteur algérien un rappel de mémoire, du courage, de la témérité et la constance du caractère combattif du citoyen algérien mais encore de rappeler que le citoyen algérien avait

²⁴⁴ Ici et maintenant, https://www.fabula.org/actualites/ici-et-maintenant_12014.php

été honnêtement un bon citoyen français puisqu'il a accepté les accords qui devaient lui donner sa liberté après La Deuxième-Guerre-Mondiale.

Par opposition à cette surcharge et survalorisation du fait historique, existe une valorisation en déficit, celle de rappeler toujours - par le mécanisme mnémonique (mémoire historique) - la trahison, le manque de sincérité de la part des politiciens français qui n'ont pas tenu parole lors de ce même événement et que ce n'était qu'une supercherie politique manipulante qui a engendré par la même occasion les massacres du 08 mai 1945. Sous-entendant de cette manière que ce phénomène historique rappelait bien une tragédie dans les comportements politiques entre les deux sociétés cohabitantes.

Ce discours, transparent, qui est là pour rappeler aux uns leur courage et aux autres leur lâcheté, masque en fait un autre discours qui lui, est structuré techniquement par diverses stratégies discursives telles que le chiasme ou le syllogisme et qui amène le récepteur à déduire par lui-même un comportement qui transcende les exemples, c'est-à-dire, les événements du 08 mai 1945 aussi tragiques qu'ils soient, n'ont été qu'un détail dans le parcours de la relation algéro-française de 1830 à 1962, voire même après 1962.

Que le fait d'avoir cohabité aussi longtemps les uns à côté des autres, fait qu'il y ait un déterminisme historique qui les relie malgré tout, ce dernier, techniquement installé dans ce discours, arrive à dissoudre les contraires et à annuler les contradictions au moyen d'une médiation de contrariété, qui serait celle de l'élément culturel conjointement partagé par les citoyens franco-algériens.

De ce fait, il y a une volonté à rappeler que l'histoire coloniale a eu des conséquences qui dépassent les passions des deux peuples et qui agitent une autre passion sur le plan sémiotique, qui serait la passion d'un déterminisme historique qui reliera sans arrêt les deux espaces de culture, des deux langues et des deux peuples quelles que soient les volontés politiques à s'y distancier, s'y différencier ou à s'y séparer.

Cette contrariété engage un discours tierce qui annule les contradictions et en réalité reproduit le discours colonial de l'intégration et de la réintégration que - quelque part - les Algériens sont influencés par la culture française et les Français à leur tour le sont tout autant par la culture algérienne.

On retrouve ces résonances-là dans toutes les connotations postcoloniales comme par exemple les émigrants, les processus d'intégration, les quartiers culturellement typiques

(quartier barbes), etc. Si bien que l'anaphorisation de Paris réitère le même pour argumenter un discours qui voudrait être réfractaire à une promiscuité des deux cultures, autrement dit, une argumentation est mise en œuvre, celle de percevoir l'élément algérien comme étant intégré dans l'espace de l'autre et que l'élément français est à son tour intégré dans le milieu de l'autre, et que tout autre discours aspirant à désintégrer, à dissoudre cette altérité, est voué à l'échec car le déterminisme historique hégémonique assure la pérennité de cette cohabitation au présent et dans le futur.

Le discours du Président algérien Abdelaziz Bouteflika devant le MEDEF

C'est un discours prononcé devant le MEDEF (mouvement de chefs d'entreprises français). Le président algérien a été reçu par Ernest-Antoine Seillière et Yves-Thibault de Silguy, au pavillon Dauphine dans lequel s'est réuni plus de trois cents chefs d'entreprise.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Nous proposons ici un tableau synthétisant tous les pronoms personnels employés dans ce discours, incluant leurs formes toniques ainsi que le pronom prépersonnel « on »

Marque de personne	nombre
je	13 occurrences
Nous	34 occurrences
Vous	08 occurrences
On	01 occurrence

Nous constatons à travers ce tableau une prédominance de la 1^{ère} personne du pluriel « nous », reste à savoir quelle est sa valeur référentielle. Pour cela, il faut rappeler qu'il est essentiel de prendre en compte le cotexte et le contexte de ce discours afin de connaître précisément à qui il se réfère au juste.

Une analyse du pronom « nous » comme nous allons voir ci-dessous, révèle que la valeur référentielle de ce « nous » est purement exclusive. Tous les « nous » sont des « nous » exclusifs, c'est-à-dire, faisant référence à un « je + il(s) » et qui discrimine le « vous ».

Nous devons investiguer maintenant pour connaître quelle a été l'intention du locuteur quant à cette focalisation quasi obsessionnelle sur le « nous exclusif » pour pouvoir assimiler sa visée illocutoire.

1-1- La prépondérance du « nous algériens »

Il est important de rappeler que ce discours est prononcé devant le MEDEF, c'est-à-dire, des chefs d'entreprises, des entrepreneurs et des hommes d'affaires qu'il faut à tout prix persuader et convaincre pour venir investir leur argent en Algérie, ce qui nous amène à avancer l'hypothèse que l'intention du locuteur ici, quant à cet emploi du « nous exclusif », ne serait pas de discriminer l'auditoire mais d'essayer de donner une image gratifiante de son pays, et par conséquent, de construire un éthos collectif qui met en avant l'Algérie (État) et sa propre personne (chef de cet État).

Pour bien illustrer ce que nous venons de dire, nous allons proposer quelques exemples tirés de ce discours et qui montrent comment le locuteur A.B a procédé pour construire un éthos collectif en ayant recours au « nous exclusif »

Ex 1 « (...) Nous sommes, certes, conscients des faiblesses et des lacunes qui subsistent chez nous et peuvent concourir à la réserve des investisseurs étrangers. Beaucoup de mesures ont déjà été prises pour y remédier. En matière de garantie des investissements et d'avantage fiscaux, nous avons été très loin. Nous sommes déterminés à renforcer, et nous avons commencé à le faire, les actions de nature à corriger les survivances négatives de l'économie administrée et à éliminer les tendances bureaucratiques tatillonnes. Nous nous apprêtons à engager une réforme en profondeur du système judiciaire... »

Le locuteur A. B a employé 06 fois le « nous » pour se présenter, on déduit clairement que ce « nous » à une valeur purement exclusive faisant référence à la fois à la personne du locuteur et au pays qu'il représente. Celui-ci essaye de projeter une image de son pays en exposant un état des lieux de l'Algérie d'aujourd'hui, c'est-à-dire, une Algérie sous sa gouvernance, en illustrant les mesures qui ont été prises et qui seront prises pour relancer la machine économique et offrir aux investisseurs les meilleures conditions possibles en matière d'investissement. Ce qui légitime le recours à cette marque de personne ; si le locuteur a évité de se placer très explicitement dans la scène énonciative en utilisant modérément la première personne du singulier, c'est pour donner une certaine crédibilité à son discours et d'éviter ainsi toute marque dépréciative de la part de l'auditoire, particulièrement que ce dernier est considéré plus comme un auditoire économique qu'un auditoire politique, donc le principal objectif du locuteur est d'encourager les chefs d'entreprises à venir en Algérie et rien d'autre,

étant donné qu'elle vient de sortir d'une crise qui l'a affaiblie sur tous les plans, et principalement sur le plan économique.

Ex 2 « (...) Leur modernisation passe par de vastes actions d'assainissement financier, de réorganisation en profondeur et de formation, que nous sommes résolus à engager en sollicitant très largement, et sous les diverses formes possibles, le partenariat étranger. Nous sommes également conscients d'un certain retard dans l'équipement en matière de télécommunications et nous allons prochainement initier des mesures qui engageront, dans la transparence, la modernisation du secteur et le développement privatisé de nouveaux réseaux. Mais nous sommes également conscients de nos atouts... »

À l'instar de l'énoncé précédant, le locuteur A.B, dans cet extrait, s'est beaucoup appuyé sur cette marque de personne à valeur exclusive pour illustrer les actions qui seront menées par son pays en matière d'un renouveau économique et les mesures qui seront prises pour ouvrir la sphère économique de son pays.

En guise de conclusion de cette analyse, le locuteur avait un objectif double, à savoir, projeter simultanément l'image d'un pays qui espère changer et se métamorphoser économiquement et l'image d'un chef d'état engagé qui veut faire prospérer son pays en donnant des garanties fiables aux chefs d'entreprises français pour venir investir dans son pays.

2- Le discours chiffré

Le discours du locuteur A.B est recouvert de chiffres, ce qui est tout à fait justifiable si l'on prend en compte le contexte de ce discours, autrement dit, un discours prononcé face à des chefs d'entreprises prenant la couleur d'un discours économique plutôt que politique.

En effet, le locuteur A.B s'est beaucoup appuyé sur les arguments chiffrés pour convaincre son auditoire donnant ainsi un aspect objectif à ses propos. Richet souligne en ce sens « *Qu'à l'instar des faits révélés par les exemples, les nombres se présentent comme objectifs et non discutables* »²⁴⁵

²⁴⁵Bertrand RICHET, « Structuration numérique du discours politique. L'exemple des Discours sur l'état de l'Union, 1912-2012 », Mots. Les langages du politique [Online], 100 | 2012, Online since 15 December 2014, connection on 17 July 2017. URL : <http://journals.openedition.org/mots/20981> ; DOI : 10.4000/mots.20981

L'emploi de données chiffrées permet d'offrir au locuteur un fondement discursif rempli de valeurs argumentatives et contribuent ainsi à projeter une image rationnelle de sa personne et par conséquent une légitimation et une crédibilité discursive.

L'éthos du locuteur A. Bouteflika acquiert ici toute sa place et lui accorde une figure de sérieux, de maîtrise et de sûreté. Nous allons voir tout cela à partir de quelques extraits tirés de ce discours :

Ex 1 « (...) Le taux de croissance a atteint 5%, le taux d'inflation est resté stable à 2%. Le budget de l'État a été équilibré pratiquement... »

Ex 2 « (...) Le stock de la dette a diminué de 2 milliards de dollars... »

Ex 3 « (...) Nos réserves de change représentaient 05 mois d'importation fin décembre 1999... »

Ex 4 « (...) Or notre croissance est bridée par les nécessités du maintien des équilibres macro-économiques et par le poids d'une dette dont le service absorbe encore 40% de nos recettes extérieures... »

Ex 5 « (...) En 1999, le solde positif en faveur de la France était de 1, 4 milliard de dollars, soit le huitième de nos ressources extérieures : 700 millions de dollars à la dette et autant pour le solde des échanges de biens et services... »

Notre locuteur a joué sur l'intensité des chiffres afin d'objectiver son discours et le légitimer par conséquent, en procédant à l'élaboration d'arguments rationnels qui ont pour objectif de donner une force illocutoire au processus de conviction.

Effectivement, le locuteur A.B donne un bilan économique de l'Algérie actuelle et plus particulièrement de l'Algérie Bouteflikienne, il vante les avancées économiques qu'a connues l'Algérie depuis son investiture pour inciter l'auditoire, c'est-à-dire, les investisseurs à venir en Algérie, construisant ainsi, un éthos discursif double : un éthos personnel renvoyant à un chef d'État sérieux, crédible, et compétent, et un éthos collectif référant à une Algérie qui se remet doucement mais sûrement des conséquences négatives causées par la décennie noire. Tout cela afin de donner des garanties fiables aux chefs d'entreprises français pour venir s'implanter en Algérie.

3- La dimension argumentative à travers le connecteur d'addition « et »

Le discours prononcé par le locuteur A.B au MEDEF a pris une dimension argumentative, ce qui explique le recours massif aux conjonctions de coordination et plus particulièrement d'addition, et cela, dans le souci d'énumérer et de mettre en ordre ses idées et ses arguments. Selon le dictionnaire français Reverso, l'action d'énumérer consiste à « *énoncer une à une les parties d'un tout, de détailler, de passer en revue* »²⁴⁶

L'emploi des connecteurs qui ont pour fonction d'énumérer des arguments permet au locuteur de jouer sur les aspects argumentatif et rationnel du discours, pour paraître le plus objectif possible et éviter ainsi toutes formes de critiques ou de contestations, d'autant plus que l'enjeu de ce discours ne le permet nullement.

Comme nous l'avons précisé auparavant, l'objectif premier de notre locuteur est purement économique, étant donné qu'il se trouve face à un auditoire constitué d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises susceptibles d'investir en Algérie. C'est pour cela qu'il a misé sur le côté structurale du discours pour être le plus simple et le plus clair discursivement, assurant à son discours une cohérence et surtout un sens.

Nous pensons aussi que cet emploi massif du connecteur « et » est dû à son caractère linguistique. En effet, le « et » ici est à définir comme le « wa » en arabe. La fonction du connecteur « et » en langue française est d'établir une liaison entre deux mots ou deux phrases, il est même indispensable d'enlever le « et » dans l'énumération et de laisser la virgule, en d'autres termes, l'emploi du connecteur « et » est secondaire lors de l'énumération, voire proscrit par souci euphonique.

Le connecteur « wa » dans la langue arabe, dont l'équivalent en français est le connecteur « et », permet cette énumération, si bien que, dans la langue arabe, les phrases énumérées permettent de convenir de plusieurs idées, de plusieurs phrases et donc de plusieurs énumérations.

Par ailleurs, et à la lumière de ce que nous avons avancé quant à la différence d'emploi du connecteur « et » dans les deux langues française et arabe, il est probable de penser que bien que A. Bouteflika soit parfaitement francophone, il est avant tout arabophone, il a alors réalisé, lors de sa locution, un Switch syntaxique et ce par habitus linguistique, au fait, il a énuméré ses arguments en employant indifféremment en français le « et » à plusieurs

²⁴⁶ Dictionnaire reverso, <https://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/%C3%A9num%C3%A9rant>

reprises, lorsqu'il passait d'un argument à l'autre, exactement comme il le ferait s'il s'exprimait en langue arabe dans laquelle la répétition du connecteur « et » ne désavantagerait pas la prosodie, tandis qu'en langue française, les locuteurs francophones remplacent souvent le connecteur « et » par la virgule, à l'écrit, et, en intonation, à l'orale et ce afin d'éviter la redondance nuisible à l'euphonie.

4- L'objectivation discursive

La répartition des adjectifs dans ce discours est la suivante :

adjectifs	pourcentage
Objectifs	51.1%
Subjectifs	39.1%
numériques	09.8%

Ce tableau révèle que les types d'adjectifs les plus utilisés sont des adjectifs objectifs avec un pourcentage de 51.1% de l'ensemble des qualificatifs employés. En effet, le locuteur A.B s'est beaucoup focalisé sur ce type d'adjectif pour construire une neutralité discursive.

En prenant en compte le contexte de ce discours à caractère économique beaucoup plus que politique, le locuteur semble entamer des négociations avec son auditoire pour l'encourager à venir investir dans son pays, il s'est engagé pour ce faire dans un long plaidoyer où il a fait part des avancées et des réformes qu'a connues dernièrement son pays en matière d'ouverture économique, et des mesures qui seront prises pour ouvrir grandes les portes aux investisseurs étrangers et plus particulièrement français, il a employé alors des adjectifs objectifs qui donnent plus de rationalité à son discours. Comme le montrent ces énoncés :

Ex 1 «(...) Ensuite, parce que les entreprises de votre pays peuvent contribuer de manière essentielle à un renouvellement de la relation algéro-française qu'elle soit particulière, dense et mutuellement féconde ...»

Ex 2 «(...) L'Algérie, qui s'apaise peu à peu et se rétablit dans la concorde, mais aussi des contraintes et des obstacles qui contrarient leur pleine expression. Elle est également consciente des bouleversements et de s'inscrire dans la trajectoire irréversible qu'ils impriment. Au plan économique, cette orientation se traduit par trois exigences qui constituent les axes majeurs de notre action...»

Ex 3 « (...) Or notre croissance est bridée par les nécessités du maintien des équilibres macro-économiques et par le poids d'une dette dont le service absorbe encore 40% de nos recettes extérieures... »

Ex 4 « (...) Pour une large partie, son ouverture au capital privé et international est la condition incontournable de sa réhabilitation, au regard des exigences de modernisation et de compétitivité que comporte notre option d'intégration à l'économie mondiale... »

Nous constatons à travers ces exemples que le locuteur A.B argumente son discours tout en étant le plus objectif possible, afin de projeter une image d'une personnalité franche qui est là pour dire la vérité et non pas pour manipuler son auditoire.

À travers ce procédé discursif, le locuteur a axé toute son attention en direction d'une objectivité discursive qui donnerait la possibilité de fournir à l'auditoire des comptes rendus et des bilans sous un aspect plus véridique et fidèle à la réalité.

Néanmoins, on peut admettre que même si le locuteur masque sa présence par le recours à l'objectivité discursive, on ne peut nier que la paternité de ce discours lui revient, et que cet emploi d'adjectifs objectifs n'est qu'un moyen parmi d'autres pour se protéger d'éventuelles critiques de la part de son auditoire, ce qui risquerait d'entraver l'enjeu principal de ce discours.

En dépit de cette stratégie d'objectivation d'un discours à caractère économique, il n'en demeure pas moins politique et pose l'hétérogénéité comme postulat de départ et d'arrivée mais aussi de construction discursive.

À partir de ce postulat fondateur du discours politique, l'objectivation voulue et préméditée par le locuteur A.B devient en réalité un mécanisme linguistique pour permettre de construire un discours pratiquement greffé sur l'objectivation afin de donner un mirage dans le discours.

C'est une illusion cognitive par laquelle le locuteur essaye de donner une image d'un locuteur crédible qui est là pour donner des arguments fiables et véridiques accompagnés de chiffres vérifiables, autrement dit, c'est une démarche pour amener la cognition de l'interlocuteur à avoir l'impression de sortir de l'espace politique pour aller vers un discours beaucoup plus raisonné et beaucoup plus émergent qui est le discours économique, donc scientifique. C'est donc un simulacre, une illusion cognitive qui va permettre à l'homme

politique A.B de garantir la réussite de sa visée illocutoire, celle de séduire l'interlocuteur quant aux avantages attendus.

5- Synthèse

Comme nous l'avons mentionné dans la partie consacrée à l'image préalable des relations algéro-françaises avant l'entame de cette visite officielle du Président algérien A. Bouteflika en France, l'une de ses missions premières était d'essayer de rétablir l'image de son pays sur le plan économique de manière à se positionner au rang des États voisins qui ont en quelque sorte pris de l'avance sur ce plan, comme le fut plus particulièrement le royaume chérifien, au moment où l'Algérie était déchirée par une guerre civile. Pour cette raison, il était de mise pour le président A. Bouteflika d'engager des négociations avec les partenaires économiques français afin de signer le plus grand nombre de contrats possibles dans le but de relancer la machine économique de son pays.

En vue d'accomplir cette tâche, le locuteur A.B a opté pour des stratégies discursives via un discours argumentatif construit par un lexique simple, cohérent et ordonné. Parmi les procédés discursifs employés, on a vu qu'il a martelé son discours par des chiffres afin de lui procurer une force, de manière à pouvoir le rendre plus impressionnant, le but étant d'émouvoir son auditoire par l'argument chiffré qui fonctionne telle une preuve concrète qui inciterait le public à adhérer à ses propos.

C'est ce qui justifie le recours aux connecteurs d'additions qui assurent l'énumération et la liaison entre les arguments présentés pour bien illustrer ses données et surtout préserver le sens de son discours.

On constate aussi qu'il s'est particulièrement concentré sur les adjectifs objectifs pour donner un élan d'objectivité à son discours et le rendre facilement appréciable et difficilement contestables, obtenir par conséquent l'adhésion du public.

À travers ces stratégies discursives, le locuteur A.B a pu donner à son discours un aspect crédible et surtout légitime, ce qui lui a permis de construire au premier abord un ethos de neutralité qui instaure une certaine distanciation par rapport aux marques de subjectivité discursive, pour se focaliser principalement sur l'enchaînement d'arguments. Charaudeau affirme en ce sens que l'éthos de neutralité correspond au comportement d'un «*Spécialiste*

qui raisonne et analyse sans passion, comme le ferait un expert, que ce soit pour expliquer les causes d'un fait, commenter les résultats d'une étude ou démontrer une thèse »²⁴⁷

Outre cet ethos de neutralité, le locuteur A.B a pu construire des ethos de rigueur, de sérieux, de maîtrise de soi et du monde.

²⁴⁷ Patrick Charaudeau, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 02 octobre 2008, consulté le 25 juillet 2017. URL : <http://journals.openedition.org/aad/193> ; DOI : 10.4000/aad.193

Le discours du Président algérien Abdelaziz Bouteflika au mémorial de VERDUN

Ce discours a été prononcé lors du dernier jour de la visite qu'a entamée le président algérien en France où il s'est rendu au mémorial du VERDUN le 16 juin pour rendre hommage aux 26000 algériens morts pour la France durant La Première-Guerre-Mondiale. Mais aussi pour les milliers de combattants africains morts durant cette même guerre et ceux qui combattu sous l'enseigne de ce qu'on a appelé (l'armée française d'Afrique) entre 1944 et 1945.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Nous présentons ici un tableau qui récapitule les pronoms personnels employés dans ce discours, incluant toujours leurs formes toniques ainsi que le pronom prépersonnel « on »

Marque de personne	nombre
je	15 occurrences
Nous	24 occurrences
Vous	03 occurrences
On	16 occurrences

Le premier constat que nous avons établi via ce tableau est la présence d'une répartition à peu près homogène entre les pronoms personnels « je » et « nous », et ce même si une supériorité du « nous » se fait remarquer par rapport à la première personne du singulier. Toutefois, ce qui est surtout significatif est que le locuteur A.B a adopté de manière abondante le mode délocutif comparativement à ses autres discours comme nous allons voir tout au long de cette analyse

L'emploi du pronom prépersonnel « on » est très révélateur dans ce discours, ce qui laisse penser que l'effacement énonciatif est le mode le plus privilégié dans ce discours si on le

compare aux précédents. Autre fait notable, outre l'importance octroyée au « on », le locuteur a employé de manière quasi obsessionnelle la forme impersonnelle qui se construit par le biais de la 3^{ème} personne du singulier. Il a utilisé dans ce discours 16 énoncés marqués par le pronom prépersonnel « on » et 25 énoncés marqués par la forme impersonnelle construite à l'aide de la 3^{ème} personne du singulier. Nous déduisons par-là que l'une des stratégies discursives déployées est l'effacement énonciatif.

A l'appui des travaux de VION, il est loisible de définir l'effacement énonciatif comme procédé discursif assignant au locuteur la possibilité de donner l'illusion qu'il se détache de son énonciation, en marquant son discours d'un ton objectif, Vion affirme que ce dernier « (...) se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable »²⁴⁸

Charaudeau, parle à ce sujet de « simulacre énonciatif » et assimile l'effacement à « *un "jeu" que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même* »²⁴⁹

1-1- Le pronom prépersonnel « on »

L'emploi du pronom prépersonnel « on » fait partie des stratégies discursives élaborant l'éthos discursif de l'énonciateur, à l'instant où il n'accomplit guère de distinction entre les personnes, cela revient à sa potentialité à couvrir plusieurs personnes à la fois, sans pour autant les nommer tels que [je, nous, vous, il(s)...]. D'ailleurs les chercheurs s'accordent à lui reconnaître les caractéristiques suivantes :

- Le « on » renvoie à une ou plusieurs personnes
- Il a la capacité de se substituer à tous les pronoms personnels
- Il n'indique pas de statut énonciatif exact
- Il a la faculté de véhiculer divers effets de sens

²⁴⁸R. Vion, cité dans Rabatel Alain. L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. In: *Langages*, 38^e année, n°156, 2004. Effacement énonciatif et discours rapportés, sous la direction d'Alain Rabatel. pp. 3-17.

DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.960>
www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2004_num_38_156_960

²⁴⁹P. Charaudeau, Grammaire du sens et de l'expression. Hachette, Paris, 1992, p. 650

À travers ces quelques caractéristiques, nous pouvons affirmer que le pronom prépersonnel « on » est muni d'une malléabilité référentielle signifiante vu sa capacité à se substituer aux divers pronoms personnels

Nous allons passer en revue les emplois de ce « on » dans cet extrait :

Ex 1 « (...) L'on n'a vu à Verdun que la gloire de l'homme. Mais a-t-on pensé que ce soldat algérien qui résistait vaillamment ou passait hardiment à l'offensive, avait une conscience taraudée par le sentiment lancinant de l'introuvable sens à donner à son combat ? »

Si l'on prête attention à cet énoncé, on s'aperçoit que le locuteur s'exprime, grâce à la forme impersonnelle, un point de vue qui prend l'allure d'une contestation du statut des combattants algériens résistant autrefois au côté des Français. Un message est alors destiné aux Français qu'ils devront mesurer les sacrifices des Algériens durant les deux plus grandes guerres dévastatrices (1914-1918 et 1939-1945), car non seulement ils combattaient pour la France mais sans jamais savoir pourquoi.

Ex 2 « (...) On ne prit guère plus de soin de sa vie et de son sort dans les tranchées qu'on ne le fit des Algériens. Et s'il occupe la vitrine de l'historiographie, masquant son frère d'armes "indigène", il n'y est pour rien dans cette présentation de l'histoire... »

Là aussi, l'énoncé prend la forme d'une critique impersonnelle envers les Français qui n'ont pas mesuré la valeur du combattant algérien

Ex 3 « (...) Plus que partout ailleurs, l'on a compris en Europe qu'il fallait unir les parties pour éviter les guerres... »

Dans cet énoncé, le locuteur fait référence au consensus de paix établi après la fin de la Deuxième-Guerre-Mondiale entre les pays européens rivaux. Même s'ils étaient décimés par une guerre sanglante, ils sont parvenus à se réconcilier et instaurer une paix durable. Nous considérons que le locuteur, à travers cet énoncé, a voulu émettre une critique envers les deux parties franco-algériennes qui, après tant d'années, n'arrivent toujours pas à se réconcilier. Le contexte des relations algéro-françaises, nous fait penser que, de manière implicite, le locuteur fait allusion à la question de reconnaissance des torts infligés au peuple algérien, et qui représente l'une des conditions premières pour une éventuelle amélioration des relations entre les deux pays :

Ex 4 « (...) Après la guerre de 1914-18 et l'échec de la SDN, la Charte des Nations unies tenta de garantir la souveraineté de chaque peuple dans le cadre d'États placés en situation d'égalité souveraine. Telle était la clef du monde apaisé que l'on imagina alors. Mais l'égalité des peuples et des États est un horizon plus éloigné que jamais et l'engagement commun pour des valeurs partagées semble devenu introuvable. »

Un appel est lancé pour concrétiser la paix en faisant comprendre que même si après la SDN²⁵⁰ il y a eu une Deuxième Guerre Mondiale, cela n'exclut pas le fait qu'il y a eu une tentation d'instaurer une paix durable dans le monde, tandis qu'après la mise en place de l'organisation des Nations-Unies, même en l'absence de guerre concrète, l'égalité des peuples et des nations demeurait toujours de l'encre sur papier.

Ex 5 « (...) "Si tu veux la paix, prépare la guerre" : on avait en effet cru un moment que cet avertissement donné par un esclave à un certain triomphateur romain avait soudainement perdu sa raison d'être. On avait un moment rêvé de relations internationales plus harmonieuses, d'un ordre international où les énormes ressources libérées par un dispendieux équilibre économique et social grandissant entre pays du Nord et pays du Sud, et à enrayer également les processus de paupérisation observés au sein même de quelques nations des plus prospères. Tout cela s'est avéré pure utopie. Les machines de guerre n'ont jamais été démantelées, leur nombre et leur puissance ont, au contraire, augmenté. Jadis positionnées contre un ennemi clairement identifiable, elles sont aujourd'hui destinées à répondre à une menace plus diffuse, moins aisément identifiable, mais qu'on localise assez volontiers dans un hémisphère Sud toujours aussi tourmenté et dans une Europe orientale aussi instable que désemparée.»

Il semble ici que le locuteur critique indirectement l'OTAN dont fait partie la France. Il fait référence à la guerre froide survenue après la fin de La Deuxième-Guerre-Mondiale où« *Les machines de guerre n'ont jamais été démantelées, leur nombre et leur puissance ont, au contraire, augmenté....* » Il évoque ensuite l'ennemi principal de l'OTAN, l'union soviétique (ennemi clairement identifiable) et qu'aujourd'hui, après la chute de l'URSS, ses armes sont plantées vers un hémisphère Sud, ceci dit, après la défaite du bloc soviétique, le nouvel ennemi supposé de l'OTAN est l'Islam. Cette critique tacite ne vise pas forcément la France mais l'Ordre Mondial plus propice à la guerre qu'il ne l'est à la paix.

²⁵⁰ Société des Nations.

1-2- Une structuration impersonnelle

Le recours aux expressions construites à la forme impersonnelle - et qui octroient au locuteur la possibilité d'émettre des points de vue tout en étant détaché - est un autre procédé repéré dans ce discours.

La tournure impersonnelle permet l'effacement de tout actant dans le discours. Pour Charaudeau « *tout se passe donc comme si le propos était totalement déliés de la subjectivité du JE et comme si énonciateur et énonciataire n'étaient pas en prise l'un sur l'autre* »²⁵¹

Voici quelques expressions employées par notre locuteur témoignant du recours à cette tournure impersonnelle

Ex 1 « (...) Derrière l'allégorie du groupe uni jusqu'à la mort, il y a eu souvent confusion entre des valeurs essentielles, comme celle de la défense de la liberté d'une part, et des intérêts politiques ou économiques hégémoniques, véritable négation des valeurs d'autre part. Bien qu'il arrive que des guerres soient inéluctables pour sauver des valeurs, elles ne les sauvent pas toujours, hélas, car parfois les valeurs pour lesquelles était mené le combat se dissolvent dans les effets de celui-ci. Il arrive aussi que des guerres soient livrées pour de sordides intérêts. Que défendaient alors les troupes coloniales ? La fiction de la patrie commune était pour ces troupes payée comptant puisqu'elle signifiait risque de mort et que le risque fut couru et, pour beaucoup, fut échu. »

Le président A. Bouteflika a utilisé, dans ce discours, trois tournures impersonnelles de manière successive pour exprimer ses points de vue. Nous pensons que le locuteur dresse un lien entre ce qui s'est passé durant les deux guerres mondiales, notamment la première et la relation coloniale entre la France et l'Algérie

Ex 2 « (...) La violence investit bien des lieux, plus radicale que jamais. En particulier, et pendant plusieurs années, elle fut une réalité douloureuse de l'Algérie car elle s'était déployée au sein même de son peuple. Cela nous contraint à nous hisser à un niveau de réflexion encore plus exigeant. La guerre ne se déroule que par aveuglement collectif pernicieux sur fond d'injustices intolérables. Cette violence ravageuse des temps présents, sous des formes diverses et à des degrés divers, bien des peuples la connaissent. Il arrive que cette notion soit devenue si

²⁵¹ P. Charaudeau, Langage et discours - éléments de sémio-linguistique, Paris, Hachette – Université, 1983, p. 104

incertaine dans les esprits que les soldats de la nation sont défaillants et se trouvent remplacés par des mercenaires. La survie individuelle, ou purement familiale, ou celle réduite à un groupe qui tente d'imposer sa loi aux autres, prend le pas sur tout autre idéal et les combats initiaux se délitent ensuite en situation humanitaire prolongée. »

Dans cette partie du discours, le locuteur fait référence à la décennie noire qu'a connue l'Algérie durant les années 90. Le locuteur semble ici critiqué implicitement l'armée algérienne qui a, à un moment donné, exploité le terrorisme (où les formants des groupes terroristes sont décrits implicitement comme mercenaires) afin d'infiltrer d'autres groupes terroristes qui campaient les maquis algériens. Reste à savoir si le mot « *mercenaires* » ne sous-entend pas les Algériens soldats enrôlés dans l'armée française pendant la Révolution algérienne, c'est-à-dire les « Harkis », qui n'étaient que des algériens qui combattaient contre leur propre patrie l'Algérie. Le discours a été fissuré par l'inscription d'une ambiguïté dans le discours susceptible de garantir la double visée illocutoire et faire asseoir le discours sur le mode du paradoxe :

Ex 3 « (...) Si j'ai également mentionné le développement comme ingrédient essentiel de la paix, c'est qu'il me paraît nécessaire de dénoncer une vision simpliste manichéenne qui consiste à assimiler la paix à une situation de non-guerre : ce n'est pas là le véritable visage de la paix. La paix doit en effet s'entendre non seulement comme l'absence de guerre, mais également de manière positive, comme l'existence d'un ordre juste. Il est vrai qu'il ne peut y avoir de développement sans paix [...] Il est tout aussi vrai qu'il ne peut y avoir de paix sans développement, en effet, une paix véritable ne peut être qu'une paix dynamique, c'est -à-dire une activité incessante orientée vers la disparition de tous les maux sociaux générateurs de tensions, de violences et de guerre. »

Le locuteur prend en charge la première partie de cet énoncé pour ensuite lui donner une tournure impersonnelle. Il considère le facteur du développement comme un ingrédient essentiel à la paix, il mentionne, juste après, le même principe qui relie ces deux éléments mais cette fois à l'aide d'une formule impersonnelle qui fait tacitement mention à son projet de concorde civile et de réconciliation nationale. Le but derrière ce procédé discursif est de passer à l'auditoire français un message : la paix est tributaire du développement et vice-versa, la dynamique qui caractérise l'instauration de paix inclut les deux parties actives, dynamiques qui œuvrent pour la disparition des tensions étant à l'origine de l'instabilité et

constituant une entrave au développement qui ne peut s'assurer que grâce au projet du locuteur, mais aussi avec la participation des français, s'il y a volonté, bien entendu, d'œuvrer conjointement pour et dans un climat de paix. Tout le discours se fonde sur le mode de la distanciation qui sépare le locuteur de son énoncé ou le fait juste ressentir comme tel.

2- Les formulations déontiques

Nous avons relevé un nombre considérable de formulations déontiques dans ce discours, ce qui nous amène à croire que cette modalité discursive constitue l'un des procédés discursifs les plus privilégiés chez A. Bouteflika.

Force est de croire que le recours à ce mode discursif aide le locuteur à esquisser l'image d'une personne qui ne passe pas sous silence les principes des devoirs et des obligations. Il a employé 25 expressions déontiques d'où se profile l'intérêt accordé à cette modalité discursive.

Selon Bally, de son étymologie, le mot « déontique » provient de la racine grecque « deon » signifiant « *ce qu'il faut faire et ce qui est convenable à faire* ». La modalité déontique manifeste alors les devoirs et les obligations.

Les expressions déontiques, tel que déjà signalé, ont pris une place considérable dans ce discours, cela pourrait être dû à son contexte discursif. Il faut dire que celui dirigeant cette locution est spécifique à beaucoup d'égards, notamment le lieu, le type d'auditoire et la symbolique qu'il constitue à la fois pour l'histoire des relations algéro-françaises et celle du monde du XX^{ème} siècle.

Voici quelques exemples d'expressions déontiques relevées :

Ex 1 « (...) Il fallait en effet faire justice de l'oubli qui ensevelit le sacrifice suprême d'Algériens présents dans tous les combats aux côtés de Français et tombés pour la liberté et les intérêts de la France... »

Ex 2 « (...) Les batailles dans lesquelles il faudrait s'engager, éventuellement jusqu'au don de la vie, sont des batailles collectives pour des valeurs pleinement humaines à défendre sans hiérarchie entre les groupes, par toute l'humanité, pour toute l'humanité... »

Ex 3 « (...) En cette fin de vingtième siècle, il faut en effet se rendre à l'évidence : le précieux arbre de la paix n'a toujours pas rendu ses fruits... »

Ex 4 « (...) Aujourd'hui, l'humanité est comme en sursis, l'arme nucléaire fait désormais partie de la condition humaine. Elle doit entrer dans tous les calculs, dans tous les scénarios, dans tous les schémas. La peur n'est pas ici une seconde nature de l'homme, mais bien la première... »

Ex 5 « (...) Il faut, par ailleurs, savoir évoquer le présent, sans fard. La violence investit bien des lieux, plus radicale que jamais... »

Nous remarquons à partir de ces exemples qui, pour le dire, ne forment qu'un petit échantillon des formules déontiques employées que le locuteur en use pour assigner un caractère impératif à ses expressions. Cet emploi de la déontique octroie en effet à notre locuteur le statut d'un homme politique attaché aux valeurs morales de l'obligation et du devoir qu'il tient à rappeler quant à la reconnaissance des sacrifices des Algériens combattant pour la France, durant les Deux Guerres Mondiales, ou alors, quand il est question de paix, ce qui assure au discours un aspect dynamique et le rend bon à entendre.

Il faut ajouter aussi que les formulations déontiques ont la capacité de rendre le discours plus réel et plus palpable, et par conséquent moins contestable et moins critiquable. En effet, tout ce qui touche à la réalité, touche également à l'objectivité qui est d'autant plus accentuée et illustrée par l'emploi de tournures impersonnelles dans l'expression de la déontique.

Le président A. Bouteflika a donc opté pour une stratégie discursive mettant en avant l'image d'une personnalité politique au caractère solide et qui accorde de l'importance à des sujets qui touchent principalement aux relations entre les deux pays telles que la reconnaissance des combattants algériens des Deux Guerres et la nécessité d'instaurer une paix durable dans le monde.

Grâce à l'emploi de la forme impersonnelle qui concède au locuteur la possibilité de se distancier de son énoncé. Le président A. Bouteflika a donné à son discours une valeur pragmatique qui repose sur la réalité des choses, sur les devoirs et les obligations. En utilisant, la déontique, il a pu proposer des mesures qui devaient et doivent être prises.

3- Le discours rapporté

On entend par discours rapporté, ces séquences à travers lesquelles le locuteur évoque un discours extérieur sous forme d'une citation. Le discours rapporté, on le sait, est tenu par une personne absente de la scène énonciative. Ce genre de transfert discursif va dans le même sens de celui adopté par le locuteur A. Bouteflika. Vu que le discours rapportés est produit

antérieurement, le locuteur en use instantanément dans son discours pour conforter ses positions et ses points de vue envers tel ou tel sujet.

Par exemple :

Ex 01 « La Dépêche coloniale et maritime » écrivait, à l'occasion de la parade du 14 juillet 1919 : " il faudra un certain temps pour que l'histoire des hauts faits accomplis par les troupes africaines soient connues dans ses détails". »

Ex 02 « Ce temps n'est apparemment jamais venu, en tout cas pour les troupes algériennes et, pour recourir à une expression que le Président Jacques Chirac a utilisée dans un autre contexte, "l'Histoire fut trop longtemps ingrate" »

Ex 03 « Sur l'effet toujours dévastateur de la guerre, Chateaubriand a pu écrire, amer : "Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent". Que les guerres d'hier nous servent de leçon aujourd'hui, tel est le sens que j'entends donner à cette cérémonie du souvenir à la mémoire de tous ceux qui sont tombés à Verdun. »

Ex 04 « C'est précisément le tragique épisode de la Seconde Guerre mondiale qui conduira au bannissement de la guerre par la Charte des Nations unies dont l'article 2, paragraphe 4, pose le principe d'interdiction du recours "à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de tout autre manière incompatible avec les buts des Nations unies". »

Les discours rapportés dans cette locution du président A. Bouteflika ne constituent qu'un nombre dérisoire en comparaison avec ceux qu'il a cités fidèlement en vue de teinter son discours d'une objectivité, pour la simple raison qu'il aspire à renforcer sa parole en lui procurant plus de poids, on appelle communément ce procédé, en théorie de l'argumentation, « l'argument d'autorité ».

En effet, la stratégie dont use notre locuteur consiste à employer un discours dont il n'est pas responsable pour conforter et authentifier son opinion en jouant sur une démonstration qui procure une objectivation discursive, on laisse entendre par là « ce n'est pas lui qui dit ça ». Ainsi, le locuteur se décharge de l'énoncé émis et assigne à l'auteur cité la responsabilité énonciative. Vincent et Turbide affirment unanimement que « *Les figures*

d'autorité dans ce contexte, ne sont pas nécessairement des spécialistes dans une matière, mais quiconque ayant dit quelque chose qu'il est bon rentable de le répéter»²⁵²

Autre visée illocutoire quant à l'utilisation du discours rapporté est la possibilité de faire bloc avec d'autres discours pour confirmer des arguments. Le fait de les prendre comme motif, il est vrai, est une façon de dire que ce qu'il vient d'exposer est partagé par d'autres, d'autant plus s'il s'agit de références qui ont une crédibilité et une légitimité aux yeux de l'auditoire. Ainsi, à travers les exemples analysés, le locuteur a convoqué dans son discours des personnalités et des institutions connues et fiables pour le public présent.

Dans l'exemple 01, le locuteur a cité un titre de la « Dépêche coloniale et maritime » qui est un journal créé en 1893 à Paris et considéré comme l'un des journaux les plus vendus dans les débuts du 20^{ème} siècle, ce qui témoigne de sa crédibilité à cette époque. Le locuteur A.B a fait usage de cet exemple pour appuyer le réquisitoire implicite lancé contre la politique française envers les combattants africains et plus particulièrement les combattants algériens et la non-reconnaissance de leurs sacrifices.

Dans le second exemple, le locuteur s'est servi d'une citation émise par le Président français Jacques Chirac pour soutenir ses propos concernant l'ingratitude de la France envers les milliers de ceux qui ont combattu à ses côtés. Le fait de citer un auteur pour appuyer la thèse avancée et que cet auteur soit le président actuel du pays ciblé, octroie à A.B une force et un poids considérables à ses propos.

Dans l'exemple 3, le locuteur A.B a cité Chateaubriand, l'écrivain et Homme politique français, considéré comme l'une des figures majeures de la littérature française. Il faut savoir que Chateaubriand faisait partie des agitateurs qui luttaient contre la guerre et de ce fait, le locuteur a utilisé une référence française liée à des savoirs partagés pour consolider son réquisitoire concernant les conséquences négatives de la guerre

Même constat pour l'exemple 04 où le locuteur évoque l'un des articles qui régissent la charte des Nations Unies stipulant l'interdiction de recourir à la force contre l'intégrité et la souveraineté de tel ou tel pays, quelles que soient les causes. Le locuteur a cité l'article d'une organisation qui a pour devise « garantir le droit international » pour cautionner ses propos et sensibiliser l'auditoire quant à l'urgence d'instaurer une paix durable dans le monde.

²⁵²D. Vincent D et O. Turbide cités dans Sandré Marion, « Discours rapportés et stratégies argumentatives : Royal et Sarkozy lors du débat de l'entre-deux tours », *Langage et société*, 2012/2 (n° 140), p. 71-87. DOI : 10.3917/l.s.140.0071. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2012-2-page-71.htm>

Nous inférons que le discours obtient un cachet particulier, grâce à ce procédé discursif, en vérité très prisé dans le champ de la politique, compte tenu de sa faculté à consolider la véracité de ses propos.

Il est unanimement connu que le discours rapporté offre à son énonciateur la possibilité d'interpeller son auditoire et de le maîtriser en captant en permanence son attention. Cependant, même si le discours rapporté concède au discours un aspect d'objectivité et de neutralité discursive, le fait qu'un locuteur choisisse, afin d'appuyer ses propos, une citation donnée- dans son intégralité ou partiellement -l'amène à être subjectif, d'ailleurs quand on y réfléchit, nous dit Maingueneau « (...) *le simple fait de choisir tel ou tel fragment d'un énoncé pour le rapporter constitue déjà une opération aux implications considérables* »²⁵³

4- Synthèse

Sans rancœur ni animosité mais aussi sans complaisance, le contenu du discours et les stratégies discursives qui l'ont guidé fait apparaître indubitablement une volonté de rappel d'une vérité implacable longuement dissimulée dans les profondeurs du subconscient de l'Histoire.

La solennité du ton, dont la rigueur est adoucie par l'élégance du verbe, se réfère à des arguments avérés pour faire la démonstration magistrale qu'il n'y a aucun mérite à vanter et encore moins à glorifier tout acte de guerre, même au nom d'une prétendue « noble et juste cause ». Par et pour l'aridité désertique de leur indigence, des Algériens se sont vus contraints de se mêler et de participer à des conflits dont ils ignoraient totalement les tenants et les aboutissants.

"L'Histoire fut trop longtemps ingrate" » ces propos de Chirac, que rapporte le locuteur, sous-entendent que même la bravoure démontrée sur les innombrables champs de bataille n'a pas suffi à leur attirer le statut et les éloges mérités. Les meurtrissures causées par l'indifférence ont fait plus de ravages dans leurs mémoires que les champs de bataille sur leurs corps. Ils furent même refoulés aux derniers rangs des honneurs rendus, les privant de la saveur des victoires remportées de haute lutte et au prix d'un lourd tribut de sang, même leur identité est occultée par l'inexorabilité de l'oubli et le regard détourné.

²⁵³ D. Maingueneau, *approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette, 1981, p. 97

Le choix du moment et du lieu hautement symboliques est une occasion pour donner à ce discours un écho dont la résonance se veut perceptible et significative. En effet, Face aux menaces de ceux qui font l'apologie de la violence, il adresse un réquisitoire contre les effets dévastateurs de la domination par la force et la contrainte. Le locuteur a souligné qu'aucune raison d'État, aucune autre qu'elle soit économique, culturelle ou de culte, aucune visée politique ne saurait justifier l'injustifiable recours à la force. Les menaces que font peser les avancées technologiques non pas sur nos vies mais sur notre existence toute entière doivent servir à éveiller nos consciences contre toute forme d'antagonisme. C'est un message qui ressemble à un serment adressé à tous ceux qui ont le privilège de détenir les rênes du pouvoir

Synthèse générale

L'analyse des sept discours - prononcés par les deux acteurs politiques algérien et français (respectivement Abdelaziz Bouteflika et Jacques Chirac), dans cette visite d'état effectuée par le président algérien Abdelaziz Bouteflika - nous a amené à déduire que les discours politiques qui régissent cette période ne sont nullement les mêmes. En ce sens où même si le contexte général reste identique pour tous les discours, la situation d'énonciation diffère d'un discours à l'autre, notamment du point de vue des composants de l'auditoire visé, et ce sont ces caractéristiques mêmes qui vont peser sur le contenu de chaque discours. Toutefois, la conscience des situations et la maîtrise des trois pôles de persuasion : ethos, pathos, logos ont permis à nos locuteurs politiques d'architecturer leurs stratégies discursives. En effet, et comme nous l'avons vu à travers nos analyses précédentes, le locuteur Abdelaziz Bouteflika a employé différents types de procédés langagiers, en plus des différentes marques de personnes pour se présenter dans la scène énonciative, il a en effet privilégié, dans la plupart des cas, la marque de personne « nous » qui lui a permis soit d'inclure son auditoire dans le discours soit l'exclure, à l'exception du discours prononcé devant les amis de l'Algérie où il s'est positionné de manière très explicite dans la scène énonciative, et ce, en avantageant la première personne du singulier, influencé ici par la nature de l'auditoire visé. Nombreux sont les stratégies discursives employés dans les différents allocutions telles que les raisonnements déductif comme c'est le cas pour le syllogisme, les questions rhétoriques, les formulations déontiques, etc. C'est bien cela qui a permis à nos locuteurs de construire divers types d'ethos comme l'ethos de chef, de compétence, de vertu, etc.

Par ailleurs, l'allocution du président français J. Chirac qui est un discours de bienvenue, dissimule des formes langagières implicites et explicites, en faveur de l'Algérie. Le locuteur n'a pas manqué d'exprimer son respect au peuple, et son amitié solide à son homologue algérien A. Bouteflika. Ce discours se veut alors conciliant visant l'amélioration des relations algéro-françaises vu la délicatesse qu'a connue à cette périodes des relations bilatérales. Cette allocution a trouvé un bel écho dans le discours de Bouteflika lors du toast offert par Chirac à son honneur. Paradoxalement, en dépit de son amitié pour son acolyte J. Chirac A. Bouteflika, dans les autres discours comme ceux prononcés à l'Assemblée Nationale Française et à la Mairie de Paris, s'est montré quelque peu virulent à l'égard de la France surtout sur la question de la mémoire, la position de la France lors de la crise algérienne des années 90.

CHAPITRE VII

VISITE DU PRESIDENT

FRANÇAIS J. CHIRAC EN

ALGERIE LE

02 MARS 2003

CHAPITRE VII. La visite du président français Jacques Chirac en Algérie entre le 02 et le 04 mars 2003

Le président français Jacques Chirac a effectué entre le 02 et le 04 mars 2003 une visite d'état en Algérie, une première pour un chef d'état français depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962. Reçu avec les grands honneurs, le président français Jacques Chirac a été accueilli par des centaines de milliers de personnes dans les rues d'Alger.

Deux importants discours ont été prononcés lors de ce voyage, le premier, devant les deux chambres du parlement algérien le 03 mars, le deuxième à l'université d'Oran, le lendemain du premier discours. Le président algérien Abdelaziz Bouteflika a de son côté prononcé un discours en l'honneur du président français Jacques Chirac.

Nous procéderons de la même façon adoptée lors de notre précédente analyse, nous exposerons le contexte qui régissait les relations algéro-françaises à cette période, en d'autres termes, nous focaliserons notre analyse sur l'image préalable des relations avant l'entame de cette visite pour voir précisément l'évolution des relations bilatérales entre la dernière visite qu'a effectuée le président algérien A. Bouteflika en juin 2000 et celle entamée par le président français J. Chirac en Algérie.

1- L'image préalable des relations algéro – françaises à cette période

1-1- La visite du Président algérien Abdelaziz Bouteflika en France et son impact sur le processus de rapprochement

L'ouverture de l'Algérie envers la France s'est à nouveau réaffirmée depuis la dernière visite du Président algérien A. Bouteflika en France. En effet, l'Algérie est devenue un membre observateur prenant le statut d'invité dans l'organisation internationale de la francophonie, à travers un sommet tenu à Beyrouth en 2002, un geste symbolique synonyme d'une ouverture concrète vers la France²⁵⁴.

D'autant plus que le président A. Bouteflika avait déjà affirmé, durant son discours à l'Assemblée Nationale française, sa passion pour la langue française, considérée comme un

²⁵⁴ AGGAR, Salim, *L'Algérie refuse d'adhérer à la francophonie, mais participe aux assises de l'OIF depuis 2002*. <http://dia-algerie.com/lalgerie-refuse-dadherer-a-francophonie-participe-aux-assises-de-loif-2002/>

butin de guerre, et un outil de modernité dont on doit se servir pour aller en avant, notamment par une jeunesse algérienne, aspirant à une ouverture sur le monde. Dès lors, l'Algérie est devenue un acteur capital sur la scène internationale, et un fervent défenseur des idéaux de l'ONU²⁵⁵, particulièrement après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, une occasion pour elle de rappeler au monde entier que le terrorisme n'est pas un fléau spécifique à l'Algérie, mais un fléau susceptible d'atteindre n'importe quel pays au monde, même celui considéré comme la plus grande puissance au monde. C'est à travers ces attentats qu'une reconnaissance de l'opinion internationale était dédiée à l'Algérie, la plaçant aux rangs des pays experts dans la lutte contre le terrorisme, la preuve elle est devenue l'un des alliés les plus importants et le plus crédible des États-Unis en matière de lutte contre le terrorisme. D'ailleurs, en adressant un message de félicitation au président algérien A. Bouteflika à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, le président américain G. W. Bush avait écrit le 03 juillet 2002 que « *L'Amérique continue à compter sur l'Algérie en sa qualité de partenaire dans la lutte contre le terrorisme ainsi que dans la tâche cruciale de répandre la démocratie et de promouvoir la prospérité dans le monde.* »²⁵⁶

1-2- La visite de Jacques Chirac en Algérie suite aux inondations qui ont frappé la capitale Alger

Le 01 décembre 2001, le Président français Jacques Chirac a entamé une visite surprise en Algérie, suite aux fortes inondations qui ont frappé la capitale algérienne et son quartier historique de Bâb-El-Oued, un geste symbolique de la part de Chirac pour marquer sa compassion et son rapprochement envers le peuple algérien²⁵⁷.

1-3- L'année culturelle de l'Algérie en France

L'année 2002 est l'année de l'apaisement par excellence. En effet, depuis le mois de novembre la France célèbre « l'année culturelle de l'Algérie en France », un événement tellement grand et tellement symbolique dans le processus de rapprochement que le ministre des affaires étrangères Dominique de Villepin déclare dans le discours d'ouverture de la cérémonie que

²⁵⁵ L'Organisation des Nations unies.

²⁵⁶ ADDI, Lahouari et GEZE Françoise, *L'Algérie nouveau modèle d'état « démocratique » tortionnaire*, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/17/l-algerie-nouveau-modele-d-etat-democratique-tortionnaire_1481688_3212.html

²⁵⁷ JEUDI, Bruno, *Chirac en campagne à Bâb el-Oued*, <http://www.leparisien.fr/politique/chirac-en-campagne-a-bab-el-oued-02-12-2001-2002628335.php>

« C'est à nous Français et Algériens, de savoir maintenant reprendre l'histoire en marche. A nous de montrer notre capacité à convertir le passé en une force de partage, de mouvement, de dynamisme. A nous de nous tourner main dans la main vers l'avenir et de la construire ensemble [...] je voudrais dire ici mon admiration et mon enthousiasme pour ce défi hautement symbolique que représente l'année de l'Algérie en France [...] je voudrais dire ma joie de constater que ce sont notamment la culture et les arts qui nous permettent de sortir d'un temps de silence et de méfiance, se plaçant ainsi à l'avant-garde des relations franco-algériennes »²⁵⁸

A travers cette initiative française, la France recherchait à satisfaire deux objectifs imminents pour le processus de coopération, le premier était d'améliorer l'image d'une Algérie encore épuisée des effets de sa guerre civile, le second était de soigner l'image de la France par rapport à l'instance politique et l'instance citoyenne algérienne, surtout qu'on l'accusait toujours d'avoir été une partie prenante dans la crise algérienne²⁵⁹.

1-4- La position de la France vis-à-vis de la crise irakienne et son impact sur le processus de rapprochement

Autre fait saillant qui a symbolisé ce rapprochement entre les deux nations, c'est la position de la France face à une éventuelle attaque en Irak par les États-Unis, une position marquée par un refus catégorique de cette éventuelle guerre²⁶⁰, un comportement qui a suscité beaucoup d'émotion chez les pays arabes et plus précisément en Algérie, les médias des deux pays parlent d'un geste héroïque de la part de Jacques Chirac. Cet événement d'ordre identitaire a baissé beaucoup du point de vue de l'altérité, et a permis de donner un nouvel élan dans le processus de rapprochement entre les deux pays.

²⁵⁸ Revue de l'année de l'Algérie, Une année de l'Algérie en France, 2002/2003 http://al-djazair.com/articles/Une_Anee_de_l_Algerie_en_France_4.pdf

²⁵⁹ Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

²⁶⁰ JALABERT, Pascal, *La France ira jusqu'au bout de son non à la guerre* <https://www.ladepêche.fr/article/2003/03/11/297465-france-ira-jusqu-bout-non-guerre.html>

Le discours de président Algérien Abdelaziz Bouteflika en l'honneur du président français Jacques Chirac

C'est un discours prononcé par le président algérien Abdelaziz Bouteflika lors du dîner officiel offert en l'honneur du président français J. Chirac le soir du 02 mars 2003.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Voici un tableau qui récapitule les pronoms personnels employés dans ce discours par le locuteur A.B

Pronom personnel	total
Je	14 occurrences
Nous	76 occurrences
vous	26 occurrences
On	01 occurrence

Nous apercevons à partir de ce tableau que la marque de personne la plus privilégiée est la première personne du pluriel. Nous devons voir maintenant à quelle instance discursive se réfère-t-elle. Nous rappelons que la prise en charge du cotexte et du contexte de chaque discours est de mise afin d'asseoir l'interprétation sur des bases solides. Toute ambiguïté est alors évitée de cette manière. Nous avons alors constaté que la plupart des « nous » ont, dans ce contexte, une valeur exclusive, il englobe un [je + il'(s)], d'ailleurs, 54 des 76 occurrences du « nous » employées ont pris cette valeur. Pour illustrer ce constat, nous proposons quelques extraits montrant que le « nous » employé est bel et bien un « nous exclusif » :

Ex 1 « (...) Le fléau du terrorisme est malheureusement trop bien connu chez nous, puisque nous en supportons les effets les plus dramatiques depuis plus de douze ans. »

Ex 2 « (...) Mais les conséquences les plus durables et les plus impardonnables sont celles entraînées par ce déchaînement de violence dans notre tissu social, dans le comportement de notre jeunesse et dans l'édification de notre Etat, que nous voulons un Etat de droit, fondé sur la démocratie et le respect des droits de l'homme. »

Ex 3 « (...) Dieu merci, cette situation a changé depuis que le phénomène du terrorisme a frappé de bien plus puissants que nous et depuis que nous avons enregistré des progrès sensibles dans notre combat, réduisant ainsi les manifestations du terrorisme dans leur ampleur et dans leur aire géographique. La politique de concorde nationale que nous avons, d'un autre côté, mise en application, a contribué à ramener le calme dans les esprits et dans les cœurs comme elle a permis la reprise d'une vie sociale normale et la relance de notre économie sur des bases libérales. »

Ex 4 « (...) Depuis les attentats qui ont frappé l'Amérique en septembre 2001, la lutte contre le terrorisme est devenue une affaire mondiale prise en charge par les institutions internationales. Nous ne pouvons évidemment que nous en réjouir, à condition que cette action s'engage à partir d'une définition précise du terrorisme. Nous n'accepterons pas que soit qualifiée de terrorisme une lutte de libération ou de revendication de droits légitimes. »

À travers ces exemples, nous affirmons que le « nous » est exclusif renvoyant à l'Algérie et par conséquent considéré comme un « nous algérien ». Le locuteur expose des événements qui ont frappé son pays en raison d'un terrorisme semant le doute et la frustration au sein de la société algérienne pour ensuite louer la politique de la concorde civile qu'il a lui-même mise en place, ce qui a contribué à restaurer calme et paix, en mettant fin au fléau qu'est le terrorisme. Le locuteur s'est également félicité de voir la lutte contre le terrorisme prendre une dimension internationale, suite aux attentats du 11 septembre 2001 qui ont frappé des puissances mondiales. Il met l'accent sur la nécessité de se garder de faire l'amalgame entre le terrorisme et les mouvements libéraux, faisant certainement allusion au combat mené par les Palestiniens contre l'occupation israélienne. Autres instances de ce « nous » ont été employées dans ce discours tels que le « nous » maghrébin, africain ou encore musulman.

2- Des expressions émotionnelles à l'égard du Président français Chirac

Le locuteur A.B s'est adressé à son homologue français de manière très amicale, leur amitié remonte aux années 70²⁶¹. Il est à signaler que le Président algérien a été lui aussi accueilli chaleureusement par le Président français J.C lors de la visite qu'il a effectuée au mois de juin de l'année 2000. Voici un exemple :

Ex1 « (...) J'espère que vous ne m'en voudrez pas si je m'adresse à vous de manière un peu plus personnelle en saluant en vous l'ami que j'ai appris à connaître et apprécier au cours de nos rencontres et de nos discussions... »

Tous ces éléments témoignent de la relation particulière qu'entretiennent ces deux personnalités politiques.

Par ailleurs, dès le début de son discours le locuteur A.B salue son homologue français J.C en guise de bienvenue et en sa qualité d'hôte :

Ex 2 « (...) En vous recevant aujourd'hui, Monsieur le Président, je voudrais d'abord saluer en vous le représentant du peuple français... »

En plus d'être un ami personnel du président A. Bouteflika, il est aussi l'ami de tout un pays :

Ex 3 « (...) l'ami de l'Algérie, attentif à nos besoins et à nos aspirations, l'ami de l'Afrique dont vous partagez avec foi et enthousiasme les espoirs portés par le NEPAD... »

Dans cet extrait, le locuteur A.B interpelle son invité de manière très particulière en s'adressant à lui directement, en tant que personne et non en sa qualité de chef d'état français. La stratégie étant d'instaurer un climat d'amitié et de convivialité dans la scène énonciative en jouant sur l'argument du pathos qui consiste à procurer de l'émotivité discursive.

Ex 4 « (...) Les habitants de Bâb El Oued ne sont pas près d'oublier votre geste lorsque vous leur avez rendu visite après les terribles inondations qui avaient coûté la vie à tant des leurs et détruit une grande partie de leur quartier. Votre présence à leur côté, dans ces moments difficiles, a contribué à relever leur moral en leur marquant par votre geste, votre solidarité et celle du peuple français... »

²⁶¹ A. Bouteflika était alors ministre des affaires étrangères et J. Chirac secrétaire d'état.

Le locuteur remercie au nom du peuple algérien le président français pour la visite qu'il a effectuée à Alger en novembre 2001 suite aux inondations qui ont frappé la capitale et plus précisément le quartier mythique Bâb El Oued. Par cette expression, le locuteur témoigne sa gratitude et celle du peuple algérien à l'égard du Président français :

Ex 5 « (...) Je voudrais enfin associer à ces souhaits de bienvenue sur la terre algérienne, Madame Chirac, qui nous a fait l'honneur et le plaisir d'accepter notre hospitalité et de se joindre à ces retrouvailles que les règles du protocole voudraient contenir dans un cadre de courtoisie étudiée, mais que la spontanéité et l'exubérance algériennes transforment en une manifestation de joie et de bonheur. »

Au même titre des précédents exemples, le locuteur A.B salue la première Dame de France pour le déplacement qu'elle a bien voulu faire au côté de son époux en Algérie.

Ex 6 « (...) Je dois vous dire, en tout cas, que nous apprécions l'attitude ferme et pleine de sagesse de la France qui agit dans ce sens pour éviter un nouveau déchaînement de violence dans une région déjà suffisamment meurtrie. »

Ici le locuteur loue l'attitude de la France vis-à-vis de la guerre en Irak. En effet, le 14 février 2003, alors que la guerre était au cœur des discussions au sein du conseil de sécurité de l'ONU, le ministre des affaires étrangères à cette période Français Dominique De Villepin confirmait lors de son intervention, le refus catégorique de la France à toute intervention en Irak.

3- Tentative de projection de différents types d'éthos

Le locuteur A.B a tenté de projeter différents types d'éthos collectifs en se présentant comme le porte-parole des Maghrébins, des Africains ou encore des Palestiniens. Il ne faut passer sous silence que le discours politique à caractère diplomatique a tendance à prendre une dimension internationale sur les messages qu'il veut envoyer et c'est pour cette raison que le locuteur A.B voulait construire une image de groupe. Les membres de ce groupe peuvent ainsi s'identifier en se positionnant au regard des autres groupes.

3-1- Ethos africain

Par ce discours, le locuteur A.B a tenté de construire un ethos collectif africain en se positionnant comme celui qui parle au nom du peuple africain, comme nous allons voir dans cet extrait :

« (...) Vous avez toujours témoigné personnellement un intérêt particulier pour cette initiative africaine, que vous avez défendue avec beaucoup de conviction et de sincérité notamment lors des réunions du G8. Les pays africains apprécient cette attitude et, comme ils viennent de le montrer à la conférence de Paris, ils sont reconnaissants à la France de cet intérêt renouvelé qui les encourage dans leur entreprise. »

Le locuteur A.B parle au nom des pays africains et construit un *ethos collectif africain* dont l'Algérie fait partie. Ce constat est renforcé par la phrase « les pays africains apprécient cette attitude... » On note ici qu'à cette date l'Algérie aux côtés de l'Egypte, l'Afrique du sud, le Nigeria et le Sénégal, faisait partie des cinq parrains du NEPAD (New Partner ship for Africa's Development),²⁶² un mécanisme destiné spécialement à sortir l'Afrique de la pauvreté et lui donner la possibilité de se développer. En effet, le NEPAD a été appuyé par le G8, un groupe qui englobe les grandes puissances industrielles en plus des instances financières mondiales telles que le FMI et la Banque Mondiale. L'Union Européenne avec les Etats-Unis et le Japon étaient les principaux bailleurs de fonds de ce processus. Ce sont ces éléments qui ont amené le locuteur A.B à prendre la parole au nom des Africains pour exprimer leur reconnaissance envers le rôle que joue la France pour le bon fonctionnement de ce processus.

3-2- Ethos maghrébin

Aussi, et par ce discours, le locuteur A.B élabore un ethos collectif maghrébin en donnant sa vision des choses par rapport à l'Union Maghrébine longuement critiquée par les Français et allant même jusqu'à accuser l'Algérie d'être le premier responsable de l'échec que connaît cette union.

« (...) D'un autre côté, le Maghreb arabe, qui connaît une gestation lente et difficile, est, néanmoins, en train de se constituer et de prendre corps progressivement, en essayant de contourner les obstacles qui en ont entravé la

²⁶²Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

marche jusqu'à présent. L'Algérie considère la formation de cet ensemble comme une nécessité vitale pour tous les pays du Maghreb et, du fait même qu'elle en assure actuellement la présidence, elle tient à faire avancer les choses, en multipliant les rencontres entre responsables à différents niveaux, et en élargissant les sphères de compréhension et de coopération intermaghrébine. Nous regardons, donc, l'avenir avec un espoir fondé, à la fois, sur une communauté de destin et sur des aspirations communes. »

Le locuteur A.B construit un ethos collectif maghrébin dans la mesure où c'est l'Algérie qui présidait l'Union à cette période. Il affiche effectivement deux images à savoir, l'image d'un chef qui veut prendre l'initiative de relancer cette union longtemps coincée dans des discordes non fondées, et aussi l'image d'une union maghrébine prête à laisser ses désaccords derrière elle pour se refonder sur de bonnes bases solides.

En outre, le locuteur A.B répond de nouveau aux diverses critiques accusant l'Algérie d'être le principal responsable de l'échec que connaît cette union.

3-3- Ethos de porte-parole des Palestiniens

Le locuteur A.B a interpellé son homologue français J.C sur la question palestinienne en réaffirmant, comme il est de coutume pour la diplomatie algérienne, le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne, en soulignant, par là même, la situation lamentable des droits de l'Homme dans ces territoires :

« (...) La violence qui secoue en permanence cette région du monde trouve certainement son origine dans cette situation de déni perpétuel au peuple palestinien de ses droits légitimes et reconnus par la communauté internationale et par le défi permanent d'Israël à toutes les résolutions du Conseil de sécurité. Au problème de la satisfaction des revendications palestiniennes, s'ajoute donc celui de la crédibilité des instances internationales, et en particulier du Conseil de sécurité dont l'autorité ne peut longtemps survivre à une application maintenant flagrante de la pratique du deux poids deux mesures dans l'exercice de ses responsabilités »

Dans cet extrait le locuteur A.B se présente en tant que porte-parole de la cause palestinienne en faisant allusion aux divers événements qui ont secoué cette région et plus particulièrement depuis le début de la seconde *Intifada* le 28 septembre 2000. Ce n'est pas une coïncidence si le locuteur évoque la Palestine, on doit donc signaler un fait contextuel

important, il s'agit des 14 Palestiniens qui ont trouvé la mort suite à un raid israélien à Gaza, soit douze jours avant la prononciation de ce discours.

Il a ainsi critiqué le piétinement d'Israël des principes universels du droit international et son déni des droits Palestiniens.

4- Un dialogisme en guise de mise en garde

Le locuteur A. B a adressé lors de ce discours une mise en garde à l'encontre des discours islamophobes, pour ensuite dresser un réquisitoire contre le terrorisme comme nous allons découvrir à partir de cet extrait :

« (...) De même, je ne saurais trop mettre en garde contre les tentatives criminelles d'associer l'Islam au terrorisme, un terrorisme qui se réclame abusivement d'une religion dont il travestit les enseignements et dont il pervertit les principes. La lutte contre le terrorisme ne doit en aucune façon perturber la cohabitation et le dialogue des religions, dans un contexte de compréhension et de respect mutuel... »

Le locuteur met en garde et critique le discours de ceux qui salissent l'image de l'Islam en l'associant au terrorisme. En effet, nombreux étaient les politiciens et les intellectuelles français qui ont à cette époque émis des déclarations islamophobes suite aux attentats du 11 septembre 2001. À titre d'exemple, en cette période-là et lors d'une interview au magazine *lire* à l'occasion de la sortie de son nouveau roman intitulé « plateforme » l'écrivain français Michel Houellebecq avait déclaré que l'Islam est

« La religion la plus con, c'est quand même l'islam. Quand on lit le Coran, on est effondré... effondré ! [...] L'islam est une religion dangereuse, et ce depuis son apparition. Heureusement, il est condamné. D'une part, parce que Dieu n'existe pas, et que même si on est con, on finit par s'en rendre compte. À long terme, la vérité triomphe. D'autre part, l'islam est miné de l'intérieur par le capitalisme. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est qu'il triomphe rapidement. Le matérialisme est un moindre mal. Ses valeurs sont méprisables, mais quand même moins destructrices, moins cruelles que celles de l'islam.»²⁶³

Cette déclaration a provoqué une vive polémique au sein de la société française et en particulier chez les français de conviction musulmane qui ont accusé la classe politique française d'être complice avec ce genre de déclarations islamophobes contraires aux

²⁶³ Les cinq déclarations les plus islamophobes lues ou entendues dans les médias, RT France, 06 janvier 2016 <https://francais.rt.com/france/13381-cinq-declarations-plus-islamophobes-lues-entendues-m%C3%A9dias>

principes de la république. Nous pensons donc que c'est ce genre d'événement qui a poussé le locuteur A.B à adresser une mise en garde à l'égard de ces actes islamophobes et une remise en cause de l'attitude de l'état français qui s'est montré laxiste et n'a pas condamné ces agissements.

5- Synthèse

Une première lecture de ce discours révèle une visée émotive, c'est-à-dire, notre locuteur A. Bouteflika adopte une stratégie qui se sert d'éléments discursifs lui permettant de témoigner et exprimer à titre personnel et collectif (au nom de l'Algérie) une hospitalité, caractéristique inhérente au peuple algérien. Ce discours se veut rassembleur, du fait que notre locuteur a forgé tout au long du discours différents types d'éthos collectifs, il parle non seulement au nom des Algériens mais également au nom des Maghrébins, Africains, Palestiniens.

Bien qu'il paraisse, au premier abord, un discours de bienvenue, il sert de tremplin pour induire le discours polémique légué sciemment à la fin, de manière subtile, sans perdre de vue le principe de cette visite qui s'inscrit pleinement dans la promotion des relations diplomatiques et politiques bilatérales, surtout que la visite effectuée par Bouteflika en France en 2000, soit trois presque, a permis un développement positif, c'est-à-dire, durant cet intervalle temporel, les changements et développements se sont fait sentir.

Le discours du Président français Jacques Chirac devant le parlement Algérien

C'est un discours prononcé devant les parlementaires algériens au palais des nations. Sur le seuil de la porte de ce palais situé en face de la baie d'Alger, vingt cavaliers de la garde républicaine algérienne constituent une haie d'honneur pour l'arrivée de Jacques Chirac et d'Abdelaziz Bouteflika.²⁶⁴

Analyse des données :

1- Les marques de personne

De toute évidence, le fait de mentionner soi-même dans et à travers le discours se réalise par l'emploi des pronoms personnels, et plus particulièrement la première personne du singulier « je » qui permet au locuteur de se mettre en scène mais aussi via la première personne du pluriel « nous » qui octroie au locuteur la possibilité de fondre à l'intérieur d'elle. Quant au « vous » il est employé pour indiquer son interlocuteur.

Nous proposons un tableau qui résume l'emploi des pronoms personnels dans ce discours :

Marque de personne	nombre
Je	39 occurrences
Nous	143 occurrences
Vous	47 occurrences
On	00 occurrence

La première constatation quant à cette répartition des marques de personne nous conduit à penser que le pronom personnel « nous » est la marque la plus employée dans ce discours. Il reste à savoir maintenant à quelle instance discursive il fait référence, du fait que, la prise en

²⁶⁴ JEUDI, Bruno, *La « paix des braves » de Chirac*, <http://www.leparisien.fr/politique/la-paix-des-braves-de-chirac-04-03-2003-2003871897.php>

compte du cotexte et du contexte discursif est indispensable pour révéler à qui renvoie ce « nous ».

Procédant comme tel, nous avons déduit que la plupart des « nous » utilisés dans ce discours ont une valeur « inclusive », c'est-à-dire, un « nous » qui aspire vers une relation en duo et qui permet de concevoir le locuteur J. Chirac et l'ensemble de l'auditoire dans un processus énonciatif commun.

1-1- La primauté du « nous inclusif »

En effet, 110 des 143 occurrences employées dans ce discours acquièrent une valeur inclusive. Nous proposons maintenant des exemples tirés de ce discours afin de bien montrer la particularité de cet emploi :

Ex 1 « (...) Nous vivons aujourd'hui, je crois, un moment d'Histoire, puisque c'est la première visite d'État d'un Président français en Algérie depuis l'Indépendance. »

Ex2 « (...) Pendant des siècles, la Méditerranée nous a séparés autant qu'elle nous a rassemblés »

Ex 3 « (...) La révolution industrielle a donné à l'Europe de nouveaux moyens d'expansion. Nous connaissons la suite. Elle est écrite dans les archives et les livres. Elle est gravée dans les mémoires et dans les cœurs. Ce fut le temps de la conquête de 1830»

Ex 4 « (...) Ce passé, complexe, encore douloureux, nous ne devons ni l'oublier ni le renier »

Ex 5 « (...) Nous avons multiplié visites officielles et rencontres informelles. Nous avons renforcé nos échanges. »

Ex 6 « (...) Le terrorisme international, vous le savez mieux que beaucoup d'autres, nous y faisons face avec des incertitudes, des difficultés, des défis. Et nos meilleurs atouts, ce sont l'union et la solidarité. »

D'après ces extraits, il semble que le « nous » employé ici à une valeur inclusive. L'objectif du locuteur J.C. est avant tout de faire impliquer l'auditoire dans le discours de telle sorte à créer un espace commun qui facilitera par la suite le processus d'adhésion. Il lui offre la possibilité d'animer son discours avec force et vivacité.

1-2- L'apologie à travers le « je »

La première personne du singulier est employée au nombre de 39 occurrences dans ce discours, mais ce qui attire l'attention, est que le locuteur J.C l'a utilisé maintes fois pour rendre hommage ou encore saluer différentes classes du peuple algérien. Nous pensons qu'il a procédé de cette façon pour dessiner une image de sa personne, l'image d'un chef d'État français qui respecte le peuple algérien qui l'estime mais surtout l'honore.

Lisons ces extraits :

Ex 1 « (...) C'est pourquoi je souhaite ici rendre solennellement hommage à tous ces enfants d'Algérie qui, en 1914-1918, en 1939-1945, ont participé, en sacrifiant leur vie, à la défense et à la victoire finale de la France, de ses alliés et du monde libre. Je pense à la glorieuse armée d'Afrique, aux héros de la campagne d'Italie de 1943-1944. La France sait ce qu'elle leur doit. Elle ne l'oublie pas. Vous avez touché bien des cœurs, Monsieur le Président de la République, en allant, en juin 2000, parcourir les cimetières de Verdun et rendre hommage à ces jeunes combattants d'Algérie et de France, tombés côte à côte au champ d'honneur »

Dans cet extrait Jacques Chirac fait l'apologie et glorifie les milliers d'Algériens qui ont combattu aux côtés des Français durant les deux Guerres Mondiales en mettant l'accent sur leurs sacrifices et leur courage, il déclenche ainsi une image préalable et répond explicitement au réquisitoire élaboré par le président algérien Abdelaziz Bouteflika dans son discours au mémorial de Verdun où il a critiqué explicitement et implicitement la France de n'avoir pas reconnu les sacrifices des soldats africains et plus précisément des soldats algériens pour la France. Le locuteur J.C a employé la phrase suivante : « *La France sait ce qu'elle leur doit. Elle ne l'oublie pas.* » Pour répondre directement à l'un des extraits émis par A.B au Verdun, le voici :

« (...) Il m'est paru hautement symbolique d'effectuer ce "voyage au bout de la nuit" par devoir de mémoire. En ces temps de fin siècle où l'appel au culte du souvenir s'est fait plus pressant entre les hommes partout dans le monde, il fallait en effet faire justice de l'oubli qui ensevelit le sacrifice suprême d'Algériens présents dans tous les combats aux côtés de Français et tombés pour la liberté et les intérêts de la France. »

Le but du locuteur J.C est de réparer et d'apaiser les tensions relatives à cette question qui a énormément contrarié les relations algéro-française

Ex 2 « (...) Ce sont des millions de personnes. Première, deuxième, troisième générations de rapatriés ; première, deuxième, troisième générations d'immigrés. Et je saisis cette occasion pour saluer la communauté algérienne en France qui a fait souche dans mon pays qui plonge aussi ses racines dans le vôtre et qui jette le pont le plus solide entre nos deux rives. »

Il a fait aussi l'apologie de la communauté algérienne vivant en France, en la qualifiant de pont qui relie les deux nations. C'est aussi un message indirect adressé au président algérien A.B qui avait à son tour vanté plusieurs fois les mérites qui reviennent à la communauté algérienne pour le développement que connaît la France d'aujourd'hui et ce à travers les différents discours prononcés lors de sa visite en France en 2000. Voici un exemple

« (...) Je voudrais simplement dire qu'en dehors des périodes exceptionnelles comme celles que nous venons de traverser, l'échange migratoire entre l'Algérie et la France est régulé non seulement par nos accords, mais également par les besoins du développement économique français. Nous considérons, de notre côté, que le sédiment de population qui s'est formé chez vous après tant d'années, et qui résulte soit d'ouvriers qui sont venus offrir leurs bras et leur labour... »

Un autre exemple illustre le discours apologique du locuteur J. C

Ex 3 « (...) Je veux saluer les musulmans d'Algérie, mais aussi bien sûr, les musulmans de France. Ils savent que la France tient au respect des consciences et à la sérénité des lieux de culte... »

Le locuteur J.C fait l'apologie des musulmans, plus particulièrement, les musulmans de France, le but de cette stratégie discursive est de donner une image tolérante de la France et essayer de gommer certains stéréotypes synonymes de racisme et de haine envers la communauté musulmane vivant en France.

Ex 4 « (...) Laissez-moi vous saluer, au nom de la France et des Français, laissez-moi saluer le courage et la dignité des Algériennes et des Algériens »

Au même titre, le locuteur J.C loue, dans cet extrait le courage et la dignité du peuple algérien, faisant allusion à la terrible épreuve qu'il a enduré pendant décennie noire.

Ex 5 « (...) Et je tiens à rendre un particulier hommage au rôle essentiel joué par le Président Bouteflika dans l'élaboration du NEPAD »

Le locuteur J.C loue ici la personne d'Abdelaziz Bouteflika en sa qualité de chef d'État qui a su apporter ses connaissances et son savoir-faire au service de l'élaboration du NEPAD. Le locuteur J.C a su susciter au sein de l'auditoire des émotions intenses lorsqu'il dévoile la valeur qu'il a aux yeux de celui qui représente la France.

L'orateur nous dit Amossy « (...) travaille à élaborer une image de l'auditoire dans laquelle celui-ci voudra se reconnaître. Il tente d'infléchir des opinions et des conduites en lui tendant un miroir dans lequel il prendra plaisir à se contempler »²⁶⁵

Aussi, en adoptant toujours cette même stratégie discursive, le locuteur J.C aspire à acquérir la sympathie des parlementaires algériens qui institutionnellement sont les représentants attirés du peuple algérien, et ce, en quête de leur bienveillance. Par le recours au pronom personnel « je » dans l'élaboration de ces expressions émotionnelles, le locuteur assume la responsabilité de ses énoncés, il met en avant son image de chef d'État mandaté à parler au nom du peuple français.

2- Les énoncés à l'impératif

Outre cette stratégie, le locuteur recourt aux énoncés impératifs. En effet, le locuteur a employé 13 fois le mode impératif. Il est à noter que l'utilisation de l'impératif dans le discours politique procure des émotions au sein de l'auditoire et n'a pas de fins argumentatives. Lisons ces extraits :

Ex 1 « (...) Laissons nos souvenirs parachever la nôtre... »

Ex 2 « (...) D'un côté comme de l'autre, sachons regarder ce passé en face... »

Ex 3 « (...) Accueillons ensemble les mémoires... »

Ex 4 « (...) Respectons toutes les victimes de la guerre d'Algérie... »

Ex 5 « (...) Privilégions ce qui nous unit, par le cœur et par la raison... »

Ex 6 « (...) Sachons accomplir les gestes politiques à la mesure de ce que nous sommes l'un pour l'autre... »

²⁶⁵ R Amossy, *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan, 2000, P. 25

Ex 7 « (...) Tissons un vaste réseau de solidarités entre collectivités locales et associations algériennes et françaises... »

Ex 8 « (...) Favorisons le dialogue entre nos jeunesses... »

Ex 9 « (...) Encourageons les échanges entre nos universités, l'accueil des jeunes dans nos entreprises, dans nos centres de recherche mutuelle... »

Ex 10 « (...) Aiguisons l'intérêt de nos familles, de nos enfants pour la culture de l'autre... »

On s'aperçoit que l'impératif employé ici offre l'opportunité au locuteur J.C d'exprimer un souhait qui revêt l'aspect d'une suggestion destinée à l'auditoire et est soutenu par une activité mnémorique partagée. L'une des caractéristiques de l'impératif est que l'absence de marques de personne dans les énoncés accentue le processus d'interaction entre le locuteur et son auditoire. L'impératif de par son intonation hypnotise en quelque sorte le récepteur et le pousse à agir, et par conséquent, à adhérer aux propos du locuteur.

À l'appui du contenu de ces énoncés, on peut penser que le locuteur J.C visait la sensibilisation des parlementaires algériens sur les aubaines qu'offre un partenariat algéro-français, si les deux pays partagent la même vision et perspective d'avenir. L'originalité des énoncés impératifs est qu'ils prennent la forme d'une nécessité absolue, difficilement contestable, et perçues par conséquent, comme une vérité générale. Ce qui va systématiquement accélérer le processus de persuasion.

3- Le raisonnement syllogistique

Un raisonnement syllogistique s'est réalisé dans l'extrait qu'on va voir :

« Et quelle émotion pour moi de voir aujourd'hui les parlementaires algériens m'accueillir au Palais des Nations, à quelques kilomètres de cette baie de Sidi Fredj où, il y a 173 ans, a commencé la présence française. Quelle preuve de notre volonté d'assumer ensemble notre passé commun ! »

Si. Chirac —————> Palais des Nations

Or. Le Palais des Nations —————> Sidi Fredj

Donc. Chirac —————> Sidi Fredj

À travers ce raisonnement syllogistique, l'auditoire pensera l'Histoire hors des passions et des ferveurs comme une structure logico-sémantique qu'il faut saisir comme telle. C'est là, une manière de pousser le discours à se dévêtir de tous les codes d'une sémiotique des passions.

4- Une double négation

Le locuteur a employé dans l'un de ces extraits une double négation comme nous allons voir à partir de cet extrait :

« (...) Ce passé, complexe, encore douloureux, nous ne devons ni l'oublier ni le renier. Marcel Proust écrivait : "Certains souvenirs sont comme des amis communs, ils savent faire des réconciliations" »

Dans le discours, ci-dessus, la double négation (*ni-ni*) s'annule au profit d'une affirmation, celle de « *l'oublier et le renier* », la périphrase littéraire de Proust montre bel et bien une éloquence rhétorique qui puise toute sa force dans le pathos et dans la beauté des mots, une manière de liquéfier les douleurs, les amoindrir et les faire disparaître. L'histoire de l'Homme nous apprend que de telles propositions sont utopistes et loin d'un contexte fondé sur la reconnaissance et le pardon. Autre masque du discours généré cette fois-ci par une rhétorique philosophique et littéraire dont la beauté tente de masquer la douleur du passé.

5- Le procédé synonymique

Un rapport synonymique s'est réalisé dans l'un des extraits de ce discours comme nous allons le démontrer à partir de cet extrait :

« Ces liens sont également ceux de l'Islam, la deuxième religion en France. Et je voudrais dire combien nous partageons votre vision d'un Islam tolérant, ouvert aux autres religions, attentif aux Églises chrétiennes d'Algérie, avec lesquelles vous avez su préserver des liens de confiance, de respect et d'amitié »

L'islam —————> tolérance sous réserve

Le christianisme —————> religion de tolérance sans réserve

Donc on ôte *la réserve* si vous respectez les Églises qui ont un rapport métonymique avec le christianisme.

6- Registre historique évaluatif envers la colonisation, pourquoi ?

Le locuteur J. C a, à maintes reprises, exposé son évaluation historique par rapport à l'histoire coloniale de son pays, en voici des exemples :

Ex 1 « (...) Ce fut le temps de la conquête de 1830, de l'épopée de l'Émir Abdelkader, de la colonisation de peuplement, des révoltes et des répressions, des rendez-vous manqués, des dialogues avortés, des incompréhensions réciproques... »

Ex 2 « (...) Puis ce fut la tragédie de cette guerre qui, longtemps, ne voulut pas dire son nom. Elle fut meurtrière, parfois inexpiable. Avec son cortège de destructions, de souffrances. Avec ses innombrables victimes, ses familles déchirées, ses destins et ses rêves brisés. Avec l'exode douloureux d'une communauté de plus d'un million de personnes... »

Ici, ce registre évaluatif qui pourrait se confondre avec une péjoration de la colonisation n'en est rien, il montre tout simplement la capacité du locuteur J. Chirac à faire croire que l'Histoire de la colonisation a été assumée du côté français. Cependant, aucun mot de pardon et de reconnaissance explicite, ni implicite, n'a été formulé ou énoncé. A la place, nous assistons à une mise en équivalence du rapport entre colonisé et colonisant de telle manière à partager les responsabilités et les charges historiques dans une guerre qui a duré plus d'un siècle.

Cette communication contre la déformation de l'Histoire est la véritable entreprise discursive de la France envers l'Histoire coloniale et ses responsabilités diverses : crime contre l'humanité, génocide de population civile, affaiblissement économique, destruction de son patrimoine culturel, en plus de toutes les exactions liées aux accords d'Évian (encore méconnue...), une hégémonie qui perdure après 1962 et qui semble vouloir perdurer. La communication politique et le regard porté sur l'Histoire est analogue à celui des nouvelles

formes du colonialisme moderne, au lieu de reconnaître ses torts, il est préférable de mettre la victime au même plan que son bourreau.

7- Le verbe modal « devoir »

Le verbe modal «devoir» fait l'exception dans ce discours avec l'emploi de 24 occurrences. Il est à noter que le modal «devoir» est une marque linguistique et polysémique. Charaudeau note que « Une même marque peut recouvrir différents sens, selon les particularités du contexte dans lequel elle se trouve »²⁶⁶. Il met en avant cinq valeurs concernant le modal «devoir» comme le montre ce tableau :

valeur	exemple
« Obligation personnelle »	« Je dois l'aider, sinon il n'y arrivera pas tout seul »
« Obligation externe »	« Je dois partir à 5 heures, pour ne pas être en retard »
« Supposition »	« Vu sa taille, il doit avoir sept ans »
« Discours rapporté de manière indirecte »	« D'après ce qu'il m'a dit, il doit partir à 5 heures »
« Suggestion »	« Tu devrais, dans une telle situation, être plus modeste »

Le premier exemple prend une valeur d'obligation personnelle, nous constatons que le sujet parlant prend la responsabilité de son acte et assume ses propos, c'est pour cette raison que le modal «devoir» atteste ici l'obligation personnelle. Charaudeau le classe dans le registre des « actes élocutifs » dans la mesure où l'énonciateur se trouve tout seul, en d'autres termes, l'interlocuteur est ici absent.

Dans le deuxième exemple l'énonciateur s'installe sous la modalité délocutive comme le précise Charaudeau et c'est pour cette raison que cet exemple prend une valeur d'obligation ou encore d'une prévision.

²⁶⁶ P. Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 573

Au troisième exemple, il prend la forme d'une hypothèse fournie par le sujet parlant qui démontre la valeur d'une conjecture par le modal « devoir ».

Nous remarquons dans le quatrième énoncé qu'il s'agit d'une obligation dictée au moyen d'une tierce personne. Le rapporteur ici n'est qu'un intermédiaire du savoir.

Pour le cinquième énoncé, il est question d'une suggestion apposée à l'encontre du destinataire à l'aide du conditionnel.

Après avoir donné un bref aperçu du verbe modal « devoir », nous allons voir maintenant comment ce dernier se manifeste dans ce discours et quelle serait la visée illocutoire de J. Chirac quant à cette utilisation abondante du verbe modal « devoir » en le comparant avec ses autres discours ?

Pour répondre à ces interrogations nous proposons quelques exemples d'énoncés construits par le verbe modal « devoir » :

Ex 1 « (...) Aujourd'hui, nous devons aller plus loin. Nous devons organiser notre communauté de destin, au service de la paix et de la stabilité en Méditerranée »

Ex 2 « (...) Nos efforts devront également se concentrer sur le développement de l'investissement privé »

Ex 3 « (...) L'ouverture de l'Algérie sur le monde, qu'il s'agisse de son association avec l'Union européenne ou de la perspective d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce, doit aller de pair avec la poursuite nécessaire des réformes structurelles. Alors, notre partenariat ne sera plus seulement celui d'échanges marchands florissants mais aussi celui de grandes réalisations communes. »

Ex 4 « (...) C'est pourquoi la France veut donner toutes ses chances au désarmement dans la paix. Elle veut que les inspecteurs puissent agir en toute efficacité, en leur donnant tous les moyens prévus par la résolution 1441 et en leur donnant le temps nécessaire au succès de leur mission. Mais l'Iraq, bien sûr, doit faire plus, il doit coopérer davantage, plus activement. Nous devons maintenir sur lui une forte pression pour parvenir, ensemble et dans la paix, à l'objectif que nous nous sommes fixé : l'élimination des armes de destruction massive en Iraq. C'est notre responsabilité commune devant l'Histoire »

Ex 5 « (...) Unis, nous devons l'être aussi pour préparer notre avenir. La France et l'Algérie partagent le même espace méditerranéen. La Méditerranée, nous voulons

qu'elle redevienne un trait d'union entre les peuples. Plus que jamais, nos deux pays doivent mettre à profit l'Histoire. Nous pouvons, nous devons proposer, innover, ouvrir de nouveaux chemins entre les rives de notre mer commune. Savoir trouver les solutions équilibrées que, dans beaucoup de domaines, nous avons vocation à définir et à proposer à nos partenaires. »

Nous constatons que l'emploi du verbe modal « devoir » au présent de l'indicatif accomplit une double fonction, à savoir, situer le procès du faire du locuteur J.C dans une chronologie étendue et répétitive et en plaçant l'action dans une durée mesurée en divulguant une valeur didactique du moment qu'il participe à l'enseignement d'une forme de tempérance qui exige un comportement, par ailleurs, il situe le locuteur J.C au centre de l'énonciation à travers son état d'esprit.

Le verbe modal « devoir » est employé pour exprimer la formulation déontique sur des sujets touchant les relations algéro-françaises. Grâce à cette stratégie discursive, le locuteur J.C place ses propos sur l'axe du devoir (faire), en d'autres mots, c'est une obligation morale vis-à-vis les devoirs et les nécessités d'aller en avant afin de rétablir et dynamiser les relations bilatérales entre les deux pays. Est-ce vrai ? Le simulacre développé comme stratégie discursive dans l'ensemble de ces énoncés déontiques révèle que derrière *le dit*, tout un processus implicite est construit. Il vise à stabiliser les relations bilatérales entre les deux pays en employant un vocabulaire dont les spécificités et les corrélations logico - déductives manifestent le vrai vouloir et le vrai devoir de la France : partager une réalité historique qui lui incombe à elle seul (la France) et forcer l'égalité du crime pour annuler le sien.

8- Synthèse

Même si en apparence ce discours se montre plus conciliant que polémique, il a été construit de manière tacite, sur les mises en équivalence des responsabilités énonciatives. Cette stratégie aura des répercussions sur les représentations de l'Histoire dans la mémoire d'un individu. En effet, tous les efforts des actants de la politique française s'emploient à montrer aux Algériens qu'ils sont aussi responsables, tout autant impliqués que les Français dans l'Histoire coloniale.

Ce répertoire axiologique vise à pointer du doigt la partie algérienne en lui dérobant sa qualité de victime et de celle qui a subi le colonialisme. Nous vérifierons dans les discours

qui suivront si la tension entre l'Algérie et France sera maintenue par la même stratégie ou d'autres viendraient la contredire.

Le discours du président français Jacques Chirac à l'Université d'Oran

C'est un discours prononcé par le président français Jacques Chirac au terme de sa visite le 04 mars 2003 à l'université d'Oran Es-Senia, devant des dizaines d'enseignants universitaires et de centaines d'étudiants venus entendre l'allocution du président français. Le président algérien était également présent.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Nous proposons un tableau qui synthétise tous les pronoms personnels employés dans ce discours, incluant leurs formes toniques, ainsi que le pronom prépersonnel « on »

Marque de personne	nombre
je	35 occurrences
Nous	67 occurrences
Vous	70 occurrences
On	05 occurrences

Ce qui est révélateur dans ces résultats, c'est que le locuteur J.C a employé la 2^{ème} personne du pluriel de manière très significative, ce qui nous laisse supposer qu'il a privilégié le mode délocutif dans ce discours sans pour autant négliger les autres marques de personne qui sont elles aussi employées largement dans ce discours.

En effet, le locuteur J.C a utilisé 35 fois la première personne du singulier pour se mettre en scène et 67 fois la première personne du pluriel. Aussi, 47 occurrences des 67 occurrences du « nous » employées dans ce discours ont pris une valeur inclusive et où le locuteur implique l'auditoire dans le discours tandis que les 22 occurrences restantes ont une valeur exclusive. Quant à la 2^{ème} personne du pluriel, c'est la marque de personne la plus employée au nombre de 70 occurrences, formes toniques incluses. Ce constat nous amène à penser que la visée illocutoire du locuteur J.C était de produire une interaction forte avec son public et

éviter ainsi d'être centré sur lui-même. Ce qui est tout à fait justifié, si nous prenons en considération le type d'auditoire. Effectivement, le discours est prononcé à l'intérieur d'une université, et la majorité des personnes qui l'écoutent sont des jeunes universitaires et c'est à priori ce qui a poussé le J.C à procéder de telle manière dans l'espoir de donner plus de panache à son discours et l'inscrire dans une démarche plus conférentielle que politique.

Voici quelques exemples qui éclairent ce que nous venons de présenter :

Ex 1 « (...) Etudiantes et étudiants qui, ensemble, incarnez l'Algérie d'aujourd'hui, vous n'étiez pas nés lors de l'Indépendance de votre pays. 1962, pour vous, c'est déjà l'histoire, mais vous l'avez vécue à travers vos parents. Les préoccupations de votre génération, vos combats, vos aspirations s'inscrivent tout naturellement dans le sillage de ceux de vos aînés. Mais ils sont également différents, par la force des choses et du temps. Ce qui vous mobilise, c'est votre avenir, ce sont les défis qu'il vous faut relever. Ces défis, certains vous sont propres et d'autres nous sont communs [...] Aujourd'hui, dans cette belle ville d'Oran, héritière d'une longue tradition d'ouverture, je suis venu vous parler des enjeux de notre monde, mais aussi, je suis venu vous parler de notre avenir commun. Vous dire la foi que nous, Français, avons en l'Algérie. »

Ex 2 « (...) Votre formidable vitalité, votre optimisme farouche, votre foi dans des lendemains meilleurs sont la marque de l'âme du peuple algérien. Puissiez-vous suivre les traces et le génie de vos aînés. L'Algérie a besoin de vous, de votre talent, de votre force, de votre enthousiasme, de votre générosité, de cette immense confiance qui habite ceux de votre âge, de ces compétences que vous êtes en train d'acquérir. [...] C'est à vous, qui êtes la relève et qui incarnez l'espoir de l'Algérie, de forger un pays à la mesure de vos rêves. Dans vos études, demain dans votre travail, dans votre désir de réussite »

Ces exemples ne constituent qu'un rudiment des expressions utilisées par le locuteur J.C pour s'adresser à son public, On constate une importante focalisation sur les adjectifs possessifs « vos » et « votre » qui expriment, d'un point de vue linguistique, « l'appartenance de quelque chose aux personnes auxquelles s'adresse le locuteur »²⁶⁷. Ce procédé discursif nullement anodin constitue une stratégie discursive voulue par le locuteur dans un but purement persuasif. Cette stratégie discursive qui se construit par un maniement de la 2^{ème}

²⁶⁷ Dictionnaire numérique l'internaute, <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/vos/>

personne du pluriel octroie au locuteur la possibilité de concevoir une implication spécifique, une sensibilisation et une motivation des personnes qui composent l'auditoire.

2- L'adverbe de comparaison « comme » (France et Algérie sur le même système égalitaire)

Le locuteur J.C a utilisé considérablement l'adverbe de comparaison « comme » autant qu'adverbe d'égalité, tentant donc de mettre les deux pays, l'Algérie et la France, sur un même pied égalitaire. En effet, l'adverbe de comparaison permet de mettre en évidence des analogies entre les choses. Nous proposons quelques exemples qui illustrent le recours à cet emploi :

Ex 1 « (...) A travers vous, qui êtes à la fois la force et l'avenir de votre pays, c'est à toute la jeunesse d'Algérie que je voudrais m'adresser. Une jeunesse enthousiaste, dynamique, qui, je le sais, veut mettre sa générosité, sa capacité de création au service d'un monde meilleur, plus fraternel. Un monde en paix. Mais aussi, comme dans toutes nos sociétés, quelles qu'elles soient, une jeunesse qui se pose mille questions, une jeunesse révoltée par l'injustice, incertaine de son avenir, traversée de doutes sur sa capacité à pouvoir s'épanouir librement. »

Ex 2 « (...) les pages aussi d'un conflit long, cruel, pour les Algériens comme pour les Français. Les passions se sont tuées, mais il arrive encore que certaines cicatrices soient douloureuses. Il faut le savoir, en tenir compte et le respecter. »

Ex 3 « (...) Et n'oublions jamais que c'est dans la totalité de ses mémoires qu'une Nation se construit. C'est le cas de l'Algérie comme de la France. L'Algérie est arabe et berbère, elle a été aussi numide, romaine, vandale, byzantine, ottomane, française. Tout comme la France a été celte, romaine, germanique, anglaise, espagnole ou italienne dans certaines de ses plus grandes provinces, avant d'être ce pays jaloux de sa culture, qui assume fièrement la précieuse diversité de ses origines et qui continue aujourd'hui encore de s'enrichir d'apports nouveaux, venus en particulier du Maghreb. Un pays conscient de ce que, loin de le dissoudre, la richesse des héritages forge et fait fructifier le sentiment national, ouvre le cœur et l'esprit à la réflexion, à la tolérance, à la connaissance »

Ex 4 « (...) le Président Abdelaziz Bouteflika et moi-même souhaitons relancer entre nos deux pays. Un avenir, un partenariat qui se feront avec et pour la jeunesse, ici comme en France. »

Ex 5 « (...) Ici comme ailleurs, je sais que l'aspiration du peuple algérien à la paix civile, au redressement est également une aspiration à la liberté dans la justice, à la démocratie, au respect des Droits de l'Homme. »

Cette stratégie discursive consiste à mettre sur le même piédestal l'ancien colonisé et l'ancien colonisateur, l'Algérie et la France, que ce soit sur le plan sociétal, historique, partenarial ou démocratique, et ce pour influencer l'auditoire sur le plan émotionnel, en affichant l'image d'un locuteur qui donne beaucoup d'importance à la place qu'occupe l'Algérie qui n'est pas inférieure à la France, sous-entendant par la même occasion que la France tout comme l'Algérie est socialement hétéroclite (une société melting pot)²⁶⁸ et est aussi victime sur le plan historique.

L'autre visée illocutoire, fondée sur une succession de comparaison entre les deux pays, est de propulser un discours apaisant et moralisant dans la mesure où le pouvoir algérien en place a à maintes reprises fait l'objet de critiques venant de l'instance citoyenne qui l'accusait d'être toujours subalterne au pouvoir français, le locuteur J.C voulait ainsi suggérer que l'Algérie et la France sont équitablement partenaires, la France n'est donc nullement supérieure à l'Algérie.

3- Raisonnement déductif

Nous remarquons dans ce discours l'emploi d'un raisonnement par syllogisme qui nous a interpellé. Il peut être perçu à partir d'une lecture implicite et non pas d'une lecture explicite, autrement dit, ce qui nous intéresse dans l'énoncé que nous allons voir n'est pas le sens projeté par le locuteur J.C mais le sens caché.

« (...) Ces réformes sont l'affaire de l'Algérie, le choix des Algériens. Mais (concession) la France est prête à les accompagner et à développer avec vous une nouvelle approche de sa coopération. »

Reformes → Algérie

Algérie → France

Reformes → France

²⁶⁸Melting pot : Métaphore désignant un brassage de populations, une assimilation de populations immigrées de différents horizons dans une société homogène.

Ce raisonnement déductif démontre que les réformes entreprises par l'Algérie doivent être accompagnées et développées par la France, ce qui laisse croire que ces réformes seront entamées en grande partie par la France et non pas par l'Algérie. Pourquoi ? Quand on souhaite préciser quelque chose, c'est pour écarter chez l'auditoire l'idée du contraire (explicite). Vient après l'énoncé « Mais la France est prête à les accompagner » (aveu de tutelle) exprimé juste après un « mais » concessif.

Etant donné que les réformes l'Algérie ont besoin de l'accompagnement de la France. Le locuteur J.C insinue d'une façon atténuante et implicite que « l'Algérie aura toujours besoin de la France » projetant au même moment un éthos de chef et un éthos de sauveur. La visée illocutoire ici est double: persuader, d'une part, un auditoire algérien sur le bien-fondé de la relation que veut entreprendre la France avec l'Algérie étant donné que cette visite s'inscrit dans un processus de renforcement des relations diplomatiques bilatérales. Et dire, d'une autre part, aux politiciens français et plus particulièrement ceux issus de la droite française qu'il maintient toujours le rapport de tutelle.

4- L'ambiguïté du discours par le rappel à l'Histoire

Nous proposons des extraits qui présentent une ambiguïté discursive (consciente ou inconsciente) :

« (...) Nombreux sont les sites en Algérie où se juxtaposent les témoignages d'un temple romain, d'un fort byzantin, d'une église chrétienne non loin d'une nécropole antique ou d'une mosquée. Peut-on rêver plus puissant exemple ? »

Au premier abord, le locuteur J.C paraît connaître que la terre algérienne est une terre de tolérance, de respect d'autrui et de coexistence en faisant un rappel historique des diverses cultures et civilisations qui se sont succédées en Algérie comme la civilisation romaine, byzantine, etc. Cependant, des thèses historiques attribuées à des écrivains français tels que Louis Bertrand prétendent que l'Afrique, plus précisément l'Algérie, appartenait d'antan à la France dans la mesure où elle abrite des sites romains et des églises, etc. Selon Odette Goinard²⁶⁹, Louis Bertrand était tellement fasciné par les ruines de Tipaza et de Timgad si bien qu'il disait que l'Afrique française est purement et tout simplement la prolongation et la continuation de l'Afrique latine ancienne. Il ne s'arrête pas là et va jusqu'à penser que la France ne faisait que retrouver son héritage. Pour lui, « *l'Afrique du Nord, pays sans unité*

²⁶⁹ GOINARD, Odette, *Louis Bertrand*, http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog08_Bertrand.htm

ethnique, pays de passage et de migrations perpétuelles, était destinée par sa position géographique à subir l'influence et l'autorité de l'Occident latin, l'Arabe ne lui ayant apporté que la misère, l'anarchie et la barbarie. »²⁷⁰

Nous pensons qu'il s'agit ici d'une ambiguïté du discours qui maintient une tension entre le pour et le contre, on ne sait plus si, en faisant référence aux ruines romaines et byzantines, le locuteur J.C affirme implicitement ces insinuations historiques colonisatrices ou inversement, il souhaite les bannir.

Nous avons trouvé aussi un extrait où le locuteur J.C se réfère à l'écrivain Albert Camus pour louer la place que constitue la ville d'Oran dans le bassin méditerranéen. Voici l'extrait :

« Je salue à cette occasion la superbe ville d'Oran, métropole méditerranéenne, si proche de l'Europe par son histoire, ville de brassages humains, dont chacun sait la place qu'elle occupe dans la littérature française, notamment grâce à l'œuvre d'Albert Camus. »

Pourquoi citer Camus ? Alors que ce dernier valorisait l'idée que l'Algérie appartenait à la France et que tout laisse supposer que Camus fait lui aussi l'apologie de l'Algérie byzantine à travers son essai « NOCES » d'un autre côté, il se peut aussi qu'en citant Camus le locuteur voudrait louer la célébrité d'Oran en faisant allusion à l'œuvre camusienne (la Peste). Toutefois, et on le sait, l'écrivain Albert Camus laissait entendre à travers son œuvre de fiction qu'Oran était une ville fermée qui tournait le dos à la mer, contrairement aux autres villes ouvertes d'Algérie telles qu'Alger. Dans les premières pages de son roman « la Peste », lit-on « *A première vue, Oran est, en effet, une ville ordinaire. (...) La cité elle-même, on doit l'avouer, est laide. (...) Un lieu neutre (...), on s'y ennuie* »²⁷¹

Jean-Jacques Gonzales a dit à propos de Camus, qu'Oran est l'un des observatoires de l'Algérie dont Camus « *n'a pas donné sa totale adhésion, où il a expérimenté, peut-être pour la première fois, son excentricité, son décalage, sa dissonance par rapport à la terre algérienne* »²⁷²

²⁷⁰ GOINARD, Odette, *Louis Bertrand*, http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog08_Bertrand.htm

²⁷¹ Albert Camus, *La Peste*, Gallimard, 1947. Repris en « Folio » en 1972

²⁷² STORA, Benjamin, (2004), *Oran la ville où Camus s'ennuie*, https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2004/07/08/oran-la-ville-ou-camus-s-ennuie_372011_3208.html

Ces observations font écho à la probable ambiguïté du discours qui maintient le pour et le contre puisqu'à partir des éléments que nous venons de voir sur l'opinion qu'avait l'écrivain sur la ville d'Oran, nous ne pouvons pas savoir quelle était l'intention du locuteur J.C lorsqu'il évoque Camus.

5- Une tentative de projeter un éthos d'humanité

Le locuteur J.C a donné un aperçu sur les conséquences que pourraient engendrer les attentats du 11 septembre 2001 sur la scène internationale, menaçant ainsi la paix dans le monde et alimentant les fantasmes de ceux qui croient qu'un choc des civilisations est une prédestination inévitable. Le locuteur J.C a ainsi refusé la thèse du « choc des civilisations » de Samuel Huntington²⁷³ dans la mesure où ce dernier allègue que dès la fin de la Guerre Froide, ce sont les identités et les cultures qui génèreront les affrontements et les coalitions entre les différents états du monde et aucunement les idéologies politiques comme le prétendent certains. De ce fait, il n'existe point de concomitances entre état et civilisation. Il estime aussi que la civilisation constitue l'instance la plus large et qu'elle

« (...) est le mode le plus élevé de regroupement et le niveau le plus haut d'identité culturelle dont les humains ont besoin pour se distinguer des autres espèces. Elle se définit à la fois par des éléments objectifs, comme la langue, l'histoire, la religion, les coutumes, les institutions, et par des éléments subjectifs d'auto-identification. »²⁷⁴

Le locuteur J.C réfute cette thèse sur le choc des civilisations entre Orient et Occident. Ce refus sera ensuite appuyé par la position de la France par rapport à l'invasion de l'Irak et sa déclinaison catégorique à toute forme de violence sur son territoire. La visée illocutoire ici est double : Il projette, d'une part, un éthos d'humanité et de bienveillance contrairement au stéréotype diffusé, où la France était longtemps connue auparavant pour son penchant colonisateur par la force. D'autre part, il tend à persuader son auditoire en suscitant chez lui des émotions intenses, en rappelant que le pays envahi, l'Irak, est un pays musulman qui a des liens étroits avec l'Algérie, de par l'histoire, la religion, mais aussi leur position envers le conflit israélo-palestinien, d'autant plus que l'auditoire présent est constitué majoritairement de jeunes universitaires qui ont connu la ferveur politique du président irakien Saddam Hussein contre Israël en faveur de la cause palestinienne. L'image archétypale qu'incarne

²⁷³ ARIE, Elie, (2015), Qu'est-ce que le « choc des civilisations »? <https://www.marianne.net/debattons/billets/qu-est-ce-que-le-choc-des-civilisations>

²⁷⁴ Ibid.

Saddam Hussein rappelle la figure emblématique du leader musulman d'antan ancré dans l'inconscient collectif et auxquels ils s'identifient, notamment chez les jeunes sensibles à toute ferveur et patriotisme exacerbés par les banderoles ou discours mémoriaux scandés à travers l'histoire du monde arabe par des grandes figures politiques prônant le panarabisme et l'union arabe sur tous les plans, identitaire, culturel, religieux et politique, etc.

6- Instauration d'un rapport dialogique en guise de réponse implicite

Le locuteur J.C a rapporté un extrait du discours prononcé par le président algérien A.B lors du sommet francophone de Beyrouth tenu en 2001 pour ensuite le critiquer mais d'une façon atténuée et moralisante.

« (...) Parallèlement, le français est demeuré en Algérie vivace et inventif, langue à la fois de savoir et langue populaire. Et je suis gré au Président de la République algérienne, le Président Bouteflika, d'avoir su dépassionner un débat linguistique ancien et complexe, plongeant aux sources même de l'identité de nos deux pays. Au sommet francophone de Beyrouth, vous avez dit, Monsieur le Président, et je vous cite : "le mérite d'une langue n'est pas seulement d'être l'expression d'une civilisation, mais de servir de lien entre les civilisations et d'assurer ainsi non seulement leur compréhension mutuelle, mais l'enrichissement de chacune d'elles par les autres". On ne peut pas mieux dire. Et cette langue française, que vous avez avec nous en partage, vous permet d'entrer de plain-pied, avec d'autres, dans cet espace francophone qui se renforce chaque jour et qui constitue pour nous tous un espace de respiration. »

Après une anaphorisation du substantif « président », qui sert ici à atténuer la critique implicite que le locuteur livre progressivement, il rapporte un discours du président algérien A.B qui avait pour thème principal « les avantages d'acquérir des langues étrangères » comme preuve à l'appui, le président Jacques Chirac reproche à son homologue algérien Abdelaziz Bouteflika de faire barrière à l'adhésion de l'Algérie à la francophonie bien qu'il soit reconnaissant de l'importance et du rôle que joue l'acquisition des langues pour sceller des liens étroits entre les diverses civilisations. Il rend à l'évidence, pourquoi louer les mérites d'une langue et en contrepartie refuser d'y adhérer ? Aussi et par le biais de cet extrait, le locuteur J.C lance un nouvel appel à l'Algérie pour rejoindre l'espace de la francophonie.

7- Synthèse

Le discours de Chirac serait atypique par rapport à l'ensemble des discours déjà analysés, car en effet, il pose la solution des hiatus existants entre les deux pays comme une évidence historique à laquelle doit aboutir les relations diplomatiques, économiques et sociales. Cependant, au même moment où la solution se laisse lire grâce aux matériels sémio-discursifs, des ambiguïtés fissurent à nouveau le discours preuve à l'appui (syllogisme, analogie, restriction, etc.) la visée illocutoire n'est pas très éloignée de l'idéologie du quai d'Orsay, en feignant un humanisme intercontinental, une oligarchie semble toujours planer sur le rapport de tutelle entre l'Algérie et la France.

Synthèse générale

Le discours polémique du président algérien A. Bouteflika suit la même logique discursive que celle de ses précédents discours, notamment lors de sa visite en France en 2000, une logique qui s'intègre dans un consensus politique établi en Algérie depuis la veille de l'indépendance, et culminant deux points essentiels sur le plan des affaires extérieures, l'affaire palestinienne et l'affaire du Sahara Occidental, ce qui ne donne pas un sentiment de renouveau dans la politique menée par le Président algérien A.B, mais l'on assiste plutôt à un rappel incessant sur des points névralgiques qui pourraient devenir conflictuels à tout moment entre les deux voisins de la Méditerranée.

Une des caractéristiques fondamentales du discours polémique est de faire signifier un problème comme une problématique universelle ; ce qui attire la sympathie et l'empathie des autres pays. Tandis que le président Jacques Chirac, pour sa part, a une autre logique discursive, en employant des stratégies discursives même si son discours est apologique en apparence, il dissimule subtilement, au fait, un autre qui se veut dominant et inaccessible à un auditoire non averti.

CHAPITRE VIII

TROISIEME PERIODE

VISITE DU PRESIDENT

FRANÇAIS N. SARKOZY

EN ALGERIE

LE 02 DECEMBRE 2007

CHAPITRE VIII. La visite du président français Nicolas Sarkozy en Algérie le 02 décembre 2007

Cette visite a été effectuée par le président français Nicolas Sarkozy accompagné d'une centaine d'Hommes d'affaires entre le 03 et le 05 décembre 2007. En guise de rappel, un incident diplomatique est survenu entre les deux pays la veille de la visite officielle du Président français en Algérie, ainsi, interviewé par le quotidien algérien El Khabar, le ministre algérien des anciens combattants (El Moudjahidines) a déclaré que cette visite était aménagée seulement dans le but de garder une normalisation commerciale, et tant que la France n'a pas reconnu ses torts envers le peuple algérien, la question d'une réconciliation tangible est loin d'être acquise, de surcroît, il a accusé indirectement le président Sarkozy d'être un pro-sioniste, porté au pouvoir grâce au lobby juif.

Rapportée par la presse française, le Président algérien A. Bouteflika s'est entretenu par téléphone avec son homologue français dans le but d'apaiser la tension engendrée par les déclarations du ministre algérien des moudjahidines, surtout qu'elles interviennent la veille d'une visite officielle.

Cette visite connaîtra l'allocution de deux discours, le premier lors d'un forum des chefs d'entreprises algériens et français à l'hôtel Sheraton, Club des pins. Le deuxième sera prononcé dans la capitale de l'Est algérien, à Constantine et plus précisément à l'université des frères Mentouri.

1- L'image préalable des relations algéro – françaises précédant la visite du Président français Nicolas Sarkozy en Algérie

1-1- Visite du Ministre français de la Défense en Algérie

Le 16 juillet 2004, le Ministre de la défense français a entamé une visite d'État de deux jours en Algérie, une première depuis l'indépendance de l'Algérie, au fait, il n'y a jamais eu de relations militaires entre les deux pays, en effet, dans un entretien avec RTL, Michèle Alliot-Marie parle de cette visite en déclarant que

« C'était effectivement très symbolique ; c'est vrai que la Défense est au cœur des responsabilités de l'État et c'était probablement le domaine le plus sensible de ce

déplacement. Sans doute, fallait-il aussi qu'il y ait un apport plus large dans tous les autres domaines. La Défense venait en quelque sorte couronner ce rapprochement et montrer que la page était tournée. Face au contexte stratégique nouveau que nous connaissons aujourd'hui et au besoin de se rassembler pour lutter contre le terrorisme ou les crises régionales, il y a un moment où il faut tourner la page. C'était donc l'occasion de tourner la page dans le domaine de la Défense [...] l'Algérie veut se moderniser et elle se tourne vers la France [...] monsieur Bouteflika m'a confié qu'il va sauter un certain nombre de tabous en Algérie, sur le plan interne et externe ».²⁷⁵

Mais la négociation du traité d'amitié était toujours bousculée par le passé des deux pays, bien qu'il y ait une ouverture de la part de l'Algérie, la question de reconnaissance des torts infligés bloquait constamment la route à une réconciliation concrète.

Sur ce sujet le Président français Jacques Chirac avait invité le Président algérien à assister à la cérémonie de commémoration du 60^{ème} anniversaire du débarquement, il déclare en cette occasion que

« Ce rôle si crucial et si singulier d'Alger méritait, à l'évidence, d'être reconnu. C'est pourquoi j'ai décidé, à titre exceptionnel et unique, de conférer aujourd'hui à la ville d'Alger, en tant que capitale de la France combattante, la croix de la Légion d'Honneur²⁷⁶. ».

Cette déclaration avait pour objectif de rendre hommage aux Algériens qui ont combattu au côté de la France lors de la deuxième guerre mondiale.

Ces commémorations ont suscité beaucoup de critiques de la part des différents représentants des deux nations, surtout du côté français, où les anciens combattants et les rapatriés d'Algérie se sont indignés face à la présence d'un chef d'État algérien à ces commémorations²⁷⁷. Des indignations qui viennent suite à la position du président A. Bouteflika envers les Harkis et son refus de les voir circuler en toute liberté en Algérie,

²⁷⁵ Interview de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, à RTL le 19 juillet 2004, sur la coopération entre la France et l'Algérie en matière de défense et la gestion du budget militaire. <http://discours.vie-publique.fr/notices/043001996.html>.

²⁷⁶ Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République à l'occasion du 60ème anniversaire du Débarquement en Provence. http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2004/aout/fi001409.html.

²⁷⁷ L, G, (2004), *Bouteflika présent aujourd'hui à Toulon. L'hommage aux Algériens qui ont combattu pour la France*, Liberté, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/lhommage-aux-algeriens-qui-ont-combattu-pour-la-france-14967>

comme il a fait savoir dans l'interview qui la donnée à la télévision française (France 2) le 16 juin 2000.²⁷⁸

1-2- Le message du Président français J. Chirac au Président algérien Abdelaziz Bouteflika suite à sa réélection à la tête de l'État

Le président Chirac a adressé une lettre au Président algérien suite à sa réélection pour un deuxième mandat :

« (...) Dans cette entreprise [Démocratie], la France se tient à vos côtés. Soyez convaincu de ma détermination et de celle du gouvernement français à accompagner les réformes conduites sous votre autorité par une coopération approfondie dans tous les domaines... »²⁷⁹

Ce message de félicitation est la preuve d'un appui considérable de la part du Président français Jacques Chirac à son homologue algérien Abdelaziz Bouteflika. Après ce message, le Président Chirac s'est déplacé en Algérie pour féliciter personnellement Bouteflika, preuve d'amitié et d'intérêt que portait Chirac à la personne de Bouteflika²⁸⁰.

Il est clair que jusqu'ici l'Algérie a joué la carte du passé pour faire pression sur la France afin de l'engager au maximum dans le rétablissement de l'image de l'Algérie, en compensation, elle a passée sous silence le sujet de la reconnaissance des torts infligés revendiqué par A. Bouteflika depuis son discours à l'Assemblée Nationale française.

1-3- La loi du 23 février 2005 sur la colonisation

L'événement qui va bouleverser ce rapprochement et éparpiller les cartes du consentement d'un traité d'amitié est le vote d'une loi portant reconnaissance de la nation et apport national en faveur des français rapatriés. En effet, cette loi a été proposée par les députés de la droite française avec à leur tête Michèle Alliot-Marie. Parmi les articles cités par cette loi, il y a l'article 4 qui insiste sur le rôle positif de la colonisation surtout en Afrique du Nord, intégré

²⁷⁸France 2, *Abdelaziz Bouteflika et les Harkis* - Archive INA, ajoutée le 02 juillet 2012, <https://www.youtube.com/watch?v=9Uj6mF2VmUY>

²⁷⁹M. CHIRAC Jacques, « Message de félicitation adressé par M. Jacques Chirac, président de la République française, à M. Abdelaziz Bouteflika suite à sa réélection à la présidence de la République algérienne démocratique et populaire », Paris, 09 avril 2004, Bases documentaires du ministère des Affaires étrangères et européennes, France,[En ligne], disponible sur URL : <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php>.

²⁸⁰France-Algérie, Chirac pour une relation «ambitieuse et apaisée» http://www1.rfi.fr/actufr/articles/052/article_27484.asp.

dans les programmes scolaires, et salue le sacrifice des anciens combattants issus des territoires colonisés, c'est-à-dire les Harkis²⁸¹.

Ainsi, dans l'intention de satisfaire les revendications des anciens combattants appuyés par différentes classes politiques, le pouvoir français va heurter la sensibilité de l'état algérien, notamment l'instance citoyenne algérienne. Mais pour se rattraper, le président Chirac ordonne à son ambassadeur à Alger de lancer un discours, ce dernier a opté pour la ville de Sétif, symbole des événements du 08 mai 1945 :

« On parle souvent, entre la France et l'Algérie, d'une (mémoire commune), liée à mille faits quotidiens tissés entre les communautés musulmane, juive et chrétienne pendant la période coloniale. « Mémoire commune » certes, de voisinage et parfois d'œuvres collectives ; mais aussi « mémoire non-commune », chargée de ressentiments, d'incompréhensions, d'hostilités. Il n'y a jamais unicité des mémoires, ni d'explication catégorique ou définitive des grands événements historiques, comme il ne peut y avoir concurrence des victimes, ni négation des malheurs, quels que soient ceux-ci ...»²⁸²

Bien qu'il y ait eu beaucoup de réactions du côté français, jugeant ce discours comme étant un changement de regard envers le passé colonial, aucune réaction n'a été constatée par les autorités algériennes. Néanmoins, une pétition a été lancée par des historiens qui demandaient le retrait de cette loi, la taxant de mensonge officiel sur les torts infligés aux peuples colonisés²⁸³.

Bouteflika attendait l'occasion des commémorations des événements du 08 mai 1945 pour réagir à la polémique installée par la loi du 23 février 2005. Il lance alors un discours à la nation où il salue la démarche symbolique de M. Colin De Verdière Hubert, l'ambassadeur de France à Alger, lors de son discours du 27 février 2005, prononcé à Sétif. En outre, il

²⁸¹Loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés <https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Fran%C3%A7ais rapatri%C3%A9s>

²⁸²M. COLIN DE VERDRIÈRE Hubert, Ambassadeur de France, « Relations franco-algériennes, discours de l'Ambassadeur de France auprès de la République algérienne démocratique et populaire, M. Hubert Colin de verrière », Sétif, 26 février 2005, disponible en ligne, Bases documentaires du ministère des Affaires étrangères et européennes, du Ministre des affaires étrangères, [En ligne] disponible sur URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exlphp/util/documents/accede_document.php.

²⁸³B. Stora, cité dans Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

s'est focalisé dans son discours sur les événements historiques qui ont marqué le peuple algérien et les crimes commis par le colonisateur, allant même jusqu'à comparer les torts du colonisateur aux crimes perpétrés par le Nazisme contre les Juifs²⁸⁴

1-4- Visite du ministre des Affaires Étrangères français à Alger

Le 09 avril 2006, le nouveau ministre des affaires étrangères Philippe Douste-Blazy en visite d'État en Algérie pour relancer le projet du traité d'amitié, mais le pouvoir algérien était sceptique à une éventuelle signature du traité, d'ailleurs le ministre algérien des affaires étrangères a reproché à la France d'avoir fait perdre à l'Algérie beaucoup de temps à ce sujet, en faisant référence à la loi du 23 février 2005, et en mettant l'accent sur le principe du traité d'amitié qui, pour les Algérien n'est pas un traité insignifiant, mais doit préparer profondément l'opinion publique des deux nations, vu qu'il n'est pas seulement un traité d'amitié entre deux pays, mais entre deux sociétés et deux classes politiques, la société algérienne représentée par les différentes associations et institutions, surtout celle des Moudjahidines qui n'était pas favorables à une telle initiative de la part du pouvoir algérien qui s'est senti trahi en quelque sorte par le pouvoir français favorisant autrefois la signature de la loi du 23 février 2005, d'une part ; d'autre part, la non reconnaissance des torts infligés par le colonialisme aux Algériens durant 132 ans.²⁸⁵

Dans un discours tenu le 16 avril 2006 à Constantine, le président A. Bouteflika a qualifié la colonisation de « Génocide identitaire » il dit : « *La colonisation a réalisé un génocide de notre identité, de notre histoire, de notre langue, de nos traditions (...) Nous ne savons plus si nous sommes des Amazighs (berbères), des Arabes, des Européens ou des Français* »²⁸⁶

1-5- Visite du président algérien Abdelaziz Bouteflika en France pour des contrôles médicaux

À la lumière de ce qui a été dit, ce qui est incompréhensible chez beaucoup d'observateurs, c'est que ce discours a été tenu seulement 4 jours avant le déplacement du

²⁸⁴ Discours prononcé par M. Hubert Colin de Verdière, Ambassadeur de France en Algérie, à l'Université de Sétif le 27 février 2005, à l'issue de la cérémonie de signature de la « Convention de partenariat entre l'Université de Clermont-Ferrand et l'Université Ferhat Abbas de Sétif. <http://www.fabriquedesens.net/Discours-d-Hubert-Colin-de>

²⁸⁵ Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

²⁸⁶ Bouteflika relance la polémique », [En ligne] *Le nouvel Observateur*, Le 18 avril 2006, disponible sur : [URL : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20060418.OBS4244/bouteflika-relance-lapolemique.html>

président algérien en France pour effectuer une visite médicale, la question qui a été posée est : « comment peut-il critiquer ardemment le rôle de la colonisation et en fin de compte partir se soigner à Paris ? »

Cette visite médicale a suscité beaucoup de critiques des classes politiques françaises, surtout celles de l'extrême droite et de la droite française, en effet, le chef du Quai d'Orsay a commenté cette visite en déclarant « *je vois qu'il [M. Bouteflika] apprécie les médecins français. Je vois qu'il apprécie la médecine française. Je vois qu'il apprécie les hôpitaux français...* »²⁸⁷ Une vive polémique s'est installée suite à cette déclaration venant d'un haut fonctionnaire français, le journal algérien Liberté a écrit dans son numéro du 24 avril 2006 que « *Le chef de la diplomatie française a trahi, hier, tous les usages et le devoir de réserve propres à sa fonction, en se permettant, par des propos à la limite du correct, d'ironiser sur la présence du Président Bouteflika à Paris le week-end dernier* »²⁸⁸

Le représentant personnel du Président algérien Abdelaziz Belkhadem déclare face aux propos du chef du Quai d'Orsay que

« (...) la diplomatie française s'enorgueillisse de sa médecine caractérisée par son professionnalisme, on en félicite le peuple français. Mais il ne faut pas qu'il y ait un monopole de la médecine ou du savoir parce que nous avons aussi le monopole de la médecine à l'époque d'Ibn Sina où ils n'avaient pas accès à ce savoir ! »²⁸⁹

Face à l'ajournement du traité d'amitié dû au vote de la loi du 23 février 2005, et face à la récente déclaration du chef du Quai d'Orsay, le processus de réconciliation s'est trouvé au point mort, le président algérien était dans l'incapacité de se projeter vers une éventuelle signature d'un traité d'amitié, au détriment d'une honte sociale qui discréditera son image et l'image de l'unité nationale.

Pour traverser cet obstacle, le président A. Bouteflika avait ordonné à la commission des affaires étrangères du parlement de rétablir la coopération. Ainsi, le 21 janvier 2007, le président de l'Assemblée Nationale française Jean-Louis Debré s'est rendu à Alger suite à

²⁸⁷ SMATI, Samar, Douste-Blazy ironise sur l'hospitalisation du président Bouteflika, le dérapage de trop. Liberté, 24 avril 2006, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/le-derapage-de-trop-33808>

²⁸⁸ Ibid.

²⁸⁹ MELLAL Nadia, « Le représentant personnel du Président algérien Abdelaziz Belkhadem, répond à la droite française, Assumez votre passé colonial », Liberté, 25 avril 2006.

une invitation du président de l'assemblée populaire algérienne, dans le but de rapprocher les avis et lancer un travail interparlementaire.²⁹⁰

1-6- L'élection de N. SARKOZY et sa position envers les Harkis et les rapatriés de France

Nicolas Sarkozy candidat aux élections présidentielles et futur Président de la République française était quant à lui discordant et farouche à une reconnaissance absolue des torts infligés. En effet, durant sa campagne électorale il déclare que

« Nous avons tout lieu d'être fiers de notre pays, de son histoire, de ce qu'il a incarné, de ce qu'il incarne encore aux yeux du monde [...] la France n'a jamais cédé à la tentation totalitaire. Elle n'a jamais exterminé un peuple. Elle n'a pas inventé la solution finale, elle n'a pas commis de crime contre l'humanité, ni de génocide [...] Elle a commis des fautes qui doivent être réparées, et je pense d'abord aux harkis et à tous ceux qui se sont battus pour la France et vis-à-vis desquels la France a une dette d'honneur qu'elle n'a pas réglée, je pense aux rapatriés qui n'ont eu le choix au moment de la décolonisation qu'entre la valise et le cercueil, je pense aux victimes innocentes de toutes les persécutions dont elle doit honorer la mémoire »²⁹¹

Tout au long de sa campagne, Nicolas Sarkozy n'a cessé de courtiser les rapatriés de l'Algérie et ce qui est sûr, c'est qu'il a une vision illustratrice et hautaine de la France, car, pour lui, ceux qui doivent être reconnus et honorés ce sont les rapatriés d'Algérie, une politique qui a pour objectif de toucher les sentiments des Français, en tirant profit du passé et de l'identité nationale comme ambition unificatrice des Français, au détriment des revendications algériennes de la reconnaissance, qu'il considère comme étant un aspect d'autojustification de leur non réussite politique.

Dans un entretien avec le journal algérien d'El Watan le 10 juillet 2007, Il propose à l'Algérie d'établir avec la France un partenariat d'exception, surtout sur le plan économique, et de laisser le dossier sensible de « mémoire » aux historiens car, selon lui, l'amitié affiche

²⁹⁰ ROGER, Patrick, *Jean-Louis Debré appelle Algériens et Français à un "indispensable devoir de mémoire"* le monde 22 janvier 2007 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/01/22/jean-louis-debre-appelle-algeriens-et-francais-a-un-indispensable-devoir-de-memoire_858099_3212.html

²⁹¹ SARKOZY Nicolas, « Discours présidentiables », Caen, 09 mars 2007, disponible sur le site de l'Université de Provence, réalisé par Jean Veronis, [en ligne] disponible sur : URL : <http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/transcript.php?n=Sarkozy&p=2007-03-09>.

une coexistence quotidienne entre deux États et qu'un texte écrit n'est pas une preuve d'existence de cette amitié. Pour Nicolas Sarkozy, l'important est de se tourner vers l'avenir et laisser le passé aux historiens²⁹². Tout cela nous montre que dès le début de son investiture, le nouveau président français a choisi l'option économique dans sa relation avec l'Algérie, au détriment d'un traité d'amitié ou d'une reconnaissance des torts infligés au peuple algérien.

²⁹²SARKOZY Nicolas, « Entretien exclusif, avec Nicolas Sarkozy, nous sommes fixés pour une feuille de route ambitieuse », *El Watan*, 10 juillet 2007, n°5067, ISSN : 1111-0333, p.2, cité dans Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

Le discours du président français Nicolas Sarkozy au forum des chefs d'entreprises algériens et français

Prononcé le 03 décembre 2007 lors d'un Forum des chefs d'entreprises algériens et français à l'hôtel Sheraton, Club des pins.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

En procédant au décompte des pronoms personnels employés dans ce discours, nous présenterons les résultats à partir de ce tableau

Marque de personne	nombre
je	58
Nous	53
Vous	10
On	08

Un emploi de la première personne du singulier « je » est remarquable. En effet, le locuteur N.S a employé 58 fois le pronom « je » pour se mettre en scène. Cet emploi massif du pronom personnel « je » n'est pas une donnée à négliger, il s'agit d'une personnalisation discursive, en d'autres termes, le locuteur s'implique d'une manière très personnelle dans son discours. Cette particularité discursive dans l'usage de cette marque de personne nous amène à penser que contrairement aux autres locuteurs politiques qui affectionnent plus les marques de personnes « nous » et « vous », le discours politique de N.S dégage une impression « d'égotisme »²⁹³ comme le font signaler Calvet et Veronis. Balatchi affirme en ce sens que

« "je" est, par excellence, locuteur, ou, de manière plus générale, et pour couvrir tous les contextes de communication, producteur, instance autour de laquelle se

²⁹³ Louis-Jean Calvet et Jean Véronis « Les Mots de Nicolas Sarkozy » <https://www.decitre.fr/media/pdf/feuilleter/9/7/8/2/0/2/0/9/9782020956314.pdf>

construit tout un réseau énonciatif, la clef de voûte de la deixis, ce qui en fait le repère des autres éléments indexicaux »²⁹⁴

Nous proposons maintenant quelques exemples de ce recours à la première personne du singulier

Ex 1 « (...) Je suis convaincu depuis toujours que pour bâtir un avenir meilleur, on doit au contraire regarder le passé en face »

Ex 2 « (...) Je dirai demain au Président Bouteflika mon respect pour le courage et la détermination du peuple algérien tout au long de cette épreuve. Je lui dirai aussi la confiance de la France dans l'avenir de l'Algérie. »

Ex 3 « (...) Ce sont ces relations directes et de confiance que je souhaite encourager aujourd'hui.»

Ex 4 « (...) Cette relation économique est exceptionnelle, mais, je vous le dis avec franchise, notre position n'est pas un droit acquis ».

Cette concentration sur la première personne du singulier a pour but d'instaurer et d'octroyer au discours un aspect familier. Ce procédé discursif permet aussi d'établir avec son auditoire une communication simple et spontanée.

Par le biais de la première personne du singulier, le locuteur construit l'éthos d'un orateur qui a confiance en lui et à qui on doit alors faire confiance.

En ce qui concerne les verbes accompagnant ce « je » nous avons constaté que à peu près 50% des pronoms personnels « je » sont accompagnés du verbe déclaratif.

Lepropre²⁹⁵ souligne qu'on a souvent tendance à considérer les personnes qui emploient massivement le « je » comme des individus égocentriques et même narcissiques. Mais d'après une étude menée par des chercheurs de l'université d'Arizona - publiée dans la revue « *Journal of Personality and Social Psychology* » - le recours massif au « je » ne relève pas obligatoirement du narcissisme, il peut être considéré aussi comme une détresse

²⁹⁴ Raluca-nicoleta Balatchi « La référence personnelle dans le discours politique: JEux et enjeux »
www.diacronia.ro/indexing/details/A17891/pdf

²⁹⁵ LEPROPRE, Olivia, "Moi, je" : de la détresse émotionnelle plutôt que du narcissisme, LE VIF du 09 avril 2018,
https://www.levif.be/actualite/sante/moi-je-de-la-detresse-emotionnelle-plutot-que-du-narcissisme/article-normal-824355.html?cookie_check=1544895736

émotionnelle. Cette étude établit l'existence d'un rapport entre l'émotivité négative et le langage à la première personne. D'après cette étude, cette catégorie de personne a tendance à se contrarier plus facilement et plus rapidement que les autres catégories. Elle peut même être sujette d'anxiété, de tension voir même de dépression. L'auteur de cette étude affirme en ce sens que la majorité de ces personnes ont eu des expériences négatives dans leur vie et c'est ce qui les a affectées dans leur style discursif. Pour mieux illustrer ces propos, elle ajoute ce qui suit « *Vous êtes tellement concentré sur vous-même que non seulement vous utilisez ces pronoms singuliers à la première personne, mais lorsque vous parlez à d'autres ou quand vous écrivez, cela se répercute sur votre langage.* »²⁹⁶

2- L'argumentation chiffrée

Le discours du locuteur N.S est gorgé d'arguments chiffrés, ce qui est totalement justifié si nous prenons en considération le contexte où se prononce ce discours, c'est-à-dire, face aux représentants du FCE (forum des chefs d'entreprises) et du MEDEF (mouvement des entreprises en France), nous comprenons que c'est un discours prononcé devant un auditoire qui maîtrise et qui aime les chiffres. Le locuteur N.S a opté donc pour ce type d'arguments vu leur vocation à s'opérer au service d'une argumentation logique. Fournir des chiffres dans un discours politique l'objectivise et le rend par conséquent difficilement contestable, dans la mesure où les chiffres sont des données supposées neutres, exactes et objectives.

Voici quelques extraits tirés de ce discours :

Ex 1 « (...) La France est le premier fournisseur de l'Algérie, avec près de 20% de parts de marché. En matière énergétique, l'Algérie est notre troisième fournisseur de gaz, avec 16% de nos approvisionnements... »

Ex 2 « (...) Les contrats que nous allons signer demain s'élèvent à plus de 5 milliards d'euros ! Il s'agit pour l'essentiel d'équipements structurants pour la modernisation de l'Algérie... »

Ex 3 « (...) Nous ne partons pas de rien : sur les trois dernières années, les investissements français en Algérie ont triplé, 300 millions d'euros en 2006. Nous sommes le premier investisseur hors hydrocarbures. »

²⁹⁶ LEPROPRE, Olivia, "Moi, je" : de la détresse émotionnelle plutôt que du narcissisme, LE VIF du 09 avril 2018, https://www.levif.be/actualite/sante/moi-je-de-la-detresse-emotionnelle-plutot-que-du-narcissisme/article-normal-824355.html?cookie_check=1544895736

Ex 4 « (...) L'Algérie a aujourd'hui des finances parmi les plus saines du monde et un exceptionnel programme d'investissements : 180 milliards de dollars sur 5 ans ! Des réformes ont été engagées pour moderniser l'économie »

Nous constatons à partir de ces extraits que le locuteur N.S est en train d'établir un état des lieux des rapports économiques entre la France et l'Algérie. Il a employé beaucoup de chiffres dans son argumentation dans le but de construire une bonne image de sa personne. Cette fascination pour les chiffres permet au locuteur d'édifier à partir du logos, c'est-à-dire, l'argument rationnel, un éthos de sérieux, de fiabilité et de maîtrise de soi et du monde. Selon Paul Bacot, Dominique Desmarchelier et Sylvianne Rémi-Giraud, le langage des chiffres

« Permet la prise en main du monde. L'accumulation de chiffres impressionne et rend dérisoire toute forme d'argumentation non quantifiée. La légitimité est du côté de ceux qui dénombrent et qui mesurent, mais aussi du côté de ceux qui font circuler les données chiffrées. »²⁹⁷

3- La construction de différents types d'éthos

3-1- Tentative de construire un ethos de vertu

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'éthos de vertu fait partie intégrante de l'éthos de crédibilité. Ce genre d'éthos est synonyme de bienveillance, de bon sens et d'honnêteté. Ces éléments favorisent l'instauration d'une confiance mutuelle entre locuteur et son destinataire, autrement dit, la présentation d'une image de vertu est indispensable pour le bon fonctionnement d'une allocution politique. Ainsi, le locuteur politique façonne par le biais de ces caractéristiques une image d'un homme honnête, sincère et crédible, à qui on peut faire confiance.

Même si le locuteur N.S n'emploie aucunement des expressions comme « je suis honnête » ou « je suis sincère » il communiquera cet éthos de vertu en utilisant un ensemble d'expressions ayant un rapport plus au moins direct avec le principe de sincérité et d'honnêteté, ce fait est attesté par le champ lexical qui renvoie à la vertu :

Ex 01 : « (...) Je n'ai jamais été de ceux qui ont donné des leçons aux Algériens pendant ces années sombres. D'abord parce que l'Algérie n'a pas de leçons à recevoir. Et ensuite parce que ceux qui lui faisaient la leçon se plaçaient de facto du

²⁹⁷Paul BACOT, Dominique DESMACHELIER et Sylvianne RÉMI-GIRAUD, « Le langage des chiffres en politique », Mots. Les langages du politique [En ligne], 100 | 2012, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 23 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mots/20977> ; DOI : 10.4000/mots.20977

côté des ennemis de la démocratie. Je dirai demain au Président Bouteflika mon respect pour le courage et la détermination du peuple algérien tout au long de cette épreuve. Je lui dirai aussi la confiance de la France dans l'avenir de l'Algérie. »

Dans cet énoncé, l'ethos de vertu est manifesté par une manœuvre discursive centrée sur le locuteur. Ce dernier s'accapare d'une valeur conséquente grâce au dédoublement du verbe employé au passé composé « je n'ai jamais été » qu'on pourrait traduire sur le plan discussif comme « je suis innocent » ou encore, « ce n'est pas moi ». La vertu du locuteur N.S est établie, dans cet énoncé, relativement aux comportements des autres qu'il critique par l'expression « ceux qui ont donné des leçons aux Algériens pendant ces années sombres. » pour ensuite donner les raisons qui l'ont poussé à ne pas commettre ce que les autres ont commis. Aussi, le locuteur N.S se démarque de la Gauche française et s'inscrit dans une tradition de droite qui, historiquement, ne s'est jamais prononcée en faveur de la colonisation, contrairement à la gauche tels que Jules Ferry, Clemenceau ou d'autres encore. Nous pensons encore que le locuteur voulait volontairement déclencher une des images préalables qui a beaucoup contrarié les relations bilatérales entre les deux pays, durant les années 90, à savoir : la position ambiguë de la France vis-à-vis de la crise algérienne, notamment, après l'arrêt du processus électoral par le pouvoir algérien en 1991 et le déclenchement de la crise algérienne. Le président français, socialiste, à cette époque, François Mitterrand avait décidé de confier la gestion de la crise algérienne à son ministre de l'intérieur Charles Pasqua, alors que le principe des relations internationales octroie ce genre d'affaire au ministre des Affaires Etrangères, comme si la crise algérienne était aussi française. Une imbrication dans le signifiant résonne à plusieurs niveaux des représentations sociales entre les deux pays suscitant diverses critiques et d'indignations de la part des différentes classes politiques algéro – françaises. L'objectif du locuteur N.S était de se discréditer de ce stéréotype tant critiqué par l'élite politique algérienne.

Ex 02 : « (...) Mais nous ne sommes pas là pour nous cacher derrière les problèmes. Nous sommes là pour en parler, pour avoir des échanges francs et constructifs avec les autorités algériennes. C'est le sens du « Livre blanc » qui a été rédigé. »

Dans cet extrait, le locuteur N.S affiche l'image d'un homme politique franc et sincère qui est présent en Algérie pour régler les problèmes freinant la marche en avant des relations entre les pays et non pas pour « (...) se cacher derrière les problèmes » comme il le fait

entendre dans le début de cet extrait. Pour ensuite établir un lien entre la vertu qu'il vient d'afficher et le principe du « Livre blanc ». Le slogan de ce « Livre blanc » : « pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente »²⁹⁸. Il recouvre une grande partie des activités du « Sommet citoyen France-Afrique » qui s'est déroulé en France en février 2007, nourri par des recommandations de la campagne de 2007. Il est aussi un relais de l'« Appel des organisations de la société civile africaine pour une autre relation de la France, avec l'Afrique » parachevé lors du forum social tenu à la capitale kenyane Nairobi en janvier 2007, et avec la participation de 150 organisations. Considéré comme l'un des engagements forts de la campagne de N.S de 2007, ce livre blanc tire un premier bilan d'une politique de scission et met l'accent sur la nécessité de rénover considérablement les relations franco-africaines, en restituant concrètement les tensions et les incompréhensions existantes, surtout en ce qui concerne la politique migratoire, les aides humanitaires, mais aussi les opérations militaires dans le continent.

D'une manière générale, ce livre²⁹⁹ - qui est en grande partie à l'initiative du locuteur N.S - appelle à une politique transparente de la France dans le continent africain, une politique qu'il veut au service de la démocratie, et attachée aux droits économiques, politiques et communautaires du peuple africain. En citant le « Livre blanc », le locuteur voulait appuyer l'éthos de vertu affiché tout au long de ce discours et supprimer par là même un de ses stéréotypes négatifs qui ont un lien direct avec l'appartenance ethnique du pays visité, autrement dit, un pays musulman. En effet, une semaine avant cette visite, le ministre algérien des Moudjahidines³⁰⁰ avait suscité une vive polémique à Paris en rappelant les origines juives du nouveau président français N.S, et l'appui qu'il aurait reçu auprès d'un prétendant « lobby juif » en France pour parvenir à l'Elysée et cela après avoir déclaré ce qui suit :

²⁹⁸ Livre blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente, Plateforme citoyenne France-Afrique, L'Harmattan, 2007 <https://survie.org/publications/livres/article/livre-blanc-pour-une-politique-de>

²⁹⁹ Ibid.

³⁰⁰ Les anciens combattants de la guerre de libération algérienne

« (...) Je considère à titre personnel que tant que la France ne reconnaîtra pas le crime commis en Algérie, nous ne pouvons pas envisager de réconciliation, ni de normalisation totale avec elle»³⁰¹.

Cet évènement a amené le Président algérien A.B à jouer la carte de l'accalmie en affirmant à son homologue français N.S dans un entretien téléphonique que les propos du ministre de son pays ne « *reflètent en rien la position de l'Algérie.* »³⁰²

Selon un communiqué de la présidence algérienne, M. A. Bouteflika avait déclaré que

« (...) Le président français sera reçu en ami, au cours de sa visite d'Etat en Algérie, une visite essentielle pour les deux pays [...] La question des déclarations prêtées au ministre algérien des Anciens combattants a été abordée», selon le communiqué de la présidence. »³⁰³

À son tour, le locuteur N.S voulait lui aussi jouer la carte de l'apaisement en essayant d'afficher l'image d'un président français sincère et honnête qui veut dépasser les obstacles entravant la marche en avant des relations entre les deux pays. N'oublions pas aussi qu'il s'agit ici d'un discours qui prend plus d'ampleur économique que politique dans la mesure où il est prononcé devant des chefs d'entreprises, à cet effet, l'enjeu premier du locuteur N.S est de signer des contrats et chercher de nouveaux terrains d'investissement surtout qu'à cette période, le régime algérien était dopé par la hausse continue du prix des hydrocarbures, et a vu une montée en force des investissements chinois dans la région.

3-2- Tentative de construire un ethos collectif de compétence

Cette quête de contrats et de nouveaux investissements en concurrence avec les Chinois sera manifestée par le locuteur N.S par une tentative de projection d'un ethos collectif de compétence comme le montre cet extrait :

« Les entreprises françaises partent à égalité avec les autres et elles gagneront parce qu'elles sont les meilleures et qu'elles veulent être les meilleures. Nous n'avons

³⁰¹ A, V, Bouteflika calme la polémique sur le «lobby juif» et Sarkozy, 29 novembre 2007 https://www.liberation.fr/planete/2007/11/29/bouteflika-calme-la-polemique-sur-le-lobby-juif-et-sarkozy_8588

³⁰² A, V, Bouteflika calme la polémique sur le «lobby juif» et Sarkozy, 29 novembre 2007 https://www.liberation.fr/planete/2007/11/29/bouteflika-calme-la-polemique-sur-le-lobby-juif-et-sarkozy_8588

³⁰³ Ibid.

pas à avoir peur de la concurrence, asiatique ou autre. C'est le rapport qualité/prix qui prime, et nos entreprises savent ce qu'est la qualité des produits et des hommes. Nos entreprises connaissent également l'importance de la formation technique, qu'elles doivent désormais intégrer systématiquement dans leurs offres, en allant jusqu'à de véritables transferts de technologie. Cet effort de formation, nous le ferons ! »

Dans cet extrait le locuteur N.S expose un ethos de compétence d'une manière très explicite. La première phrase annonce un discours polyphonique faisant allusion aux critiques qui stipulent que la France a été toujours privilégiée dans l'octroi des marchés économiques en Algérie, allant même jusqu'à insinuer que c'est l'une des conditions non divulguées dans les accords d'Evian., en réponse à ces insinuations, le locuteur vante la renommée des entreprises françaises en matière de (qualité/prix), explicitement, en marquant une relation causale introduite par la locution conjonctive « parce que ». Ici le locuteur sous-entend aussi que l'industrie asiatique, faisant allusion à la Chine, exploite le prix au détriment de la qualité, contrairement à l'industrie française qui, en plus de sa qualité, investit dans la formation technique et le transfert technologique et c'est ce que devraient privilégier les pays qui veulent développer leur économie. Nous apercevons ce constat livré par le locuteur via l'énoncé à l'impératif « *Cet effort de formation, nous le ferons !* »

4- Le raisonnement syllogistique

Un raisonnement syllogistique s'est installé dans ce discours comme nous allons l'apercevoir dans l'extrait qui vient :

« (...) On crée des emplois en Algérie, on investit en Algérie, parce qu'investir en Algérie, c'est investir pour la stabilité de l'Europe et de la France, pas simplement pour la stabilité de l'Algérie...»

Investir en Algérie —————> création d'emplois

Investir en Algérie —————> investir pour la stabilité de l'Europe et la France

Stabilité de l'Europe et la France —————> stabilité de l'Algérie

Ce raisonnement syllogistique sous-entend aussi une mise en garde à l'égard de l'état algérien. En effet, le locuteur laisse entendre que la création des emplois, ouvre la voie de l'investissement en Algérie, car investir en Algérie, c'est aussi investir pour la stabilité de

l'Europe, chose qui ne manquera pas de se répercuter positivement sur la stabilité de l'Algérie. Le locuteur N.S établit à travers ce syllogisme un lien direct entre la stabilité de l'Europe et la stabilité de l'Algérie. Si nous prenons en considération le contexte de cette année de 2007, nous comprenons que le locuteur N.S fait allusion à l'un des problèmes qui menacent de plus en plus la stabilité de l'Europe à savoir l'immigration clandestine, ce syllogisme se double d'un autre, en ce sens que, si le locuteur promet d'investir en Algérie c'est pour faire prospérer le pays économiquement et ouvrir de nouvelles perspectives à la jeunesse mais en retour les autorités algériennes doivent œuvrer à respecter ces clauses non déclarées, et freiner ce fléau.

Nous ajoutons à cela que le président algérien Abdelaziz Bouteflika entretient avec son homologue français Nicolas Sarkozy une relation plus ou moins conflictuelle contrairement à son prédécesseur Jacques Chirac. Cette conflictualité est due aux diverses visions de chacun d'eux. Prenons par exemple la question de la lutte anti-terroriste entre les deux pays. Selon le journaliste Mohammed. B du journal le Matin³⁰⁴, les deux représentants politiques ne s'accordent ni sur la nature du terrorisme, ni sur la manière de le traiter. Ce désaccord est plus d'ordre idéologique que politique. En effet, le 29 octobre 2007, le président algérien A.B a déclaré devant des magistrats que le terrorisme est un fléau « apolitique » sans orientation stratégique et strictement criminel et que

« (...) Les actes terroristes aveugles perpétrés dans notre pays, ne sont motivés ni par le rejet d'une politique donnée, ni par une quelconque situation politique. Il s'agit d'un acte purement criminel visant à l'effusion du sang des innocents, sans foi ni loi. Il n'y a pas d'Al-Qaida ou d'armée islamique mais seulement des personnes égarées... ».³⁰⁵

Contrairement au raisonnement du président algérien A.B, le président français N.S estime que le terrorisme a bel et bien une orientation, dans la mesure où le Khalifa islamique édifie à lui seul, le choc idéologique entre l'Occident et l'Islam. Il lance dans un discours prononcé devant les ambassadeurs le 27 août 2007 que

« Ce n'est pas la peine d'employer la langue de bois : cette confrontation est voulue par les groupes extrémistes tels qu'Al Qaeda qui rêvent d'instaurer, de l'Indonésie

³⁰⁴ B, Mohammed, *Algérie-France : Désaccord entre Bouteflika et Sarkozy sur le terrorisme*, 20 novembre 2007, <https://www.lematindz.net/news/364-algerie-france-desaccord-entre-bouteflika-et-sarkozy-sur-le-terr.html>

³⁰⁵ Ibid.

au Nigéria, un khalifat rejetant toute ouverture, toute modernité, toute idée même de diversité. Si ces forces devaient atteindre leur sinistre objectif, nul doute que le XXI^e siècle serait pire encore que le précédent, pourtant marqué par un affrontement sans merci entre les idéologies" [...] "nous aurions tort de sous-estimer la possibilité" "d'une confrontation, entre l'Islam et l'Occident": "l'affaire des caricatures en a été un signe avant-coureur". Comment s'étonner alors que les solutions préconisées soient divergentes ? Etant donné qu'il s'adresse aux « parents des personnes égarées, dont les enfants, inconscients des dangers qui les guettent, se font tuer et tuent des innocents pour des objectifs qui ne sont pas les leurs»³⁰⁶

On peut penser que les sujets qui décrivent le caractère idéologique conflictuel opposant les deux chefs d'états, présentent dès l'entame de cette visite une pierre d'achoppement qui est loin de faciliter le processus de rapprochement entre l'Algérie et la France.

Autre événement qui justifie cette tentative de mise en garde par le locuteur N.S, c'est l'ouverture de plusieurs marchés économiques dans la région et plus particulièrement dans le secteur des hydrocarbures. Citons par exemple le marché libyen et les dizaines de milliards de dollars que voulait s'octroyer le président français N.S, en signant plusieurs contrats économiques avec le régime libyen, sous le gouvernement du colonel Mouammar Kadhafi. En effet, quatre mois avant cette visite en Algérie, et deux mois après son investiture à l'Elysée, le Président français a entamé une visite d'Etat en Libye le 25 juillet 2007, une visite après un long processus de négociations entre la France et la Libye, aboutissant à la libération des infirmières bulgares emprisonnées pendant 9 ans. Voulant normaliser les relations franco-libyennes et après un long embargo sur ce pays, suite à l'affaire Lockerbie, cette visite a vu la signature de dizaines de contrats économiques dans les secteurs du pétrole, du gaz, du nucléaire et des banques.

Le locuteur a voulu implicitement passer un message de mise en garde aux autorités algériennes, quant à la concurrence existante dans la région, de par l'ouverture d'autres marchés économiques qui pourrait amener la France à changer de cap en matière d'investissement si l'Algérie ne facilite pas l'installation des entreprises françaises sur son marché et mettre terme aux flux migratoire clandestin.

³⁰⁶B, Mohammed, *Algérie-France : Désaccord entre Bouteflika et Sarkozy sur le terrorisme*, 20 novembre 2007, <https://www.lematindz.net/news/364-algerie-france-desaccord-entre-bouteflika-et-sarkozy-sur-le-terr.html>

Nous constatons à partir de cet exemple comment un simple extrait de ce discours peut véhiculer plusieurs messages à la fois et qui se laissent lire entre les lignes tout en étant toujours ancré dans son contexte.

5- L’adverbe d’affirmation « oui »

Dans ce discours, le locuteur N.S a employé à quatre reprises l’adverbe d’affirmation « oui » pour attester avec force et conviction son opinion sur tel ou tel sujet, comme nous allons le voir à partir de ces exemples :

Ex 01 « Oui, le système colonial a été profondément injuste »

Ex 02 « Oui, des crimes terribles ont été commis tout au long d’une guerre d’indépendance qui a fait d’innombrables victimes des deux côtés »

Ex 03 « Oui, j’ai confiance. Oui, je crois en l’avenir de l’Algérie »

Ex 04 « Oui, je crois à l’avenir de l’Algérie et je sais que vous y croyez-vous aussi, »

Ce « oui » employé dans ces extraits, reflète en réalité un discours polyphonique dans la mesure où il instaure une réponse affirmative à un « non » précédent qui, quant à lui, est implicite. Nous pouvons aussi dire que ce « oui » peut être compris comme une réponse à de possibles questions posées précédemment et auxquelles le locuteur N.S n’a pas encore répondu, ou au contraire, il a répondu négativement et veut à travers ce discours remodeler ses réponses.

Pour cela, nous devons absolument tenir compte des événements qui ont précédé ce discours pour comprendre pourquoi le locuteur s’est affirmé avec force sur des questions qui touchent les relations entre les deux pays.

Le 23 Février 2005, un événement avait suscité une vive tension entre l’Algérie et la France, suite à l’adoption d’une loi exprimant une idée valorisante de la présence de la France « Outre-mer » et plus précisément l’article 4 stipulant que :

« Les programmes de recherche universitaire accordent à l’histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu’elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence

française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée. »³⁰⁷

Cette loi a été proposée à l'Assemblée nationale française par la majorité UMP présidée à cette période par Michèle Alliot-Marie. Face à la polémique qu'a occasionnée cette loi que ce soit sur les plans intérieur ou extérieur, le président français J. Chirac a ouvert la voie à l'abrogation par décret présidentiel de l'agencement le plus controversé de cette loi qui se situe dans l'article 4 mentionnant le rôle positif de la colonisation.

C'est ce qui conduit à penser que c'est principalement cet événement qui incité le locuteur N.S à afficher des affirmations fortes concernant l'injustice du système colonial dans les deux premiers extraits. À travers cette affirmation, le locuteur voulait restructurer un « non » précédent, étant donné que divers représentants politiques stipulaient que c'était Sarkozy, en tant que chef de L'UMP à cette période, qui était l'instigateur de cette loi. Aussi, et par le biais de cette stratégie discursive, le locuteur N.S voulait apaiser les revendications algériennes concernant la reconnaissance des torts infligés au peuple algérien durant la colonisation.

Dans le 3^{ème} et le 4^{ème} exemple, le « oui » employé par le locuteur N.S assure la projection de l'image d'un président français qui a confiance en l'avenir de l'Algérie et qui est prêt à établir des relations fortes avec elle, contrairement aux événements conflictuels qui ont marqué les relations entre les deux pays depuis son investiture et même avant, c'est-à-dire, au moment où il était ministre de l'Intérieur sous la présidence de J. Chirac. Il s'agit ici d'un argument lié au pathos et qui consiste à procurer des émotions au sein de l'auditoire. À travers ce jeu de séduction, lancé au régime algérien, le locuteur voulait à la fois persuader l'auditoire du bon sens de cette visite et aussi de pouvoir éliminer quelques stéréotypes négatifs liés à la personne de N.S, quant à ses positions polémiques vis-à-vis de l'Algérie.

Ces éléments permettent au locuteur N.S de construire deux types d'ethos à la fois, à savoir, un ethos de solidarité et un ethos de vertu. Dans les deux premiers exemples, le locuteur voulait afficher sa compassion pour peule algérien victime d'une injustice durant la

³⁰⁷ « La loi du 23 février 2005 : texte et réactions », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 94-95 | 2005, mis en ligne le 01 juillet 2009, consulté le 26 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/1077>

colonisation. Il a voulu ainsi se présenter comme un défenseur de la justice, qu'il est présent en Algérie, pour dire la vérité telle qu'elle est, et non pour la dissimuler. Cette vérité, comme nous l'avons vu, est exprimée par l'adverbe d'affirmation « oui » qui offre au locuteur la possibilité de projeter un ethos de vertu afin de crédibiliser son discours.

6- Synthèse

Le discours du locuteur N.S est moins diplomatique que celui de Chirac, sa vision historique n'apparaît pas au même plan de celle de son prédécesseur car il ne s'agit pas pour lui de débattre sur la légitimité d'un colonialisme qui fût, mais davantage sur la nécessité de regarder l'Algérie dans sa nouvelle géolocalisation politique ; un pays africain, méditerranéen et maghrébin, s'appuyant plus sur l'aspect économique qui relie les deux Etats, les arguments déployés montrent bel et bien une nouvelle génération de présidents dont la politique vis-à-vis du monde est clairement signalée comme économique. Le sous-entendu marque le discours du locuteur N.S en plusieurs endroits, laissant entrevoir des inductions et mises en rapports de cause à effet. S'ajouterait à cela, un aspect oratoire différent de celui des précédant chefs de la V^e République, qui ne réalise pas un charisme à la française, mais qui bouscule les habitudes de la politique française : dynamique, ressemblant plus à un show américain dont le but est de manipuler les masses pour susciter leur adhésion.

Le discours du président français Nicolas Sarkozy à l'Université de Constantine

C'est un discours prononcé par Président Français Nicolas Sarkozy le 05 décembre 2007 devant les étudiants de l'Université Mentouri.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

En procédant au décompte des pronoms personnels utilisés dans ce discours, nous présenterons les résultats dans ce tableau comme suit :

Marque de personne	Nombre
je	91 occurrences
Nous	68 occurrences
Vous	36 occurrences
On	06 occurrences

La présence du « je » est aussi marquante par son intensité dans ce discours, ce résultat nous rappelle une similitude avec celui rencontré dans le discours analysé précédemment et qui révélait la même prépondérance du « je » égocentriste. En effet, le locuteur N.S se positionne dans la scène énonciative de manière très explicite en employant 91 occurrences du pronom personnel « je » pour se représenter et 36 occurrences du pronom personnel « vous » pour indiquer son auditoire. La marque de personne « je » constitue indéniablement le centre de toute énonciation de par sa capacité à faciliter au locuteur un accès très privilégié à la scène énonciative. Cette omnipotence du « je » reflète en réalité un discours axé principalement sur la personne du locuteur N.S. Ce procédé élocutif permet au locuteur de

déterminer sa position en situant ses dires à lui-même. Mayaffre apparente ce recours quasi-obsessionnel au « je » au caractère narcissique.³⁰⁸

Le pronom personnel « vous » ainsi que ses adjectifs possessifs « vos » et « votre » apparaissent particulièrement importants, l'indice de cette importance est justifié par l'occurrence (36 fois dans ce discours).

Cette présence remarquable du « je » et du « vous » au niveau syntaxique s'avère avoir une concordance particulière sur le plan énonciatif par rapport à la relation qu'établit le locuteur N.S avec son inscription et l'inscription de son auditoire dans le discours.

Pour ce qui est des verbes qui accompagnent la marque de personne « je » et qui présentent une importance considérable pour l'analyse énonciative, du point de vue du rôle illocutoire, nous avons relevé principalement des verbes de types déclaratifs et d'expressions locutoires construites à la première personne du singulier. En voici des exemples :

Ex 1 « Je suis venu vous dire que vous pouvez être fiers de votre pays »

Ex 2 « Je suis venu vous dire que vous pouvez être fiers d'être des jeunes musulmans »

Ex 3 « Je suis venu vous dire que le peuple français vous aime et que le peuple français vous respecte. »

Ex 4 « Je crois tout le contraire. Je crois que le sentiment religieux est un sentiment très noble »

Ex 5 « Je voulais dire au peuple d'Algérie et à la jeunesse d'Algérie »

Ex 6 « Je le dis dans Constantine si croyante et dont la tolérance fut pendant tant de siècles la marque du génie »

Ex 7 « (...) C'est à cette Algérie de la tolérance, c'est à cette Algérie de l'amour qui est son plus beau visage que je veux m'adresser »

³⁰⁸ Damon Mayaffre, « Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012) », Mots. Les langages du politique [En ligne], 103 | 2013, mis en ligne le 16 décembre 2015, consulté le 01 février 2018. URL : <http://mots.revues.org/21489> ; DOI : 10.4000/mots.21489.

Ex 8 « (...) En m'adressant aujourd'hui à la jeunesse algérienne, je m'adresse à la jeunesse d'un pays qui s'est reconnu toujours dans un Islam humaniste et ouvert »

Nous constatons à partir de ces extraits qu'il s'agit d'expressions locutoires construites à la première personne du singulier et qui expriment par-dessus-tous des opinions personnelles. Ce procédé discursif offre au locuteur la possibilité de présenter un éventail de croyances et de réflexions personnelles qui permettent à l'ethos de conviction de prendre forme. Mais ce qui est significatif dans cet emploi, c'est qu'il est révélateur de ce narcissisme méta-discursif qui donne l'image d'un locuteur trop centré sur lui-même. En effet, l'usage de ces « je, dits » éclipse en quelque sorte le contenu du discours et met en scène un locuteur qui cherche plus à instaurer une médiation entre lui et son auditoire que de faire passer des messages.

2- L'anaphore rhétorique

Le locuteur N.S a choisi de faire de l'anaphore rhétorique un maniement quasi-obsessionnel dans la mesure où 65% de l'ensemble des expressions utilisées dans ce discours prennent une forme anaphorique. Khattab considère l'anaphore comme étant

« Un jeu linguistique présent dans les textes. Certains spécialistes de l'analyse du discours et de la grammaire de texte estiment que ce système de Co-référenciation entretient un rapport étroit avec la cohérence et la cohésion textuelles. Tout jeu anaphorique, une fois correctement repéré, aidera l'interlocuteur à interpréter convenablement et de manière logiquement acceptable les énoncés qui constituent le discours. »³⁰⁹.

Molinié et Aquien quant à eux affirment que,

« La répétition constitue la plus puissante de toutes les figures [...] pratiquement, la reprise qui définit la répétition peut toucher le son (la lettre, la syllabe), le mot, le groupe de mots, la phrase, le paragraphe, le texte entier ou encore l'idée. »³¹⁰

Le locuteur N.S a employé différents types d'anaphores, en l'occurrence l'anaphore nominale qui a pour nature la répétition d'un substantif. Dans de notre corpus s'inscrivant dans un discours politique à caractère diplomatique, elle a une capacité axiologique et par conséquent idéologique comme nous allons voir dans cet extrait :

³⁰⁹ KHATTAB, Nadji 2007 « Rôle de l'anaphore dans la cohérence du discours politique français », revue des sciences sociales, université de Sétif. Algérie

³¹⁰ M. Aquien et G. Molinie, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, la pochothèque, 1999

« (...) La France ne transigera pas avec l'islamophobie. La France ne transigera pas avec l'antisémitisme. La France ne transigera pas avec le fanatisme. La France ne transigera pas avec l'intégrisme... »

Le locuteur N. Sarkozy a introduit le signifiant « France » qui a une valeur idéologique pour ensuite l'anaphoriser, cette stratégie discursive déclenche un éthos de chef d'état capable de prendre des décisions fermes et intransigeantes sur la question du terrorisme.

Un deuxième extrait nous a interpellé dans ce discours où l'anaphore pronominale est prédominante :

« (...) Mais l'amitié, c'est la jeunesse qui la fera vivre. Cette amitié, Abdelaziz, les gouvernants peuvent en faire le principe de leurs politiques, mais en fin de compte, cette amitié sera l'Œuvre de la jeunesse algérienne et de la jeunesse française... »

Dans cet extrait, il s'est focalisé sur la signifiante « amitié » pour anaphoriser son expression, un procédé qui suscite des émotions chez les jeunes Algériens présents dans la salle, étant donné que le discours est prononcé au sein de l'université de Constantine. Aussi, notre locuteur a déclenché une image préalable qui constituait un emboîtement dans les relations algéro-françaises et qui réside dans la signature d'un traité d'amitié entre les deux pays. Une signature écartée du côté algérien en guise de protestation envers la non reconnaissance des torts infligés au peuple algérien durant l'époque coloniale mais aussi par rapport à la loi du 23 février 2005, des revendications émises au nom d'une classe citoyenne et politique âgée et représentée par deux institutions qui pèsent lourd dans la société algérienne, à savoir, le ministère des moudjahidines et le parti politique algérien FLN³¹¹, symbole de la Révolution algérienne. En s'adressant directement à la jeunesse algérienne, notre locuteur voulait implicitement passer un message : l'avenir des relations algéro-françaises est entre les mains des jeunes, et qu'il faudra tourner la page du passé pour pouvoir construire l'avenir. Une rhétorique déjà présente dans ses déclarations dans le passé, comme par exemple l'entretien qu'il a donné au journal algérien d'El Watan, cinq mois auparavant et dans lequel il a proposé à l'Algérie d'établir un partenariat d'exception avec la France, principalement sur le plan économique, et de laisser les dossiers relatifs à la « mémoire » aux historiens car, selon lui, l'amitié affiche une coexistence quotidienne entre deux Etats et qu'un texte écrit n'est pas une preuve d'existence de cette amitié.

³¹¹ Le Front de libération nationale

Il s'est axé aussi sur l'anaphore verbale construite à la première personne du singulier, un procédé discursif cadré sur le verbe et qui sert à projeter une détermination et un sentiment personnel sur tel ou tel sujet, en voici un exemple :

« Je veux lancer ici à Constantine un appel pressant à l'Occident pour qu'il se dépouille de toute volonté de domination et qu'il cesse de croire, qu'il est à lui seul toute la civilisation mondiale. Je veux lancer le même appel pressant à tous ceux qui se reconnaissent dans un Islam de progrès pour qu'il défende l'égalité de l'homme et de la femme, pour qu'il défende les droits de l'Homme, pour qu'il défende le respect de la diversité, parce que ces principes, ces valeurs lui appartiennent aussi. Je lance un appel à cet Islam de progrès pour qu'il reconnaisse au peuple d'Israël qui a tant souffert le droit de vivre libre. Je lance un appel au peuple d'Israël pour qu'il n'inflige pas au peuple palestinien la même injustice que celle qu'il a subie lui-même pendant tant de siècles. Je lance un appel aux dirigeants du peuple israélien et du peuple palestinien pour qu'ils saisissent la paix qui est aujourd'hui à portée de leurs mains, s'ils savent se montrer capables de surmonter la haine qui se nourrit du souvenir de leurs malheurs respectifs. Je lance un appel à tous les peuples de la Méditerranée pour qu'ils s'unissent, et que dans cette union, ils mettent toute leur énergie et toutes leurs forces, au lieu de les mettre à se combattre, et à se détester. Il n'y a pas d'avenir dans la haine. Et à vous, jeunes d'Algérie, je veux lancer un message d'amitié et de confiance »

Il s'agit dans cet extrait d'une anaphore verbale construite à la première personne du singulier et accompagnée par l'expression « lancer un appel ». Les deux premières occurrences sont suivies d'abord du verbe modal « vouloir » qui projette l'image d'un locuteur volontariste et déterminé. L'anaphore rhétorique est donc un procédé discursif qui donne de la force au discours, elle projette l'empreinte d'un locuteur déterminé, ayant confiance en lui, procurant de cette façon une impression de cohérence discursive.

3- Les questions interrogatives anaphoriques

La question interrogative anaphorique qui est, elle aussi très significative, est une autre stratégie discursive employée dans ce discours. En voici un exemple :

« (...) Pourquoi les grandes religions monothéistes, dont j'affirme qu'elles sont des religions d'amour et non de haine, pourquoi donc seraient-elles incapables de vivre en paix les unes avec les autres ? Je n'ai pas l'intention que nous nous laissions imposer le calendrier et le bréviaire de tous les fanatiques du monde.

Pourquoi la sagesse d'Abdelkader serait-elle hors de portée des croyants d'aujourd'hui ? Pourquoi les croyants d'aujourd'hui se laisseraient-ils manipuler ? Pourquoi le testament du père Christian sur cette terre d'Algérie n'amènerait-il pas les hommes de bonne volonté à préférer le pardon à la vengeance ? Pourquoi la paix et la fraternité seraient-elles plus difficiles entre nous, les peuples de la Méditerranée qu'elles ne l'ont été dans l'après-guerre entre les peuples européens ? Croyez-vous que nous nous soyons moins battus en Europe qu'en Méditerranée ? »

Ces questions interrogatives anaphoriques prennent la forme d'un réquisitoire adressé aux jeunes Algériens. Alors que la logique dit que c'est au locuteur N.S, de par son statut de chef d'Etat et de sa notoriété, qui doit répondre à ces interrogations, le locuteur déclenche un enchaînement de six interrogations dans le but de procurer chez son auditoire un sentiment d'incertitude et d'irrésolution dont il est le seul à détenir la solution.

Cet usage systématique qui consiste à poser des questions à soi-même, permet en fait au locuteur d'apparaître non pas comme celui qui possède les bonnes réponses, mais celui qui pose les bonnes questions. Cette stratégie discursive, qui est en réalité une manipulation discursive, octroie au locuteur N.S la possibilité de projeter simultanément trois types d'éthos, à savoir un éthos de chef ayant la capacité d'interroger, un éthos de compétence ayant le pouvoir de changer le monde et un éthos de conviction qui a la légitimité des convictions.

4- La négation comme marqueur de polyphonie

La négation forme un marqueur de polyphonie dans le discours politique dans la mesure où celui-ci se manifeste en tant que discours hétérogène où le locuteur politique s'implique dans son discours et prend position par rapport à tel ou tel sujet.

Bakhtine observe la polyphonie de la négation comme l'affiliation de deux points de vue de l'énoncé contesté, elle renvoie à l'existence textuelle de deux paroles discursives de même niveau

L'analyse des marques polyphoniques dans ce discours nous permettra d'assimiler la structure polyphonique des énoncés, en interprétant l'énoncé contesté par rapport aux points de vue cachés.

Bally a proposé deux éléments dans l'analyse de la polyphonie de la négation, à savoir le dictum (ou le contenu de l'énoncé) et le modus (ou la position du locuteur vis-à-vis de son dire). La théorie des actes de langage conduite par Austin et Searle considère que la négation d'un énoncé est associée à la force illocutoire prescrite sur le contenu.

Il s'agira pour nous dans cette analyse de voir comment, à travers la négation, le locuteur politique arrive à concevoir un discours polémique. En effet, la réfutation - examinée comme étant la représentation du point de vue réfutant et du point de vue réfuté - octroie au locuteur politique la possibilité d'explicitier sa visée principale dans le but de persuader son auditoire. Nous proposons quelques exemples tirés de ce discours afin d'illustrer cet emploi très prisé par le locuteur N.S :

« La France ne transigera jamais avec le racisme. La France sera toujours au côté de ceux qui ne transigent pas. La France ne transigera pas avec l'islamophobie. La France ne transigera pas avec l'antisémitisme. La France ne transigera pas avec le fanatisme. La France ne transigera pas avec l'intégrisme. Elle ne transigera avec aucune forme d'extrémisme, avec aucune forme de terrorisme. »

Ces énoncés, accomplis par l'opérateur de la négation syntaxique « ne », propose et présuppose des points de vue en les infirmant, c'est un procédé discursif qui permet de construire une argumentation dans le discours. Cette polyphonie de la négation devient de ce fait une stratégie discursive qui octroie au locuteur politique la possibilité d'émettre différents points de vue. Il s'agit dans cet énoncé d'une négation polémique qui représente, selon Anscombe et Ducrot, deux points de vue de la signification, et ne réfute pas immédiatement l'affirmation sous-jacente, mais l'affirmation de ce contenu. Pour mieux démontrer ce qui a été dit, nous remarquons à partir de cet extrait que :

Pdv 1 « La France transigera avec le racisme, la France sera toujours avec ceux qui transigent. La France transigera avec l'islamophobie. La France transigera avec l'antisémitisme. La France transigera avec le fanatisme. La France transigera avec l'intégrisme. Elle transigera avec toute forme d'extrémisme, avec toute forme de terrorisme. »

Pdv 2 « La France ne transigera jamais avec le racisme. La France sera toujours au côté de ceux qui ne transigent pas. La France ne transigera pas avec l'islamophobie. La France ne transigera pas avec l'antisémitisme. La France ne

transigera pas avec le fanatisme. La France ne transigera pas avec l'intégrisme. Elle ne transigera avec aucune forme d'extrémisme, avec aucune forme de terrorisme. »

Le locuteur N.S se présente comme étant responsable du PDV³¹² 2. Cette responsabilité est marquée par le substantif « France » quand le locuteur se présente dans la scène énonciative comme le porte-parole attitré de la « France ». La combinaison, par un lien de responsabilité au contenu de l'énoncé nié, autorise la traversée du contexte au sens restreint pour sélectionner le commentaire polyphonique. En effet, les énoncés négatifs dans cet extrait, sont renforcés par l'anaphore discursive pour marquer l'insistance et l'obstination.

« La France et l'Algérie ont besoin l'une et l'autre d'une politique de civilisation qui ne produise pas seulement des progrès matériels, mais qui produise aussi des valeurs, qui produise aussi de l'identité »

Dans cet extrait, le point de vue réfutant « *La France et l'Algérie ont besoin l'une et l'autre d'une politique de civilisation qui ne produise pas seulement des progrès matériels* » constitue un point de vue dynamique avec « *mais qui produise aussi des valeurs, qui produise aussi de l'identité* ». Ce dernier consolide la négation assignée par l'utilisation de l'adverbe « seulement ». La négation s'appuie sur le syntagme adverbial et escorte le point de vue opéré par l'utilisation de l'adverbe « seulement ». Le contexte contrastif « *mais qui produise aussi des valeurs, qui produise aussi de l'identité* » consolide le point de vue et facilite l'interprétation polémique de la négation, c'est-à-dire, l'infirmité du point de vue caché qui dit que « La France et l'Algérie ont besoin l'une et l'autre d'une politique de civilisation qui produit seulement des progrès matériels »

5- Le substantif « musulman »

Le locuteur N.S a employé le mot « musulman » de manière très significative dans ce discours, mais ce qui nous a le plus interpellé dans cette utilisation ce sont les appréciations mélioratrices concernant ce « mot », alors que diverses déclarations constatées dans l'image préalable de la personne de Sarkozy, stipulent en effet que le discours sarkoziste sous-entendait à maintes reprises le contraire de ce qu'il affirme dans ce discours. Il est à noter que le locuteur N.S était connu pour ses positions polémiques et controversées envers l'Islam et les Musulmans en général. D'ailleurs, divers événements prouvent le caractère provocateur

³¹² Abréviation adoptée de POINT DE VUE.

de N.S vis-à-vis de l'islam. Nous proposons donc des exemples qui précèdent ce discours et qui nous montrent que le locuteur N.S ne pense pas ce qu'il dit sur l'islam et les Musulmans.

Dans un entretien accordé à la revue « Le Meilleur des mondes », N. S a expliqué que

« Pour revenir à la Turquie, la liberté de circulation des personnes et des biens avec l'Anatolie centrale, c'est une grande difficulté. Parce que l'on a quand même un problème d'intégration des Musulmans qui pose la question de l'islam en Europe. Dire que ce n'est pas un problème, c'est se masquer la réalité. Si vous faites rentrer cent millions de Turcs musulmans, qu'est-ce qu'il en sera ? Et enfin, dernier point : la Turquie c'est l'Asie Mineure et nous sommes en train de parler de l'Europe. »³¹³

En février 2007, alors qu'il était invité sur la chaîne de télévision TF1 pour promouvoir sa campagne électorale, le candidat a déclaré ce qui suit

« Quand on habite en France, on respecte ses règles : on n'est pas polygame, on ne pratique pas l'excision sur ses filles, on n'égorge pas le mouton dans son appartement. »³¹⁴

En ce même mois de février 2007, et alors que se tenait le procès de Charlie Hebdo en raison des caricatures se moquant du prophète Mohamed, N.S a déclaré « *préférer l'excès de caricature à l'absence de caricature* ». Le locuteur exprime ici son soutien à Charlie Hebdo au détriment de la sensibilité de la communauté musulmane.

Tous ces épisodes - qui ne constituent en réalité qu'un aperçu du discours sarkoziste sur l'islam avant l'entame de ce discours - nous montrent comment le locuteur a voulu changer sa vision des Musulmans et de l'islam. Mais avant, nous proposons quelques extraits tirés de ce discours et qui démontrent que N.S a effectivement changé son discours sur la communauté musulmane.

Ex 1 « (...) Jeunes d'Algérie, je suis venu vous dire que vous pouvez être fiers d'être des jeunes Musulmans parce que la civilisation musulmane est une grande civilisation. »

³¹³ GRESH, Alain, *Nicolas Sarkozy, les musulmans, l'islam et le colonialisme (II)*, 29 mars 2007, <https://blog.mondediplo.net/2007-03-29-Nicolas-Sarkozy-les-musulmans-l-islam-et-le>

³¹⁴ Comment Nicolas Sarkozy a durci son discours sur l'islam, <https://www.lejdd.fr/Politique/Comment-Nicolas-Sarkozy-a-durci-son-discours-sur-l-islam-735534>

Ex 2 « (...) En m'adressant à la jeunesse algérienne, je veux parler à ces centaines de millions de Musulmans dans le monde qui se reconnaissent comme les héritiers d'un Islam qui a toujours su faire dialoguer la foi et la raison. »

Ex 3 « (...) Je ne veux pas d'un amalgame entre l'Islam et les terroristes. Je ne veux pas d'un amalgame entre les Musulmans et les fanatiques. »

Ex 4 « (...) Au nom de la France laïque et républicaine, je veux dire à des centaines de millions de Musulmans dans le monde, que leur foi, que les valeurs de la civilisation dont ils sont les dépositaires, peuvent être une chance pour le monde. »

Nous constatons à partir de ces exemples que le locuteur N.S réoriente son discours par rapport à ce qu'il pensait des Musulmans et de l'Islam. Nous pensons qu'il s'agit ici d'une manipulation discursive qui cherche à remodeler une image négative de la personne de Sarkozy vis-à-vis de ses positions controversées envers l'islam, d'autant plus que ce discours est prononcé devant un auditoire musulman, mais aussi en fonction la nature de cette visite qui s'inscrit dans un processus de rétablissement des relations algéro-françaises.

6- Synthèse

La démarche du locuteur N.S se poursuit dans ce discours creux³¹⁵, qui vise uniquement à apaiser ses attitudes et ses communications audio-visuelles sur l'Islam, sur la communauté maghrébine en France et sur ce qu'il qualifie d'amalgame entre une religion et une dérive, le fanatisme. La juxtaposition de l'Islam et du terrorisme montre que l'énoncé exhibe ce binarisme lexical soutenu par la Communauté européenne et surtout française. L'exemple de la Turquie, dans son inacceptation à une éventuelle intégration dans l'espace Schengen, devient ici similaire à la réticence de la France dans sa manière de vouloir ou de ne pas vouloir intégrer l'Algérie dans l'Union pour la Méditerranée, ce qui corrobore une vision impérialiste, sectaire et raciste du rapport avec l'autre.

³¹⁵ On entend par creux, un discours fluide, clair, dépourvu d'implicites langagiers ou tout signe équivoque qui prête à induire une ambiguïté sémantique.

Le discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika en l'Honneur du président français Nicols Sarkozy

C'est un discours prononcé par le président algérien Abdelaziz Bouteflika lors d'un dîner offert en l'honneur de son homologue français Nicolas Sarkozy le 04 décembre 2007.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Nous présentons ici un tableau qui récapitule les pronoms personnels employés dans ce discours, incluant toujours leurs formes toniques ainsi que le pronom prépersonnel « on »

Marque de personne	nombre
je	20 occurrences
Nous	46 occurrences
Vous	29 occurrences
On	02 occurrences

Comme nous l'avons déjà constaté dans ses précédents discours, le mode privilégié du locuteur Abdelaziz Bouteflika demeure la première personne du pluriel « nous », souvent considérée comme marque préférée du discours politique. Sur les 46 occurrences employées dans ce discours, 29 d'entre elles ont pris une valeur « inclusive »

1-1- L'effacement énonciatif

Comme nous l'avons démontré ailleurs, l'une des stratégies discursives employées dans le discours politique est l'effacement énonciatif, un procédé qui permet aux locuteurs politiques de se distancier par rapport à leurs énoncés. En effet, Rabatel³¹⁶ affirme que l'effacement énonciatif ne se rapporte pas à la non-énonciation puisque, l'opération énonciative y est

³¹⁶ Alain Rabatel, « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun », *Semen* [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 26 février 2007, consulté le 23 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/semen/2334>

présente, mais à un dispositif formel où le locuteur donne le sentiment qu'il s'extirpe de l'énonciation. Vion ajoute en ce sens que :

« L'effacement énonciatif constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il « objectivise » son discours en « gommant » non seulement les marques, les plus manifestes de sa présence - les embrayeurs - mais également le marquage de toute source énonciative identifiable. »³¹⁷

Nous proposons maintenant quelques exemples qui illustrent cette stratégie discursive adopté par le locuteur A. B :

Ex 01 « (...) La tragédie du peuple palestinien dure depuis plus d'un demi-siècle et il serait vain d'imaginer une Méditerranée apaisée et fraternelle, sans qu'il y soit mis fin de manière définitive. »

Nous pensons que la visée illocutoire du locuteur A.B dans cet extrait était double : se présenter comme étant un fervent militant de la cause palestinienne, mais aussi pour faire passer tacitement un message au président français N.S sur son projet d'Union pour la Méditerranée. En effet, l'acte fondateur de ce projet a été perçu dans son discours prononcé à Toulon le 07 février 2007 lors de sa campagne électorale présidentielle. En effet, ce projet était une des priorités de son programme électoral. Il faut dire, que ce projet avait suscité, à cette époque, diverses réactions de la part des différentes classes politiques et sociétales. Il y a ceux qui ont vu que N.S était sincère, et qu'il avait une nette volonté d'harmoniser les échanges Nord-Sud, et par conséquent, compensé les dispositions au repli continental. En revanche, d'autres considéraient que cette initiative cachait en réalité une manifestation de reconstruction du « protectorat méditerranéen » de l'empire français.

Nous pensons qu'en fonction des réactions qu'a suscitées ce projet et tout en prenant en considération le message tacite, A. Bouteflika était défavorable à ce projet ou du moins perplexe. Cette perplexité se profile à travers l'expression construite sur la base d'une syntaxe impersonnelle : « *il serait vain d'imaginer une Méditerranée apaisée et fraternelle sans qu'il y soit mis fin de manière définitive.* » ôtant ainsi tout actant et exposant le discours en aval « vain d'imaginer », comme des idées partagées, déjà consignées, faisant allusion au

³¹⁷ R. Vion cité dans Alain Rabatel, « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun », *Semen* [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 29 avril 2007, consulté le 02 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/semen/2334>

conflit israélo-palestinien. Le locuteur A.B conditionne à l'aide de ce message l'adhésion de l'Algérie à ce projet, par l'aboutissement à une solution définitive du conflit israélo-palestinien, étant donné que cette région fait partie intégrante du bassin méditerranéen.

Ex 02 « (...) On peut comprendre la réaction des pays européens à cette immigration qui s'intensifie malgré les risques qu'elle présente »

Avant d'amorcer une analyse de cet énoncé, il serait préférable de donner un bref aperçu sur la politique migratoire européenne, et plus précisément française. Justement, il faut rappeler à ce propos que N.S, alors ministre de l'Intérieur et candidat à l'élection présidentielle de 2007, a estimé le 11 décembre 2006, selon L'Obs,³¹⁸ qu'il était urgent de lancer le « grand chantier d'un traité sur les migrations internationales », contenant « des droits et des devoirs pour les Etats et les migrants ». En effet, le candidat N.S a adopté le concept de « *l'immigration choisie* » dans son programme électoral et a proposé de

« Créer un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. Poursuivre et renforcer la politique d'immigration choisie, proposer un traité multilatéral en matière de migrations, prévoyant des droits et des devoirs pour les pays sources et les pays de destination, et créer une organisation mondiale chargée de le faire appliquer. Conditionner la politique de délivrance des visas aux efforts de chaque pays d'origine pour reprendre ses clandestins. Créer un réseau consulaire unique entre les pays de l'Union européenne pour la délivrance des visas. Mettre en place un pacte de l'immigration entre les grandes nations européennes, qui comporterait des obligations en matière de régularisation et d'éloignement des clandestins. Renforcer la police européenne aux frontières. Contrôler les entrées, mais aussi les retours dans le pays d'origine. Développer l'utilisation des technologies biométriques dans les documents officiels. Renforcer les conditions de revenu et de logement, les obligations de connaissance du français et de respect des valeurs républicaines pour le regroupement familial. »³¹⁹

C'est ce contexte particulier de la politique sarkozienne vis-à-vis de l'immigration qui a, on va le voir dans ce qui suit, motivé cette distanciation du locuteur A.B par rapport à son énoncé « *On peut comprendre la réaction des pays européens à cette immigration qui*

³¹⁸ Sarkozy fait campagne sur l'immigration, <https://www.nouvelobs.com/politique/elections-2007/20061211.OBS2411/sarkozy-fait-campagne-sur-l-immigration.html>

³¹⁹ Le programme de Nicolas Sarkozy sur l'immigration choisie, https://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-programme-de-nicolas-sarkozy-l-immigration-choisie_477401.html

s'intensifie malgré les risques qu'elle présente », il ne faut pas perdre de vue que ce discours est adressé directement au président français N.S présent au moment de cette allocution.

Dans cet extrait, le locuteur A.B utilise le pronom prépersonnel « on » pour formuler un point de vue, mais à l'opposé des autres « on » employés dans nos précédents discours et qui présentaient une ambiguïté référentielle. Le « on » utilisé alors dans cet énoncé fait référence aux pays africains ; nous avons déduit ce constat à partir du cotexte discursif.

Le thème principal de cet énoncé est « l'immigration », il expose brièvement la réaction européenne à ce phénomène migratoire clandestin, ici le locuteur A.B parle au nom des pays africains réagissant à leur tour à la position européen vis-à-vis de l'immigration, à travers l'emploi du pronom « on africain ». Ce qui est signifiant dans cet emploi est que le locuteur semble dissimuler une ambiguïté de sa propre position et celle des africains face à la réaction européenne, car il aurait pu à la place de « *on peut comprendre* » utiliser « *nous pouvons comprendre* » sauf qu'ici la distanciation par rapport à ce point de vue est assurée par le recours au pronom « on », et par conséquent, le locuteur induit une remise en cause de la réaction des pays européens.

Il s'agit aussi d'une certification de la position algérienne envers la politique migratoire du président français N.S. Cette thèse sera appuyée tout au long de ce discours par d'autres énoncés qui viendront soutenir la visée illocutoire du locuteur A.B, vis-à-vis de la politique européenne et plus particulièrement française envers l'immigration, par exemple :

Ex 03 « (...) Il est certain qu'il s'agit d'un problème humain dont les dimensions prennent toujours plus d'ampleur et qu'il faudrait traiter en recherchant les racines réelles.»

Conçu à la forme impersonnelle, cet énoncé traite aussi le sujet de l'immigration en le considérant comme problème « humain ». Compte tenu du contexte de ce discours, nous constatons l'instauration d'un dialogisme qui contraste la vision du président algérien A.B - pour qui l'immigration prend une dimension humaine, idéologique - et la vision du président français qui voit que l'immigration doit être chiffrée (immigration choisie, quotas, etc.). Le mot « humain » dans le discours d'A.B fait implicitement allusion au caractère supposé de l'humanisme de la France réputé pour sa défense des droits de l'homme, pourquoi donc « quota » et non pas « humain » ? Il émet par la suite une formulation déontique via le verbe

« falloir » qui met l'accent sur la nécessité de traiter l'immigration en quêtant d'abord les causes réelles, sous-entendant par-là les périodes coloniales et post- coloniales.

Ex 04 « (...) Il y a entre l'Algérie et la France un formidable potentiel de complémentarités scientifiques, technologiques et économiques, qui nous invite d'autant mieux à l'ambition que nos relations, destinées à l'exemplarité, s'enracinent dans un terreau humain exceptionnel de compétences et d'affinités culturelles en quête d'épanouissement. »

Dans cet énoncé le locuteur A.B expose les avantages que pourrait générer une relation forte entre l'Algérie et la France dans tous les domaines, mais tout en se détachant de l'énoncé. Comme on peut le remarquer, l'énoncé est construit à la forme impersonnelle, via le présentatif « il y a » qui concède au locuteur la possibilité d'effacer toutes marques de sa présence.

Cet effacement énonciatif édifie une possibilité plutôt qu'une certitude par rapport à ce qui est dit. Il s'agit d'une prise de distance qui contraste volontairement avec le « je » omnipotent du Président français N.S, lors de ses discours prononcés préalablement.

2- Tentation de projection d'un ethos africain

Nous avons remarqué, tout au long de ce discours, que la question de l'immigration a pris une importance considérable chez le locuteur A.B qui se présente comme un fervent défenseur de cette question en lien direct avec les Européens. Le locuteur s'est alors manifesté comme porte-voix des Africains allant jusqu'à critiquer explicitement la politique européenne et en particulier française, vis-à-vis de ce phénomène. Nous proposons quelques exemples qui témoignent de cette remise en cause volontaire de la part du locuteur A.B à l'égard des Européens et notamment les Français.

Ex 01 « (...) La France, bien sûr, est interpellée par la situation du continent africain. Mais l'ensemble de l'Europe l'est également car la plupart des pays européens ont fondé leur prospérité sur l'exploitation de territoires africains qu'ils ont colonisés à un moment ou à un autre, et pour des durées plus ou moins longues...»

Le locuteur A.B met en relief la source des richesses et la prospérité des pays européens, selon lui cette richesse est accumulée aux dépens d'une exploitation des terres africaines à la suite de leur colonisation. Mais ce qui est remarquable dans cet énoncé est que cette critique

est destinée au premier abord à la France, la locution adverbiale « bien sûr » apparue juste après le substantif « France » marque cette évidence. Le message du locuteur A.B, est de marquer un rapport de cause à effet, en qualifiant l'immigration comme conséquence incontestable de la colonisation, en d'autres termes, les Européens doivent assumer leur responsabilité vis-à-vis des flux migratoire vu qu'ils en sont la cause.

Ex 02 « (...) Ce problème nécessite donc d'être traité d'abord dans un esprit de solidarité et en apportant toute l'aide nécessaire aux pays qui se débattent dans un sous-développement générateur de misère et de désespoir »

Un discours polyphonique se profile ; en convoquant les Européens sur la nécessité d'apporter leur solidarité au continent africain, ce qui sous-entend que les Européens ne sont pas solidaires avec le continent africain, et cela à l'inverse de ce que stipule l'Union européenne et en particulier la France.

Nous pensons que le locuteur A.B fait allusion de manière implicite à l'interférence des pays européens dans les affaires intérieures de plusieurs pays africains. En effet, nombreux sont les pays européens, et notamment la France, qui ont été accusés d'implication et d'interférence dans les affaires internes de divers pays africains, de par leur soutien aux dictateurs ou à travers des interventions militaires sur le continent. C'est un appel destiné aux Européens, à la France, pour un changement de leur politique postcoloniale envers les pays africains.

Ex 03 « (...) Il ne faut pas perdre de vue que, lorsque vous venez en Algérie, vous posez le pied sur le continent africain. »

En se référant constamment au contexte, nous pensons qu'il s'agit aussi d'un discours polyphonique adressé volontairement à l'égard du Président français N.S, et qui prend la forme d'une mise en garde tacite à son encontre. En rappelant l'appartenance de l'Algérie au continent africain, le locuteur remet en cause le discours prononcé par le Président français N.S à Dakar le 26 juillet 2007, soit cinq mois auparavant. En guise de rappel, ce discours a suscité une grande polémique que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du continent africain. Qualifié de discours raciste, N.S a été vivement critiqué par diverses personnalités politiques africaines ou autres. En effet, le président français avait évoqué ce qui suit

« Le drame de l’Afrique, qui est que l’homme africain n’est pas assez entré dans l’Histoire»³²⁰ en ajoutant que « Le paysan africain, qui depuis des millénaires vit avec les saisons, dont l’idéal de vie est d’être en harmonie avec la nature, ne connaît que l’éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles.»³²¹

Parmi les personnalités politiques qui ont condamné les propos du président français N.S, via ce discours, on notera les déclarations du Président sénégalais Abdoulaye Wade, qui a jugé ce discours d’inacceptable et qu’il avait encore (faisant allusion au président français N. Sarkozy) « *beaucoup à apprendre* »³²² il a ajouté que :

« Je ne crois vraiment pas qu’il faille regarder un peuple et dire vous êtes comme-ci, vous êtes comme ça [...] Qu’est-ce que ça nous rapporte? Rien! [...] Celui qui a écrit le discours est en retard de cinquante ans [...] Ce débat, nous l’avons mené quand nous étions en France. Nous, Africains, ce débat n’est pas le nôtre, nous sommes en train de construire l’Afrique, nous regardons devant [...] Je suis un peu limité parce que je suis un chef d’Etat, il y a des choses que je ne peux pas dire d’un Etat ou d’un chef d’Etat [...] Sarkozy vient d’arriver au pouvoir, il a beaucoup à apprendre.»³²³

Nous estimons, de ce fait, que c’est vis-à-vis de ces propos, jugés polémiques, que le locuteur A.B a explicitement rappelé l’appartenance de l’Algérie au continent africain. D’ailleurs, plusieurs hypothèses s’offrent à nous quant à ce rappel volontaire à cette appartenance qui est une vérité incontestable. Ce rappel est donc une mise en garde à l’endroit du Président français N.S dans la mesure où le peuple algérien est aussi un peuple africain, et de ce fait, réfute implicitement le discours complimenteur de N.S vis-à-vis de l’Algérie et qui paraît contradictoire avec sa représentation des Africains comme étant primitifs. Le président algérien use de diplomatie et d’euphémisme dans ce discours :

Ex 04 « (...) Nous vous rejoignons entièrement dans vos préoccupations, et tout d’abord parce que nous sommes des Africains, intimement solidaires de tous les peuples africains. Je peux vous dire que, malgré les apparences qui pourraient entraîner vers le pessimisme, les choses sont en train de bouger en Afrique. L’initiative du NEPAD, que vous connaissez bien, est en train de produire ses

³²⁰ Les propos de Sarkozy à Dakar, «sont inacceptables» Libération 06/12/2007 <https://www.liberation.fr/planete/2007/12/06/les-propos-de-sarkozy-a-dakar-sont-inacceptables> 7502

³²¹ Ibid.

³²² Ibid.

³²³ Ibid.

premiers effets, et d'abord en poussant les Africains à se prendre en charge et à définir eux-mêmes leurs priorités et leurs ambitions, avant de solliciter l'encouragement et l'aide du reste du monde. Parier sur l'avenir de l'Afrique est donc, et à mon avis, un pari raisonnable et dont le succès est assuré. »

Ici, le locuteur A.B aspire consacrer une atténuation discursive en vue d'adoucir son discours vis-à-vis du Président français N.S et de la France. En parlant de préoccupations françaises envers le continent africain et du rôle que constitue la France pour le bon fonctionnement du NEPAD, le locuteur voulait stabiliser son discours et ses visées illocutoires de manière à équilibrer le cheminement discursif après les diverses critiques destinées aux Européens et aux Français en particulier, et cela, dans le but de ne pas gêner le fondement de cette visite du Président français N.S qui cherche beaucoup plus un raffermissement des relations algéro-françaises.

3- Un syllogisme en miroir

Dans l'un des extraits de ce discours un syllogisme en miroir s'est réalisé :

«Je crois savoir à ce sujet, que la France a toujours préconisé le respect du droit international et du droit de tous les peuples à l'autodétermination. Cela a été le cas à plusieurs occasions et en particulier en ce qui nous concerne directement puisque, après presque huit années d'une guerre de libération coûteuse en vies humaines, le peuple algérien a accédé à l'indépendance en exerçant son droit à l'autodétermination »

Le locuteur A. Bouteflika a employé, au début de son énoncé, une incertitude personnelle en formulant « je crois savoir » qui opère également une distanciation par rapport à la préconisation du respect du droit international et du droit de tous les peuples à l'autodétermination que prône la France. Le locuteur A.B, par le terme « autodétermination » fait allusion au conflit du Sahara occidental et le droit du peuple sahraoui à s'autodéterminer. Il donne par la suite l'exemple de la guerre de libération algérienne et l'exercice du peuple algérien de son droit à l'autodétermination. S'étant réalisé en deux phases, nous avons appelé ce syllogisme par « syllogisme en miroir ». Le premier s'est manifesté de manière explicite, tandis que le deuxième se laisse lire implicitement.

Nous proposons l'équation suivante pour bien illustrer ce fait discursif :

Explicitement

France —————> respect du droit des peuples à l'autodétermination

Droit à l'autodétermination —————> Algérie (explicitement)

Implicite

France —————> respect du droit des peuples à l'autodétermination

Droit à l'autodétermination —————> le peuple sahraoui

Grâce à ce procédé, le discours du locuteur A.B véhicule plusieurs visées illocutoires à la fois, entre autres, la remise en cause de la position française vis-à-vis du conflit sahraoui, de par sa non-concordance avec les principes du droit international et du droit de tous les peuples à l'autodétermination. D'ailleurs, deux mois au préalable, le président français N.S avait effectué une visite officielle au Maroc où il a prononcé un discours devant les parlementaires marocains à Rabat et avait fait part de son soutien au projet marocain qui propose une autonomie de la région du Sahara, en voici un extrait :

«Le Maroc d'aujourd'hui, c'est aussi une approche nouvelle du Sahara occidental. Je veux prendre mes responsabilités en tant que Chef de l'Etat. Le Maroc a proposé un plan d'autonomie sérieux et crédible en tant que base de négociation. Pour la France, c'est une solution politique, négociée et agréée entre les deux parties, sous l'égide des Nations Unies, qui permettra de résoudre ce conflit trop ancien. Le plan d'autonomie marocain existe, il est sur la table et il constitue un élément nouveau de proposition après des années d'impasse. Je forme le souhait que le plan d'autonomie marocain puisse servir de base de négociation pour la recherche d'un règlement raisonnable, la France sera à vos côtés. »³²⁴

³²⁴ Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les relations franco-marocaines et l'Union méditerranéenne, à Rabat le 23 octobre 2007, <http://discours.vie-publique.fr/notices/077003266.html>

L'autre visée véhiculée est de conforter la position algérienne vis-à-vis de ce conflit, et par conséquent rejeter le projet proposé par le Maroc. Cette thèse sera appuyée dans l'énoncé qui suit, où le locuteur aborde le conflit sahraoui explicitement et de manière très directe :

« Cela explique sans doute notre entière solidarité avec tous les peuples sous domination étrangère et qui luttent pour leur droit à l'autodétermination. C'est en particulier le cas du peuple du Sahara occidental, dont le droit à l'autodétermination est reconnu sur le plan international et devrait pouvoir être exercé librement et sans restriction. »

À travers cet extrait, le locuteur A.B conforte le syllogisme miroir déjà présenté et fait part de son entière solidarité avec le peuple sahraoui, et de son refus catégorique du projet marocain sur l'autonomie, qualifié tacitement dans cet énoncé, comme « *une restriction au droit à l'autodétermination* »

4- Synthèse

En se concentrant considérablement sur un style discursif impersonnel, le locuteur Abdelaziz Bouteflika établit une distanciation par rapport à son interlocuteur Nicolas Sarkozy et de son discours. La succession de confrontations hiérarchise l'information et définit le locuteur A.B décidément comme opposé à la politique du président français.

Au bloc européen le locuteur A.B édifie la force africaine et exhibe tous les vices de procédure et d'ingérence de la France et des pays européens dans leurs anciennes colonies ; il s'en suivra un procès d'histoire qui montre du doigt la responsabilité d'assumer le présent en lien avec le passé : si l'immigration est une réelle problématique actuellement en France, ces raisons d'exister sont liées à une logique historique applicable dans le monde entier, et de la même manière, la réponse fervente du locuteur A.B montre bel et bien qu'il est scandalisé par les termes de « l'immigration choisie » adoptés par le régime Sarkozy et opposera à ces termes le vocable « humain » qui retentit de manière à s'emboîter à divers niveaux de l'énoncé, à savoir historique, sociologique, intellectuel, psychologique, etc. laissant plusieurs sous-entendus se combiner les uns aux autres, de façon à garantir la réussite d'un parallélisme entre le passé et le présent.

La crédibilité d'une politique se fondant selon le locuteur A.B sur la rentabilité des mêmes stratégies déployées telles que l'autodétermination, la liberté, l'indépendance, la réciprocité, etc. Le discours du locuteur A.B devient Indubitablement plus franc face à celui de son

interlocuteur Sarkozy qui, plus diplomatique, cache toutes les intentions nouvelles de sa logique politique impérialiste. Son discours de Dakar et sa relation avec la Libye témoignent de ce nouveau visage colonisateur vis-à-vis des pays du sud.

Synthèse générale

Contrairement aux discours du président Jacques Chirac analysés jusque-là, les discours du président français Nicolas Sarkozy diffèrent, sur le plan idéologique, stylistique, rhétorique mais aussi du point de vue des stratégies discursives adoptées. Quand le premier mise sur le contenu du message, le maniement d'une langue châtiée et le charisme rappelant l'allure des présidents de la V^e République. Le second, a fait table rase de toutes ces habitudes politiques caractérisant le modèle français. Sur le plan discursif, un certain narcissisme se dégage du discours sarkozyste en dépit de la norme qu'impose la diplomatie.

Au fait, le président Sarkozy met l'accent sur la stylistique plus que le contenu. Même s'il admet que le colonialisme était injuste, il refuse de reconnaître les crimes commis contre les peuples colonisés entre autres le peuple algérien qui a longuement revendiqué et revendique toujours cette reconnaissance. La question de la mémoire collective reste pour lui subsidiaire. Son discours prospectif est donc orienté vers l'avenir et exclut la plupart du temps la rétrospection.

Par ailleurs, le discours de Bouteflika censé être une allocution de bienvenue, il n'en demeure pas moins virulent quant aux mêmes revendications, mémoire collectif, reconnaissance, immigration, etc. c'est un discours qui se montre distant envers Sarkozy en sa qualité de chef d'état, envers sa vision, sa politique. Preuve à l'appui, Bouteflika orchestre son propre discours selon un mode impersonnel et une distanciation par rapport aux projets politiques de Sarkozy aspirant à l'union de la Méditerranée.

CHAPITRE XI
04^{ème} PERIODES
VISITE DU PRESIDENT
FRANÇAISF. HOLLANDE EN
FRANCE LE 02 DECEMBRE 2012

CHAPITRE XI. La visite du président français François Hollande en Algérie entre le 19 et le 21 décembre 2012

Cette visite a été effectuée par le président français François Hollande entre le 19 et 21 décembre 2012. Il était accompagné dans cette visite par près de 200 personnes dont 09 ministres, une douzaine de personnalités politiques, une centaine de journalistes et une quarantaine d'hommes d'affaires, artistes et écrivains. Deux grands discours ont été programmés lors de cette visite, le premier au palais des Nations à Alger, tandis que le deuxième à l'université Abou Baker Belkaid à Tlemcen.

1- L'image préalable des relations algéro-françaises précédant cette visite

1-1- Quel changement entre la dernière visite du président Nicolas Sarkozy et celle entamée par le président français François Hollande en Algérie ?

Pour aborder le contexte général des relations bilatérales avant l'entame de cette visite, il est judicieux de passer en revue quelques événements qui ont marqué cette période :

- 1- Un renforcement est perçu dans les relations algéro-françaises depuis la visite d'état qu'a effectué le président français Nicolas Sarkozy surtout en matière économique avec la signature de dizaine de contrats commerciaux. Mais des événements vont surgir tout au long de cette période, bouleversant ce renforcement dans les relations bilatérales, entre autres l'insertion de l'Algérie par les états occidentaux dont la France dans la liste noire des pays à risque, une décision qui a été fortement contestée par l'Algérie qui était à cette période un des pays les plus renommés en matière de lutte contre le terrorisme. Effectivement, les autorités algériennes ont convoqué l'ambassadeur de France en Algérie pour demander des explications concernant cette décision. Cet événement a remis en surface la question de reconnaissance des torts infligés et celle du Sahara occidental.
- 2- Rappelons que suite à la détention en 2008 du diplomate algérien Hasseni, détention en liaison avec l'affaire d'homicide de l'opposant Ali Mécili, le gouvernement

algérien voulait intervenir auprès du gouvernement français. Or, l'Algérie a vu sa demande de libération refusée sous prétexte qu'il n'y a aucune possibilité d'intervenir dans une affaire judiciaire car la justice française est totalement indépendante.³²⁵

- 3- Par ailleurs, on cite la réapparition de l'affaire d'assassinat des moines de Tibhirine en 1996, affaire ressurgissant suite aux déclarations de l'ancien attaché militaire de l'ambassade de France à Alger, et qui responsabilisent le régime militaire algérien de l'époque d'être derrière une bavure militaire³²⁶. Le président français, face à ces déclarations, a demandé des éclaircissements sur cette affaire afin de lever le voile sur un secret d'état datant de plus d'une décennie.³²⁷
- 4- Au cours de l'année 2008, le ministre français des affaires étrangères Bernard Kouchner a déclaré dans une interview que le rétablissement concret des relations algéro-françaises est tributaire du départ du FLN.
- 5- L'annulation d'une visite prévue par le président A. Bouteflika en France : Le Président algérien A. B. a annulé en mai 2009 une visite prévue en France pour le mois qui suit, cette annulation intervient en guise de protestation contre la presse française. En effet, Les autorités algériennes auraient très peu appréciés les critiques survenues de la presse française sur les événements qui ont marqué l'élection présidentielle d'avril 2009 et le manque de transparence.³²⁸
- 6- L'affaire Sophie Scharbook, un dossier qui embrouille les relations diplomatiques entre les deux pays : cette fillette de 07 ans, de père français et de mère algérienne, s'est retrouvée tiraillée entre ses parents se disputant sa garde après le divorce. La cour suprême algérienne avait certes ordonné en 2008 que la garde de la fillette aille au

³²⁵ Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

³²⁶ BEAUGE, Florence, L'armée algérienne aurait tué les moines de Tibhirine, selon un militaire français, le Monde 06 juillet 2009 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/07/06/l-armee-algerienne-aurait-tue-les-moines-de-tibehirine-selon-un-militaire-francais_1215529_3212.html

³²⁷ BENSOUIAH, Azzedine, *Le président français prend position dans l'affaire des moines de Tibhirine, Sarkozy accuse l'Algérie de mensonges*, journal Liberté Algérie, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/sarkozy-accuse-lalgerie-de-mensonges-66898/print/1>

³²⁸ La visite du président Bouteflika en France reportée, <http://www.france24.com/fr/20090515-visite-president-bouteflika-france-reportee->

père, Jacques Scharbook. Paradoxalement, ce dernier s'est retrouvé dans l'incapacité de récupérer sa fille malgré l'intervention des autorités de son pays auprès des autorités algériennes.³²⁹

1-2- Le conflit du Sahara occidentale au cœur des relations

On rappelle ici la position de la France face au conflit du Sahara occidental : La France avait affiché clairement son alignement avec le projet marocain qui vise à donner une autonomie au peuple sahraoui mais sous une souveraineté marocaine, un projet contraire aux convictions de l'Algérie qui plaide pour une indépendance de ce territoire.

Un diplomate français avait affirmé qu'il y a eu un échange tendu entre les deux chefs d'état algérien et français lors de la visite qu'a effectué ce dernier en Algérie, un échange qui avait saisi divers sujets, entre autres, la reconnaissance des crimes perpétrés à l'époque coloniale, la position de la France face au problème du Sahara occidental et son alignement avec le Maroc, contre le principe algérien, et aussi, l'attitude froide de l'Algérie envers le projet d'union pour la Méditerranée, proposé par le Président français Sarkozy³³⁰.

Un document secret de wikileaks expose que lors d'une discussion entre le Président algérien A. Bouteflika et le secrétaire adjoint américain au Proche-Orient David Welch, le Président algérien avait proposé l'instauration d'un arbitrage américain sur la question du Sahara occidental, sous prétexte que les États-Unis ne sont pas ralliés historiquement avec le Maghreb et par conséquent son arbitrage sera neutre et objectif, en considérant aussi que la France ne pourra en aucun cas jouer un rôle concret sur la question, vu son passé colonial dans la région du Maghreb, il accuse la France d'interagir dans le conflit sahraoui pour régler ses comptes avec l'Algérie en soutenant le royaume chérifien.³³¹

³²⁹ La visite du président Bouteflika en France reportée, <http://www.france24.com/fr/20090515-visite-president-bouteflika-france-reportee>

³³⁰ « French m'aputssarkozy'sjuly 10-11 northafrica trip in context », [online]Wikileakswebsite, access, june2012, available on: URL: https://wikileaks.org/plusd/cables/07PARIS3237_a.html. Cité dans Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

³³¹ « Algerian Leadership Tows Western Sahara Line With A/S Welch », Classified By: Ambassador Robert S. Ford; reasons, cablereferencce 08ALGIERS261, Created, 2008-03-03 15:03 Released 2010-12-03 21:09 Classification: SECRET, Origin, AlgiersEmbassy, Wikileakswebsite [online] access 2010-04-12. available on : Url: <http://213.251.145.96/cable/2008/03/08ALGIERS261.html>. Cité dans Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

Des accusations qui interviennent dans une période où les relations algéro-américaines étaient au plus haut niveau surtout en matière d'échanges commerciaux ou de lutte contre le terrorisme. Peu de temps après la visite du président Sarkozy en Algérie, le Président algérien A. Bouteflika a annulé sa visite prévue en France, une annulation qui a prouvé une fois encore la tension qui régnait dans les relations algéro-françaises.

1-3- Le printemps arabe et l'évolution des relations

Mais face à cette tension, un événement imprévu allait changer toute la donne et a contribué à réduire les désaccords algéro-français, on évoque ici le soulèvement populaire dans le monde arabe, plus précisément dans les pays du Maghreb en l'occurrence la Tunisie et la Lybie, et ce dès janvier 2011, ainsi, un aiguillage monumental s'est remarqué dans les positions, notamment du côté algérien. En effet, étant en position de faiblesse au sujet d'une légitimité populaire de son pouvoir, le régime algérien était dans l'obligation de coopérer avec la France afin de recevoir un soutien constant.

En revanche, la France avait l'occasion d'extraire le maximum de profits économiques, par conséquent, toutes les questions relatives au passé colonial ou au conflit sahraoui se sont mises à distance. Des centaines de dossiers d'investissements ont été débloqués, comme le projet de l'usine Renault Algérie, et bien d'autres projets d'investissements qui se sont concrétisés sur le terrain.

1-4- L'élection de François Hollande

Le nouveau président français, François Hollande, avait toujours affiché une compassion pour l'Algérie, d'ailleurs, en 2006, il avait entamé un voyage en Algérie, en tant que secrétaire général du parti socialiste, et, durant ce voyage, François Hollande avait condamné le système colonial qui n'avait selon lui rien de positif (en réponse à la Loi du 23 février 2005) et le désignait d'exploiteur de ressources.³³² Une opinion déjà attesté dans un livre qu'il a publié en 2006 et qui s'intitule « devoirs de vérité » où il affirme son vœu et son souhait de voir la France reconnaître ses torts infligés durant sa période coloniale.³³³

³³²François HOLLANDE en Algérie, transcription d'un extrait de son discours » [en ligne], disponible sur : URL : <http://www.ina.fr/video/3126029001023/francois-HOLLANDE-en-algerie-video.html>

³³³HOLLANDE François, *Devoirs de vérité, dialogue avec Edwy Plenel*, Paris, Stock, 2006, p.229.cité dans Mustapha Arihir. Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts

Alors qu'il était potentiellement candidat aux élections présidentielles de 2012, F. Hollande avait entamé une visite en 2010, durant laquelle il a avoué son amour pour l'Algérie, d'ailleurs, avant même l'entame de cette visite, le parti socialiste qu'il présidait avait revendiqué la reconnaissance des événements du 17 octobre 1961 où des milliers de manifestants indépendantistes algériens avaient été malmenés, en plus de la possibilité d'accéder aux archives.

Des questions à nouveau reformulées par le parti, trois jours avant la commémoration des faits du 17 octobre 1961. Aussi en 2011, alors qu'il était candidat socialiste aux élections présidentielles de 2012, François Hollande a entamé une visite à Neuilly-sur-Seine pour jeter des fleurs en hommage aux victimes tombées sous la répression française ce jour-là. En effet, François Hollande avait aussi un autre objectif à travers de ce geste symbolique, il voulait s'attirer les faveurs de la communauté algérienne de France.

Après cet événement et peu de temps avant la visite du Président français François Hollande, le président algérien A. Bouteflika avait déclaré, lors d'un rassemblement à Sétif, que la coopération entre les deux états est fondée sur des intérêts partagés, il a souligné que cette coopération doit s'élaborer sur une lecture objective de l'histoire, un principe fondamental pour une coopération concrète, il a affirmé aussi que

« L'État algérien indépendant s'est attelé depuis 50 ans, avec un esprit magnanime et une vision prospective, à construire des relations d'amitié et de coopération fructueuse avec les différents pays du monde, à leur tête l'État français. Des relations fondées sur les intérêts communs, partant de sa foi en la nécessité de faire de la mer Méditerranée un espace de paix et de bien commun entre les peuples de la région, et de son aspiration à un ordre international plus équitable, plus solidaire et plus tolérant. Seule une lecture objective de l'histoire, loin des guerres de mémoire des enjeux conjoncturels, est à même d'aider les deux parties à transcender les séquelles du passé douloureux pour aller vers un avenir où règnent confiance, compréhension, respect mutuel et partenariat bénéfique »³³⁴

infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français. < NNT : 2014BORD0476 >. HAL

³³⁴ Discours du président Bouteflika, prononcé à l'occasion de la commémoration du 67e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id_rubrique=263&id_article=2764

Le discours du président français François Hollande au parlement algérien

Ce discours du président français François Hollande s'est tenu le 20 décembre 2012 à la tribune du parlement algérien.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Nous présentons ici un tableau qui récapitule les pronoms personnels employés dans ce discours, incluant toujours leurs formes toniques ainsi que le pronom prépersonnel « on ».

Marque de personne	nombre
je	52 occurrences
Nous	95 occurrences
Vous	20 occurrences
On	04 occurrences

La première lecture que nous faisons de ce tableau est l'emploi important de la première personne du pluriel « nous », mais aussi de la première personne du singulier « je » qui n'est nullement sans intérêt dans ce discours. Au fait, le locuteur F.H a employé 95 occurrences de « nous » 91 d'entre elles ont pris une valeur inclusive, en d'autres termes, le locuteur semble privilégier une énonciation collective qui a pour objectif d'impliquer l'auditoire dans le discours.

La majeure partie des « nous » employés dans ce discours, est accompagnée des verbes modaux « devoir » et « pouvoir » au présent, ce qui nous conduit à croire que le locuteur a opté pour un discours volontariste qui cherche à conduire le public à se projeter dans un avenir proche, comme nous allons voir dans ces exemples :

Ex 1 « (...) Nous savons aussi ce que nous pouvons ensemble...»

Ex 2 « (...) Nous pouvons partager nos savoir-faire, nos expériences, nos ressources...»

Ex 3 « (...) La France est le premier investisseur sur le territoire algérien, je m'en félicite, mais nous pouvons faire encore mieux, elle est aussi son premier fournisseur, son troisième client, nous pouvons relever encore le niveau de nos échanges ; nous devons être prêts à aller plus loin... »

Ex 4 « (...) Nous devons, pour l'intérêt de l'Algérie et pour celui de la France, maîtriser les flux migratoires... »

Ex 5 « (...) Nous devons affronter cette crise, mais nous devons laisser les Africains décider souverainement des opérations de soutien pour permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale... »

Ex 6 « (...) Nous pouvons aussi penser que ce que nous pensons vaut bien plus que pour cinq ans... »

2- Un syllogisme en miroir

Un syllogisme en miroir s'est filé dans ce discours. Considérons cet extrait

« (...) Parmi ces souffrances, il y a eu les massacres de Sétif, de Guelma, de Kherrata, qui, je sais, demeurent ancrés dans la conscience des Algériens, mais aussi des Français. Parce qu'à Sétif, le 8 mai 1945, le jour même où le monde triomphait de la barbarie, la France manquait à ses valeurs universelles »

Dans cet extrait le locuteur F.H établit un lien direct entre la fin de la Deuxième Guerre Mondiale et l'action de la barbarie. A travers l'utilisation du mot « barbarie », le locuteur fait allusion au « nazisme » pour ensuite expliciter les massacres commis par la France le même jour. Un syllogisme en miroir s'est construit dans cet énoncé, le premier explicite, tandis que le deuxième a pris un aspect implicite.

Explicitement

08 mai 1945 —————> Massacres de Sétif, Guelma et Kherrata

08 mai 1945 —————> Le triomphe de la barbarie

Implicitement

Le triomphe de la barbarie —————> Nazisme

France —————> Nazisme

Pensé comme tel, le locuteur critique explicitement le passé historique de la France, aspirant ainsi se démarquer de ses prédécesseurs et plus particulièrement Nicolas Sarkozy. En abordant ce fait historique dans son discours, le locuteur F.H se distingue indirectement de la droite française suite à un événement qui s'est déroulé en France. Il est à noter que deux années auparavant, c'est-à-dire, lors du quinquennat de Sarkozy, le film « Hors-la-loi », du réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb, avait suscité une grande polémique en France et en particulier à l'intérieur de la scène politique. Pour cause, ce film rend compte des massacres commis par l'armée française et les troupes coloniales à la région de Sétif, Guelma et Kherrata, en représailles au meurtre de 103 colons par des campagnards algériens. Des massacres qui ont fait plus de 45.000 morts. Présenté à l'occasion de la sélection officielle au festival international du film à Cannes, c'est-à-dire, avant même de l'avoir vu, le député UMP Lionel Luca, avait dénoncé une falsification de l'Histoire et du déroulement des événements du 08 mai 1945. Le réalisateur Rachid Bouchareb avait déclaré, dans une interview accordée au journal El Watan, que l'ambition première de ce film est de « *faire la lumière sur ce plan de l'histoire commune aux deux pays et de rétablir une vérité historique confinée dans les coffres* »³³⁵. Selon France 24³³⁶, Lionel Luca avait saisi en 2009 le secrétaire d'Etat à la défense et aux Anciens Combattants pour obtenir un avis historique sur le projet cinématographique de Rachid Bouchareb.

³³⁵ Parfum de scandale autour du film de Bouchareb sur le massacre de Sétif
<https://www.france24.com/fr/20100423-hors-loi-film-rachid-bouchareb-massacre-setif-scandale-depute-ump-falsification>

³³⁶ Ibid.

Procédant ainsi, un rapport avait été rendu en septembre 2009, et qui stipulait selon l'AFP des « *erreurs et anachronismes [...] si nombreux et si grossiers, qu'ils peuvent être relevés par tout historien* »³³⁷ en ajoutant que

« Le réalisateur veut faire croire au spectateur que le 8 mai 1945 à Sétif, des Musulmans ont été massacrés aveuglément par des Européens, or, ce jour-là, c'est le contraire qui s'est produit [...] cette version des faits est admise par tous les historiens [...] c'est en réaction au massacre d'Européens du 8, que les Européens ont agi contre des Musulmans »³³⁸

Interrogé sur cette question, l'un des réalisateurs de ce film, Mustapha Orif a dit sur ce sujet que

« C'est un film qui est fait de la manière la plus correcte, avec beaucoup de retenue et en même temps beaucoup de dignité et de respect par rapport à l'Histoire. Rachid Bouchareb a interrogé beaucoup de gens, de témoins et d'historiens. De ce point de vue, je ne pense pas du tout qu'il se soit écarté de la réalité historique.»³³⁹

Nous comprenons ainsi, que la crainte suscitée par ce film était qu'il soit primé aux Oscars du festival de Cannes, ce qui aurait été une reconnaissance implicite des faits relatés dans ce film.

Nous pensons donc qu'il s'agit d'une des causes qui ont poussé le locuteur F.H à évoquer les événements du 08 mai 1945, et de critiquer explicitement les massacres perpétrés par l'armée française ce jour-là. Ce qui est indirectement un appui à la thèse traitée par le réalisateur Rachid Bouchareb dans son film « Hors-la-loi ». Un dialogisme se stresse aussi à l'intérieur de cet énoncé entre un discours de gauche qui assume les erreurs commises par la France, lors de son passé colonial, et un discours de droite qui se décharge de la réalité historique de son pays. L'autre visée illocutoire du discours de F.Hollande, quant à cette façon de traiter l'histoire coloniale entre les deux pays, est de susciter des émotions au sein de l'auditoire, car comme nous l'avons cité précédemment, le discours se prononce devant

³³⁷ Parfum de scandale autour du film de Bouchareb sur le massacre de Sétif <https://www.france24.com/fr/20100423-hors-loi-film-rachid-bouchareb-massacre-setif-scandale-depute-ump-falsification>

³³⁸ Ibid.

³³⁹ HUGUES, Bastien, *Polémique autour du prochain film de Rachid Bouchareb*, LE FIGARO 29/04/2010, <http://www.lefigaro.fr/festival-de-cannes/2010/04/29/03011-20100429ARTFIG00408-polemique-autour-du-prochain-film-de-rachid-bouchareb-.php>

des parlementaires issus dans l'ensemble du parti politique du Front de Libération National (FLN) connu en Algérie pour sa légitimité révolutionnaire.

3- Vérité historique et tentative de projection d'un ethos de vertu

L'ethos le plus saillant dans ce discours est l'ethos de la vertu. Ce qui nous a le plus interpellé quant à cette concentration sur ce type d'ethos, c'est le substantif « vérité », employé à 09 reprises, chose qui n'est pas anodine, et constitue une des visées illocutoires décrétées à l'intérieur du discours. En évoquant le mot « vérité », le locuteur F.H revenait sur le passé colonial de la France en Algérie, en entreprenant une image d'un chef d'état français venu en Algérie pour dire la *vérité*.

Nous proposons à juste titre les extraits où le locuteur évoque le mot « vérité » :

Ex 1 « (...) Mais cette amitié, pour vivre, pour se développer, elle doit s'appuyer sur un socle, ce socle, c'est la vérité. Cette vérité, nous la devons à tous ceux qui par leur histoire, par leur histoire douloureuse, blessés, veulent ouvrir une nouvelle page...»

Ex 2 « (...) Rien ne se construit dans la dissimulation, dans l'oubli, et encore moins dans le déni. La vérité, elle, n'abîme pas, elle répare ; la vérité, elle, ne divise pas, elle rassemble...»

Ex 3 « (...) Alors, l'histoire, même quand elle est tragique, même quand elle est douloureuse pour nos deux pays, elle doit être dite. Et la vérité, je vais la dire ici, devant vous. Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal, ce système a un nom, c'est la colonisation, et je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien...»

Ex 4 « (...) La vérité, elle doit être dite aussi sur les circonstances dans lesquelles l'Algérie s'est délivrée du système colonial, sur cette guerre qui, longtemps, n'a pas dit son nom en France, la guerre d'Algérie. Voilà, nous avons le respect de la mémoire, de toutes les mémoires...»

Ex 5 « (...) Nous avons ce devoir de vérité sur la violence, sur les injustices, sur les massacres, sur la torture. Connaître, établir la vérité, c'est une obligation, et elle lie les Algériens et les Français... »

Comme nous l'avons démontré, l'une des questions qui a contrarié le plus les relations algéro-françaises, est la question de la reconnaissance des torts infligés au peuple algérien

durant la colonisation. En effet, celle-ci est fixée par le régime algérien comme la condition première pour une éventuelle signature d'un traité d'amitié entre les deux pays.

Nous constatons, à partir de ces extraits, que le mot « vérité » se rapporte essentiellement au passé colonial de la France. En effet, dire le mot « vérité » projette l'image d'un locuteur qui s'exprime avec sincérité et courage. Contrairement à ses prédécesseurs, et justement pour se démarquer d'eux, le locuteur F.H se présente comme étant le seul président français capable d'affirmer explicitement une vérité historique longuement occultée, et surtout très attendue en Algérie. Procédant ainsi, il a construit l'éthos d'un homme honnête et de bonne foi. Cet éthos de vertu est renforcé par un éthos de responsabilité et un éthos d'engagement, chose que nous remarquons à travers les formulations déontiques qui ont accompagné le substantif « vérité » et plus particulièrement le verbe modal « devoir », et la préposition « voilà », qui traduit dans l'exemple 04 un éthos d'engagement, en d'autres termes, « vous vouliez une reconnaissance, alors voilà la reconnaissance ». Ce « voilà » conforte en quelque sorte la reconnaissance explicite voulue par le locuteur F.H, alors qu'elle était plus ou moins exprimée implicitement par les autres présidents. D'ailleurs, Sur cette question, l'historien Jean-Charles Jauffret avait estimé que

« Il faut remercier le président François Hollande d'avoir donné l'antidote de cette énorme bourde commise en 2005. Il reste quand même une trace de cette loi : l'article 3, qui a créé en France une fondation orientée à l'origine, mais qui a évolué. Il s'agit de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie. Les historiens aimeraient qu'à côté du mot (mémoire), il y ait le mot-clé (histoire), c'est-à-dire la somme de toutes les mémoires. »³⁴⁰

4- Le discours rapporté indirect

le locuteur F.H s'est rapporté à un discours tenu par A. Bouteflika le 08 mai 2012 pour célébrer le 67^{ème} anniversaire des massacres du 08 mai 1945 et lors duquel le président algérien a abordé des questions liées au passé colonial de l'Algérie et la façon dont l'Histoire doit être traitée. Avant d'entamer une quelconque analyse, nous proposons d'abord de voir l'extrait où le président F. Hollande s'est référé au discours du Président algérien A. Bouteflika :

³⁴⁰ PARE, Caroline, *Algérie : «François Hollande a donné l'antidote à la bourde de 2005 sur le rôle positif de la colonisation»*, Rfi 20/12/2012 <http://www.rfi.fr/afrique/20121220-francois-hollande-discours-alger-2005-role-positif-colonisation-bouteflika>

« Je n'ai pas d'autres mots que ceux qu'employait le président BOUTEFLIKA le 8 mai dernier à Sétif, qui appelait à une lecture objective de l'histoire, loin des guerres de mémoires et des enjeux conjoncturels, afin d'aider les deux parties à transcender les séquelles du passé, et d'aller vers un avenir où puissent régner confiance, compréhension, respect mutuel, partenariat. Eh bien, ces mots-là sont les miens encore aujourd'hui. »

La première lecture que nous faisons de cet extrait permet de dire qu'effectivement le locuteur F.H, s'est référé indirectement au discours d'A. Bouteflika, vu qu'il ne l'a pas cité fidèlement comme c'est le cas habituellement du discours rapporté direct.

Mais la deuxième lecture que nous pouvons aussi faire, et qui nous a le plus interpellé, ce sont les propos tenus par le Président algérien A. Bouteflika, lors de son discours à Sétif le 08 mai 1945 concernant la question d'une lecture objective de l'histoire et qui vient d'être rapportée par le président F. Hollande. En effet, nous pensons que les propos du Président algérien ce jour-là, prenaient un ton plus apaisant et plus conciliant envers la question du passé contrairement à ses précédents discours, et plus particulièrement, ceux prononcés devant les présidents Chirac et Sarkozy. Ce changement de ton est dû à diverses circonstances que nous allons essayer de décortiquer en tenant compte bien entendu du contexte qui dominait les relations algéro-françaises en 2012.

Il est à noter que le discours du président A. Bouteflika à Sétif le 08 mai 2012, s'est tenu deux jours après l'élection du Président français F. Hollande le 06 mai 2012, ce qui n'est pas insignifiant à notre égard. En effet, le Président français F. Hollande, était connu pour ses positions en faveur d'une réconciliation entre les deux pays avant même qu'il soit élu à l'Elysée, comme nous l'avons démontré dans l'image préalable des relations algéro-françaises avant l'investiture de F.H.

Ce changement est probablement dû aussi au départ de l'ancien président français N. Sarkozy, qui entretenait comme on le sait, une relation conflictuelle avec son homologue algérien A. Bouteflika.

D'autres facteurs nous semblent également avoir influencé ce changement du discours officiel algérien vis-à-vis de la question du passé colonial, citons par exemple :

- La position de faiblesse du régime algérien qui a vu sa légitimité remise en cause depuis la modification de la Constitution pour permettre au président A. Bouteflika d'ajouter un troisième mandat.
- Le soulèvement populaire dans le monde arabe, et plus précisément dans les pays du Maghreb à partir de janvier 2011.

Nous pensons donc que ce sont ces événements qui ont amené le régime algérien à changer de rhétorique lorsqu'il se prononçait sur la question du passé colonial, et à être dans l'obligation de collaborer plus ouvertement avec la France afin de concevoir un soutien constant de sa part.

La stratégie déployée par le locuteur F.H - et qui consistait à se rapporter à un discours du président algérien - témoigne en réalité qu'il s'agit d'un argument d'autorité rapportant le discours d'autrui pour appuyer et conforter la thèse qu'il défend. Ce point d'accord entre F.H et A.B, le locuteur le fait remarquer à travers la phrase qui suit le discours rapporté « *Eh bien ces mots-là sont les miens encore aujourd'hui.* » En effet, alors que le discours rapporté sert à objectiviser le sien, le locuteur F.H prend en charge l'extrait rapporté, car il explicite clairement qu'il est d'accord avec les propos rapportés et va jusqu'à se les approprier. En unifiant son discours avec celui du président A.B, le locuteur F.H certifie son argumentation dans la mesure où elle est partagée, en d'autres termes, F.H dit aux parlementaires algériens que ce discours est aussi partagé par leur président et par conséquent, il sera difficilement contestable. Doury note en ce sens que « *lorsqu'on cite un tiers en appui de la thèse que l'on avance, il s'agit bien souvent plus de "diluer" la responsabilité énonciative, de la partager avec autrui, que de "faire autorité"* ». ³⁴¹

5- Quand le contexte détermine explicitement le discours

Le locuteur F.H a soutenu explicitement le régime algérien en vantant le chemin entrepris par l'Algérie contrairement à d'autres régimes de la région qui ont vu leurs peuples se soulever contre eux, voici l'extrait qui illustre ce soutien :

« (...) Chaque pays doit trouver sa propre voie et vous l'avez montré. Il ne peut pas y avoir de réponse unique aux aspirations des citoyens, mais la leçon de ce qu'on a appelé le printemps arabe, c'est que de toute manière, et partout dans le monde, les

³⁴¹ M. Doury, cité dans Sandré, Marion. « Discours rapportés et stratégies argumentatives : Royal et Sarkozy lors du débat de l'entre-deux tours », *Langage et société*, vol. 140, no. 2, 2012, pp. 71-87.

peuples entendent prendre en main leur destin. Alors, le rôle de la France, celui de l'Algérie, c'est de les accompagner dans la voie de l'ouverture, de la démocratie, de la liberté. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne se discute pas, ne se marchande pas. »

Ici le locuteur F. H fait une démonstration qui justifie les mérites de l'Algérie à propos de sa politique intérieure pour ensuite aborder le Printemps Arabe. Cependant, nous remarquons une certaine distanciation que le locuteur établit vis-à-vis de l'appellation du soulèvement de certains peuples (tunisiens, libyens) par « printemps arabe ». Cette distanciation est perçue à travers l'emploi du pronom prépersonnel « on ». En effet, ce « on » utilisé par le locuteur F.H, tend à jouer sur le flou référentiel et laisse, par conséquent, au public le choix de trancher sur la valeur axiologique de ce pronom « on » et à qui il renvoie précisément, il est loisible de dire que le locuteur ne prend pas en charge l'appellation « printemps arabe ».

De plus, à travers la phrase « *Alors, le rôle de la France, celui de l'Algérie, c'est de les accompagner dans la voie de l'ouverture, de la démocratie, de la liberté.* » le locuteur met la France et l'Algérie sur le même piédestal en matière d'ouverture, de démocratie et de liberté, autrement dit, comme si ces principes étaient déjà acquis en Algérie. En revanche, cette phrase peut être également interprétée par la détermination du rôle de l'Algérie comme étant tributaire de celui de la France, nous assignons cette interprétation à cet énoncé vu l'absence de la conjonction de coordination « et » qui aurait pu être utilisée par le locuteur alors que ce dernier a employé le démonstratif « celui », ce qui laisse l'interprétation ouverte à l'équivocité.

Toutefois, ce qui est clair est que la visée illocutoire du discours de F.H, est d'appuyer et soutenir le régime algérien qui passe par une période délicate, que ce soit sur le plan interne ou encore externe, de surcroît, ceci dit que l'enjeu du locuteur F.H à travers cette visite, est de garantir la signature du plus grand nombre de contrats économiques possibles et d'acquérir de nouveaux champs d'investissements, donc il n'est pas question pour la France de voir un printemps arabe débarquer en Algérie car ce genre d'événement menace largement ses intérêts en Algérie.

6- Synthèse

Ce discours - qui se veut atypique de par sa manière de disposer les arguments de vérité historique - sous-tend un mépris de l'acharnement algérien vis-à-vis d'une relecture de l'histoire entre l'Algérie et la France, et une reconnaissance de l'histoire officielle par la France. Il ne faut pas perdre de vue que ce discours suit celui du président italien Silvio Berlusconi, prononcé à Tripoli en 2008, lorsqu'il a reconnu les injustices et les dépassements du régime colonial à l'endroit du peuple libyen, en suggérant même une stratégie de dédommagement non aboutie. L'idée est donc plutôt « à faire comme » et non pas débattre vivement les blessures profondes qu'aurait pu soulever un débat long, honnête et franc sur les peuples, les politiques, et une mise en valeur de la mémoire collective concernant particulièrement 132 ans de colonisation.

Sur le plan discursif, ce discours de reconnaissance aurait pu avoir une valeur sociologique, s'il était corroboré ou suivi par une décision officielle des deux Chambres qui constituent le Parlement français, à savoir, le Sénat et l'Assemblée nationale. avouons tout de même que les propos de F. Hollande emprunte un parcours différent de celui de ses prédécesseurs, quoiqu'une polémique contextuelle et de circonstance entoure l'émergence de ce discours.

Le discours du président français François Hollande à l'université de Tlemcen

Le président François Hollande a prononcé un discours à l'université de Tlemcen le 21 décembre 2012. Pour rappel, juste avant le début de ce discours, le président français a reçu le titre de docteur Honoris Causa.

Analyse des données :

Les marques de personne

Nous proposons dans ce tableau un résumé des marques de personne employées dans ce discours par le président François Hollande :

Marque de personne	nombre
je	35 occurrences
Nous	15 occurrences
Vous	31 occurrences
On	02 occurrences

Nous enregistrons à travers ces résultats que le locuteur F.H a opté pour le mode allocutif dans ce discours, à partir du moment où il s'installe de manière apparente comme *l'énonciateur Président français* qui communique avec les *Co-énonciateurs universitaires algériens* qui sont, à leur tour, désignés dans ce discours par la deuxième personne du pluriel « vous » et d'autres formes d'adresse que nous verrons ultérieurement.

Le locuteur employé 35 occurrences du pronom « je » pour se mettre en scène et 31 occurrences du pronom « vous » et ses adjectifs possessifs, pour désigner son public. La première personne du pluriel « nous » est, pour sa part, utilisée seulement à 15 reprises, contrairement au discours prononcé par Hollande au parlement où elle était sa marque privilégiée. Ce revirement linguistique s'explique à travers la situation d'énonciation mais aussi le type d'auditoire.

Cette manifestation explicite de la subjectivité souligne une forte présence du locuteur F.H, et assigne à son discours une autorité et par conséquent, une force persuasive. Benveniste³⁴² affirme que la subjectivité est la faculté du locuteur à se présenter comme sujet. Être sujet, c'est être en mesure de dire « je ». Orecchioni stipule dans ce sillage que le discours subjectif est celui « *dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement [...] ou se pose implicitement [...] comme la source évaluative de l'assertion* »³⁴³.

Ce discours est prononcé au sein de l'université de Tlemcen, c'est ce qui fait la particularité de l'auditoire constitué essentiellement de jeunes étudiants universitaires. En effet, c'est ce type d'auditoire qui a influencé le fonctionnement discursif du locuteur F.H notamment au niveau de l'énonciation comme nous l'avons vu à partir des résultats fournis dans le tableau ci-dessus.

Le locuteur tente alors de gagner l'empathie et la considération de son public en utilisant des procédés discursifs propres à l'auditoire présent. Avant de poursuivre l'analyse, nous proposons quelques exemples qui illustrent ce mode d'interpellation :

Ex1 « (...) Mais votre université est aussi le lieu où s'enseignent, au plus haut niveau, toutes les disciplines scientifiques, économiques, technologiques, qui font la force de l'Algérie d'aujourd'hui... »

Dans cet extrait le locuteur dresse une image positive de l'université de Tlemcen en la qualifiant de « lieu d'enseignement de haut niveau »

Ex2 « (...) Vous avez, jeunesse algérienne, eu une enfance douloureuse parce que vous avez vécu dans des années de trouble. Vous avez dû faire face à de redoutables épreuves. Vous avez parfois grandi dans la peur. Mais aujourd'hui, à l'image de l'Algérie, vous êtes sortis victorieux de ce combat... »

Dans le passage qui suit, le « vous » allocutaire faisant référence à la jeunesse algérienne, construit une image laudative d'une jeunesse combattante, courageuse et ambitieuse, pour pousser les jeunes à adhérer à son discours :

Ex 3 « Mais se rassembler, se réunir ne suffit pas. Ce qu'il faut, c'est porter un projet, c'est bâtir l'avenir. Alors comme toutes les jeunesses de la Méditerranée, vous sentez se lever des possibilités nouvelles, des occasions à saisir, des espoirs,

³⁴² E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* (vol. 1). Paris, Gallimard, 1966, p.259

³⁴³ C. Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 1999, p. 80

des exigences de liberté, de dignité, de démocratie. Mais, en même temps, votre génération doute, car elle est confrontée, comme partout, au chômage, à la précarité, à l'incertitude quant à l'avenir...»

Le locuteur F.H établit les préoccupations et les aspirations de la jeunesse méditerranéenne à travers la jeunesse algérienne :

Ex 4 « Votre génération, celle des moins de 25 ans, je pourrais dire, même celle des moins de 35 ans a toujours connu l'Algérie indépendante. Dès lors, vous êtes fiers de votre histoire, vous en connaissez les grandeurs et les douleurs. Vous êtes fiers du combat de vos parents pour la liberté. Mais en même temps, vous devez vivre maintenant dans la paix des mémoires, vous devez être tournés résolument vers l'avenir, ne plus regarder le passé comme une division, mais comme une nécessité de réunion et de rassemblement. »

Le locuteur attire ici l'attention de la jeunesse algérienne sur la nécessité d'avoir un regard projeté vers l'avenir pour édifier le pays sans perdre de vue le passé, en d'autres termes, « soyez fière de votre passé mais projetez-vous vers l'avenir si vous voulez construire votre pays.»

Ex 5 « C'est ce message que je voulais venir délivrer, ici, devant vous, à l'université de Tlemcen. L'avenir, que nous avons maintenant en partage, l'avenir que nous devons construire »

Le locuteur attire pareillement l'attention des universitaires sur la nécessité de fusionner leurs forces avec la France pour bâtir le meilleur des avenir, allant même jusqu'à qualifier cette demande de fusion de devoir qui incombe aux deux cotés

Il est loisible d'affirmer que le locuteur F.H emploie principalement le pronom personnel « vous » pour interpeller son auditoire mais aussi le substantif « jeunesse » qui lui aussi désigne le public présent. Cette particularité discursive, due à la situation d'énonciation est motivée aussi par d'autres paramètres que nous allons essayer de décortiquer dans cette analyse. En effet, contrairement à un discours d'ordre plus protocolaire, comme celui du discours tenu au sein du Parlement, la situation d'énonciation de celui-ci octroie au locuteur F.H, la possibilité de se rapprocher plus de son public. Ce rapprochement, qui se produit grâce à une présence marquée de l'auditoire à l'intérieur du discours à travers le pronom

personnel « vous », a pour objectif de contenir la jeunesse algérienne et lui témoigner l'intérêt que voue la France à l'avenir des deux pays.

2- L'apologie de la ville de Tlemcen

Le locuteur F.H a, tout au long de ce discours, fait l'apologie de la ville de Tlemcen. Au fait, le discours est parsemé d'appréciations mélioratives à l'égard de cette ville algérienne comme nous allons voir dans ces extraits

Ex 1 « (...) Tlemcen fut en effet la capitale pendant trois siècles de la dynastie zianide, qui a profondément marqué le destin algérien »

Le locuteur F.H rappelle l'histoire de la ville de Tlemcen et la place qu'elle détenait à l'époque où elle était capitale du royaume berbère sous la dynastie Zianide et par conséquent capitale de tout le Maghreb central (Maroc, Algérie, Tunisie)

Ex 2 « (...) Tlemcen illustre cette vocation universelle car cette ville s'est tournée dès le Moyen-Age vers l'Espagne chrétienne. Elle a aussi compté sur la communauté juive qui a ici tant apporté aux sciences, à la musique et aux traditions religieuses comme le pèlerinage au tombeau du rabbin Enkaoua, l'illustre si bien. »

Le locuteur F.H loue la vocation de la ville de Tlemcen en matière de tolérance en évoquant le rapport qu'elle entretenait avec la communauté juive et en donnant comme exemple concret de cet esprit de tolérance le tombeau du rabbin Enkaoua qui, pour rappel, fut enterré à la ville de Tlemcen à côté d'une source d'eau. Il est devenu après, un lieu de pèlerinage, prenant l'aspect d'un jardin dans lequel les juifs, à l'époque coloniale de l'Algérie, venaient prier et boire de l'eau de sa source considérée selon leur croyance comme une eau miraculeuse. Ils jetaient après des pièces de monnaie dans la fontaine de son jardin et formulaient des souhaits en vue d'obtenir la bénédiction.

Ex 3 « (...) Tlemcen témoigne de l'existence d'une fraternité méditerranéenne dont notre rôle est de rappeler à chaque fois l'utilité et le sens. »

Le locuteur insiste sur la nécessité de bâtir une fraternité méditerranéenne dont la ville de Tlemcen fut témoin à une certaine époque, il demande alors aux pays du Bassin

Méditerranéen de suivre l'exemple de la ville de Tlemcen en matière de fraternité et de solidarité.

Le locuteur F.H loue la place que constitue la ville de Tlemcen en Algérie, dans le Bassin méditerranéen et dans le Monde Arabe. En effet, le choix de visiter la ville de Tlemcen n'était pas anodin, car officiellement, la ville de Tlemcen a été en 2011 capitale de la culture islamique comme l'a fait remarquer le locuteur F.H dans un extrait de son discours. « *Tlemcen, ville de culture qui a été l'an dernier capitale même de la culture islamique.* » et c'est ce qui a motivé les délégations protocolaires des deux pays à choisir la ville de Tlemcen comme lieu de visite. Officieusement, nous pensons que ce choix est motivé aussi par la relation qui attache le président algérien A. Bouteflika à Tlemcen, sa ville natale, c'est ce qui a probablement poussé le Président français à se rendre à Tlemcen pour faire plaisir à son homologue algérien. Cependant, et comme nous l'avons déjà évoqué, cette visite intervient dans un moment où le régime algérien voit son pouvoir contesté dans sa légitimité. L'instance citoyenne avait, à maintes reprises, qualifié le régime en place de « *pouvoir despotique répondant au nom du clan d'Oujda* »³⁴⁴ et l'Histoire nous dit que la ville de Tlemcen était considérée comme le bastion de ce clan. Est-ce une riposte volontaire du régime, vis-à-vis de ces contestations, ou s'agit-il d'une simple coïncidence ?³⁴⁵ Sa situation géographique à quelques encablures de la frontière algéro-marocaine, et plus particulièrement la ville d'Oujda, représente un symbole fort pour faire allusion au clan d'Oujda, emblème objecté des origines du régime algérien comme le stipule le journal algérien « *Le Matin* ». ³⁴⁶

Toutes ces hypothèses n'excluent en rien le fait que le locuteur F.H a loué la ville de Tlemcen pour à la fois procurer des émotions au sein de l'auditoire en quête de persuasion, mais aussi en signe de soutien à l'égard du Président algérien A. Bouteflika, et par conséquent, au régime en place.

³⁴⁴ BENZATAT, Youcef, *Hollande à Tlemcen, la "claque" du clan d'Oujda aux Algériens*, Le Matin d'Algérie 16/12/2012 <https://www.lematindz.net/news/10542-hollande-a-tlemcen-la-claque-du-clan-doujda-aux-algeriens.html>

³⁴⁵ Ibid.

³⁴⁶ Ibid.

3- Se servir du récit collectif de l'auditoire pour assurer l'adhésion :

Dans un extrait de ce discours, le locuteur F.H s'est référé à une figure emblématique de la ville de Tlemcen et son patrimoine culturel comme nous allons voir à partir de cet énoncé :

« (...) L'université de Tlemcen, votre université, je salue ici les professeurs et tous ceux qui se consacrent à la diffusion de la connaissance et du savoir, l'université de Tlemcen est le symbole de cette expression universelle qui fait que nous pouvons tous contribuer aux échanges, à l'information et à la diffusion de l'excellence. Cette université est placée sous le patronage glorieux de Sidi Boumediene, ce maître du soufisme médiéval. On l'appelait le professeur des professeurs et il fut lui-même un lien entre les peuples de la Méditerranée. Il était né à Séville. Il alla étudier dans l'Atlas, avant de poursuivre son itinéraire en Arabie pour ensuite connaître la belle ville de Bejaïa et pour s'établir enfin, finalement après avoir tant voyagé, dans la ville des villes, c'est-à-dire Tlemcen. Il incarne lui-même l'islam des lumières...»

En dépit de sa faible occurrence, voire même négligeable, l'emploi du passé simple dans ce discours marque d'un sceau sa particularité, nous savons, depuis Benveniste, que le passé simple est généralement réservé aux textes poétiques, la narration et que le reste des productions usent habituellement des temps simples entre autres l'imparfait, le passé composé, le présent et le futur. Or, le locuteur ici emploie ce temps car il narre brièvement un récit relevant de l'imaginaire collectif de l'auditoire, un récit qui appartient aux membres de l'auditoire. Ici, le locuteur s'en rapporte et évoque succinctement la biographie d'un personnage thaumaturgique qui a marqué l'histoire culturelle de la ville de Tlemcen, en l'occurrence « Sidi Boumediene » professeur et poète soufi et principal fondateur du soufisme au Maghreb et en Andalousie, il est même considéré par certains comme le « *saint patron de la ville de Tlemcen* »³⁴⁷ en faisant usage du récit collectif et en amenant son public dans l'ailleurs narratif, le locuteur F.H en évoquant cette figure emblématique incrustée dans l'inconscient collectif, figure du récit collectif, symbole de piété, de sagesse et de connaissance, fait référence à la fois au savoir que représente l'université de Tlemcen et conséquemment à l'histoire d'une ville archaïque au passé illustre. Cette stratégie discursive a pour but d'interpeller l'auditoire en suscitant chez lui des émotions intenses, d'autant plus que ce récit est abordé par un locuteur étranger, ne partageant pas cet imaginaire collectif

³⁴⁷ Abou Madyane https://fr.wikipedia.org/wiki/Abou_Madyane

propre au public présent. C'est tout simplement la force d'usage de l'argument du pathos qui consiste à procurer des émotions au sein de l'auditoire.

4- Synthèse

Le discours élogieux prononcé par le président François Hollande suit une logique méliorative des représentations que les locuteurs doivent construire dans leur relation bilatérale. Une circulation paternelle et une image protectrice est construite dès l'abord par ce locuteur qui interpelle les jeunes universitaires algériens sur la nécessité de regarder vers l'avenir sans pour autant négliger leur passé et être fiers de lui, le discours résonne doublement au niveau sémantique, moralisant et responsabilisant. En effet, la politique française reproche aux Algériens de se tourner toujours vers le passé, et trouve les justificatifs de ses échecs post coloniaux dans le bouc-émissaire historique qui est le colonialisme français.

Synthèse générale

Les deux discours du président François Hollande en Algérie interviennent à une période délicate que les pays du Maghreb et le Monde Arabe en générale a connue à savoir le Printemps Arabe et que l'Algérie redoutait, notamment à cause de l'affaiblissement de l'économie du pays comme conséquence néfaste de la baisse des prix des hydrocarbures.

De manière générale, les discours de ce locuteur empruntent un parcours différents de ceux de Sarkozy et Chirac, car il était le seul à reconnaître les torts infligés au peuple algérien durant 132 ans de colonisation française, ce qui a abouti à la signature d'un traité d'amitié resté coincé depuis 1999.

Du point de vue des stratégies discursives, François Hollande a eu recours à des stratégies variées telles que le syllogisme, le discours apologique et le discours rapporté, etc. Ces discours se révèlent plus élogieux ce qui pourrait être corrélé au respect et amitié que démontrait ce politicien à l'Algérie même avant son investiture et après son élection à l'Elysée.

CHAPITRE X

05^{ème} PERIODES

DISCOURS DU PRESIDENT

FRANÇAIS FRANÇOIS

HOLLANDE LORS DE LA

COMMÉMORATION

DU 19 MARS 2016

CHAPITRE X. Discours du président français François Hollande lors de la commémoration du 19 mars 1962

1- L'image préalable des relations algéro – françaises entre 2012 et 2016

1-1- La signature d'un traité d'amitié entre les deux pays

Les relations entre l'Algérie et France ont pris un nouveau chemin vers le rétablissement depuis la dernière visite qu'a effectuée le président F. Hollande à Alger en décembre 2012³⁴⁸. Il est connu qu'au cours de cette visite, les deux pays ont signé le 19 décembre 2012 un traité d'amitié longuement attendu à cause des entraves qu'il a connues auparavant. De plus, les deux représentants des deux pays ont mis en place un comité intergouvernemental d'une grande dimension pour accélérer la coopération bilatérale entre les deux parties³⁴⁹. L'ambassadeur français en Algérie, à cette époque, Bernard Emié avait déclaré dans un entretien que «*Depuis la visite d'État de décembre 2012 du Président de la République François HOLLANDE, les relations entre la France et l'Algérie ont connu, à tous les niveaux, une intensité sans précédent*»³⁵⁰

1-2- La question sécuritaire au Sahel

Ce nouveau chemin a été encore perçu dès janvier 2013. Alors que la situation sécuritaire s'est dégradée à la région du Sahel, l'Algérie avait ouvert son espace aérien aux chasseurs français lors de l'opération « Serval » au Mali, en les ravitaillant et en l'aidant sur le plan logistique. Il est à noter que l'Algérie a depuis présidé les négociations entamées entre les djihadistes du sud du Mali et l'état malien.

³⁴⁸ BOZONNET, Charlotte et REVAULT-D'ALLONNES, David, *Entre la France et l'Algérie, une histoire au beau fixe*, Le Monde 13/06/2015 https://www.lemonde.fr/international/article/2015/06/13/entre-la-france-et-l-algerie-une-relation-au-beau-fixe_4653562_3210.html

³⁴⁹ Relations bilatérales, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/algerie/la-france-et-l-algerie/>

³⁵⁰ COOPERATION ALGERO-FRANCAISE- L'Ambassade de France en Algérie fait le point <https://lepetitjournal.com/alger/communaute/cooperation-algero-francaise-lambassade-de-france-en-algerie-fait-le-point-59538>

Aussi, les représentants algéro-français ont maintes fois déclarés être sur la même longueur d'ondes à propos de la crise libyenne et qu'il fallait trouver une solution claire et durable en favorisant les pourparlers entre les différents antagonistes de la crise libyenne.³⁵¹

1-3- L'état de santé du Président algérien Abdelaziz Bouteflika

Dès le début de l'année 2013, des inquiétudes ont commencé à se ressentir à l'intérieur du pays et cela suite à divers facteurs tels :

- La montée des révoltes qui ont secoué une partie du Monde Arabe, notamment les états voisins tels que la Tunisie et la Lybie.
- La détérioration de l'état de santé du président algérien A. Bouteflika, victime d'un accident cardio-vasculaire, dès lors, des dizaines de médias locaux et étrangers ont commencé à dessiner des scénarios de sa succession, allant jusqu'à évoquer l'existence de guerres en coulisse entre les divers clans au pouvoir.
- La chute des prix du baril de pétrole, principal revenu de l'économie algérienne. déclenchant des tensions au sein de la société algérienne qui commençait à voir son pouvoir d'achat se détériorer au fil du temps.³⁵²

En avril 2015, le secrétaire d'état des Anciens combattants, en visite à Sétif pose une gerbe à la mémoire des victimes de la répression de mai 1945. Un geste qui voulait être symbolique et une reconnaissance des massacres perpétrés ce jour-là³⁵³

Le 11 juin 2015, s'est déroulé, pour la première fois à Paris, un forum économique algéro-français, une initiative française qui avait pour objectif de renforcer la machine économique avec l'Algérie après avoir constaté qu'elle a été détrônée par la Chine sur le plan économique, alors que la France a été - depuis des années - le premier fournisseur étranger de l'Algérie³⁵⁴. Voulant alors relancer le commerce entre la France et l'Algérie, la ministre du commerce extérieur française a déclarée dans une conférence de presse que :

³⁵¹ BOZONNET, Charlotte et REVAULT-D'ALLONNES, David, *Entre la France et l'Algérie, une histoire au beau fixe*, Le Monde 13/06/2015 https://www.lemonde.fr/international/article/2015/06/13/entre-la-france-et-l-algerie-une-relation-au-beau-fixe_4653562_3210.html

³⁵² Ibid.

³⁵³ MOUMEN, Abderahmen, « *Quelles mémoires de la guerre d'Algérie ?* », *Historiens et géographes* (revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public), n°o. 440, 2017, p. 29-35

³⁵⁴ BOZONNET, Charlotte et REVAULT-D'ALLONNES, David, *Entre la France et l'Algérie, une histoire au beau fixe*, Le Monde 13/06/2015 https://www.lemonde.fr/international/article/2015/06/13/entre-la-france-et-l-algerie-une-relation-au-beau-fixe_4653562_3210.html

« Depuis une décennie, la position de la France en Algérie, qui reste élevée, s'érode. Je ne m'y résous pas. Les acteurs du commerce entre nos deux pays, évidemment le service économique de l'ambassade, la chambre de commerce et d'industrie, Unifrance, les régions, les chambres de commerce françaises, doivent mieux conjuguer leurs efforts [...] Mais les autorités algériennes sont de plus en plus exigeantes et veulent obtenir, en échange des contrats publics, des investissements de la part des entreprises françaises notamment dans l'automobile et le médicament»³⁵⁵

1-4- Le président français François Hollande en visite à Alger

Le 15 juin 2015, le Président français F. Hollande entame une visite de travail d'une journée en Algérie, suite à une invitation du Président algérien A. Bouteflika, il a déclaré que l'Algérie et la France allaient mener un « combat commun » contre la menace des djihadistes dans la région du Sahel et remercie l'Algérie pour son rôle décisif envers la crise du Mali, il a évoqué durant cette visite que les deux pays partagent

« Une amitié exigeante mais une amitié réelle et fraternelle [...] La France est le premier partenaire économique de l'Algérie, entend le rester et même entend encore développer sa présence après l'installation de très importantes entreprises comme Renault, Sanofi, Alstom et bientôt Peugeot ». ³⁵⁶

À travers cette visite de travail, la France aspirerait à soutenir le régime algérien qui s'est affaibli depuis la dégradation de la santé du président A. Bouteflika, en plus des problèmes économiques qui ont frappé le pays depuis la chute des prix des hydrocarbures.³⁵⁷

Nombreux sont ceux qui ont commencé à critiquer la position française vis-à-vis du régime algérien. Djilali Sofiane, opposant algérien a, à juste titre, déclaré dans une conférence de presse :

« On comprend que la France ait besoin de stabiliser ses relations avec l'Algérie, et réciproquement. Mais nous regrettons ce soutien ostentatoire à M. Bouteflika qui

³⁵⁵ GUEMACHE, Hamid, *La France veut contrer la Chine en Algérie*, LA TRIBUNE 26/06/2012 <https://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20120926trib000721452/la-france-veut-contrer-la-chine-en-algerie.html>

³⁵⁶ BOZONNET, Charlotte et REVAULT-D'ALLONNES, David, *Entre la France et l'Algérie, une histoire au beau fixe*, Le Monde 13/06/2015 https://www.lemonde.fr/international/article/2015/06/13/entre-la-france-et-l-algerie-une-relation-au-beau-fixe_4653562_3210.html

³⁵⁷ Ibid.

fait mal aux Algériens [...] On aurait voulu que la France soit plus réservée vis-à-vis d'un système qui ne respecte ni la démocratie ni les libertés »³⁵⁸

Voulant voir ce rapprochement se poursuivre, le ministre des Moudjahidines algérien a entamé - pour la première fois dans l'histoire post coloniale des deux pays - une visite officielle en France le 26 janvier 2016 où il s'est rendu entre autre au cimetière de Douaumont, un geste symbolique et un message qui aspirait à atténuer le poids de la mémoire entre les deux pays, des gestes symboliques de bienveillance de la part des deux parties menant à une approche impavide.³⁵⁹

Tous ces éléments porte à croire que les relations entre les deux pays ont connu une amélioration depuis l'arrivée au pouvoir du président F. Hollande, mais la question qui doit être posée « cela suffira-t-il à tourner la page du passé et avancer comme si de rien n'était passé ? »

Benjamin Stora a confié - en 2015 dans un entretien émis au petit journal d'Alger « Binatna » - que « 132 ans de présence coloniale française ne peuvent pas s'effacer des esprits très rapidement. Il faut du temps, des efforts à la fois politiques et culturels »³⁶⁰.

Quant à Jack Lang (directeur de l'institut du Monde Arabe), il a déclaré en 2015 dans un entretien émis au même journal que,

« La nouvelle ère" ouverte il y a trente mois a permis d'insuffler une énergie qui s'est traduite par une coopération accrue dans tous les domaines et un dialogue sans tabous [...] j'ai la conviction que la France et l'Algérie, qui vivent aujourd'hui un rapprochement historique, sauront, par la voie de l'art et de la culture, sublimer leur histoire, renforcer encore leurs liens d'amitié et construire ensemble la Méditerranée de demain».³⁶¹

³⁵⁸ BOZONNET, Charlotte et REVAULT-D'ALLONNES, David, Entre la France et l'Algérie, une histoire au beau fixe, Le Monde 13/06/2015 https://www.lemonde.fr/international/article/2015/06/13/entre-la-france-et-l-algerie-une-relation-au-beau-fixe_4653562_3210.html

³⁵⁹ MOUMEN, Abderahmen, « *Quelles mémoires de la guerre d'Algérie ?* », Historiens et géographes (revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public), n° 440, 2017, p. 29-35

³⁶⁰ A , C, COOPERATION ALGERO-FRANCAISE- L'Ambassade de France en Algérie fait le point, lepetitjournal Alger 13/07/2015 <https://lepetitjournal.com/alger/communaute/cooperation-algero-francaise-lambassade-de-france-en-algerie-fait-le-point-59538>

³⁶¹ A , C, COOPERATION ALGERO-FRANCAISE- L'Ambassade de France en Algérie fait le point, lepetitjournal Alger 13/07/2015 <https://lepetitjournal.com/alger/communaute/cooperation-algero-francaise-lambassade-de-france-en-algerie-fait-le-point-59538>.

Le discours du président français François Hollande en 2016

C'est un discours prononcé le 19 mars 2016, devant le mémorial érigé quai Branly à Paris, pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et commémorer 54 ans après, le cessez-le-feu du 19 mars 1962.

Il est à noter que cette date commémorative du 19 mars 1962 a suscité une vive polémique et a fait l'objet de diverses contestations de la part des différentes classes politiques et sociales françaises, en l'occurrence, le parti politique de la droite française, notamment l'ancien chef d'Etat Nicolas Sarkozy qui a déclaré, dans une tribune publiée par le Figaro, que

« choisir la date du 19 mars que certains continuent à considérer comme une défaite militaire de la France, c'est en quelque sorte adopter le point de vue des uns contre les autres, c'est considérer qu'il y a désormais un bon et un mauvais côté de l'Histoire et que la France était du mauvais côté. »³⁶².

Cette date commémorative a été aussi violemment critiquée par les associations des Pieds Noirs et celles des Harkis qui estiment que :

- Cette date concorde à la date évocatoire des accords d'Evian.
- Elle est synonyme d'exil, de massacres et de représailles et non pas la fin du conflit algérien.

De surcroît, cette loi de commémoration a été adoptée au Parlement français le 06 décembre 2012, à l'initiative du Président François Hollande à la mémoire « *des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc* ».

Il faut noter aussi que le jour de ce discours, quelque 200 Harkis se sont rassemblés tôt le matin devant le mémorial du camp de Rivesaltes, pour protester contre cette commémoration synonyme, pour eux, d'insultes et d'abandon par la France.

C'est dans ce contexte si particulier, que s'est déroulé ce discours que nous allons tenterons analyser pour voir comment le locuteur F.H a procédé pour construire un éthos

³⁶² Commémoration du 19 mars 1962, la charge de Nicolas Sarkozy, <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/03/17/31001-20160317ARTFIG00300-commemoration-du-19mars-1962-la-charge-de-nicolas-sarkozy.php>

crédible et efficace afin de convaincre et de persuader à la fois un auditoire français mais aussi un auditoire algérien.

Analyse des données :

1- Les marques de personne

Nous proposons un tableau qui contient une récapitulation des pronoms personnels employés dans ce discours

Marque de personne	nombre
je	20 occurrences
Nous	30 occurrences
Vous	05 occurrences
On	01 occurrence

Ce que nous apercevons à travers ce tableau, c'est une répartition homogène entre les pronoms personnels qui sont censés produire de la subjectivité explicitement, en l'occurrence, la première personne du singulier « je » et la première personne du pluriel « nous ». Nous pensons donc que le locuteur F.H ne semble privilégier aucune option pour se mettre en scène.

2- Une tentative de construire un ethos de justification

Le contexte qui régit ce discours est plus ou moins spécifique car divers événements se sont déclenchés face à la polémique qu'a suscitée cette date commémorative du 19 mars 1962. C'est pour cela qu'il était indispensable pour le locuteur F.H de se justifier pour garantir sa crédibilité étant donné qu'il était le premier à proposer ce projet de loi qui par la suite fut adoptée. Ainsi, et tout au long de son discours, le locuteur F.H a utilisé un ton justificatif qui s'inscrit dans une perspective argumentative. Il est à noter que le locuteur a employé dans le début de son discours le mot « traduction » qui peut signifier « justification » comme nous allons le voir à partir de cet extrait :

« Le 6 décembre 2012, j'ai promulgué comme président de la République la loi qui proclame le 19 mars « journée nationale du souvenir et de recueillement à la

mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Et je tenais aujourd'hui à donner une traduction à cette loi. »

3- Le récit collectif citoyen :

Parmi les stratégies discursives employées par le locuteur F.H pour concrétiser cette perspective argumentative est le recours aux différents types de récits pour *justifier, traduire* cette loi pour reprendre ses propos. Le récit, selon J. M. Adam consiste à représenter des faits et

« (...) des événements comme l'assassinat de quelqu'un, un accident, une vie même, ne deviennent des récits que lorsqu'ils sont représentés, c'est-à-dire rapportés, racontés [...] Toute représentation est déjà une interprétation [...]»³⁶³

Le locuteur F.H s'est focalisé donc sur le récit citoyen qui lui offre la possibilité de raconter le peuple à travers son discours. Il s'est référé à des moments importants de l'histoire de ces concitoyens, en d'autres termes, il s'est positionné comme étant le représentant du peuple français. Ces derniers ont pris le rôle d'acteurs de l'histoire comme nous allons voir à partir de cet extrait.

« Il y a le 19 mars des appelés qui venaient d'effectuer parfois plus de deux ans de service en Algérie et pour lesquels cette date signifiait la certitude du départ, du retour dans l'Hexagone. Il y a le 19 mars de l'Armée Française qui voyait bientôt s'achever une guerre qui n'avait jamais dit son nom et qui l'avait profondément déchirée. Il y a le 19 mars des Français d'Algérie qui se souviennent de cette date comme d'un jour de détresse, car signifiant la fin d'un monde, en tout cas de leur monde et le départ d'une terre qu'ils considéraient comme la leur. Il y a le 19 mars des troupes supplétives de l'Armée Française, les Harkis, pour lesquelles le cessez-le-feu était lourd de menaces, pour eux et pour leurs familles et qui ont été dramatiquement abandonnés par la France comme je l'ai reconnu le 25 septembre 2012. Il y a le 19 mars des Français de métropole qui avaient vécu au rythme des troubles pendant huit ans et qui, le 8 avril 1962, approuvèrent par plus de 90 % de suffrages le contenu des accords d'Evian, voulus par le Général de GAULLE et fruits d'un long processus. »

³⁶³ J. M. Adam, cité dans Raphaële Galmisch, « Le Storytelling : cercle de la narration au service de l'ethos du leader », *Revue française des sciences de l'information et de la communication [En ligne]*, 7 | 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 23 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/1627> ; DOI : 10.4000/rfsic.1627

Il faut rendre attentif au fait que cet extrait du discours est truffé d'anaphore temporelle à savoir l'énoncé *Il y a le 19 mars* que nous allons analyser comme suit :

4- L'anaphore

Ce procédé adopté par le locuteur F.H tend à donner plus de rythme et de panache à ses propos. Cette anaphore rhétorique s'imisce dans la structure du discours et dispose des mêmes fonctions qu'ont les connecteurs argumentatifs ou encore temporels. Son originalité réside dans le fait qu'elle garantit la maîtrise du discours et dirige l'interlocuteur qui n'a pas besoin de revenir en arrière puisque le sens s'édifie graduellement le rendant ainsi facilement mémorisable. Elle a ainsi la faculté de maintenir l'esprit de l'auditoire et le rendre donc plus attentif.

Il s'agit dans cette anaphore d'une répétition en ouverture d'énoncés consécutifs qui, en plus de sa fonction informative, martèle le segment « il y a le 19 mars » pour le rendre plus expressif et plus mobilisateur.

Mais ce qui est remarquable dans l'anaphore employée par le locuteur F.H c'est qu'elle est construite par le présentatif « il y a », c'est-à-dire à la forme impersonnelle qui permet à la voix locutrice de se fondre à l'intérieur d'une instance homogène, non discernable ou pour mieux dire, discernable à une pensée commune, autrement dit, une doxa qui va octroyer à ces expressions anaphoriques le statut d'une vérité incontestable.

En effet, et comme nous l'avons signalé précédemment, la crédibilité du Président français F.H a été remise en cause en raison de la promulgation de la date du 19 mars comme journée nationale. Pour Charaudeau³⁶⁴, l'homme politique se justifie en permanence au moyen de discours officiels, sinon par des déclarations de presse journalistiques ou télévisuelles, et, c'est ce que nous appelons, dans le discours politique, l'éthos de justification qui, dans lequel, l'homme politique cherche à se justifier en ayant recours à diverses stratégies discursives afin de se défendre contre telle ou telle accusations, sinon, pour lever le doute quant à des accusations et contractions perpétrées contre lui. Dans ce discours, la construction de cet éthos de justification a pour objectif d'exposer les raisons qui ont amené le locuteur F.H à promulguer cette date comme journée commémorative.

³⁶⁴ P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 122

5- Un discours chiffré

Nous avons observé tout au long de ce discours que le locuteur F.H a eu recours au chiffre pour argumenter et se justifier. Mais, à l'inverse des précédents discours chiffrés, comme ceux prononcés devant le MEDEF et le FCE par les présidents Bouteflika et Sarkozy, et qui prenaient plus une dimension économique que politique, ce discours parle de chiffres ayant une relation avec l'histoire coloniale de la France comme nous allons voir dans ces extraits :

Ex 1 « (...) Un million et demi de jeunes soldats envoyés de l'autre côté de la Méditerranée, 60 000 furent blessés, près de 30 000 ne sont jamais revenus, tués ou disparus...»

Ex 2 « (...) Il y a en France 4.000 lieux, places ou rues qui portent la date du 19 mars 1962...»

Ex 3 « (...) Huit années terribles. Huit années qui ont vu le déplacement de millions de gens...»

Ex4 « (...) Huit années de combats, d'attentats, d'exactions, d'enlèvements, de tortures et de répressions qui ont causé la mort de plusieurs centaines de milliers d'Algériens et de plusieurs dizaines de milliers de Français...»

Les chiffres proposés par le locuteur F.H ont pour mission de se mettre au service d'une dimension argumentative qui a pour finalité de justifier les propos présentés par le locuteur. Ayant un statut d'objectivité et de neutralité, l'argumentation chiffrée est rarement discutable et concède au discours une vérité justifiée. Cette stratégie élaborée grâce aux chiffres permet de ce fait au locuteur de construire un éthos de sérieux, mais aussi un éthos de maîtrise de soi et du monde, ce qui accorde au discours une crédibilité et, par conséquent, une adhésion à sa démarche justificative.

Nous relevons à partir de ces exemples que le locuteur F.H s'est davantage référé aux victimes françaises qu'aux victimes des anciennes colonies, en les comptabilisant et en les chiffrant.

Sa visée illocutoire étant d'interpeller l'auditoire français sur les conséquences qu'à engendrée la guerre des huit ans que ce soit pour les Algériens et aussi pour le peuple français afin de le conscientiser sur le fait que cette date commémorative est aussi importante pour les Français que pour les Algériens, dans la mesure où il a fait étalage par le chiffre des

différents statuts du peuple français victime de cette guerre (soldats français, médecins, déplacés, etc.) En conférant à ces Français le statut de victimes, le locuteur voulait sensibiliser son auditoire sur la nécessité de les honorer, et c'est pour cette raison qu'il était du devoir de l'Etat de les commémorer en fonction de cette date du 19 mars qui symbolise l'arrêt de la guerre, l'arrêt des souffrances.

6- Des verbes de volonté et de perception

Nous avons relevé dans ce discours l'emploi massif de verbes de volonté et de perception tels que :

Ex 1 « (...) Huit années qui ont vu le déplacement de millions de gens... »

Ex 2 « (...) Cette mémoire, elle vit aussi dans les lieux... »

Ex 3 « (...) La mémoire vit aussi à travers des monuments qui ont été édifiés... »

Ex 4 « (...) Cette mémoire vit enfin à travers tous les enfants de ces millions de Français... »

Ex 5 « (...) Je veux également encourager la recherche historique sur la guerre d'Algérie...»

Ex 6 « (...) Je veux également saluer les échanges culturels, ce que font nos artistes, nos écrivains, nos intellectuels...»

Ex 7 « (...) Le Parlement a voulu que toutes ces mémoires soient évoquées et que toutes les victimes soient honorées...»

Ex 8 « (...) La grandeur d'un pays se mesure à sa capacité à regarder son histoire, à ne pas en cacher des éléments pour en glorifier d'autres...»

Nous pensons que le but du locuteur F.H, quant à cette utilisation abondante des verbes de volonté et de perception, est de conditionner les points de vue de l'auditoire pour l'obliger à redécouvrir la date du 19 mars et la forte symbolique qu'elle représente pour les Français de différentes couches sociales, et de différents horizons (Pieds Noirs, Harkis, Français de métropole, militaires, etc.)

7- Une tentative de démarcation par rapport à la droite française

Nous avons observé dans plusieurs extraits de ce discours une volonté de la part du locuteur F.H de se démarquer de la politique qui était entreprise par la droite française et plus précisément, à l'époque de l'ancien Président Sarkozy. Cette démarcation a été surtout perçue par rapport à la question de l'Algérie, comme nous allons voir à partir de ces exemples :

« (...) La grandeur d'un pays se mesure à sa capacité à regarder son histoire, à ne pas en cacher des éléments pour en glorifier d'autres qui seraient inutiles, c'est de prendre l'histoire pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle nous apprend, pour les leçons qu'il convient communément d'en tirer. Oui, de convoquer l'histoire, non pas pour nous diviser, mais pour nous réunir. La grandeur d'un pays, c'est d'être capable de réconcilier toutes les mémoires et de les reconnaître. Alimenter la guerre des mémoires, c'est resté prisonnier du passé ; faire la paix des mémoires, c'est regarder vers l'avenir. »

Un dialogisme s'instaure, via cet extrait, entre un discours de gauche et un discours de droite. Au fait, en affirmant que la grandeur d'un pays se mesurait à sa capacité d'observer son histoire, le locuteur semble insinuer ou présupposer qu'avant lui la France n'était pas grande, étant donné qu'elle n'a pas été capable de regarder son histoire (la position de la droite française par rapport à la demande de reconnaissance des torts infligés au peuple algérien). Aussi l'expression négative « *à ne pas en cacher des éléments pour en glorifier d'autres, qui seraient inutiles* » présuppose-t-elle qu'avant lui des choses ont été occultées, en faisant allusion aux partis de droite. Le locuteur expose ensuite ses principes et ses convictions par rapport à la réconciliation des mémoires, juste après l'adverbe « oui », marque d'affirmation et d'acquiescement pouvant prendre aussi le statut d'une réponse à un « non » antérieur, ou en d'autres mots, un « non » de droite.

« (...) Depuis 2008, nos archives sur cette période sont pour l'essentiel ouvertes, mais ici, je le dis, elles devront l'être entièrement, ouvertes et mises à la disposition de tous les citoyens...»

À travers cet extrait, le locuteur F.H aborde le sujet de l'ouverture des archives liées à la Guerre d'Algérie, tout en insistant sur le fait que, sous sa présidence, elles seront entièrement ouvertes contrairement à 2008 où elles étaient ouvertes mais partiellement. Si, par ailleurs, le locuteur cite l'année 2008, c'est pour faire allusion au quinquennat de Sarkozy, ce qui pourrait sous-entendre qu'avec lui les choses ne seront pas faites à moitié.

8- Un discours de légitimation

Le locuteur F.H s'est référé au général de GAULLE.

Considérons cet extrait

« Il y a le 19 mars des Français de métropole qui avaient vécu au rythme des troubles pendant huit ans et qui, le 8 avril 1962, approuvèrent par plus de 90 % de suffrages le contenu des accords d'Evian, voulus par le Général de GAULLE et fruits d'un long processus. »

En citant la personnalité du général de GAULLE, fondateur de la Cinquième République et figure emblématique de l'histoire de France, le locuteur légitime son discours dans la mesure où il dit implicitement qu'il agit en étant fidèle aux principes de la Cinquième République de GAULLE.

9- Synthèse

Un pas en avant, un pas en arrière, les relations entre l'Algérie et la France resteront toujours au degré zéro. En effet, ce discours montre bel et bien l'incapacité des actants représentant cette politique à construire un discours de réconciliation et de reconnaissance historique, ce qui met ce dernier discours en opposition structurelle avec les précédents prononcés par François Hollande lors de sa visite en Algérie en 2012. Presque au même moment où le locuteur essaye de reconnaître le dépassement du régime colonial, il évoque la question qui blesse, à savoir celle des « Harkis », les victimes sont mises en équivalence et respectées de la même manière, ce qui fausse le respect. Pire encore, ce qui pénalise toute tentative sociologique de construire une nouvelle image de soi et de l'autre. Ce qui nous mène à dire que le projet de réconciliation du président français F. Hollande est piégé par ses propres mécanismes, car on ne peut faire l'apologie du bourreau et de la victime en même temps. Le discours devient ambigu et pose le problème de la vérité et du mensonge dans le discours. P. Charaudeau nous explique en ce sens qu'il faudra que les masques tombent, que le mensonge ne devienne pas une stratégie d'une contre-vérité pour que la vérité puisse avoir l'espoir d'exister.

SYNTHESE GENERALE

Synthèse générale

Notre corpus est composé de discours attribués à quatre chefs d'états différents, en l'occurrence, le président algérien Abdelaziz Bouteflika, et les présidents français qui paraissent respectivement dans notre analyse comme suit : Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et enfin François Hollande.

Ce choix varié semble bien répondre au thème de notre recherche à savoir la présentation de soi ou l'éthos dans le discours politique, ceci dit, la variété des discours dessine le changement de stratégies discursives adoptées, des perspectives argumentatives via le contexte mais aussi suivant la personnalité ou formation discursive de chaque locuteur politique convoqué dans cette recherche.

Nous avons vu comment, dans chaque période (ici au nombre de cinq), le dehors discursif, c'est-à-dire, le contexte (image préalable des relations bilatérales et celle des locuteurs politiques, l'auditoire, les facteurs spatio-temporels) ont influencé l'orientation discursive des allocutions en question, de manière à chaque fois différente. C'est ce dehors discursif qui nous a permis de déceler, de manière objective et sans prétendre à l'exhaustivité, les implicites langagiers, les présupposés, les sous-entendus, le non-dit ou tout simplement le sens. Cette démarche analytique - qui ancre le discours dans son contexte, et la sollicitation des outils sémio-linguistique dans ce travail de recherche que la rigueur scientifique exige - nous a offert la possibilité d'éviter de ce fait toute surenchère ou surinterprétation sémantique.

Ce qui est frappant dans ces discours variés, est que la question de la mémoire collective y occupe une place considérable, notamment dans les discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika qui n'a pas cessé de marteler les questions relatives au passé colonial. Cette dernière a été tellement débattue dans l'ensemble des discours si bien qu'une reconnaissance explicite a vu le jour dans le discours du président français F. Hollande prononcé au parlement algérien, ce qui a permis aux deux pays d'aboutir à la signature d'un traité d'amitié longuement conditionné du côté algérien par une reconnaissance explicite des torts infligés au peuple Algérie.

Toutefois, cet avancement dans les relations bilatérales s'est heurté de nouveau à des dérapages, lorsque le président F. Hollande a emprunté un autre virage discursif lors de son discours commémoratif du 19 mars 2016 où il a tenté de remodeler son image de soi et l'image de l'autre en évoquant la question qui fait mal « les Harkis » en les classant au même niveau que les victimes algériennes du colonialisme, ce discours qui évoque encore la réconciliation de la mémoire entre l'Algérie et la France, a maintenu le conflit entravant l'aboutissement concret à un compromis quant à la mémoire réconciliée, ce projet semble avoir été et demeure un mirage, tous les efforts déployés de part et d'autre de la Méditerranée n'ont été qu'une cautère sur une jambe de bois. Donc on pourrait penser que ces négociations vaines n'étaient qu'une façade qui sert des protocoles diplomatiques vides de sens.

L'ensemble des éléments apportés dans ce travail de recherche nous ont permis d'attester le fait que le discours politique à caractère diplomatique est problématique dans la mesure où il s'alimente de l'imaginaire culturel, de la relation socio-historique, des connaissances sociales et de l'ensemble des symboles propre aux groupes et aux nations. Nous avons constaté tout au long de cette analyse que les discours politiques de nos locuteurs n'étaient nullement les mêmes vu que l'identité des locuteurs et le contexte influençaient toujours le contenu de leur discours. Ce qui est sûr dans cette démarche c'est que la perception des situations et le savoir-faire en matière d'éléments rhétoriques à savoir, logos, pathos et ethos ont ouvert la voie aux locuteurs politiques de fonder des stratégies discursives profondément contextualisées. À certains moments, ces trois éléments rhétoriques se sont joints pour transmettre le message dans les meilleures conditions possibles, le rendant bon à entendre, passionnant et vivant, construisant par la même occasion l'image d'un homme politique convaincant et persuasif.

Ce que nous avons pu repérer dans les discours des politiciens convoqués dans notre recherche, c'est qu'en outre des procédés discursifs dont usent nos locuteurs respectifs dans leurs discours, et qui leur confèrent chacun, à part entière, fiabilité et force persuasive, il n'en demeure pas moins que certaines expressions vides de sens regorgent aux discours et concourent, de ce fait, à créer un brouillage sémantique qui plonge inéluctablement l'auditoire dans le flou, et réussit à masquer les diverses intentions, et les différents buts escomptés à travers chaque discours. En somme, le locuteur qui n'est autre que ce politicien soucieux d'influencer son auditoire, adopte à chaque coup, une stratégie argumentative persuasive et tout un dispositif linguistique combiné et complexe pour faire adhérer l'auditoire visé à son discours. Il ne fait nul doute que les allocutions analysées ne sont

jamais fortuites et servent toujours quelque dessein, néanmoins, une étude minutieuse d'un auditeur averti fait tomber les masques.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

La principale finalité de ce travail de thèse mené sous l'optique de l'analyse du discours a été d'examiner l'emploi des stratégies discursives permettant de construire un ethos discursif à l'intérieur des discours politiques à caractère diplomatique, ce sont des discours prononcés par les différents chefs d'états algéro-français lors de visites officielles effectuées des deux côtés entre 1999 et 2016.

Pour établir notre corpus d'étude, nous avons délimité une période allant de 1999 à 2016 où seize discours officiels ont été prononcés par les différents chefs d'états algériens et français à savoir le président A. Bouteflika du côté algérien et J. Chirac, N. Sarkozy et F. Hollande du côté français et ce durant les diverses visites effectuées des deux côtés et réparties dans notre travail en cinq périodes.

Étant très prisé en analyse du discours, le discours politique est un champ de construction de sens qui s'appuie sur un certain aplomb entre un agencement aspirant à concevoir un discours d'influence et des exigences de production bien déterminés

L'investigation des discours politiques rassemblés dans notre corpus d'étude a permis de mettre en lumière les différentes stratégies employées par nos locuteurs respectifs dans un contexte bien précis.

L'étude, proposée ici, a insisté sur l'importance de prendre en considération le contexte et la scène d'énonciation de chaque période et de chaque discours afin de mener à bien l'examen des différents énoncés de notre corpus. À cet effet, nous avons évoqué l'image préalable des relations algéro-françaises ainsi que celle des locuteurs politique avant l'entame de chaque visite, de même que la scène d'énonciation qui régit chaque discours, et c'est ce qui nous a permis de mettre en évidence la relation indissociable qui existe entre le discours politique et son contexte se conformant ainsi à ce qu'a souligné Maingueneau sur le fait que

« Les textes relevant du discours politique ne sont habituellement lus que pour être mis en relation avec un (extérieur) : conjoncture, situation, circonstances... »³⁶⁵

³⁶⁵Dominique MAINGUENEAU, « Le discours politique et son « environnement » », Mots. Les langages du politique [En ligne], 94 | 2010, mis en ligne le 06 novembre 2012, consulté le 25 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19868> ; DOI : 10.4000/mots.19868

Soyons néanmoins vigilants quant à la généricité³⁶⁶ des discours étudiés, le caractère diplomatique est un enjeu à double portée : une portée de régence et une portée de rentabilité autrement dit, le discours diplomatique est un discours réglé en amont de son élocution, c'est dire qu'il y a des gardes fou et une stratégie d'argumentation stratifiée, lisible et visible amenant le discours à garantir ses visées illocutoires, ce qui place le discours dans une sphère discursive assainie de tout bruitage, c'est un discours sous surveillance car, tout mot , tout vocable, toute expression retentit telle une décision politique à l'égard de l'autre.

De surcroit, c'est souvent à travers le dit diplomatique qu'on perçoit une réorientation de la politique d'un régime, d'un état vis-à-vis de l'autre, Il serait préjudiciable que ces bruitages soient gommé d'un discours sous contrôle et qui manque de spontanéité personnelle. Cependant, et en dépit même de ce travail dirigé, le locuteur politique va se présenter lui-même à travers sa formation discursive et ses intentions personnelles, politiques, idéologiques, sociologiques et sa vision de l'humain, se disséminant dans son discours comme un inconscient discursif. Notre but n'a pas été ni de travailler sur l'inconscient ni de déceler l'indécélable mais de voir dans les mécanismes répétitifs des locuteurs à travers certaines formes langagières itératives, des attitudes et des représentations de soi, de son ethos et de son rapport à l'autre.

C'est ainsi, qu'on a pu voir la différence entre les trois présidents français en matière de définition du discours politique français à l'égard de l'Algérie, des fluctuations dessinent les divergences ou des convergences de tel ou tel autre thème. Rappelons à titre d'exemple le rapport de l'aveu et du désaveu vis-à-vis de l'histoire coloniale en Algérie. Quant à la rhétorique unitaire du régime algérien, elle marque au-delà d'une stabilité face à l'histoire coloniale une certaine stagnation en termes de relation diplomatique et de ses déploiements dans la politique étrangère. La notion de bouc émissaire récurrente dans le discours politique algérien s'insère dans une logique double : celle d'une mise en accusation perpétuelle et d'un justificatif des faiblesses du régime post coloniale.

Nul procès n'est donné ici, notre but en tant qu'analyste du discours, c'est d'examiner avec minutie les différents procédés politiques déployés par nos quatre actants afin de mieux cerner les implicites langagiers des uns et des autres.

³⁶⁶ Relatif à genre.

Cette prise en considération nous a donné la possibilité de cerner, sans prétendre à l'exhaustivité, le niveau des relations bilatérales entre l'Algérie et la France et de voir par là même comment cette relation a évolué entre les visites accomplies de part et d'autre. Comme nous avons tenté le démontrer le long de cette recherche, l'Algérie et la France sont liées par une relation très particulière puisqu'elle attache l'Algérie à son ancien colonisateur, et c'est pour cela que divers événements ont influencés à des degrés différents les discours politiques de nos locuteurs allant même jusqu'à surpasser, à des moments donnés, les normes qui régissent les pratiques diplomatiques.

C'est donc un travail fondé sur des données prélevées dans un contexte concret, vu qu'il s'agit de l'analyse du discours, les procédés langagiers nécessitent une étude en contexte et une certification empirique.

Nous avons constaté que l'ethos était omniprésent dans nos discours politiques et que nos locuteurs ont, le long de leur discours, tenté de construire une identité discursive qui consacre l'efficacité rhétorique et l'exercice d'influence. Pour y parvenir, chaque locuteur a eu recours à diverses stratégies discursives lui permettant ainsi de construire différents types d'ethos que ce soit des éthos collectifs, vu leur statut de chef d'état, ou personnel de par leur personnalité et leur expérimentation en matière de politique, entre autres, l'ethos de chef, de vertu, de compétence, de maîtrise, etc.

Ainsi, et à travers l'analyse des données effectuées à partir de notre corpus, un nombre considérable de moyens langagiers et de stratégies discursives a été recensé allant des stratégies élaborées via les marques de personne qui nous permettent de dévoiler le degré de subjectivité et d'implication, ou inversement, de distanciation et d'espacement des locuteurs politiques par rapport aux points de vue projetés, tels que les énoncés construits par le biais de la première personne du singulier ou du pluriel constituant un marqueur de subjectivité accentué dans le discours, sinon le recours aux énoncés édifiés à la forme impersonnelle au moyen de la troisième personne du singulier et ceux formulés à l'aide du pronom prépersonnel *on* et qui constituent, pour leur part, un marqueur fort d'objectivité et de distanciation. Ce qui est remarquable aussi dans cet emploi, c'est que les pronoms personnels qui ont un rôle identifié en grammaire, comme étant stable et fixe, deviennent des instances polyphoniques qui structurent plusieurs façons de transmettre l'information et, encore là, une même phrase peut cibler plusieurs interlocuteurs.

Nous avons pu voir comment des discours - qui prenaient une apparence transparente - masquaient en fait d'autres discours structurés, quant à eux techniquement, par diverses stratégies discursives telles que le syllogisme et le chiasme ayant le pouvoir de mener l'auditoire à déduire par lui-même le sens caché du message exposé.

La méthode est inductif et sollicite la participation active et dynamique du récepteur, bien entendu, conscient ou averti, partageant les mêmes formations discursives que les acteurs de la communication suscitée, mais ce n'est pas toujours le cas et c'est cet accès quelques fois - pour ne pas dire souvent- irrégulier qui peut prêter a des ambiguïtés sémantiques et a des représentations soit trop idéalisées ou désinformées, car, en politique, la sémantique travaille souvent le couple de l'excès et du déficit puisque consciente des variations et des variables sociologiques des interlocuteurs de par leur âge et prérequis.

C'est tout le sens que nous donnons à ce travail, un éclairage, une lecture interprétative qui vise à montrer les possibles chemins pour déceler, observer le sens et non le fixer par un mot unique ou par une idée, car, comme le souligner Jean Pétard « *c'est dans la mouvance que le sens s'emploie et se déploie.*»

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel, (1996), *Le récit, Que sais-je ?*, Paris, PUF.
- AMOSSY, Ruth. (Ed.), (1999), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY, Ruth (2000), *L'argumentation dans le discours - discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan.
- AMOSSY, Ruth. (2010). *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- BALLY, Charles. (1913 [1952]), *Le langage et la vie*, Genève : Droz
- BALLY, Charles, (1932), *Linguistique générale et linguistique française*. A. Francké AG Verlag, Berne, 4e édition revue et corrigée, 1965
- BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2. Paris : Gallimard.
- BRETON, Philippe. (2003), *L'argumentation dans la communication* - 3e éd – Paris, repères.
- BRUNER, Jérôme, (2002), *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?*, Paris, Retz Éd.
- CAMUS, Albert, (1947) *La Peste*, Gallimard. Repris en « Folio » en 1972
- CHARAUDEAU, Patrick, (1983). *Langage et discours - éléments de sémio-linguistique*, Paris, Hachette – Université.
- CHARAUDEAU, Patrick, (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU Dominique, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CHARAUDEAU, Patrick. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- CULIOLI, Antoine. (1985) Notes du séminaire de DEA [Texte imprimé] : 1983-1984 // Paris : Université Paris 7, Département de recherches linguistiques.
- DUCROT, Oswald « deux mais », Cahier de linguistique 8 (1978) : 109-120. DOI : 10.7202/800062ar
- FONTANIER, Pierre., (1968, 1ère éd. 1821-1827) *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion
- GOFFMAN, Erving. (1974) *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit.

- GHIGLIONE, Rodolphe R. (Ed.) (1989). *Je vous ai compris*. Paris : Armand Colin.
- JERECZEK-LINPINSKA, Johanna. (2007). De la personnalisation dans la communication politique : l'effet du « je ». *Synergies Pologne*, 4, 147-155.
- KHATTAB, Nadji (2007), *Rôle de l'anaphore dans la cohérence du discours politique français*, revue des sciences sociales, université de Sétif. Algérie
- KERBRAT-ORECCHIONI C., (1998) *Les interactions verbales*, tome I, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 1999. *L'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- MAINGUENEAU, Dominique, (1981), *approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette
- MAINGUENEAU, Dominique, (1991), *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris.
- MAINGUENEAU, Dominique (1993), *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation*. Écrivain. Société, Paris. Dunod
- MAINGUENEAU, Dominique, *Ethos, scénographie, incorporation*, in Amossy, 1999, p.75-100
- MAINGUENEAU, Dominique (2017) *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Colin.
- PLANTIN Christian, *Question → Argumentation → Réponses », la question*, C. KERBRAT-ORECCHIONI éd., Lyon, Presses Universitaires de Lyon,
- RABATEL, A. (2004b). *L'Effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques*. *Langages* 156, pp. 3-17.
- ROITMAN, Malin, *L'ethos de crédibilité chez les candidats à la présidence : l'exemple du pronom je présidentiel dans le débat Hollande-Sarkozy 2012*. In: Stockholm University Press. 2015, pp. 291–316.
- STORA, Benjamin, (2001), *La Guerre invisible*, Algérie, années 90, Paris, Presse de Science Po.
- TAMAR Gagoshidzé, 2014, *la métaphore conceptuelle dans le discours politique*. Université d'Etat Iv. Djavakhishvili de Tbilissi, Géorgie
- VILLAR, Constanze, 2006, *Le discours diplomatique* Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Pouvoirs comparés.

Webographie

AMOSSY, Ruth, « *Des sciences du langage aux sciences sociales : l'argumentation dans le discours* », *A contrario*, 2011/2 (n° 16), p. 10-25. URL : <http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-10.htm>

ARIFON Olivier, « *Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente* », *Hermès, La Revue*, 2010/3 (n° 58), p. 69-78. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2010-3-page-69.htm>

CHENAL Alain, *La France rattrapée par le drame algérien*. In: *Politique étrangère*, n°2 - 1995 - 60^eannée. pp. 415-425. DOI : <https://doi.org/10.3406/polit.1995.4419>
www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1995_num_60_2_4419

CHRAUDEAU, Patrick « *A quoi sert d'analyse le discours politique ?* », in *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

CHARAUDEAU, Patrick, « *De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication* », in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007, site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>

CHARAUDEAU, Patrick, « *L'argumentation dans une problématique d'influence* », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 02 octobre 2008, URL : <http://journals.openedition.org/aad/193> ; DOI : 10.4000/aad.193

LE BART, Christian, « *L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 72 | 2003, mis en ligne le 29 avril 2008, URL : <http://journals.openedition.org/mots/6323> ; DOI : 10.4000/mots.6323

RABATEL, Alain, « *Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du Mort qu'il faut de Semprun* », *Semen* [En ligne], 17 | 2004, mis en ligne le 29 avril 2007, URL : <http://journals.openedition.org/semen/2334>

GALMISH, Raphaël, « *Le Storytelling : cercle de la narration au service de l'ethos du leader* », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 7 | 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015, URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/1627> ; DOI : 10.4000/rfsic.1627

DUTOUR Nasser, « *Algérie : de la Concorde civile à la Charte pour la Paix et la Réconciliation nationale : amnistie, amnésie, impunité* », *Mouvements*, 2008/1 (n° 53), p. 144-149. DOI : 10.3917/mouv.053.0144. URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2008-1-page-144.htm>

MAINGUENEAU, Dominique (2013) « *l'éthos : un articulatoire* », COnTEXTES (En ligne), 13 / 2013, mis en ligne le 20 décembre 2013, URL : <http://contextes.revues.org/5772> ; DOI/10.4000/contextes.5772

ZENATI Jamal, « *L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités, histoire d'un échec répété* », *Mots. Les langages des politiques*, mars 2004, n°74, 2004, p. 141 [En ligne], mis en ligne le 28 avril 2008, disponible sur : URL : <http://mots.revues.org/4993>

STORA Benjamin, *Entretiens avec Thierry Leclère. La guerre des mémoires. La France face à son passé colonial*, <http://choosepeace.over-blog.com/article-6902529.html>

RICHET, Bertrand, « *Structuration numérique du discours politique. L'exemple des Discours sur l'état de l'Union, 1912-2012* », *Mots. Les langages du politique* [Online], 100 | 2012, Online since 15 December 2014, URL : <http://journals.openedition.org/mots/20981> ; DOI : 10.4000/mots.20981

SANDRE Marion, « *Discours rapportés et stratégies argumentatives : Royal et Sarkozy lors du débat de l'entre-deux tours* », *Langage et société*, 2012/2 (n° 140), p. 71-87. DOI : 10.3917/lis.140.0071. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2012-2-page-71.htm>

CALVET. Jean-Louis et VERONIS Jean « *Les Mots de Nicolas Sarkozy* » <https://www.decitre.fr/media/pdf/feuilleter/9/7/8/2/0/2/0/9/9782020956314.pdf>

BALTACHI, Raluca-nicoleta « *La référence personnelle dans le discours politique: JEux et enjeux* », www.diacronia.ro/indexing/details/A17891/pdf

BACOT. Paul, DESMARCHELIER. Dominique et RÉMI-GIRAUD. Sylvianne, « *Le langage des chiffres en politique* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 100 | 2012, mis en ligne le 15 décembre 2014, URL : <http://journals.openedition.org/mots/20977> ; DOI : 10.4000/mots.20977

MAYAFFRE, Damon, « *Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012)* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 103 | 2013, mis en ligne le 16 décembre 2015, URL : <http://mots.revues.org/21489> ; DOI : 10.4000/mots.21489

LEPROPRE, Olivia, « *Moi, je" : de la détresse émotionnelle plutôt que du narcissisme* », LE VIF du 09 avril 2018, https://www.levif.be/actualite/sante/moi-je-de-la-detresse-emotionnelle-plutot-que-du-narcissisme/article-normal-824355.html?cookie_check=1544895736

ALILAT, Farid, « *Algérie : le jour où l'armée a poussé le président Chadli Bendjedid à quitter le pouvoir*, » *jeune Afrique* du 26 janvier 2016, <https://www.jeuneafrique.com/mag/294182/politique/algerie-generaux-ont-ecarte-chadli-plonge-pays-linconnu/>

MOALI, Hassan, Arrêt du processus électoral en 1992: « *Mitterrand avait donné son feu vert* », journal El Watan du 21 novembre 2005, <https://algeria-watch.org/?p=32557>.

MOUMEN, Abderahmen, « *Quelles mémoires de la guerre d'Algérie ?* », Historiens et géographes (revue de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public), n^o. 440, 2017, p. 29-35

BELMESSOUS, Hacène, « *La croisade ambiguë de Charles Pasqua contre l'islamisme* », journal article ESPRIT du 02 février 1995, https://www.jstor.org/stable/24275756?seq=1#page_scan_tab_contents

FORT, Jose, « *Liamine Zeroual annule sa rencontre avec Jacques Chirac* », <https://www.humanite.fr/node/115916>

ALI-YAHIA, Abdennour, « *L'armée et Bouteflika n'ont pas la même vision* », journal Liberté, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/larmee-et-bouteflika-nont-pas-la-meme-vision-91809/pprint/1>

TARDREW, Catherine, *Bouteflika séduit Paris*, 15/06/2000 <http://www.leparisien.fr/politique/bouteflika-seduit-paris-15-06-2000-2001441266.php>

FRACHON, Alain, *les retrouvailles émues de Claude, Gilbert et Roger avec Abdelaziz*, Journal le Monde du 17 juin 2000, <https://scholar.lib.vt.edu/InterNews/LeMonde/issues/2000/monde.20000617.pdf>

LONGHI, Julien, *Analyse du discours politique, au-delà de la langue de bois*, sciences politiques, <https://universiteouverte.u-cergy.fr/1%E2%80%99analyse-du-discours-politique-au-dela-de-la-langue-de-bois/>

AGGAR, Salim, *L'Algérie refuse d'adhérer à la francophonie, mais participe aux assises de l'OIF depuis 2002*. <http://dia-algerie.com/lalgerie-refuse-dadherer-a-francophonie-participe-aux-assises-de-loif-2002/>

ADDI, Lahouari et GEZE Françoise, *L'Algérie nouveau modèle d'état « démocratique » tortionnaire*, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/17/1-algerie-nouveau-modele-d-etat-democratique-tortionnaire_1481688_3212.html

JEUDI, Bruno, *Chirac en campagne à Bâb el-Oued*, <http://www.leparisien.fr/politique/chirac-en-campagne-a-bab-el-oued-02-12-2001-2002628335.php>

JALABERT, Pascal, *La France ira jusqu'au bout de son non à la guerre* <https://www.ladepeche.fr/article/2003/03/11/297465-france-ira-jusqu-bout-non-guerre.html>

JEUDI, Bruno, *La « paix des braves » de Chirac*, <http://www.leparisien.fr/politique/la-paix-des-braves-de-chirac-04-03-2003-2003871897.php>

GOINARD, Odette, *Louis Bertrand*, http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog08_Bertrand.htm

- STORA, Benjamin, (2004), *Oran la ville où Camus s'ennuie*, https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2004/07/08/oran-la-ville-ou-camus-s-ennuie_372011_3208.html
- ARIE, Elie, (2015), Qu'est-ce que le « choc des civilisations »? <https://www.marianne.net/debattons/billets/qu-est-ce-que-le-choc-des-civilisations>
- SMATI, Samar, Douste-Blazy ironise sur l'hospitalisation du président Bouteflika, le dérapage de trop. <https://www.liberte-algerie.com/actualite/le-derapage-de-trop-33808>
- ROGER, Patrick, *Jean-Louis Debré appelle Algériens et Français à un "indispensable devoir de mémoire"* le monde 22 janvier 2007 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/01/22/jean-louis-debre-appelle-algeriens-et-francais-a-un-indispensable-devoir-de-memoire_858099_3212.html
- MELLAL Nadia, « Le représentant personnel du Président algérien Abdelaziz Belkhadem, répond à la droite française, Assumez votre passé colonial », *Liberté*, 25 avril 2006.
- SARKOZY Nicolas, « Discours présidentiables », Caen, 09 mars 2007, disponible sur le site de l'Université de Provence, réalisé par Jean Veronis, [en ligne] disponible sur : URL : <http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/transcript.php?n=Sarkozy&p=2007-03-09>
- B, Mohammed, *Algérie-France : Désaccord entre Bouteflika et Sarkozy sur le terrorisme*, 20 novembre 2007, <https://www.lematindz.net/news/364-algerie-france-desaccord-entre-bouteflika-et-sarkozy-sur-le-terr.html>
- GRESH, Alain, *Nicolas Sarkozy, les musulmans, l'islam et le colonialisme (II)*, 29 mars 2007, <https://blog.mondediplo.net/2007-03-29-Nicolas-Sarkozy-les-musulmans-l-islam-et-le>
- BEAUGE, Florence, « *L'armée algérienne aurait tué les moines de Tibhirine, selon un militaire français* », le Monde 06 juillet 2009 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/07/06/l-armee-algerienne-aurait-tue-les-moines-de-tibhirine-selon-un-militaire-francais_1215529_3212.html
- BENSOUIAH, Azzedine, *Le président français prend position dans l'affaire des moines de Tibhirine, Sarkozy accuse l'Algérie de mensonges*, journal Liberté Algérie, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/sarkozy-accuse-lalgerie-de-mensonges-66898/print/1>
- BENZATAT, Youcef, *Hollande à Tlemcen, la "claque" du clan d'Oujda aux Algériens*, Le Matin d'Algérie 16/12/2012 <https://www.lematindz.net/news/10542-hollande-a-tlemcen-la-claque-du-clan-doujda-aux-algeriens.html>
- PARE, Caroline, *Algérie : «François Hollande a donné l'antidote à la bourde de 2005 sur le rôle positif de la colonisation»*, Rfi 20/12/2012 <http://www.rfi.fr/afrique/20121220-francois-hollande-discours-alger-2005-role-positif-colonisation-bouteflika>

HUGUES, Bastien, *Polémique autour du prochain film de Rachid Bouchareb*, LE FIGARO 29/04/2010, <http://www.lefigaro.fr/festival-de-cannes/2010/04/29/03011-20100429ARTFIG00408-polemique-autour-du-prochain-film-de-rachid-bouchareb-.php>

BOZONNET, Charlotte et REVAULT-D'ALLONNES, David, *Entre la France et l'Algérie, une histoire au beau fixe*, Le Monde 13/06/2015
https://www.lemonde.fr/international/article/2015/06/13/entre-la-france-et-l-algerie-une-relation-au-beau-fixe_4653562_3210.html

GUEMACHE, Hamid, *La France veut contrer la Chine en Algérie*, LA TRIBUNE 26/06/2012
<https://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20120926trib000721452/la-france-veut-contrer-la-chine-en-algerie.html>

Commémoration du 19 mars 1962, la charge de Nicolas Sarkozy, LE FIGARO 18/03/2016
<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/03/17/31001-20160317ARTFIG00300-commemoration-du-19mars-1962-la-charge-de-nicolas-sarkozy.php>
<http://www.assemblee-nationale.fr/legislatures/11/pdf/rap-info/i1141.pdf>

Carte Algérie - résultat élection Algérie, 20 heures le journal, 16 avril 1999,
<https://www.ina.fr/video/CAB99016934>

COMMISSION EUROPEENNE, base de données des communiqués de presse, Déclaration de la Présidence au nom de l'Union européenne sur les élections en Algérie, Bruxelles, le 21 avril 1999 - 7399/99 (Presse 113) http://europa.eu/rapid/press-release_PESC-99-42_fr.htm

LE SENAT, « Loi n°99-882 du 18 octobre 1999, paru au journal officielle n°224 du 20 octobre 1999 » [En ligne] disponible sur : URL : <http://www.senat.fr/dossierleg/pp198-344.html>

Conférence de presse de M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, sur les relations franco-algériennes, et la coopération entre l'Europe et les pays méditerranéens, Alger le 30 juillet 1999. <http://discours.vie-publique.fr/notices/993002405.html>,
<http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 6 août 1999

Interview de M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, à Europe 1 le 17 septembre 1999, sur le référendum en Algérie, la nouvelle légitimité du président algérien M. Bouteflika et les relations franco-algériennes. <http://discours.vie-publique.fr/notices/993002395.html>

Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika devant l'assemblée nationale en 2000, <https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu07088/discours-du-president-algerien-abdelaziz-bouteflika-devant-l-assemblee-nationale-en-2000.html>

Le code de l'indigénat dans l'Algérie coloniale, <http://histoirecoloniale.net/le-code-de-l-indigenat-dans-l.html>

23-29 février 2000 - France – Israël. Visite de Lionel Jospin en Israël », *Encyclopédie Universalis*. URL : <http://www.universalis.fr/evenement/23-29-fevrier-2000-visite-de-lionel-jospin-en-israel/>

Revue de l'année de l'Algérie, *Une année de l'Algérie en France*, 2002/2003 http://al-djazair.com/articles/Une_Année_de_l_Algerie_en_France_4.pdf

Interview de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, à RTL le 19 juillet 2004, sur la coopération entre la France et l'Algérie en matière de défense et la gestion du budget militaire. <http://discours.vie-publique.fr/notices/043001996.html>.

Les cinq déclarations les plus islamophobes lues ou entendues dans les médias, RT France, 06 janvier 2016 <https://francais.rt.com/france/13381-cinq-declarations-plus-islamophobes-lues-entendues-m%C3%A9dias>

Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République à l'occasion du 60ème anniversaire du Débarquement en Provence. http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2004/aout/fi001409.html

L, G, (2004), *BOUTEFLIKA PRÉSENT AUJOURD'HUI À TOULON. L'hommage aux Algériens qui ont combattu pour la France*, Liberté, <https://www.liberte-algerie.com/actualite/lhommage-aux-algeriens-qui-ont-combattu-pour-la-france-14967>

France 2, *Abdelaziz Bouteflika et les Harkis* - Archive INA, ajoutée le 02 juillet 2012, <https://www.youtube.com/watch?v=9Uj6mF2VmUY>.

M. CHIRAC Jacques, « *Message de félicitation adressé par M. Jacques Chirac, président de la République française, à M. Abdelaziz Bouteflika suite à sa réélection à la présidence de la République algérienne démocratique et populaire* », Paris, 09 avril 2004, Bases documentaires du ministère des Affaires étrangères et européennes, France, [En ligne], disponible sur URL : <http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/cadcgp.php>

France-Algérie, Chirac pour une relation « *ambitieuse et apaisée* », Rfi, http://www1.rfi.fr/actufr/articles/052/article_27484.asp

Loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés>

M. COLIN DE VERDRIÈRE Hubert, Ambassadeur de France, « *Relations franco-algériennes, discours de l'Ambassadeur de France auprès de la République algérienne démocratique et populaire, M. Hubert Colin de verrière* », Sétif, 26 février 2005, disponible en ligne, Bases documentaires du ministère des Affaires étrangères et européennes, du Ministère des affaires étrangères, [En ligne] disponible sur URL : http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exlphp/util/documents/accede_document.php

Discours prononcé par M. Hubert Colin de Verdière, Ambassadeur de France en Algérie, à l'Université de Sétif le 27 février 2005, à l'issue de la cérémonie de signature de la « Convention de partenariat entre l'Université de Clermont-Ferrand et l'Université Ferhat Abbas de Sétif ». <http://www.fabriquedesens.net/Discours-d-Hubert-Colin-de>

Bouteflika relance la polémique », [En ligne] *Le nouvel Observateur*, Le 18 avril 2006, disponible sur : [URL : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20060418.OBS4244/bouteflika-relance-la-polemique.html>

Livre blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente, Plateforme citoyenne France-Afrique, L'Harmattan, 2007
<https://survie.org/publications/livres/article/livre-blanc-pour-une-politique-de>

A, V, *Bouteflika calme la polémique sur le «lobby juif» et Sarkozy*, 29 novembre 2007
https://www.liberation.fr/planete/2007/11/29/bouteflika-calme-la-polemique-sur-le-lobby-juif-et-sarkozy_8588

« La loi du 23 février 2005 : texte et réactions », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 94-95 | 2005, mis en ligne le 01 juillet 2009, URL, <http://journals.openedition.org/chrhc/1077>

« La loi du 23 février 2005 : texte et réactions », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique [En ligne], 94-95 | 2005, mis en ligne le 01 juillet 2009, URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/1077>

Comment Nicolas Sarkozy a durci son discours sur l'islam, 01 juin 2015, <https://www.lejdd.fr/Politique/Comment-Nicolas-Sarkozy-a-durci-son-discours-sur-l-islam-735534>

Sarkozy fait campagne sur l'immigration, L'Obs 12 décembre 2006
<https://www.nouvelobs.com/politique/elections-2007/20061211.OBS2411/sarkozy-fait-campagne-sur-l-immigration.html>

Le programme de Nicolas Sarkozy sur l'immigration choisie, l'express 06/04/2007
https://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-programme-de-nicolas-sarkozy-l-immigration-choisie_477401.html

Les propos de Sarkozy à Dakar, «sont inacceptables» Libération 06/12/2007
https://www.liberation.fr/planete/2007/12/06/les-propos-de-sarkozy-a-dakar-sont-inacceptables_7502

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les relations franco-marocaines et l'Union méditerranéenne, à Rabat le 23 octobre 2007, <http://discours.vie-publique.fr/notices/077003266.html>

François HOLLANDE en Algérie, transcription d'un extrait de son discours » [en ligne], disponible sur : URL : <http://www.ina.fr/video/3126029001023/francois-HOLLANDE-en-algerie-video.html>

Discours du président Bouteflika, prononcé à l'occasion de la commémoration du 67e anniversaire des massacres du 8 mai 1945,

http://www.eldjazaircom.dz/index.php?id_rubrique=263&id_article=2764

Algérie-France, Relations bilatérales, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/algerie/la-france-et-l-algerie/>

A , C, *COOPERATION ALGERO-FRANCAISE- L'Ambassade de France en Algérie fait le point*, lepetitjournal Alger 13/07/2015

<https://lepetitjournal.com/alger/communaute/cooperation-algero-francaise-lambassade-de-france-en-algerie-fait-le-point-59538>

Parfum de scandale autour du film de Bouchareb sur le massacre de Sétif, France24 23 avril 2010 <https://www.france24.com/fr/20100423-hors-loi-film-rachid-bouchareb-massacre-setif-scandale-depute-ump-falsification>

Abou Madyane https://fr.wikipedia.org/wiki/Abou_Madyane

Thèses

Mustapha Arihir. *Les relations extérieures franco-algériennes à l'épreuve de la reconnaissance des torts infligés, de 1962 à nos jours : étude du rôle de la reconnaissance dans le processus de la coopération et de la réconciliation*. Science politique. Université de Bordeaux, 2014. Français

Geneviève Lemieux Lefebvre, 2009, « *La qualification péjorative dans le discours politique en campagne électorale* », Université du Québec à Montréal

Ouvrages consultés

AMOSSY, Ruth & HERSCHBERG PIERROT, Anne. (2005). *Stéréotypes et clichés*. Paris : Armand Colin.[Nathan 1997]

AMOSSY, Ruth. & KOREN, R. (2009). « *Rhétorique et argumentation : approches croisées* ». In *Argumentation et analyse du discours* 2/2009.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

- BARRY, Alpha Ousmane. (2002). *Pouvoir du discours et discours du pouvoir. L'art oratoire de Sékou Touré de 1958 à 1984*. Harmattan
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'énonciation des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- CHARAUDEAU, Patrick. (1993) : « *Des conditions de la mise en scène du langage* », in A. DECROSSE (Ed), *l'esprit de société*, Liège ;Mardage
- CHARAUDEAU, P. (1997). *Le Discours d'information médiatique*. Paris : Nathan-Ina.
- DUCROT, Oswald. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.
- DUCROT, Oswald & SCHAEFFER, Jean-Marie. (1995) [1972]. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil
- GRIZE, J.-B. (1996). *Logique naturelle et communications*. Paris : P.U.F
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (2001). *Les actes de langage dans le discours*. Paris : Nathan Université
- LE BART, Ch. (1998). *Le Discours politique*. Paris : P.U.F.
- MAINGUENEAU, Dominique., 1998 *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU, Dominique (2004), *le discours littéraire, paratopie et scène d'énonciation*. Paris, ARMAND COLIN
- MOIRAND, Sophie. (2007). *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Coll. « Linguistique nouvelle ». Paris : PUF.
- PEYTARD, Jean. (1995). Mikhaïl BAKHTINE. *Dialogisme et analyse du discours*. Paris : Bertrand-Lacoste.
- PLANTIN, Christian.(1996). *L'Argumentation*. Paris : Le Seuil
- SARFATI, George-Elia. (1997). *Eléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.
- VION, R. (1992). *La Communication verbale*. Paris : Hachette.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	01
DEDICACES	02
SOMMAIRE	05
INTRODUCTION	07
PREMIERE PARTIE, ETHOS DISCURSIF DANS LE DISCOURS POLITIQUE A CARACTERE DIPLOMATIQUE	
CHAPITRE I. Le discours politique, un masque du pouvoir	
1- L'analyse du discours.....	18
1-1 L'analyse du discours en France.....	20
2- L'analyse argumentative du discours.....	22
2-1 Les principes de l'analyse argumentative.....	24
2-2 Quels objets pour l'analyse argumentative ?.....	25
2-2-1 Visée argumentative vs dimension argumentative.....	25
3- Le discours politique.....	27
4- L'analyse du discours politique.....	28
5- La parole politique et la question du pouvoir.....	32
5-1. Langage et action.....	33
5-2. L'action politique.....	33
5-3 Les instances.....	34
5-4. les valeurs.....	35
5-5. Les conceptions du pouvoir politique.....	36
6- De l'espace social aux espaces sociaux de la parole politique.....	38
6-1. Espace public, espace privé et espace politique.....	38
6-2. Un espace politique double.....	39
7- De la complexité du champ politique : les secteurs d'action sociale.....	40
7-1. Des secteurs en interaction.....	40
8- Les contraintes du discours politique : dispositif, identité, légitimité.....	41
8-1. Du contrat de communication politique.....	42
8-1-1. Le dispositif d'interaction.....	42
8-1-2. Les instances du dispositif.....	43
8-1-2-1. L'instance politique et l'instance adverse.....	44

8-1-2-2. L'instance citoyenne.....	45
8-1-2-3. L'instance médiatique.....	47
9- Synthèse.....	49

CHAPITRE II. Les caractéristiques du discours diplomatique

1- Le discours diplomatique.....	51
2- Diplomatie et contexte.....	53
3- Les spécificités du discours diplomatique.....	54
3-1. Un discours « feuilleté ».....	56
3-2. Un discours type.....	59
4- Synthèse.....	61

CHAPITRE III. L'éthos, histoire et caractérisation d'une notion

1- L'éthos Aristotélicien.....	63
2- L'éthos dans d'autres héritages antiques.....	65
3- L'éthos Goffmanien.....	66
4- L'éthos en science du langage.....	70
4-1. L'éthos dans l'analyse du discours.....	70
5- La construction d'un ethos collectif par le pronom « nous ».....	70
5-1. Les potentialités du « nous » collectif.....	72
6- L'éthos préalable.....	73
6-1. Les composants socio-discursifs de l'éthos préalable.....	78
7- Ce que parler veut dire.....	79
8- Synthèse.....	80

CHAPITRE IV. L'éthos politique et ses classifications

1- Les classifications de l'éthos politique.....	83
1.1. Les ethos de crédibilité.....	83
1-1-1. L'éthos du sérieux.....	85
1-1-2. L'éthos de vertu.....	85
1-1-3. L'éthos de compétence.....	86
1-1-4. L'éthos de justification.....	86
1-1-4-1. L'infirmité ou la récusation.....	88

1-1-4-2. La raison supérieure.....	88
1-1-4-3. Le réalisme.....	88
1-1-4-4. La non-intentionnalité.....	88
1.2. Les ethos d'identifications.....	89
1-2-1. L'ethos de puissance.....	90
1-2-2. L'ethos de caractère.....	90
1-2-3. L'ethos d'intelligence.....	91
1-2-4. L'ethos d'humanité.....	91
1-2-5. L'ethos de chef.....	92
1-2-5-1. La figure du guide suprême.....	93
1-2-5-2. La figure du guide berger.....	93
1-2-5-3. La figure du guide prophète.....	93
2-Synthèse.....	93

CHAPITRE V. L'auditoire, description et catégories

1- Définition de l'auditoire	96
1-1. L'auditoire en face-à-face et l'auditoire virtuel.....	96
1-2. La dimension de la doxa vs l'auditoire comme construction de l'orateur.....	98
2- L'affiliation de l'auditoire dans le discours.....	101
2-1. De l'effigie mentale à l'image discursive.....	101
2-2. Les stéréotypage de l'auditoire.....	103
2-3. Les indices d'allocution.....	104
2-3-1. Désignation nominales explicites.....	104
2-3-2. Descriptions de l'auditoire.....	104
2-3-3. Les pronoms personnels.....	105
3- Auditoires homogènes et composites.....	106
3-1. L'auditoire homogène.....	106
3-2. L'auditoire composite.....	107
4- Synthèse.....	107

SYNTHESE GENERALE	108
DEUXIEME PARTIE. L'ANALYSE DES STRATEGIES DISCURSIVES DANS LE DISCOURS POLITIQUE	
INTRODUCTION	112
CHAPITRE VI. La visite du président algérien Abdelaziz Bouteflika en France le 14 juin 2000	
1- L'image préalable des relations algéro-françaises avant l'investiture du Président algérien A. Bouteflika.....	117
1-1. Les relations bilatérales durant la crise algérienne.....	117
1-2. La position de la France vis-à-vis de la plate-forme de Sant Egidio et son impact sur les relations entre les deux pays.....	119
1-3. L'élection du Président français Jacques Chirac.....	119
1-4. L'attitude française face au retour d'Abdelaziz Bouteflika.....	121
1-5. La reconnaissance de la guerre d'Algérie, un pas vers le rapprochement...	123
2- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika à l'assemblée nationale française.....	128
3- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président français Jacques Chirac lors du diner offert au président algérien Abdelaziz Bouteflika.....	144
4- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika lors du diner offert par le président français Jacques Chirac.....	155
5- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika devant les amis de l'Algérie.....	171
6- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika à la mairie de Paris.....	177
7- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika devant le MEDEF.....	191
8- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika au mémorial du VERDUN.....	200
9- Synthèse	212

CHAPITRE VII. La visite du président français Jacques Chirac en Algérie le 02 mars 2003

1-	L'image préalable des relations algéro – françaises à cette période.....	214
1-1.	La visite du Président algérien Abdelaziz Bouteflika en France et son impact sur le processus de rapprochement.....	214
1-2.	La visite de Jacques Chirac en Algérie suite aux inondations qui ont frappé la capitale Alger.....	215
1-3.	L'année culturelle de l'Algérie en France.....	215
1-4.	La position de la France vis-à-vis de la crise irakienne et son impact sur le processus de rapprochement.....	216
2-	Analyse des stratégies discursives dans le discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika en l'honneur du président français Jacques Chirac.....	217
3-	Analyse des stratégies discursives dans le discours du président français Jacques Chirac devant le parlement algérien.....	225
4-	Analyse des stratégies discursives dans le discours du président français Jacques Chirac à l'université d'Oran.....	237
5-	Synthèse générale	246

CHAPITRE VIII. La visite du président français Nicolas Sarkozy en Algérie le 02 décembre 2007

1-	L'image préalable des relations algéro – françaises précédant la visite du Président français Nicolas Sarkozy en Algérie.....	248
1-1.	Visite du Ministre français de la Défense en Algérie.....	248
1-2.	Le message du Président français J. Chirac au Président algérien Abdelaziz Bouteflika suite à sa réélection à la tête de l'État.....	250
1-3.	La loi du 23 février 2005 sur la colonisation.....	250
1-4.	Visite du ministre des Affaires Étrangères français à Alger.....	252
1-5.	Visite du président algérien Abdelaziz Bouteflika en France pour des contrôles médicales.....	252
1-6.	L'élection de N. SARKOZY et sa position envers les Harkis et les rapatriés de France.....	254
2-	Analyse des stratégies discursives dans le discours du président français Nicolas Sarkozy au forum des chefs d'entreprises algériens et français.....	256
3-	Analyse des stratégies discursives dans le discours du président français Nicolas Sarkozy à l'université de Constantine.....	269
4-	Analyse des stratégies discursives dans le discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika en l'honneur du président français Nicolas Sarkozy.....	279
5-	Synthèse.....	290

CHAPITRE IX. La visite du président français François Hollande en Algérie le 19 décembre 2012

1- L'image préalable des relations algéro-françaises précédant cette visite.....	292
1-1. Quel changement entre la dernière visite du président Nicolas Sarkozy et celle entamée par le président français François Hollande en Algérie ?.....	292
1-2. Le conflit du Sahara occidentale au cœur des relations.....	294
1-3. Le printemps arabe et l'évolution des relations.....	295
1-4. L'élection de François Hollande.....	295
2- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président français François Hollande au parlement algérien.....	297
3- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président français François Hollande à l'université de Tlemcen.....	307
4- Synthèse	314

CHAPITRE X. Le discours du président français François Hollande lors de la commémoration du 19 mars 1962

1- L'image préalable des relations algéro – françaises entre 2012 et 2016.....	316
1-1- La signature d'un traité d'amitié entre les deux pays	316
1-2- La question sécuritaire au Sahel.....	316
1-3- L'état de santé du Président algérien Abdelaziz Bouteflika.....	317
1-4- Le président français François Hollande en visite à Alger.....	318
2- Analyse des stratégies discursives dans le discours du président français François Hollande en 2016.....	320
3- synthèse	327

SYNTHESE GENERALE..... 329

CONCLUSIONS GENERALE..... 333

BIBLIORAPHIE..... 338

TABLE DES MATIERES..... 350

ANNEXES..... 357

ANNEXES

ANNEXES

Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika à l'assemblée nationale française

- <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/Presidentrech.htm>

Discours du président français Jacques Chirac lors du diner offert au président algérien Abdelaziz Bouteflika

- http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives_elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2000/juin/fi02611.html

Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika lors du diner offert par le président français Jacques Chirac

- <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/Presidentrech.htm>

Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika devant les amis de l'Algérie

- <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/Presidentrech.htm>

Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika à la mairie de Paris

- <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/Presidentrech.htm>

Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika devant le MEDEF

- <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/Presidentrech.htm>

Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika au mémorial du VERDUN

- <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/Presidentrech.htm>

Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika en l'honneur du président français Jacques Chirac

- <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/Presidentrech.htm>

Discours du président français Jacques Chirac au parlement algérien

- http://www.babelouedstory.com/voix_du_bled/chirac_en_algerie_02/chirac_en_algerie_02.html

Discours du président français Jacques Chirac à l'université d'Oran

- http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2003/mars/fi001801.html

Discours du président français Nicolas Sarkozy au forum des chefs d'entreprises algériens et français

- <https://www.afrik.com/discours-de-nicolas-sarkozy-a-alger>

Discours du président français Nicolas Sarkozy à l'université de Constantine

- <https://www.afrik.com/discours-de-nicolas-sarkozy-a-constantine>

Discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika en l'honneur du président français Nicolas Sarkozy

- <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/Presidentrech.htm>

Discours du président français François Hollande au parlement algérien

- <http://discours.vie-publique.fr/notices/127002438.html>

Discours du président français François Hollande à l'université de Tlemcen

- <http://discours.vie-publique.fr/notices/137000002.html>

Discours du président français François Hollande du 19 mars 2016

- <http://discours.vie-publique.fr/notices/167000812.html>

